1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6



MESSIRE
JEAN BAPTISTE
COLBERT.

Courtilz de Sandras, Gatien de

TESTAMENT POLITIQUE DE MESSIRE JEAN BAPTISTE COLBERT,

Miniſtre & Secretaire d'Etat.

Où l'on voit tout ce qui s'eſt paſſé ſous le Regne de LOUIS LE GRAND, juſqu'en l'année 1684.

Avec des Remarques ſur le Gouvernement du Royaume.



Suivant la Copie imprimée
A LA HAYE,
Chez HENRY van BULDEREN, Marchand Libraire dans le Pooten, à l'enſeigne de Mezeray. 1693.



A



L
visib
TR
tres
null
conc
nem
Roy
Enn
dé a



EPITRE AU ROY.



IRE,

La protection Divine a paru si visiblement sur le Regne de VÔTRE MAJESTÉ, que je suis tres persuadé qu'Elle ne pense nullement à attribuer à sa bonne conduite tous ces heureux évenemens, qui font la gloire de son Royaume & l'abaissement de ses Ennemis. Dieu qui vous a accordé aux vœux de tous vos bons Su-

jets, dans un tems où il n'y avoit point d'esperance qu'ils seroient exaucés, puisque c'étoit aprés une sterilité de vingt trois ans, a commencé par ce miracle à faire connoître, qu'il Vous a choisi de toute éternité, pour être un des ouvrages les plus parfaits qu'il y ait eus depuis long-tems sur la terre. Une verité si constante & reconnuë si generalement de tous vos Sujets, devroit passer jusques aux étrangers, qui ne feroient que leur devoir, quand ils demeureroient convaincus, que la main Toute Puissante de Dieu agit pour Vous contre vos Ennemis. Mais comme, si je l'ose dire, il n'y a qu'une apparence de pieté dans presque toutes les autres Cours, pendant qu'elle éclate visiblement dans la Vôtre, ils rapportent tout ce qu'ils voyent à un bonheur continuel de VÔTRE MAJESTÉ, sans vou-

vouloir élever leurs yeux jusques à celui qui est le Dieu des Armées, & sans le secours duquel il est impossible de se promettre aucune Victoire. Il auroit été à souhaiter qu'ils se fussent desabusés plûtôt, & qu'ils demeurassent convaincus une bonne fois, que c'est Dieu seul qui vous protege; il n'auroit pas été repandu tant de sang, dans la Guerre que Vous avez terminée si glorieusement, & cela épargneroit encore celui d'un nombre infini d'hommes qui semblent destinez à perir pour la même querelle. Car Vôtre Majesté pour avoir donné la Paix à l'Europe n'a pas étouffé la jalousie dont quantité de Puissances se sentent encore ronger à la vuë de toutes ses grandes actions. Elles n'épient que l'occasion de lui en donner des marques: & avant qu'elles puissent se soumettre aux ab-

baissemens que l'un de Vos Ministres demande d'elles, l'on peut croire qu'elles risqueront le tout pour le tout.

Mais, SIRE, oserois-je demander à VÔTRE MAJESTE', si c'est lui rendre service que de faire tout ce que ce Ministre fait: j'ai peur qu'elle ne croye que le peu d'intelligence qui a paru jusques ici entre nous, ne me porte à lui faire cette demande. Les coups fourés qu'il a tâché de me porter, & dont VÔTRE MAJESTE' est encore mieux instruite que moi, puisque c'est à Elle qu'il s'est addressé plusieurs fois, pour lui rendre ma fidelité suspecte, peuvent faire croire qu'il m'en reste assez de ressentiment pour chercher à lui rendre la pareille. Mais à Dieu ne plaise que mes interêts l'emportent ainsi sur ceux de VÔTRE MAJESTE'. Je n'ai

n'ai en veuë que de lui apprendre de quelle maniere les choses se passent. Un grand Roi, qui a en main le Gouvernement d'un puissant Royaume, n'a pas toûjours connoissance de tout ce que font ses Ministres, & principalement quand il donne la même authorité que Vous donnez au Marquis de Louvois. Cependant s'ils font des béveües c'est au Maître qu'on les impute; & si la guerre en arrive, combien de Peuples souffrent de la faute d'un particulier! Il me semble aussi que le Marquis de Louvois est déja cause que celle que vous avez finie depuis quelques années, a duré si long-tems. Il est vrai que la fin en a été glorieuse à VÔTRE MAJESTE', mais ce n'est pas à dire que cela soit dû à sa bonne conduite. Il a risqué visiblement le salut de vôtre Etat, & ce n'est

que la main de Dieu qui vous en a tiré. Il eſt donc réponſable envers tous vos Peuples du ſang qu'il leur en a couté, outre que ſi l'on avoit moins de reſpect & d'admiration pour VÔTRE MAJESTE', il lui feroit peut-être perdre l'amour de ſes Sujets ; car c'eſt à Vous qui en étes le Pere à ménager leur ſang comme le vôtre propre. D'ailleurs n'eſt-il pas aſſez extraordinaire qu'un Miniſtre qui n'a jamais vû la guerre qu'en peinture, veuille en ſçavoir plus que tous Vos Capitaines. VÔTRE MAJESTE' cependant ſe peut vanter d'en avoir les meilleurs de l'Europe, & en quelque endroit que l'on aille & que l'on nomme le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne, il n'y a perſonne qui ne reconnoiſſe que le regne de VÔTRE MAJESTE' qui étoit deſtiné à faire voir tout ce qu'il

y a de plus grand ſur la terre, devoit auſſi avoir les deux plus grands Capitaines que l'Europe ait euë depuis long-tems.

La Protection Divine dont Vôtre Majeste' reſſent les effets à toute heure, vous a tiré de tous ces mauvais pas où un autre ſe ſeroit perdu. La pieté qui éclate dans toutes vos actions vous en fait rendre graces continuellement au Ciel, qui eſt ravi de vous voir dans la reconnoiſſance que vous lui devez. Mais comme chacun ne rapporte pas ainſi à Dieu tout ce qui ſe paſſe ici bas, les fautes qu'on voit faire à vôtre Miniſtre augmentent le nombre de vos Ennemis, & les entrêtient dans l'erreur où ils ſont que vous n'êtes pas invincible. Ils ſuppoſent, que celui qui devroit avoir le plus de ſoin de parer les coups qu'ils ſont prêts de vous porter,

leur montrant vôtre estomac tout à découvert, il leur est facile d'aller droit jusques au cœur. De là viennent toutes les brigues que vous voyez dans l'Europe à vôtre prejudice : & qui seroient capables de vous porter le coup mortel, si ce n'est qu'il est impossible de faire du mal à celui que Dieu a pris si visiblement en sa protection.

Aussi pouvons-nous dire sans flatter aucunement Vôtre Majesté, que jamais Prince n'en fut plus digne. Vous avez toutes les qualités d'un Grand Roi, & d'un Roi vraiment Chrêtien, & si vous avez eu quelque foiblesse dans vôtre jeunesse, vous en étes, graces à Dieu, si bien revenu, qu'il ne vous en reste plus de souvenir que pour vous porter à en faire une plus rude penitence. Qui veut plaire à Vôtre Majesté, doit

doit vivre à la Cour comme dans un Cloître d'où le vice doit être banni. Si l'envie y regne, il n'eſt plus permis de la faire paroître; Vôtre Majesté y eſt un exemple de vertu à tous ſes Courtiſans, & ſi la corruption du ſiecle eſt ſi grande qu'ils ne puiſſent encore imiter leur Maître, il faut du moins qu'ils en faſſent le ſemblant, s'ils veulent lui être agreables.

Ce retour de Vôtre Majesté à Dieu eſt la recompenſe de ne l'avoir jamais oublié, dans quelque état qu'Elle ſe ſoit trouvée. Si la foibleſſe humaine a voulu que Vous reſſemblaſſiez à un David, & à tant de grands pêcheurs qui ſont maintenant en Paradis, Vous n'avez jamais pretendu pour cela vous diſpenſer de rendre à Dieu ce qui lui appertenoit. Vous avez taché d'attirer

ſa miſericorde, en lui faiſant rendre le culte qui lui eſt du, & en le lui rendant vous-méme, parçe que Vous ſçavez que c'eſt le moyen de le flêchir. On ne peut pas dire que Vous ayez été un ſeul jour de vôtre vie, ſans entendre la Meſſe, & quoi que le feu Roi vôtre Pere fut tout rempli de pieté, il n'a jamais pu faire, comme Vous avez fait, qu'on s'abſtint pendant qu'on celebroit ce Miſtere adorable, de cauſer les uns avec les autres, & de tenir mille poſtures indecentes.

La crainte de Dieu que Vous avez toûjours euë devant les yeux, fait auſſi que Vous avez mieux aimé pendant un certain tems laiſſer croire des choſes, qu'on ne ſçavoit que par ſoupçon, que d'en ôter la penſée en frequentant les Sacremens. Vous Vous en êtes

abstenu tant que Vous ne Vous en étes pas jugé digne, ou que Vous avez cru vôtre foiblesse trop grande, pour rien tenir à Dieu de ce que Vous lui promettiez. C'est une marque de la delicatesse de vôtre conscience, & que Vous étes éloigné en cela de ces Princes qui affectent des mortifications exterieures, pendant qu'ils se plongent en cachete dans toutes sortes de voluptés.

Que dirai-je maintenant de toutes les belles qualités de VÔTRE MAJESTÉ, & qui la font passer pour le plus honnête homme de son Royaume, dans l'esprit de ceux qui le connoissent parfaitement. C'est une verité qui est également dans la bouche de tous ses Sujets, & qui me met à couvert de la pensée qu'on auroit, que je la voudrois flatter, si on la connoissoit moins. Ce n'est donc ni

la

la flatterie, ni la reconnoissance que je dois avoir de tant d'honneurs & de bienfaits que j'ai receus de VÔTRE MAJESTÉ, qui me permettent de lui dire qu'il y a long-tems qu'il n'y a eu un si Grand Roi sur la terre. Je n'ai cette verité dans la bouche que parce que j'en suis pleinement persuadé, & que rien ne m'en desabusera jamais.

En effet, sans parler de tant de Places fortes que Vous avez conquises, & de tant de Victoires que Vous avez remportées, où est encore le Prince qui aprés avoir été si mal élevé, ait fait paroître de plus belles inclinations ? Je n'ose pas dire tout ce que je pense là-dessus, de peur qu'on ne m'accuse de manquer de reconnoissance envers Mr. le Cardinal Mazarin, mon bienfaicteur. Il vaut mieux que je demeure dans le silence,

lence, & que je parle seulement de ce que tout le monde n'a pû voir sans admiration. Oüi, SIRE, je soutiens, sans excepter les Cæsars ni les Alexandres, qu'il y a plus de merveilles sous Vôtre Regne que sous celui de tant de Grands Hommes que l'Antiquité nous vante. Jamais Roi n'a été à la Guerre de si bonne heure, & si l'on pretend que Vous n'y alliez pas proprement, mais que l'on Vous y menoit, parce que le bien de vos affaires demandoit qu'on Vous fit voir sur vos Frontieres & à vos Soldats, je n'ai rien à répondre, sinon qu'on me dise si c'est de Vous même, ou par le conseil du Cardinal Mazarin, que Vous demeuriez des journées entieres à Cheval, ce qui causa à VÔRTE MAJESTE' cette grande maladie, dont Elle pensa mourir à Calais. L'on sçait que ce Ministre Vous

disoit

disoit tous les jours que Vous risquiez visiblement vôtre santé en Vous donnant tant de fatigues. L'on sçait aussi qu'il voulut Vous empêcher d'aller au Fort de Mardik, dont l'air empesté & la quantité de malades qu'il y avoit, faisoit craindre avec raison pour vôtre Personne sacrée. Mais l'inclination que Vous aviez déja pour tout ce qui est de grand & de relevé, Vous fit mépriser ce conseil, dont aussi il pensa arriver ce que l'on apprehendoit.

Comme Vous étiez en ce temslà sur vôtre vintiéme année, l'on pourroit dire que VÔTRE MAJESTE' ne faisoit rien en cela de trop extraordinaire, & que plusieurs autres n'eussent fait aussi bien qu'Elle; mais il est bon que l'on sçache qu'il y avoit déja plus de dix ans que Vous alliez à la guerre, & l'on Vous avoit vû à une

une infinité de Sieges, dont il avoit fallu Vous retirer par force, parce que Vous n'aviez point de plus grand plaisir que d'être avec vos Soldats, & de Vous informer de cent choses qui étoient cependant au-dessus de vôtre âge. Quel dommage qu'un Prince né avec de si grandes qualités, n'ait pas eu l'éducation que Vôtre Majesté a donnée à Monseigneur le Dauphin! Quels miracles n'eut-on point vûs sous son Regne, puis qu'on sçait bien que sans ce secours, c'est un prodige que de ne pas entasser faute sur faute.

J'aurois de belles reflexions à faire sur ce que Vôtre Majesté, n'ayant jamais eu aucune connoissance de ce qui contribue à la parfaite education d'un Prince, s'en est neanmoins acquitté si parfaitement. Ce seroit

aussi

aussi une occasion favorable de parler de tout ce que Vôtre Majesté a fait à l'égard des sçavans, & de tous les hommes rares qu'Elle a fait venir à grands frais des Païs Etrangers, des manufactures qu'Elle a établies dans son Royaume, en sorte que les François trouvent aujourd'hui chez eux ce qu'ils étoient obligés d'aller chercher ailleurs aux depens de leur argent. Et cela paroîtroit d'autant plus beau, qu'il n'y a personne qui ne sache que Vôtre Majesté a pris tout cela dans son propre fonds, sans qu'on lui ait jamais donné un seul livre d'où il put tirer quelque lumiere. On l'élevoit parmi les femmes & dans la mollesse, & il m'est impossible que ce mot ne m'échape, parce que ce seroit derober à Vôtre Majesté la gloire qui lui doit revenir, quand on saura que non-
ob-

obſtant une ſi mechante éducation, Elle eſt devenuë ce que nous la voyons aujourd'hui. J'aurois encore bien des choſes à dire ſur tout ce que Vôtre Majesté a fait de grand, & qui paroit tout-à-fait extraordinaire, aprés ce que je viens de remarquer de ſon éducation. Mais les laiſſant à part pour ne m'attacher qu'au ſujet que je me propoſe ici, je lui dirai avec tout le reſpect que je lui dois, que la ſeule choſe que l'on puiſſe trouver à redire en Vôtre Majesté, eſt qu'Elle a trop de bonté & de confiance en ceux ſur qui Elle ſe repoſe de certaines affaires; & ce n'eſt point pour faire le bel eſprit que je pretends blamer leurs actions, je ſuis encore plus capable qu'eux de faire des fautes; mais le zele que j'ai pour le ſervice de Vôtre Majesté ne me permet pas de demeurer davantage

dans le silence. Elle trouvera donc bon que je lui fasse une Histoire en racourci de tout ce qui s'est passé sous son Regne, & que je lui marque en quoi je crois qu'Elle a été mal servie. Elle trouvera bon aussi que je lui dise en quoi je m'imagine qu'Elle peut rendre son Regne plus glorieux. Je la supplie tres-humblement de me pardonner cette liberté, & d'être persuadée que je me donnerois bien garde de lui en parler, si ce n'est que je ne saurois mieux lui témoigner le zele que j'ay pour son service. Ce qui m'oblige aussi plus particulierement à lui en dire ce que j'en pense, est que je me vois decliner tous les jours; & que selon toutes les apparences du monde, il ne me reste plus gueres de tems pour lui rendre service. Les soins & les veilles abregent la vie de l'homme, & j'ai assez travaillé depuis

puis que Vôtre Majesté a eu la bonté de m'appeller au maniment de ses Finances, pour croire qu'il est tems de laisser ma place à un autre. Heureux! si en mourant je puis Vous persuader, comme j'ai taché de faire pendant ma vie, que je suis avec un tres-profond respect,

SIRE,

DE VÔTRE MAJESTÉ,

Le tres-humble, tres-obeissant Serviteur & tres-fidele Sujet,

J. B. COLBERT.

AVIS AU LECTEUR.

LE Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu a demeûré long-tems en manuſcrit dans les bonnes Bibliotheques ; & ſi Mr. Colbert, qui l'avoit lû & relû, avant qu'on l'imprimât, n'a pas voulu employer aucune des maximes qui s'y trouvent, ce n'a pas été parce qu'elles n'étoient pas de ſon goût, comme elles le ſont de celui de tous les habiles gens qui les ont lûës ; mais il a crû qu'il ne falloit pas rebattre une choſe qui étoit d'un autre, & qui lui feroit moins d'honneur que ce qui viendroit de lui.

Avis du Libraire au Lecteur.

CEtte Piece m'ayant été envoyée de Paris, en manuſcrit, j'ai crû que le Public ſeroit bien-aiſe de la voir en ce Païs. Il a receu ſi favorablement le Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu, qu'on peut eſperer que celui-ci ne lui deplaira pas ; veu les choſes importantes qu'il contient. On y trouvera peut-être des loüanges, qui ne ſeront pas du goût de tout le monde : mais il faut conſiderer que c'eſt un Miniſtre d'Etat qui parle à ſon Maitre.

TESTA-





TESTAMENT POLITIQUE DE MR. JEAN BAPTISTE COLBERT.

CHAPITRE PREMIER.

Contenant un recit ſuccint du Regne de Loüis le Grand, depuis ſon avenement à la Couronne, juſques en 1649. que commença la Guerre de Paris.

SI Vôtre Majeſté ne ſçavoit pas mieux que moi, que ce qui eſt de plus neceſſaire pour rendre un Etat floriſſant eſt l'harmonie qui ſe trouve entre tous ſes membres, je luy ferois ici le portrait des ſoins qu'un Prince doit prendre pour en empêcher la deſunion. Or comme cela dépend que la ſubordination ſoit bien établie, Vôtre Majeſté a été plus capable que perſonne d'y apporter l'ordre qu'il falloit, elle qui ſait

si bien faire le Roi, & qu'il suffit de voir pour reconnoître à son air que c'est le Maître des autres. Voilà par où commence la felicité d'un Royaume, & ce qui peut l'entretenir; car si celui qui en est le Chef ne sait pas se faire rendre ce qui lui est dû, il faut qu'il ait un Ministre qui tienne sa place, & comme on n'a pas pour lui tout le respect qu'on a pour son Maître, de là viennent les brigues qui dégenerent souvent en revoltes & qui sont causes du bouleversement d'un Etat. Le Regne du feu Roi vôtre Pere a été rempli de semblables évenemens; l'on a vû la Maison Royalle divisée à un point que la Mere ne reconnoissoit plus le Fils, ni le Fils la Mere; le Frere pareillement ne songeoit qu'à détruire son Frere & son Roi. Les autres Princes du Sang n'étoient gueres plus affectionnés; & cela venoit de ce que Sa Majesté donnoit trop de pouvoir à son Ministre, & que ces Princes étoient persuadés que c'étoit lui qui faisoit tout. En effet, il y a beaucoup d'apparence de le croire, & si cela n'étoit pas, on n'auroit pas vû la Reine Mere abandonnée à un point qu'elle mourut à Cologne sans secours, & n'ayant pas la moitié de ce qu'il lui falloit.

La Minorité de Vôtre Majesté a été exposée aux mêmes inconveniens, parce que vous n'étiez pas encore en état de donner ordre à vos affaires, & que la Reine Vôtre Mere avoit trouvé à la mort du feu Roi un cahos qu'il n'étoit pas permis à une Femme de débrouiller.

er. Quand ce Prince mourut il n'y avoit point lors de Premier Miniſtre. Le Cardinal de Richelieu qui avoit occupé cette place avec beaucoup de reputation la laiſſoit vacante depuis quatre ou cinq mois, & mille gens s'attendoient de la remplir, quoi que toute la France convient que parmi un ſi grand nombre à peine s'en trouvoit-il un ſeul qui en fut digne. Les brigues qu'ils faiſoient, & à quoi le feu Roi vôtre Pere avoit donné lieu, de la maniere qu'il avoit limité le pouvoir de la Reine ſa Veuve qui devoit être Regente, firent que les Eſpagnols crurent trouver l'occaſion de profiter de nos deſordres. Ils ſe jetterent ſur Rocroi qu'ils pretendoient emporter d'emblée, puis entrer dans le cœur du Royaume; mais Dieu confondit leur orgueil par la perte de la Bataille que leur donna Loüis de Bourbon Prince de Condé, qu'on appelloit alors Duc d'Anguien. Ils furent défaits à platte couture; de ſorte que depuis ce tems-là l'on n'a point vû qu'ils ayent pû ſe remettre. Cependant ſans vouloir rien dérober de la gloire de ce Prince, l'on peut dire que ce ſuccez ne fut dû qu'à Dieu: car s'il n'eut pas pris Vôtre Majeſté en ſa protection, les Ennemis ſe ſeroient avancés juſques à la tête d'un defilé que ce General devoit paſſer en leur preſence. Ils pouvoient même lui tomber ſur les bras dans le tems qu'il avoit été obligé de diviſer ſon armée, à cauſe de l'incommodité des chemins. Je dirai bien davantage: outre tant de difficultés il y avoit un danger

manifeste de donner Bataille, parce qu'en la perdant les Ennemis venoient jusques aux Portes de Paris. Mais quand Dieu le permet on ne songe de part ni d'autre à ce que l'on devroit faire, & il sait conduire pas à pas celui qu'il a pris en sa protection.

L'heureux succez de la Bataille de Rocroi fit succeder à la crainte, où l'on avoit été pendant quelque tems, une joye qui étoit d'autant plus sincere que tous vos Sujets avoient un amour tendre pour Vôtre Majesté, & pour la Reine vôtre Mere. La persecution qu'elle avoit soufferte, aussi-bien que Marie de Medicis pendant le Ministere du Cardinal de Richelieu, avoit donné beaucoup de compassion pour elle; & comme la compassion ne va guere sans l'estime, plus on l'avoit vuë malheureuse, plus on s'étoit attaché à sa fortune. Il faut remarquer cependant qu'il n'en avoit pas été de même à l'égard de Marie de Medicis. On l'avoit vû sortir du Royaume d'un œil sec; &, excepté ses Serviteurs particuliers & ses Domestiques, personne n'y avoit pris part. Sur quoi il y a une belle reflexion à faire à tous les Princes, qui est que les Peuples les plus affectionnés perdent bien-tôt l'amour qu'ils ont pour eux, à moins qu'ils ne l'entretiennent par une conduite sans reproche. Mais elle avoit donné trop de credit au Marêchal d'Ancre & à sa Femme qui étoient tous deux de son païs pour s'y faire regretter; & comme en France aussi-bien que par tout ailleurs on n'aime pas à obeïr

aux étrangers, les Grands s'en plaignirent ouvertement & se retirérent de la Cour, sur ce que cette Princesse n'eut point d'égard à leurs prieres. Le Roi même vôtre Pere devient jaloux de leur faveur, ce qui donna lieu à l'assassinat de ce Maréchal, & à la fin funeste de sa Femme.

Cette affaire fut pourtant tres-mal digerée, & graces à Dieu nous ne voyons point que le Regne de Vôtre Majesté ait été souillé de pareilles choses. Un Roi ne fait jamais bien de tremper sa main dans le sang de ses Sujets, & il a les voyes de la Justice pour les faire punir quand ils l'ont merité. On ne peut tout au plus en venir là que quand un Sujet est devenu si puissant que son Maître a lieu de le craindre. Walstein a été de ce nombre; de sorte que c'est une excuse à Ferdinand III. Empereur d'avoit commandé qu'on l'assassinat. Henri III. eût la même raison de se défaire du Duc de Guise qui étoit à la veille d'envahir son Royaume, & de le faire enfermer dans un Couvent; mais hors de ce cas il faut mettre un homme entre les mains de la Justice; non seulement pour l'amour de soi-même, mais encore parce qu'il est important de faire connoître aux Peuples, qu'il est criminel. Henri IV. vôtre Ayeul en usa ainsi à l'égard du Maréchal de Biron, & la crainte qu'il pouvoit avoir qu'il n'excitat des troubles dans le Royaume, s'il s'appercevoit que son dessein fut découvert, ne l'empêcha pas d'avoir plus d'égard à ce

qu'il se devoit à soi-même qu'à tout ce qui pouvoit arriver.

Que la Reine vôtre Mere eût bien fait, Sire, de prendre exemple sur ce qui étoit arrivé à Marie de Medicis; elle n'auroit pas mis l'Etat à deux doigts de sa perte par le choix qu'elle fit du Cardinal Mazarin pour occuper la place de Richelieu. La qualité qu'il avoit d'étranger fit oublier à tous vos Sujets l'obeïssance qu'ils devoient à leur Souveraine. On eut beau leur remontrer qu'il avoit déja rendu de grands services à la Couronne, & qu'il étoit encore en état de lui en rendre, parce qu'il entendoit mieux que personne les affaires étrangeres; ce qui est absolument necessaire à un Ministre. Ils se mirent en tête que ces raisons ne pouvoient prevaloir aux leurs. Ils se retranchoient sur ce qu'étant né Sujet du Roi d'Espagne, l'on n'y pouvoit jamais prendre de confiance; & accusant en même tems la Reine vôtre Mere d'être plus Espagnolle que Françoise, ils sembloient se repentir de la compassion qu'ils avoient euë pour elle. Ils ne le pouvoient faire cependant qu'en avoüant que le Cardinal de Richelieu avoit eu raison de la persecuter, puisque toutes les souffrances qu'elle avoit endurées, n'avoient eu pour fondement qu'une pretenduë intelligence avec le Roi son Frere. Mais il leur suffisoit de contenter leur passion, & ils ne se soucioient pas à quel prix ce pût être.

J'ai raison, Sire, d'appeller de ce nom tout

tout ce qui ſe fit un peu aprés la mort du Roi vôtre Pere ; puis qu'il eſt certain que vos Sujets n'appellerent pas toujours la raiſon à leur ſecours. S'ils l'avoient fait, ils auroient vû que la Reine vôtre Mere n'étoit pas ſi fort à blâmer qu'ils penſoient, lors qu'elle avoit preferé aux autres un homme qui étoit capable d'entretenir la reputation que la Couronne avoit acquiſe dans les Païs étrangers, & qui ſçavoit comment il s'y falloit prendre pour y réüſſir. Car c'eſt une choſe que tout le monde ne ſçait pas, & qui eſt neanmoins d'une extrême conſequence. Mon Frere à qui V. M. a eu la bonté d'accorder la charge de Secretaire d'Etat des affaires étrangeres, a pris la liberté pluſieurs fois de le repreſenter à V. M. Mais le Marquis de Louvois, qui a des maximes toutes oppoſées à celles des Grands Perſonnages qui l'ont precedé dans l'adminiſtration du Royaume, détruit dans un moment ce qu'il s'efforce de faire. Je ne ſais pourtant s'il aura toûjours raiſon, car il me ſemble qu'il ne met en uſage que les ſeules forces de vos Sujets, & que ce ne fut pas par là que neanmoins le Cardinal de Richelieu, qui en ſçavoit du moins autant que lui, porta la guerre en Allemagne, fit revolter le Portugal & la Catalogne, & enfin donna le branle à l'abaiſſement de la Maiſon d'Aûtriche.

En effet, quoi que le Royaume ſoit puiſſant, & ſur tout depuis que V. M. l'a augmenté tout du moins d'un tiers par ſes Conquêtes, il ne paroît pas de bon ſens d'en vou-

loir épuiser toutes les forces. V. M. en sera bien plus en état de soûtenir la Guerre quand Elle armera des Princes en sa faveur ; mais il faut pour cela les traiter en Souverains comme ils sont, & ne pas pretendre comme fait le Marquis de Louvois, que pour être tout-à-fait inferieurs à V. M. ils doivent se regarder comme des Esclaves. V. M. sçait peut-être la réponse qu'il fit à l'Envoyé de l'Electeur Palatin, qui se plaignoit au commencement de la Guerre de Hollande, que son Maître n'étoit pas mieux traité que ceux qui avoient les Armes à la main contr'elle. Il lui dit, qu'un petit Prince comme lui avoit mauvaise grace de faire du bruit de si peu de chose ; que V. M. n'avoit à rendre conte à personne de ses actions, & que de se montrer si pointilleux, c'étoit le moyen de perdre l'honneur de son amitié.

Voilà, Sire, de grandes paroles, & qui donnent assurement une idée magnifique de vôtre Puissance. Mais V. M. en doit-elle être contente, & ne trouveroit-elle pas mieux son conte, qu'on ventât plûtôt sa Justice, que l'état où elle se trouve d'opprimer ses voisins? Ce n'a jamais été de cette maniere qu'on a aggrandi les Empires ; & les Romains qui se ventoient d'être les Maîtres du Monde, avoient pour leurs Alliés des égards que vôtre Ministre n'a pas pour les vôtres. Si on les veut assujettir, il s'y faut prendre plus adroitement. La Politique nous en donne des moyens qui sem-

blent

blent meilleurs. Il n'y a qu'à les épuiser par la Guerre, dont ils souffrent toutes les incommodités sans en ressentir jamais le profit. Les Conquêtes ne sont pas d'ordinaire pour eux; quoi qu'on les en leure bien souvent, on les en sevre sous des pretextes specieux; comme il est arrivé dans la derniere Guerre où V. M. a fait rendre celles que les Puissances voisines du Roi de Suede avoient fait sur lui. L'Empereur n'a eu garde de s'y opposer, parce qu'il est de son interêt qu'elles n'augmentent pas leur pouvoir; & voilà la recompense qu'il leur a donnée d'avoir pris son parti.

Je ne sçais si ce que je viens de dire doit passer pour une digression, quoi que cela m'éloigne de mon sujet; car je ne pouvois mieux trouver sa place qu'ici; & les reflexions qu'il y avoit à faire sont bien autant de consequence que celles qui me restent sur le choix de la Reine vôtre Mere. L'on dit pour l'excuser qu'elle prefera le Cardinal Mazarin aux autres, par trois raisons: la premiere parce qu'il avoit connoissance des affaires étrangeres: la seconde parce que n'étant pas du Païs, il n'y avoit point de parens qu'il songeât à enrichir, & la troisiéme parce qu'il ne devoit pas donner tant de jalousie que si c'eut été un François qui eut été choisi au prejudice des autres. Mais ces raisons sont si foibles que je ne crois pas qu'elles fassent grande impression sur l'esprit de V. M. Car à l'égard de la premiere il est indubitable que si le Cardinal Mazarin sçavoit

les affaires du dehors, il ignoroit celles du dedans, qui sont bien aussi necessaires à sçavoir que les autres. En effet l'inconvenient en saute aux yeux, puisque ce qui approche le plus prés du cœur, est tout d'une autre consequence que ce qui en est éloigné. D'ailleurs la connoissance des affaires étrangeres n'est pas si difficile à aquerir. La situation des Etats en fait la meilleure partie, & c'est là-dessus qu'on se doit regler.

La seconde raison n'est pas meilleure, & tout au contraire il y a mille choses à redire. Car un étranger a soin comme un autre d'enrichir ses parens en quelque endroit qu'ils se trouvent. Outre qu'il les fait bien venir quand il se voit établi solidement. Trois Neveus & sept Nieces qui vinrent bien-tôt en France est un témoignage assuré de cette verité; & dans quelque Famille que l'on eut pû prendre un Ministre, il étoit difficile de trouver un plus grand nombre de parens. Mais le plus grand inconvenient que j'y trouve, c'est qu'un étranger qui ne sçait pendant quelque tems si son poste lui est assuré, transporte toûjours dans son Païs dequoi se consoler en cas de disgrace. Il ne sauroit de plus être aussi affectionné qu'un homme qui a succé l'amour de la patrie avec le lait. A quoi j'ajouterai que quand il n'est pas marié, ni en état de l'être, c'est encore pis, parce qu'il ne regarde pas le Païs où il est comme un établissement pour lui & pour sa posterité.

La troiſiéme raiſon eſt encore plus foible que les autres ; car le moyen dans un grand Royaume comme celui de V. M. que tant de gens d'une qualité relevée & d'un merite diſtingué voyent paſſer dans les mains d'un étranger une place comme celle-là. Qui eſt-ce qui a aſſés mechante opinion de ſoi pour croire qu'il ne la merite pas, & principalement au prejudice d'un homme avec qui l'on n'a nulle relation, & dont on ne connoit pas les mœurs ni les belles qualités : & à qui d'ailleurs, quand on ſeroit convaincu de tout ce qui peut être à ſon avantage, l'on ne ſe ſent nullement diſpoſé à rendre Juſtice. Je crois pour moi que la Reine vôtre Mere eut une autre raiſon que celles qu'on allegue, & que ce fut uniquement parce que les autres pretendans ſe ſervoient d'un autre canal que le ſien pour réüſſir dans leur entrepriſe. Or elle prevoyoit que leur reconnoiſſance ne ſeroit pas pour elle, & c'eſt ce qu'elle crut empêcher par ſon choix. Quoi qu'il en ſoit, S. M. vit bien-tôt éclore tant de nouveautés, que quoi qu'elle y dût être tout accoutumée par tout ce qui étoit arrivé ſous le Regne du feu Roi, elle ne laiſſa pas d'en être ſurpriſe. Les commencemens n'en parurent pas neanmoins fort à craindre, parce que parmi les mécontens qui ſe declarerent, il n'y avoit point ni de Duc d'Orleans ni de Prince du ſang, comme ſous le Miniſtere du Cardinal de Richelieu. Cependant c'étoit en quoi l'on ſe trompoit le plus ; puiſque les

emotions populaires sont souvent plus difficiles à appaiser que celles qui se font par quelque grand personnage. Une grace faite à propos le retire bien-tôt de son engagement criminel, au lieu qu'il faut faire joüer mille ressorts à l'égard d'une populace mutine, & principalement lors qu'elle s'est mis en tête de commander.

La revolte dont j'aurai à parler dans la suite à V. M. étoit de ce nombre; puis que le Parlement de Paris y trempoit. Il decerna cependant vôtre tutelle à la Reine vôtre Mere avec un pouvoir plus ample que celuy que le feu Roi lui donnoit par sa declaration. Mais comme cela se fit par les sollicitations de l'Evêque de Beauvais son premier Aumônier, qui y avoit un grand nombre de parens, & à qui elle faisoit esperer la place de premier Ministre, il ne se vit pas plûtôt trompé, que ne pouvant defaire ce qu'il avoit fait, il fit tout son pouvoir pour lui susciter des Ennemis. S. M. qui avoit le cœur grand & digne de sa haute naissance, crut que c'étoit une vague qui se briseroit d'elle-même, & à quoi il ne falloit pas seulement faire semblant de prendre garde. Cependant comme elle avoit en veuë la grandeur de V. M. elle ordonna au Duc d'Anguien qui depuis la bataille de Rocroi avoit donné les coudées franches à la garnison de Landrecis, en faisant raser quelques Chateaux qui l'incommodoient, de faire le siege de Thionville. Le Marêchal de Guebriant, qui étoit

étoit au delà du Rhin, tâcha d'amuser les Ennemis afin qu'ils ne pussent secourir cette Place. Cependant Mello qui avoit ramassé les debris de l'Armée Espagnolle, se joignit au General Bek pour ne la pas laisser prendre sans coup ferir. Mais la fortune de V. M. soutenuë de la valeur du Duc d'Anguien rendit leurs efforts inutiles. De sorte que cette Conquête, qui faisoit du bruit chez les étrangers, commença à rendre vôtre Regne si illustre, que vos Alliéz, qui avoient peur que la mort du feu Roi n'apportât du changement à vos affaires, commencerent à se rassurer.

Ce fut par vôtre moyen que les Suedois conserverent, non seulement les Conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne, mais qu'ils y en ajouterent encore d'autres. La Duchesse de Savoye trouva moyen aussi par vôtre secours de reprendre Trin & Pont-desture, dont les Espagnols étoient en possession. Mais ce qui leur fit encore plus de peine, c'est que le Duc de Bragance qui s'étoit mis la Couronne de Portugal sur la tête, moyennant le secours que le feu Roi vôtre Pere lui avoit donné, se la conserva en dépit qu'ils en eurent, au moyen de celui que vous lui continuates. Ils ne furent pas plus heureux en Catalogne où le Marêchal de la Motthe fit échoüer leurs desseins; desorte que cette Province, qui s'étoit revoltée en même tems que le Portugal, se maintint contre leur puissance. V. M. les battit encore sur Mer, où le Duc de Bresé qui

commandoit vôtre Armée Navale les fut chercher jusques dans le Port de Carthagene. Ces miracles sont dûs à la premiere année de vôtre minorité, & ne furent ternis que par la levée du siege d'Alexandrie que le Prince Thomas avoit entrepris un peu legerement, & par une sedition qui s'éleva en Rouergue; mais qui fut tout aussi-tôt dissipée. Ce qui est de plus merveilleux, c'est que vôtre Etat qui n'étoit pas fort tranquille sembloit ne pas promettre des evenemens si favorables; & même vous fûtes obligé de faire arrêter le Duc de Beaufort qui conspiroit contre vôtre premier Ministre. Vos premiers mouvemens vous porterent à en faire une Justice exemplaire, si bien que vous ordonnâtes à vôtre Cour de Parlement d'en informer. Mais comme on ne voit rien de si bon que vous êtes, vous fîtes surseoir bien-tôt les procedures que l'on faisoit contre lui, & vous vous contentates de lui faire expier son crime par la prison.

L'année 1644. qui suivit ne fut pas tout-à-fait si heureuse, au moins pour le commencement; car l'Armée du Maréchal de Guebriant fut défaite à Teuteling par la faute de ceux sous le commandement de qui elle étoit restée aprés sa mort. Ce General qui avoit assiegé Rotueil sur la fin de l'année precedente y avoit été blessé d'un coup de fauconneau, dont il mourut quelques jours aprés s'en être rendu Maître; surquoi V. M. peut faire reflexion de quelle consequence lui est un bon

Ca-

Capitaine, & que comme il n'y a rien de plus rare que d'en trouver, elle doit non-ſeulement en faire beaucoup d'eſtime, mais encore obliger les autres à ſuivre ſon exemple; car n'eſt-ce pas une choſe étrange de voir la hauteur avec laquelle le Marquis de Louvois en uſe avec eux depuis le premier juſques au dernier; elle eſt ſi extraordinaire qu'elle degoute les gens de cœur; de ſorte que V. M. s'en trouveroit abandonnée, ſi l'amour qu'ils ont pour Elle ne prevaloit par deſſus leur reſſentiment. Je ſçais bien qu'il tourne les choſes d'une autre maniere, quand il s'en explique avec vous. Il vous fait entendre que c'eſt qu'ils ne veulent pas obeïr, & qu'à moins que de les rendre ſouples vous ne ſerez jamais ſervi comme il faut. Mais il prend mal ſon champ de bataille, & tous vos Sujets vous ſont ſi affectionnés, qu'il n'y en a pas un qui ne vous rende une obeïſſance aveugle. Auſſi s'il ſe ſert de ce pretexte ce n'eſt que pour couvrir d'un ſi beau manteau l'ambition qui le devore. Il eſt bien aiſe de confondre ſon interêt avec celui de V. M. Cependant il y auroit un peril éminent ſous un Roi moins éclairé & moins vertueux. Car c'eſt s'emparer inſenſiblement de ſon authorité; de ſorte qu'il n'en faudroit pas davantage pour ſe frayer le chemin de ſon Trône. V. M. ne ſçait peut être pas que pour parvenir aux honneurs, il vaut mieux être ſa creature que d'avoir du merite. Auſſi a-t-il une Cour plus groſſe que la vôtre, & toute la dif-

difference qui s'y remarque, c'est que dans l'une il faut faire beaucoup de bassesses pour y réüssir, & que dans l'autre il suffit d'être homme de bien & de distinction.

Les grandes affaires que V. M. avoit alors sur les bras ne l'empecherent pas de donner azile à une Princesse persecutée par la fortune. Les Anglois qui faisoient la Guerre à leur Roi faisant déja connoître par les mechans desseins qu'ils avoient contre lui qu'ils porteroient leur attentat jusques à la derniere extremité: V. M. adoucit son malheur en donnant retraite à la Reine son épouse; & ce ne sera pas un des moindres traits de vôtre Histoire, puisque la compassion ne regne pas toûjours dans l'esprit des Souverains, & qu'ils écoutent bien plus souvent la politique que leur devoir. Mais je crois pouvoir dire sans me tromper que cette politique n'est pas des meilleures, puisque la même chose les regarde tous, & que s'ils s'armoient pour punir la Rebellion, elle ne seroit pas si frequente qu'elle est dans toutes sortes d'Etats. Cependant c'est demander l'impossible, & l'usage est presque par tout d'accabler un malheureux plûtôt que de le secourir.

Dieu recompensa bien-tôt en la personne de V. M. une action qui lui étoit si agreable. Vous vous rendîtes Maître de Gravelines nonobstant tous les obstacles que les Espagnols y apporterent sous le commandement du General Picolomini, & vôtre Armée empêchant qu'ils ne pussent seccurir l'Allemagne, vous y

envoyâtes le Duc d'Anguien qui y gagna la fameuſe Bataille de Fribourg, où vos Troupes combattirent trois jours durant pour remporter une pleine Victoire. Le fruit que vous recueillites de ſes travaux fut la priſe de Philisbourg & de toutes les places qui ſont ſur le Rhin en ces quartiers là, outre que vous raſſurâtes vos Alliés qui étoient dans une grande conſternation de ce qui étoit arrivé à Teuteling.

La Maiſon d'Autriche eut ſa revanche en Catalogne, où elle batit le Maréchal de la Motthe qui voulut ſecourir Lerida, prit cette Place & lui fit lever le ſiege de Tarragonne qu'il avoit entrepris pour faire diverſion. Elle ſe rendit Maîtreſſe auſſi de Balaguier, & étoit en état de remettre cette Province entierement ſous ſa puiſſance; ſi les affaires euſſent été auſſi-bien en Portugal, mais y ayant perdu une grande Bataille, elle fut obligée d'y faire paſſer des Troupes; & cette diverſion l'affoiblit tellement qu'elle ne put plus rien entreprendre de toute la Campagne.

Celle d'Italie ne vous fut pas encore fort heureuſe, aprés divers évenemens dans leſquels les Eſpagnols auſſi-bien que V. M. éprouverent tantôt une bonne & tantôt une méchante fortune.

Vôtre Armée fut obligée de lever le ſiege de Final. Mais vous réüſſites mieux dans la pourſuite de vos droits à Rome, où l'on s'efforçoit de vous donner du chagrin en la perſonne

de

de vôtre Ambassadeur. On fut aussi obligé en ce Païs-là d'avoir toute la consideration qu'on devoit pour la protection que vous aviez accordée au Duc de Parme, que le Pape avoit dépoüillé du Duché de Castro, par la seule raison qu'il étoit à sa bien-seance; en sorte que vous rendites par vôtre mediation la Paix à quantité de Princes qui avoient pris part dans cette querelle.

Tant de grandes choses ne furent pas capables de remplir tout vôtre esprit: vous fites des affaires à l'Empereur qui tachoit d'en faire à vos Alliéz, & voyant qu'il faisoit armer les Dannois contre la Suede, vous ne lui rendites pas seulement la pareille en excitant contre lui le Prince de Transilvanie, mais vous envoyâtes encore un Ambassadeur à ces deux Couronnes, pour empêcher que leurs differens n'allassent plus loin. Cependant comme vous n'étiez pas d'humeur à donner des conseils aux autres que vous ne voulussiez bien suivre, vous consentîtes de traiter de la Paix generale à Munster, où l'on commença à s'assembler dans le dessein de terminer un si grand ouvrage.

Vôtre mediation fut reçüë par les Couronnes du Nord, malgré les traverses de la Maison d'Autriche qui s'éforçoit de la rendre suspecte, & vos Ministres trouvant un grand acheminement à pacifier leurs differens, ils s'y employerent si utilement, que la Paix fut concluë entr'elles. Les Suedois étant delivrez

de

de l'inquietude que cette Guerre leur avoit causée, vous ordonnates au Vicomte de Turenne que vous aviez envoyé dés l'année precedente en Allemagne, pour prendre le commandement de l'Armée du Marêchal de Guebriant, d'agir de concert avec eux; mais quoi que ce fut un grand Capitaine, il fut défait à Mariendal, sans qu'il fut en son possible de l'empêcher. Ce fut par où commença la Campagne de 1645. dont vous eûtes bien-tôt vôtre revanche, presque dans tous les endroits où vous aviez des Soldats. Vous prîtes Roses en Catalogne; où vous aviez envoyé le Comte d'Harcourt à la place du Marêchal de la Mothe que vous aviez fait arrêter, non seulement à cause des fautes qu'il avoit faites la Campagne precedente, mais encore parce que pour s'en excuser, il s'efforçoit de ternir la reputation de vôtre premier Ministre, qu'il accusoit d'être cause du mauvais succez qu'il avoit eu, parce qu'il l'avoit laissé manquer de tout. Mais il n'est pas juste qu'on se justifie ainsi aux dépens d'autrui, à moins que les choses ne soyent aussi claires que le jour. Les Espagnols tacherent de secourir Roses, mais le Comte d'Harcourt les ayant empêché de passer, pendant que le Comte du Plessis Pralin faisoit cette Conquéte, ils tenterent d'y jetter du secours par Mer, où ils trouverent les mêmes difficultez, à cause de vôtre Armée Navale qui tenoit la Mer. V. M. qui prend plaisir à recompenser les gens de merite, envoya

voya le Bâton de Marêchal de France au Comte du Plessis, aprés cette Conquête, qui fut suivie de la défaite des Espagnols dans la plaine de Liorens, & de la reprise de Balaguier; de sorte que tant d'heureux succez éfacerent ce qui s'étoit passé de facheux en ce Païs-là la Campagne precedente.

Le Duc d'Anguien, que vous envoyâtes encore cette année-là en Allemagne, y vengea bien-tôt le Vicomte de Turenne, en défaisant les Ennemis à Norlingue, pendant que le Duc d'Orleans leur prit en Flandres le Fort de Mardik, Link & Bourbourg. V. M. augmenta encore ses conquêtes de celles de Saint Venant, Lillers, Armentieres & Bethunes, & fit raser la Forteresse de la Motthe, dont elle eut bien de la peine à chasser les Troupes du Duc de Lorraine, à qui elle servoit de retraite, pour commettre mille brigandages.

Le Prince Thomas auroit encore signalé la gloire de vos armes en Italie, s'il eut pu conserver la conquête qu'il fit de Vigevane & de sa Forteresse, mais il lui fut impossible de s'opposer aux grands effors que les Ennemis firent pour les reprendre. L'Empereur de son côté envoya une si forte Armée sur le Rhin qu'elle reconquît toutes les places qu'il avoit perduës, à la reserve de Philisbourg. Peut-être que cela ne seroit pas arrivé si le Duc d'Anguien eut été encore à la tête des Troupes de V. M. mais il étoit tombé malade & étoit revenu à Paris. Le Vicomte de Turenne fut prendre

Tre-

Treves pendant ce tems-là, & V. M. la rendit à ſon Prince, à qui il venoit de faire donner la liberté aprés une longue priſon : car elle a toujours été le refuge des malheureux, & elle le montra bien aux Barberins, à qui elle donna retraite dans le même tems, quoi que tout l'Europe les en jugeât indignes, par la Guerre qu'ils avoient allumée en Italie, & qui ne venoit que de s'éteindre : mais c'étoit aſſez qu'ils fuſſent perſecutez, pour trouver l'honneur de vôtre protection, dont le Prince de Monaco étant bien perſuadé, il ſe jetta entre les bras de V. M. & quitta le parti d'Eſpagne qu'il avoit ſuivi juſques alors.

L'année 1646. fut encore remplie de grands évenemens ; V. M. prit pour la ſeconde fois le Fort de Mardik, que les Ennemis avoient repris à la fin de la Campagne, & s'étant encore emparé de Furnes & de Dunkerque, l'allarme fut ſi grande par toute la Flandre, qu'elle ſe crut perdue ſans reſſource. Le Vicomte de Turenne penetra auſſi juſques au cœur de l'Allemagne, ce qui fit voir à l'Empereur qu'il feroit mieux de faire la Paix, que de s'arrêter aux diſcours des Eſpagnols, qui s'éforçoient de lui perſuader que V. M. ne ſeroit jamais capable de ſoûtenir dans ſa minorité les grandes affaires qu'elle avoit ſur les bras. Cependant vôtre Miniſtre fit une entrepriſe qu'il n'eſt pas juſte de lui pardonner, puiſqu'elle n'étoit nullement à l'avantage de V. M. & que les interêts de l'Etat y étoient bien

bien moins conſiderez que les ſiens. Il avoit marié une de ſes parentes au Neveu des Barberins, & cette alliance le diſpoſant à tout faire pour eux, il porta la Guerre ſur les côtes de Toſcane, où il fit aſſieger Orbitelle. Son deſſein en cela étoit de mortifier le Grand Duc qui étoit leur Ennemi capital. Mais cette entrepriſe ayant allarmé toute l'Italie, elle donna ſecours aux Eſpagnols qui firent lever le ſiege; quoi que vôtre Armée Navale eut repouſſé celle des Ennemis. Le ſuccés que vos Armes eurent à Piombine & à Portolongonne firent oublier cette perte, mais la joye qu'on en eut fut troublée par la levée du ſiege de Lerida, où le Comte d'Harcourt employa ſept mois inutilement.

La protection que V. M. avoit accordé aux Barberins, leur fut ſi avantageuſe, que le Pape les rétablit dans leurs biens qui avoient été ſaiſis par ſon ordre. Le Cardinal d'Eſtré ſe reſſentit auſſi de l'honneur que vous lui faiſiez d'embraſſer ſes interêts: car ſans cela il n'auroit pas eu raiſon de l'Admirante de Caſtille, qui avoit pris plaiſir à l'inſulter au milieu de la Ville de Rome. Vous étiez en effet dés ce tems-là le Protecteur des malheureux, & vous le fites bien voir aux Venitiens, en faveur de qui vous envoyâtes un Ambaſſadeur au Grand Turc, pour le diſſuader de la guerre qu'il pretendoit leur porter. La conſideration qu'il avoit pour V. M. lui fit promettre toutes choſes; mais comme l'interêt l'emporte ſur les

les promesses, quand on a à faire à des Barbares, il les oublia bien-tôt, voyant que cette Republique n'étoit pas en état de se défendre.

L'Année 1647. est remarquable par la petite verole qui prit à V. M. & qui la mit en grand peril. Cependant nous en fumes quites pour la peur, & elle ne servit qu'à faire connoître la grandeur de vôtre courage: car vous demandates grace pour un de vos Officiers, que la Reine vôtre Mere avoit chassé, sur le soupçon qu'elle eut qu'il en avoit apporté l'air à V. M. Quelle perte c'eut été pour la France! si elle eut eu les suites qu'on apprehendoit; & quel bonheur pour les Espagnols! eux à qui, tout jeune que vous étiez, vous faisiez sentir à tous momens la pesanteur de vos bras. Ils en furent si étonnez, qu'ils envoyerent en Flandres l'Archiduc Leopold, dans l'esperance que la grandeur de sa naissance lui donnant plus d'émulation qu'à ceux qui l'avoient precedé dans le gouvernement de ces Provinces, il feroit mieux tête à V. M. Comme il n'étoit point venu en ce Païs-là sans une belle Armée, il reprit Armentieres, Landrecies & Dixmude: mais vous lui enlevâtes la Bassée & Lens, où vous perdites le Marêchal de Gassion qui y fut blessé à mort. V. M. qui dés l'année precedente avoit été sur la Frontiere, y fut encore cette année, & inspira du courage à ses Soldats, à qui il donna des marques de sa liberalité. Cependant les forces de l'Archiduc l'empêchant

pêchant de faire de plus grandes Conquêtes en ce Païs-là, V. M. eut lieu de s'en consoler par le grand succez que ses Armes eurent en Allemagne; Elles obligerent le Duc de Bavieres à accepter la neutralité, comme le Duc de Saxe avoit fait quelque tems auparavant; de sorte que l'Empereur auroit conclu la Paix à l'heure même, si les Espagnols ne l'en eussent empêché. Les raisons qu'ils en avoient étoient fondées sur ce qu'il paroissoit déja quelques étincelles de la Guerre civile dans laquelle nous tombâmes bien-tôt aprés; mais le mal qu'ils nous souhaitoient leur arriva encore plûtôt qu'à nous, & il parut une revolte à Naples qui les embarrassa étrangement.

V. M. l'appuya de toutes ses forces, & fit équiper une belle flotte pour y porter du secours: mais le Duc de Guise qui s'étoit jetté dedans, y voulant agit independement de V. M. le Cardinal Mazarin qui ne l'aimoit pas, prit sujet de là de faire retirer la flotte, sans lui rien fournir de ce qui lui étoit necessaire. On ne sçauroit l'en excuser, puisque c'étoit une faute capitale de manquer une si belle occasion. Si V. M. n'eut pas été dans une pleine minorité, elle s'en fut bien mieux servie. Cependant le Duc de Guise soutint les choses avec beaucoup de bonheur & de courage, pendant que le Duc d'Anguien, qui avoit pris le nom de Prince de Condé par la mort de son Pere, vit ternir les Lauriers qu'il avoit cueuillis en Flandres & en Allemagne,

magne, par le peu de succez qu'il eut devant Lerida qu'il avoit assiegé.

Je voudrois pouvoir passer sous silence l'année 1648. année fatale pour nôtre Monarchie, & où la plupart de vos Sujets commencerent à vous manquer d'obeïssance. V. M. sçait que le pretexte qu'ils en prirent, fut la quantité d'Impôts dont ils étoient accablez, mais que le veritable sujet fut l'ambition du Parlement, qui pretendoient augmenter son authorité. Il commença à vouloir examiner tout ce que V. M. faisoit dans son Cabinet, & quoi qu'elle lui défendit de s'assembler pour autre chose que pour juger les procez de vos Sujets, il n'eut point d'égard à vos commandemens. Il donna des arrêts contre les édits que la necessité de vos affaires demandoit qu'on publiât, & cela mit le Royaume dans une si étrange conjoncture, que l'Archiduc prit Furnes, Ettere & Lens. Le Prince de Condé que V. M. envoya contre lui, avoit pris Ypres dés le commencement de la Campagne, & il reprit Ettere, & lui donna la Bataille de Lens qu'il gagna. V. M. à qui un tel succez donnoit des nouvelles forces, s'en servit pour reprimer la sedition. Elle fit arrêter les Chefs des Rebelles au sortir du *Te Deum* qu'on avoit chanté à Nôtre Dame, pour rendre graces à Dieu de cette victoire. Mais au lieu que cette action de vigueur eut le succez que vous aviez lieu d'en esperer, elle porta la Rebellion à un point que vous eûtes lieu d'en

être supris. Les Parisiens prirent les Armes en faveur des prisonniers, & ayant fait des barricades par toutes les rues, jusques à cent pas de vôtre Palais, ils vous obligerent de les relâcher. Je tire le rideau sur un souvenir si desagreable pour vous, & si honteux à leur memoire. Si l'on en eut crû la Reine elle n'y auroit jamais consenti, & elle soutenoit que c'étoit donner une atteinte à vôtre authorité, ce qui étoit d'une consequence terrible. Je crois qu'elle avoit raison; & en effet, cette condescendance ne servit qu'à augmenter l'audace des mutins, de sorte qu'ils ne furent pas long-temps sans faire des nouvelles demandes. Quoi qu'il en soit, cela n'empêcha pas que l'Empereur ne conclut la Paix avec V. M. qui aprés avoir gagné la Bataille de Sommer-hausen, l'avoit reduit dans un tel état lui & ceux qui avoient pris les Armes en sa faveur, qu'ils étoient perdus sans cela.

Vous y eûtes le soin des interêts de vos Alliez, que les Espagnols avoient tâché de desunir d'avec vous par leurs intrigues. Mais ce qui est de plus beau & de plus remarquable, c'est que vous vous y montrâtes le Protecteur de la Religion Catholique, quoi que tous vos Alliez fussent Protestans, & que cela fut capable de vous broüiller avec eux. L'Empereur au contraire, n'y eut soin que de ses interêts, & oublia entierement ceux de la Religion, dont neanmoins il avoit fait parade plusieurs fois pendant le cours de la Guerre. Mais il y a bien

bien de la difference entre les effets & les paroles ; ce qui nous apprend que pour ne se point tromper, il vaut bien mieux s'en rapporter à l'un qu'à l'autre.

Ce traité dans lequel V. M. se montra plus ferme pour l'interêt de ses Alliez que pour les siens, qui aquit l'amitié de tous les Princes de l'Empire, qui commencerent à le regarder comme leur Protecteur. Ils n'eurent plus de crainte que l'Empereur étouffât leur liberté, ni qu'il revint des Princes qui, à l'exemple de Charles-Quint, entreprissent de les assujettir. Que le Marquis de Louvois a eu tort de troubler une harmonie si necessaire aux uns & aux autres! & au moyen de laquelle l'Empereur ne pouvoit jamais concevoir que des esperances inutiles. L'on peut dire même qu'il faut que l'imprudence de ce Ministre ait été bien loin, puisque nonobstant les justes ombrages que tout l'Empire doit concevoir de la puissance de S. M. I. il en a si fort mal-traité tous les Membres, qu'ils sont tous prêts à se réünir contre V. M. Beaucoup de Politiques s'en étonnent neanmoins, & pretendent qu'ayant bien plus à craindre de son côté que du vôtre, ils prennent le mechant parti ; mais pour être de leur sentiment, il faudroit que l'on ne sût pas ce que vôtre Ministre exige d'eux à toute heure : il ne leur parle plus que le bâton à la main ; & comme des Souverains ne sont pas accoutûmez à être traitez de la sorte, ils croyent que s'ils ont des fers à éviter,

ce sont ceux qu'on leur presente d'une main si rude.

V. M. porta encore la Guerre en Italie, nonobstant les grandes affaires qu'elle avoit dans le cœur de son Etat : mais les Espagnols ayant fait prisonnier le Duc de Guise, & pacifié les troubles de Naples, ils firent lever le siege au Duc de Modene qui avoit assiegé Cremone, aprés être entré dans les interêts de V. M. Cependant ils manquerent une entreprise qu'ils avoient sur Marseille, où ils pretendoient brûler vos vaisseaux qui étoient dans le Port, & se saisir de la Ville, où ils avoient plusieurs Bourgeois qui étoient d'intelligence avec eux. V. M. à qui cela étoit de la derniere consequence, fit punir les plus coupables, & pardonna aux autres, afin que par sa bonté on fut induit à ne pas manquer à l'obeïssance qu'on lui devoit. Mais les attentâts continuels du Parlement, étant d'un méchant exemple pour ceux qui avoient méchante volonté, l'on perdit en beaucoup d'endroits le respect qu'on lui devoit. Cela fit même que les Hollandois, que V. M. à l'emple du Roi vôtre Pere, & d'Henri IV. de glorieuse memoire, avoit secourus contre les Espagnols, s'accommoderent avec eux.

V. M. nonobstant tout celà, soutient encore la Guerre en Catalogne avec beaucoup de reputation, vous y fites lever le siege de Flix que les Ennemis avoient formé, & vous vous rendites maître de Tortose, en presence d'une

Ar-

Armée Ennemie commandée par Mello, qui étoit passé de Flandres en ce païs-là. Vôtre gloire qui auroit été au plus haut point sans la Rebellion de vos Sujets, s'accrut encore merveilleusement par la victoire que remporta dans la Mediterranée vôtre Armée Navalle, quoi qu'elle fut beaucoup inferieure à celle des Ennemis: car elle n'étoit que de vint-neuf vaisseaux, au lieu qu'ils en avoient quarante deux. Cependant cette inegalité n'empêcha pas que vous n'en coulassiez trois à fond, & si la nuit ne fut point survenuë; il étoit à craindre pour eux qu'ils n'en perdissent davantage.

Tant de grandes affaires suffisoient pour occuper vôtre esprit, mais comme il est toûjours tendu au bien de vôtre Etat, vous le portâtes encore à ce qui se passoit en Pologne, où le bruit de vôtre nom surmonta les brigues des Espagnols, qui y vouloient faire élire un Roi qui fut dans leurs interêts. Ils en eurent cependant le démenti, & Casimir qui étoit frere du defunt fut preferé à celui qu'ils proposoient, dont il eut toute l'obligation à V. M.

CHAPITRE II.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Guerre de Paris jusques à la Paix des Pirennées.

LEs entreprises du Parlement augmentant tous les jours nonobstant les soins continuels que V. M. apportoit pour les reprimer, il y auroit eu de la foiblesse à les dissimuler davantage, ce qui vous fit resoudre à l'en punir. Vous sortîtes donc de vôtre Ville de Paris qui trempoit dans la Rebellion, & vous étant retiré à S. Germain en Laye, vous la fites bloquer par vôtre Armée de Flandres commandée par le Prince de Condé. Cette punition devoit faire rentrer les Mutins dans le devoir, mais leur audace étoit si grande aussi-bien que leur desobeïssance, qu'aprés avoir excité les autres Villes de vôtre Royaume à prendre leur parti, ils se fierent sur leurs propres forces pour resister à V. M. Il n'y eut point jusques au Coadjuteur qui oubliant son caractere leva un Regiment contre vous. Le Duc de Beaufort qui s'étoit sauvé de prison fut pareillement un de vos plus cruels Ennemis. Le Prince de Conti Frere du Prince de Condé prit aussi les Armes contre V. M. La Duchesse de Longueville sa Sœur avec le Duc son Mari se rangea de même du parti du Parlement; & y attira avec elle par sa beauté le Prince de Marsillac, qui en étoit

étoit bien plus épris que du desir de signaler sa desobeïssance. Mais cette passion qui aveugle à un point qu'on ne se connoît pas soi-même, lui fit oublier le respect qu'il avoit toûjours eu pour V. M. & dont il devoit être encore mieux instruit que les autres, parce qu'il avoit infiniment d'esprit.

Ce ne fut pas le seul mal que l'amour fit à V. M. la jalousie que ce Prince de Marsillac avoit contre le Mari de cette Princesse, jointe à la crainte qu'il ne vint à découvrir son amour, fit qu'il ne lui donna point de repos qu'il ne fut passé en Normandie, où il fit revolter cette Province dont il étoit Gouverneur. Voilà comment cette passion joüe des ressorts qu'on attribüe souvent à l'ambition faute d'aller jusques à la source; mais elle est bien dangereuse & en même tems bien blamable; quand elle nous fait ainsi manquer à ce que nous devons à nôtre Maître, à qui nous sommes liés si étroitement que nous ne sçaurions lui étre infideles sans l'être en même tems à Dieu.

Le blocus de Paris ne fit pas tout l'effet que V. M. pretendoit; & quoi que cette grande Ville souffrit extraordinairement, le Parlement l'entretint dans une si grande aversion de vôtre Ministre, qu'elle osa vous demander son éloignement pour mettre les Armes bas. Cette proposition insolente fut accompagnée d'autres de même nature; mais comme la resolution de ces Mutins ne répondoit pas aux

eſperances qu'ils avoient conceües de faire la Loi à V. M. ils eurent recours aux Ennemis de l'Etat pour leur procurer du pain, dont ils manquoient. Car vos Troupes ſerroient la Ville de ſi prés qu'il y valloit un prix exceſſif, de ſorte que ſans un promt ſecours, ils alloient tomber dans une étrange neceſſité.

V. M. ne peut apprendre ces marques terribles de leur Rebellion, ſans en être touchée ſenſiblement; & comme il lui étoit d'une grande conſequence dans la conjoncture facheuſe où elle étoit de ne pas laiſſer entrer les Ennemis dans le cœur de ſon Etat, elle fit une demarche qui fit rentrer le Parlement en luy même. Elle lui envoya un Heraut d'Armes pour lui faire quelques propoſitions, ſur quoi s'étant aſſemblé; il crut reparer en quelque façon ce qu'il avoit fait en renvoyant ce Heraut ſans l'écouter. Mais il aſſeura en même tems V. M. que l'audience qu'il lui avoit refuſée en venoit que du profond reſpect qu'il avoit pour Elle, parce qu'il ne lui appartenoit pas de recevoir un tel perſonnage qui ne s'envoyoit jamais qu'aux Souverains.

Ce retour à ſon devoir donna matiere à V. M. de l'exhorter à mieux faire à l'avenir qu'il n'avoit fait par le paſſé, & la conjoncture voulant que vous diſſimulaſſiez les attentats enormes qu'il avoit faits à vôtre authorité, vous lui accordâtes une amniſtie, & à ceux qui avoient ſuivi ſon parti.

Les Ennemis ne manquerent pas de profiter

de

de ces desordres. Le Duc de Lorraine, que le Roi vôtre Pere avoit chassé de son Païs, pour avoir manqué par plusieurs fois aux promesses qu'il lui avoit faites, y rentra avec une Armée & se rendît maître de quantité de Villages. Il étoit même comme assûré de reprendre Nanci dont le Marquis de la Ferté avoit diverti les vivres par son avarice. Mais ce Marquis qui vit qu'il y alloit de sa tête y revint promtement, & y fit porter toute la recolte qui se fit aux environs. Il remedia par ce moyen au mal dont il avoit pensé être cause; sur quoi V. M. aussi-bien que tous les autres Monarques, ont à reflechir, que quand un sujet préfere ainsi son interêt particulier au leur, il est non seulement indigne des graces qu'ils auroient envie de lui faire; mais qu'ils sont réponsables encore des maux qui en arrivent à leurs Peuples. Car il est aisé de voir combien ils souffrent de l'authorité des gens de cette nature, qui en ruinent cent mille pour s'enrichir. Cependant la conjoncture ne permit pas à V. M. d'y apporter tout l'ordre qu'elle auroit fait dans un autre tems. Outre que ce Marquis se conduisit si sagement dans quelques entreprises, que sa prudence & son courage firent oublier en quelque façon son avarice.

Ces entreprises du Parlement ne cesserent pas, quoi que V. M. eut eu la bonté de lui pardonner. Cependant elles ne furent pas si loin que celles du Parlement d'Angleterre qui eut la felonnie de faire couper la tête à son

Roi. On ne vit jamais V. M. si en colere que quand elle apprit cette nouvelle. Mais les grandes affaires qu'elle avoit l'empêcherent de punir un si noir attentât; elle se trouva assés embarassée à resister à l'Archiduc qui reprit Ypres & S. Venant, pendant que le Comte d'Harcourt fut assieger Cambrai; mais cette entreprise ne lui réüssit pas, & ayant été obligé de lever le siege, il attaqua Condé qu'il prit par composition. Maubeuge lui ouvrit ses portes en suite; de sorte que les Ennemis n'auroient pas eu trop dequoi se vanter s'ils n'eussent mieux fait leurs affaires en Catalogne.

L'éloignement de cette Province où V. M. ne pouvoit envoyer des Troupes qu'à grands frais, ne lui ayant pas permis de remplacer celles qui y étoient peries l'année precedente, les Ennemis s'emparerent de Constantin, de Salo & de Sirges, mais le Comte de Marcin rompit leurs mesures touchant Barcelonne dont ils pretendoient se saisir pareillement. En Italie vos affaires receurent aussi un échec considerable; le Duc de Modene qui avoit peur que la guerre de Paris ne vous mit hors d'état de lui donner le secours dont il avoit besoin, abandonna vôtre parti, dont s'ensuivit la perte de plusieurs postes importans, qui avoint couté beaucoup de peine & beaucoup de monde.

Mais il étoit plus important à V. M. de retablir le calme dans son Royaume que de conserver des conquêtes si éloignées. C'est pour-

pourquoi aprés avoir reduit la Ville de Paris à son obeïssance, & pourvû suffisament la Frontiere de Picardie que les Ennemis menaçoient, tout son but ne fut que de soumettre la Provence & la Guyenne où s'étoit élevé des seditions à l'exemple de la Capitale de vôtre Royaume. V. M. en vint à bout heureusement; & comme elle avoit eu le bonheur de detourner un orage qui se formoit sur la Frontiere d'Allemagne où le Vicomte de Turenne, à la suscitation de son Frere, tâchoit de debaucher les Troupes qu'il commandoit, vôtre Etat auroit repris son premier lustre, si le Prince de Condé n'eut mis à si haut prix les services qu'ils avoit rendus à V. M. qu'il vous fut impossible de le satisfaire.

Son ambition ne lui permit pas de souffrir sans murmure le refus qui lui avoit éte fait de quelques graces. Il en arracha d'aûtres pour ses parens, qui avoient pourtant porté les Armes contre V. M. & qui en cette qualité étoient plus dignes de punition que de recompense; la prudence voulut que vous dissimulassiez tous ces attentâts, où il y avoit du danger de s'opposer à cause du credit que ses grandes actions lui avoient acquis sur les gens de Guerre. L'intelligence qu'il entretenoit d'ailleurs avec des certaines gens à qui l'on avoit donné le nom de Frondeurs, parce qu'ils se declaroient en tout & par tout contre V. M. vous fit marcher bride en main dans le juste ressentiment qui vous animoit contre

lui; mais vôtre Ministre ayant trouvé le moyen de semer la desunion parmi eux par un tour d'Italien, & qui ne pouvoit être pardonnable que parce qu'il assuroit la liberté de vôtre Etat, vous vous resolutes de faire arrêter ce Prince, ce qui fut executé avec beaucoup d'adresse.

Vôtre Ministre avoit si peur cependant que vous manquassiez vôtre coup, qu'il se tint tout botté pour partir à l'heure même, mais le succés ayant repondu à ses esperances il se rassura, de sorte qu'il ne fut plus question que d'empêcher les suites que pouvoit avoir un coup si hardi; mais V. M. y pourvut en faisant deux choses tout à fait necessaires; l'un de donner connoissance à vos Peuples des justes raisons que vous aviez eües de le faire arrêter: l'autre de marcher vous même où il paroissoit avoir plus d'amis, & où par consequent il y avoit plus d'apparence de revolte.

Que la prudence, Sire, est une belle chose! on accusoit déja V. M. de manquer de reconnoissance envers un Sujet qui lui avoit rendu de si grands services: vôtre Ministre pareillement passoit pour un ingrat dans l'esprit de tous vos Peuples qui sçavoient que sans lui il se seroit mis difficilement à couvert de la haine des Parisiens & du Parlement. Mais quand ils sçurent que ses services avoient été recompensés de la charge de Grand Maître de la Maison de V. M. des Gouvernemens de Bourgogne, de Berry & de Guyenne, de la proprieté

priete des Domaines de Clermont, Stenay & Jammets, du Pont de l'Arche & de Dieppe qu'il avoit fait donner au Duc de Longueville, de Danvilliers & du Gouvernement de Champagne pour le Prince de Conti & d'une infinité d'autres graces, tant pour lui que pour ses creatures, il n'y eut personne qui ne tournât la medaille, & qui ne dit hautement que s'il y avoit quelqu'un qui fut un ingrat ce ne pouvoit être que le Prince de Condé.

Le voyage que vous fîtes premierement en Normandie, puis en Bourgogne & de la Guyenne, suivit aussi à pacifier ces Provinces où les creatures de ce Prince soûtenües des amis du Prince de Conti & du Duc de Longueville, que vous aviez fait arrêter pareillement, tâchoient d'animer les Peuples contre V. M. Vous ne jugeâtes pas à propos d'aller vous même en Berry, où le danger ne paroissoit pas si grand, parce que cette Province est enclavée au milieu du Royaume, & qu'elle ne pouvoit pas recevoir des secours des Espagnols, qui se tenoient allerte sur tant d'évenemens favorables pour eux; vous y envoyâtes le Comte de S. Agnan qui la contint dans l'obeïssance qu'elle vous devoit, mais qui ne se trouva pas assés fort pour chasser le Marquis de Persan de Montrond, place forte qui appartenoit au Prince de Condé.

Qu'il eut été agreable à V. M. de pouvoir donner ordre aussi facilement par tous les autres endroits où il y avoit à craindre. Mais le

moyen parmi tant d'affaires dont elle étoit accablée ? Et où un autre auroit succombé. Le Vicomte de Turenne qui s'étoit retiré auprés de l'Archiduc, aprés avoir manqué son coup, vint à Stenai où l'amour qu'il prit pour la Duchesse de Longueville ne l'empecha pas de vouloir entrer dans le Royaume, à la tête d'une Armée qu'il leva de l'argent que lui prêta l'Archiduc, & des pierreries de sa Maîtresse qu'il mit en gage chez les Juifs de Mets. Il pretendoit pendant ce tems de desordre & de confusion trouver moyen de rentrer dans Sedan que le Duc de Boüillon son Frere avoit donné au feu Roi pour sauver sa vie qui étoit en grand danger, à cause qu'il étoit entré dans le traité de Madrid. Il s'approcha donc de cette place où il esperoit que le souvenir de ses Ancêtres lui feroit trouver des amis. Mais chacun se contint dans le devoir, & comme elle étoit bien munie, & qu'il y avoit un brave homme qui y commandoit avec une bonne garnison, il fut obligé de tourner ses armes d'un autre côté.

S'il est permis de faire quelques reflexions sur son attente, il me semble qu'elle étoit bien mal fondée, ou du moins que les Habitans de cette Ville eussent pris un méchant parti, de preferer la domination de sa Maison à celle de V. M. En effet c'est un malheur pour des Peuples d'obeïr à des petits Princes, qui n'étant pas en état par leurs propres forces d'assurer leur fortune sont dans une continuelle

obli-

obligation d'avoir recours à celles d'autrui. Par ce moyen ceux qui leur sont soûmis se trouvent exposés sans interruption aux malheurs de la Guerre, de sorte qu'ils semblent n'être faits que pour être en proye aux uns & aux autres, mais on ne craint rien quand on est sous la domination d'un grand Roi, & s'il s'éleve quelque orage il ne tarde gueres à le dissiper.

Ce ne fut pas seulement vôtre Frontiere de Champagne qui se trouva menacée, celle de Picardie le fut pareillement; les Espagnols y parurent avec une Armée, & s'étant rendu Maîtres du Catelet & de la Chapelle ils tenterent Guise oú ils jugerent à propos de ne pas perdre du tems, parce qu'ils vouloient se joindre à l'Archiduc & au Vicomte du Turenne qui étoient entrés en Champagne. Le Vicomte de Turenne, qui sçavoit déja prendre le meilleur parti, s'avança jusques à la Ferte Milon dans le dessein de venir tirer le Prince de Condé qui étoit à Vincennes. Mais V. M. ayant rompu ses mesures en le faisant transferer à Marcoussis, & de là au Havre de Grace, il fut obligé d'aller rejoindre l'Archiduc, qui s'étoit emparé de Rhetel & de quelques autres places.

La Champagne qui gemissoit sous la tirannie des Espagnols qui y mettoient tout à feu & à sang, prit les Armes & grossit l'Armée du Maréchal du Plessis que V. M. avoit envoyé pour prendre garde à cette Frontiere. Il crut avec

avec ce secours pouvoit reprendre Rhetel, & y ayant mis le siege, l'Archiduc entreprit de le lui faire lever. C'étoit un coup de partie pour V. M. à qui la deffaite de vôtre Armée étoit d'une étrange suite. Neanmoins comme il vous étoit impossible de voir plus long tems les Ennemis dans le cœur de vôtre Etat, vous envoyates le Cardinal Mazarin vers ce Marêchal pour, sur la connoissance qu'il auroit lui méme de vos forces, ordonner la bataille ou la retraitte. La crainte qui lui étoit naturelle lorsqu'il y avoit quelque peril, fit opiner d'abord qu'il ne falloit rien hazarder; mais le Maréchal du Plessis lui faisant voir la consequence qu'il y auroit de donner cette marque de foiblesse le combat fut resolu dans le Conseil de Guerre où ce Ministre se trouva.

Ainsi le Marêchal du Plessis ayant levé le siege de Rhetel marcha aux Ennemis, qui venoient de grossir leurs Troupes de celle du Duc de Lorraine. Le combat fut rude & opiniatre de part & d'autre. Cependant Dieu vous en donna une victoire si entiere que le Vicomte de Turenne fut obligé de s'enfuïr lui dix-septiéme, se trouvant abandonné de toutes ses Troupes; car l'Archiduc avoit pleyé bagage des premiers, & l'avoit laissé seul pour démeler cette fusée. Peu s'en fallut qu'il ne fut pris dans la longue retraite qu'il avoit à faire, & où il fut poursuivi vivement, mais ayant deffendu sa vie & sa liberté aux dépens de ceux qui l'attaquoient, il se sauva à Bar le Duc

Duc où on crut en le voyant arriver qu'il étoit percé de plusieurs coups, tant il étoit couvert de sang. Mais il se trouva que c'étoit de celui de vos fideles sujets qui avoit rejalli sur lui.

V. M. apprit cette victoire avec une joye indicible; & ayant envoyé le bâton de Maréchal de France aux Marquis d'Aumont d'Hoquincour, & de la Ferté qui s'étoient extremement distingués dans cette journée, ce fut dequoi exciter les autres à suivre leur exemple. Car il n'y a rien qui anime plus vôtre Noblesse que les honneurs que vous lui donnés, & les François sont faits d'une maniere qu'ils s'acrifieroient mille vies s'ils en avoient autant pour le service de leur Roi, quand ils en ont une belle parole, ou qu'il les éleve à quelque dignité.

C'est aussi pourquoi V. M. est si aymée de ses Sujets, Elle qui a le secret, même en refusant, de faire qu'on lui est obligé de la maniere qu'elle refuse. Car il faut qu'un Prince n'ait pas le don seulement de se faire craindre, mais encore celui de se faire aimer. En effet la crainte sans amour dégenere bien-tôt en deffiance, étant capable de faire aprehender que celui qui doit être Pere & Maître tout ensemble ne veuille devenir un Tyran; & ce soupçon est si dangereux à imprimer qu'il n'y a rien qu'un Roi ne doive faire pour ne le jamais donner à ses Peuples.

Si le parti que Mr. le Prince de Condé avoit en France causa ainsi du prejudice à V. M. sur ses

aux Frontieres de Picardie & de Champagne, y lui en fit encore davantage en Italie, où il vous fut impossible de secourir Piombine & Portolongonne qui retomberent par ce moyen sous la puissance des Espagnols. V. M. à qui la conservation de la Catalogne étoit plus importante y envoya le Duc de Mercœur, qui se saisit du Comte de Marcin creature de Mr. le Prince de Condé, & qui faisoit tout son possible pour debaucher les troupes que vous aviez en ce païs-là. Cette prevoyance sauva Barcelonne où les ennemis entretenoient quelque intelligence; ayant fort à cœur de recouvrer cette place. Cependant comme le Duc de Mercœur n'étoit pas un grand Capitaine, & que d'un autre côté l'état de vos affaires ne vous avoit pas permis de lui donner un grand secours, tout languit en ce païs là, & vôtre reputation commença beaucoup à y décheoir.

On ne peut pas cependant imputer à V. M. le mauvais choix qu'il avoit fait de ce General. C'étoit une intrigue de Cour qui vous avoit obligé à le perferer à beaucoup de Capitaines plus experimentés. Mais comme vôtre Ministre s'étoit racommodé avec le Duc de Beaufort & qu'il étoit son ainé, il lui avoit fallu faire part des graces dont on étoit convenu par ce racommodement. Outre cela le Cardinal Mazarin songeoit à lui faire épouser une de ses Nieces, & dans cette veüe il aimoit bien mieux l'élever qu'un autre. V. M. étoit encore trop jeune pour s'appercevoir du prejudice

dice qu'elle recevoit par là, & combien il est dangereux qu'un Ministre prefere ainsi ses interêts à ceux de son Maître. Mais graces à Dieu nos yeux n'ont pas mis long-tems à s'ouvrir sur un article si delicat, & jamais Prince ne sût mieux que vous donner aux personnes les emplois qui leur conviennent.

Ce ne fut pas la seule faute que fit le Cardinal Mazarin. L'envie qu'il avoit d'être seul tout puissant dans le Royaume lui fit chercher à amuser ceux dont il s'étoit servi pour perdre Mr. le Prince de Condé. L'Evêque de Langres favori de Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle, sans la participation de qui ce Prince avoit été arreté ne lui avoit pas pardonné depuis ce tems-là; ainsi s'étant joint aux autres envieux de la fortune de ce Ministre ils firent des brigues pour le perdre.

Le Parlement qui vouloit à toute force augmenter son authorité, & qui étoit persuadé que le tems de vôtre minorité y étoit propre, y entra. Il se tint donc divers Conseils là dessus où il fut resolu de demander à V. M. l'élargissement de Mr. le Prince de Condé & de Messieurs ses Freres avec l'expulsion du Cardinal Mazarin. V. M. s'y opposa avec une fermeté digne de son grand courage; mais Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle s'étant mis à la tête de ceux qui vouloient la perte de ce Ministre, & tous les autres du Royaume se trouvant de même sentiment, vous fûtes obligé de leur accorder par politique ce que

vous

vous ne pouviez approuver dans vôtre cœur.

Le Cardinal Mazarin se voyant obligé de sortir du Royaume se voulut faire un merite auprés de Mr. le Prince de Condé de son élargissement. Il le fut trouver au Havre de Grace & lui porta une lettre de cachet antidatée à celle que l'on avoit été obligé d'expedier pour le faire sortir. Mr. le Prince qui avoit été instruit par Perraut Intendant de sa Maison (qui avoit eu permission de l'aller voir, sous pretexte du Testament de Madame sa Mere) des ressorts qu'on faisoit joüer pour le tirer de prison, y attribua la civilité qu'il avoit de lui venir annoncer lui-méme cette bonne nouvelle. Cependant quand il en auroit douté il lui eut été impossible de n'en pas avoir du soupçon, à toutes les protestations qu'il lui fit d'amitié, & aux bassesses dont il se servit en lui demandant la sienne.

Mr. le Prince de Condé ne s'emporta nullement contre lui, soit qu'il le jugeât indigne de sa colere, ou que la joye qu'il avoit de se voir en liberté, adoucit le ressentiment qu'il avoit de sa prison. Le Cardinal Mazarin se retira chez l'Electeur de Cologne, pendant que Mr. le Prince revint à Paris, où il fut reçû comme en triomphe, quoi qu'on eut fait des feux de joye par toute la Ville lors qu'il avoit été arrêté. Mais l'inconstance des Peuples a toûjours été telle, à moins qu'on ne sache les fiexer par une estime dont on ne leur donne jamais

lieu

lieu de se dementir. Mais du moment qu'on s'écarte ou à droit ou à gauche, ils en reviennent aussi-tôt à leur inclination. Or Mr. le Prince qui avoit été adoré de ce Peuple pendant qu'il avoit combattu avec tant de reputation contre les Ennemis de vôtre Etat, avoit perdu leurs bonnes graces lors qu'il avoit pris les Armes contre lui. C'étoit neanmoins ne se pas rendre justice ni ne la pas rendre pareillement à ce Prince. car il n'avoit fait qu'obeir aux ordres de V. M. en le punissant de sa felonnie, laquelle étoit si grande qu'il ne devoit pas être traité autrement que les plus cruels de vos Ennemis.

Le Parlement donna divers arrêts contre vôtre Ministre, sans en consulter en aucune façon V. M. Il fit vendre sa Biblioteque à l'encan, mit sa tête à prix, & fit mille autres choses semblables que V. M. dissimula prudemment, parce que ç'eut été une faute grossiere de s'opposer à un torrent, qui n'étoit pas moins furieux que ceux que nous voyons tomber des montagnes avec tant de rapidité.

V. M. pardonna cependant au Vicomte de Turenne, qui ayant reconnu sa faute lui en vint demander pardon. Mr. le Prince de Condé se trouva tout puissant aprés cela; mais la beveüe qu'avoit fait vôtre Ministre en ne tenant pas parolle à ceux qui avoient été de part avec lui pour le faire arrêter, ne lui étant pas un exemple assés puissant pour ne pas tomber

ber dans la même faute, il commença à mépriser ses amis. Le Vicomte de Turenne fut un de ceux qui en firent le plûtôt l'experience; car l'ayant prié de faire donner de bons quartiers d'hiver à quelques troupes qui étoient comme à lui, quoi que V. M. les payât; il n'eut aucun égard à ce qu'il lui demandoit; il sut même qu'il le railloit sur l'amour qu'il avoit pris pour sa sœur, & qu'il en faisoit une gorge chaude avec ceux qui étoient le plus avant dans ses bonnes graces. Il en fut piqué jusques au vif, de sorte qu'il vint trouver la Reine vôtre Mere à qui il promit que rien au monde ne seroit capable de le faire retomber dans la faute qu'il avoit faite, qu'il feroit à l'avenir tout ce qu'il falloit faire pour en effacer le souvenir, & que S. M. pouvoit conter sur sa fidelité.

Il vous en dit tout autant, & obligea le Duc de Bouillon son Frere de vous faire la même protestation. Cet exemple nous apprend combien la raillerie est dangereuse, & à quoi elle porte un grand courage; mais cette reflexion est inutile à V. M. Ella n'a jamais dit mal de personne, & quand elle parle de ses plus grand Ennemis, ce n'est que par les beaux endroits par où elle les connoît. Il ne faut point non plus songer à medire devant elle, en quoi elle a fort grand raison; puisque c'est presque la même chose de faire une medisance ou de l'approuver.

Mr. le Prince de Condé fit encore une autre fau-

faute considerable. Il avoit promis au Duc de Beaufort, à la Duchesse de Chevreuse, & au Coadjuteur que pour seureté que leurs interêts seroient les mémes à l'avenir, le Prince de Conti épouzeroit la Fille de cette Princesse. Cette promesse qu'il avoit faite étant encore en prison n'ayant pas été jugée suffisante à la Duchesse, parce qu'elle paroissoit forcée, elle le vint trouver & la lui remit. Mais il lui dit que quand il n'y auroit que la maniere honneste dont elle en usoit, il pretendoit que la chose s'executât. Il y étoit donc obligé doublement, mais comme son esprit le portoit à ne dépendre de personne il ne se souvint bientôt plus de cette obligation, ni méme de faire la moindre civilité pour en sortir honnétement.

Cependant V. M. qui ne pouvoit approuver qu'on l'eut forcée de se deffaire de son Ministre mettoit tout en usage pour le faire revenir adroitement, & sans que cela causat aucuns troubles dans son Royaume. Mais l'aversion qu'on avoit pour lui, jointe aux arrets qu'on avoit donnés pour exclure tous les étrangers du Ministere, y auroit apporté de la difficulté sans la mechante conduite de Mr. le Prince qui augmenta plûtôt que de diminuer. Etant pressé par le Prince de Conti qui s'étoit enflammé pour Mademoiselle de Chevreuse de consentir à son mariage, il lui dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne vouloit pas qu'il eut le reste du Coadjuteur, du Marquis de Laicque & de Caumartin.

Ces trois hommes la voyoient souvent; & il n'en fallut pas davantage au Prince de Conti pour lui faire croire qu'il disoit vrai. Il se retira à l'heure même, faisant violence sur son amour, & disant de bonne foi à tout le monde qu'il étoit bien obligé à Mr. son frere de l'avoir retiré du precipice où il s'alloit jetter. Ce discours etant rapporté à Madame de Chevreuse & à ceux qui devoient y prendre interêt, fit plus d'effet pour le retour de vôtre Ministre que tout ce que V. M. avoit pû faire, tant il est vrai que la fortune fournit des cas impreveus, & qui l'emportent sur toute la prudence humaine. La Duchesse de Chevreuse dont la caballe étoit forte offrit à V. M. d'employer ses amis pour faciliter son retour. Cependant comme vous entriez dans vôtre quatorziéme annêe vous futes declaré Majeur, & vous allates vous même au Parlement pour y faire enregistrer la declaration. Vous y portâtes en même tems deux edits qui serviront de marques à la posterité de vôtre pieté envers Dieu & de vôtre amour envers vos peuples. Le premier fut contre les blasphemateurs de son St. Nom; l'autre contre les duels que vous jurâtes de faire executer si regulierement, qu'afin qu'on ne vous importunat point sur ce sujet, vous prites les Saints Evangiles à temoin, que vous ne vous retracteriez jamais de vôtre serment.

Vous ne fites pas cependant en cela comme beaucoup de gens, à qui il ne faut que peu

peu de jours pour leur faire perdre le ſouvenir de leurs promeſſes ; car dix ou douze ans aprés quelques perſonnes des plus qualifiées de vôtre Nobleſſe ayant contrevenu à cet Edit, vous les auriez fait ſervir d'exemple aux autres, s'ils n'euſſent pris le parti de ſortir du Royaume. Mais ce qui eſt à remarquer davantage c'eſt que le Pape vous pria pour eux, & qu'il voulut vous abſoudre de votre ſerment. Cependant la delicateſſe de votre conſcience ne vous permit pas de lui accorder ce qu'il vous demandoit, vous crutes que ſi l'on pouvoit ainſi trouver grace auprés de vous, ce ſeroit entretenir ce deſordre que vous pretendiez arreter de toutes vos forces, outre que vous ne vouliez pas qu'il fut dit que la recommandation eut plus de pouvoir ſur vous que la juſtice.

V. M. qui ne pouvoit ſouffrir que ſes peuples lui fiſſent la loi touchant le retour du Cardinal Mazarin, ſe retira de Paris pour une ſeconde fois. Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, que l'Evéque de Langres tournoit toujours à ſon gré, ne le voulut pas ſuivre, non plus que Mr. le Prince à qui il prit à quelques jours de là une terreur panique, qu'on le vouloit arréter. Ainſi il ſortit de la Ville & étant allé dans ſa maiſon de S. Maur vous vous fites ce que vous putes pour le guerir de ſes ſoupçons; mais comme quand on ſe ſent coupable on ne ſe croit jamais à l'abry de la punition, il tint la Campagne & ſe reti-

ra bien-tôt à Montrond. Le Prince de Conti, le Prince de Marsillac & quelques autres se cantonnereut en même tems en Guyenne, & le Duc de la Rochefoucault ayant excité quelques troubles dans le Poitou, vous eûtes à reduire ces deux Provinces, aussi bien que la Ville de Paris qui se declara ouvertement contre V. M.

Le pretexte de toutes ces revoltes étoit, que vous vouliez faire revenir le Cardinal Mazarin au prejudice de la parolle que vous aviez donnée. Cependant comme la plûpart des Chefs de ce parti étoient en parolle avec vous de consentir à son retour, moyennant de certaines graces, l'on ne put pas vous faire accroire sur ce sujet, & vous vites bien que l'ambition avoit plus de part à leur desobeïssance que la haine qu'ils avoient pour ce Ministre.

Il fut aisé aux Espagnols de faire leurs affaires pendant ce tems là; desorte qu'ils reprirent la plus grande partie des Places que vous aviez conquises depuis que vous étiez monté sur le Trône. Mais V. M. qui jugeoit que la conservation de son Royaume lui étoit de plus grande consequence que tout le reste, courut au plus pressé, & fut elle méme en Poitou, aprés avoir soumis en personne le Berri, où le Prince de Condé avoit excité quelques troubles. Cependant elle le declara Ennemi de son Etat & perrurbateur du repos public, aussi bien que tous ses adherens.

Mais

Mais cela ne fit rentrer perſonne dans le devoir, & vôtre authorité étoit ſi fort mépriſée que le Parlement fut deux mois entier ſans en vouloir enregiſtrer la Declaration, quoi que ſes interéts paruſſent differens de ceux de ce Prince avec qui il n'agiſſoit point de concert.

La plus forte caballe qui ſe rangea du parti de V. M. fut celle du Duc de Vendome & du Coadjuteur. Mais il fallut que vous les achetaſſiez tous deux, & ce ne fut qu'en donnant à l'un la charge d'Admiral de France, & en promettant à l'autre vôtre nomination pour le Chapeau de Cardinal à la premiere promotion qui ſe feroit. Mais vous crutes que ces graces; toutes grandes qu'elles étoient, n'étoient rien en comparaiſon des ſervices qu'ils vous pouvoient rendre dans une conjoncture ſi delicate, ſur tout à l'égard de Paris qui ne ſe declaroit point encore pour Mr. le Prince de Condé & où ils avoient beaucoup d'amis.

Vôtre preſence en Poitou diſſipa la Rebellion qui s'y étoit élevée. La Ville Capitale de cette Province vous ouvrit ſes portes, & le Cardinal Mazarin vous y étant venu trouver avec quelques troupes qu'il avoit faites en Allemagne vous fites lever le ſiege de Cognac que les Rebelles avoient entrepris. Vous les chaſſates encore de quelques poſtes qu'ils avoient occupés, & les recognâtes dans Bordeaux que vous ne vous trouviez

 pas

pas en état de reduire par la force ; car Mr. le Prince de Condé qui y étoit venu lui méme avoit réchauffé en sa faveur les esprits qui paroissoient disposés à se soumettre à V. M.

Cependant Paris, qui vous tenoit plus au cœur que tout le reste, voyant le retour du Cardinal Mazarin, entra ouvertement dans les interéts du Prince de Condé. Mr le Duc d'Orleans pareillement agit contre V. M. quoi qu'il lui eut fait dire plusieurs fois qu'il ne lui devoit point étre suspect pour demeurer éloigné de la Cour. Mais comment s'en fut-il defendu, lui qui avoit toute sa vie écouté les mechans conseils, & qui avoit toûjours auprés de lui l'Evéque de Langres qui étoit outré de voir que le Chapeau de Cardinal qui lui avoit été promis plusieurs fois lui échapoit. Mademoiselle de Montpensier d'ailleurs qui avoit envie d'étre mariée se repaissant de l'esperance que Mr. le Prince lui donnoit qu'elle épouzeroit son Fils, parloit pour lui à Mr. son Pere, sans faire reflexion qu'elle auroit bien été la Mere du Prince qu'il lui proposoit.

Parmi tant d'Ennemis declarés, il s'en fourra encore de secrets dont V. M. ne se deffioit pas, & qu'elle avoit lieu tout au contraire de mettre au nombre de ses Sujets les plus affectionnés. Le Duc de Beaufort fut quelque tems de ce nombre, nonobstant les graces que vous lui aviez faites à lui & à sa famille. Mais s'ennuyant de se servir de la peau

peau de renard, il se revetit de celle du lion, de sorte qu'il se mit en Campagne contre V. M. Le Coadjuteur ne se declara pas si formellement, mais le chagrin qu'il avoit du retour du Cardinal Mazarin l'éloignant de l'ambition qu'il avoit de remplir sa place, il fit sous main quantité de brigues pour le perdre, quoi qu'il fut persuadé que cela vous étoit desagreable. La jalousie qui se mit entre le Duc de Beaufort & le Duc de Nemours qui se trouvoient tous deux à commander conjoinctement une armée, donna lieu à V. M. de vous en approcher pour profiter de leur diversioin. Mais le Prince de Condé vous prévint en traversant incognito toutes les Provinces qui étoient au-de-là de la Loire, & en se rendant lui-méme à la téte de cette armée où sa presence devoit retablir l'intelligence entre ces deux Princes, puisque leur desunion ne venoît que de l'ambition qu'ils avoient de commander à l'exclusion l'un de l'autre. V. M. fit ce qu'elle pût pour le surprendre dans une marche si longue & où il avoit tant de Rivieres à passer. Elle en fit garder les gués & mit quantité de partis en campagne; qui étoit toute la precaution qu'elle pouvoit prendre. Mais comme il n'y en a point contre la mauvaise foi Bussy Rabutin lui donna passage, de sorte qu'il arriva dans son armée qui étoit alors auprés de Châtillon sur Loin.

V. M. qui ne sût pas d'abord de quelle ma-

 miere

niere il lui etoit echappé, crut reparer ce coup par un combat dont elle ſe promettoit l'avantage. Les deux Armées ſe joignirent prés de Bleneau, où l'avantgarde de la vôtre commandée par le Marechal d'Hoquincourt fut ſi maltraitée, que ſi le Vicomte de Turenne ne fut venu à ſon ſecours, V. M. qui etoit à Gergeau couroit riſque d'étre enlevée, mais ſon experience lui ayant fait mettre un defilé devant lui, il le deffendit avec tant de valeur juſques à l'entrée de la nuit, que Mr. le Prince, qui ſe promettoit une entiere victoire s'il le pouvoit paſſer, fut obligé de ſe contenter de l'avantage qu'il avoit remporté.

V. M. fut heureuſe que ce Prince eut alors la demangeaiſon de s'aller montrer à Paris où il croyoit que ce nouveau rayon de gloire lui feroit recevoir une eſpece de triomphe. Il eſt vrai que l'ambition ne fut pas cauſe toute ſeule de ce voyage, & que l'amour y eut beaucoup de part; car il avoit donné ſon cœur à la Ducheſſe de Châtillon, & l'envie qu'il eut de la voir fit qu'il negligea les avantages qu'il eut pû tirer de ſa victoire. C'eſt une faute que font la plûpart des grands Princes, & c'eſt comme un miracle s'ils peuvent ſurmonter leur paſſion. Mr. le Prince de Condé n'eſt pas le ſeul qui l'ait faite, & V. M. ſçait auſſi bien que moi, que depuis lui il y a un Prince, dont la reputation eſt encore plus grande que la ſienne, qui eſt tombé dans le même deffaut. Cependant on peut être amoureux

&

& remplir son devoir, car quoi que cela soit difficile; il n'y a qu'à se mettre en tête que chacun a les yeux tournez sur ce qu'on fait, & que rien n'échape à leur penetration. Or un Prince qui a un peu de soin de sa gloire ne veut pas donner une telle prise sur lui, & il aime mieux se vaincre pour un tems que de mettre la moindre tâche à sa reputation. D'ailleurs une occasion manquée ne se recouvre pas aisement, d'où il faut conclure que quand on peut faire une chose, il ne faut jamais la remettre au lendemain.

L'absence du Prince de Condé donna lieu à V. M. de retablir son armée à son aise, tellement qu'à quelque tems de là, elle se trouva en état de se faire craindre. Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle qui s'étoit tout à fait declaré contre vous, craignant d'en être accablé eut recours au Duc de Lorraine son beau Frere pour lui donner du secours, & les Espagnols à qui il loüoit ses troupes tous les ans y ayant consenti, il entra en France & prit le chemin d'Estampes que le Vicomte de Turenne avoit assiegé. La place ne valloit rien d'elle-même, mais comme elle étoit deffenduë par une bonne garnison, elle tint plus long-tems qu'on ne croyoit. Ainsi le Duc de Lorraine pouvoit arriver assés à tems pour la secourir, dont V. M. fut en inquietude. Cependant il ne se dementit point en cette occasion de son humeur ordinaire, & étant plus accoutumé à piller qu'à combattre,

battre, il marcha à ſi petites journées que la place ſe trouva priſe avant que d'arriver en preſence.

Le Vicomte de Turenne marcha contre lui pour l'y obliger en depit qu'il en eût, ce qui lui fit prendre le parti de repaſſer la Seine. Il fut camper à Villeneuve S. Georges où on ne pouvoit le forcer au combat, ſans un grand deſavantage. Il ravagea cependant toute la Brie auſſi bien que le plat Païs qui eſt aux envions de Paris. Cela lui attira l'execration des Pariſiens qui ſe flattoient qu'il n'étoit pas venu pour les piller, mais bien pour les ſecourir. Cependant toutes les plaintes qu'ils en faiſoient leur étant inutiles, V. M. qui y étoit auſſi interreſſée qu'eux, puis qu'on ne pouvoit les ruiner qu'elle ne s'en reſſentit en même tems, tâcha de le gagner afin qu'il ceſſat ſes brigandages. Il y avoit apparence qu'elle y reüſſiroit, puiſqu'elle avoit dequoi le tenter, elle qui tenoit ſon Païs & qui offroit de le lui reſtituer à des conditions raiſonnables. Mais il aima mieux prendre de l'argent comptant que des offres ſi avantageuſes pour lui, & V. M. lui ayant accordé un ſauf-conduit, il ſortit du Royaume au grand étonnement de ceux qui l'avoient appellé. V. M. en fut auſſi extremement ſurpriſe, elle qui ne croyoit pas qu'un Prince de ſa naiſſance fut capable d'agir ainſi par un vil interêt. Mais l'amitié qu'il avoit conçeuë pour les enfans qu'il avoit de la Princeſſe

de

Cantecroix lui ôtoit tout autre desir que celui d'amasser de l'argent, & comme il ne pouvoit les appeller à la succession de la Lorraine par deux raisons, l'un que ce Païs ne lui appartenoit pas de son Chef, mais de celui de sa Femme ; l'autre qu'il les avoit eues pendant son mariage, & qu'en cette qualité ils étoient incapables de lui succeder, il vouloit leur donner de la main à la main dequoi les consoler de ne pouvoir faire davantage pour eux.

Le Roi d'Angleterre Fils infortuné d'un Pere encore plus malheurex, & qui étoit venu chercher retraite & du secours auprés de V. M. la servit parfaitement bien dans ce traité qui l'inquieta beaucoup jusques à ce qu'il fut fait ; car si le Duc de Lorraine eut voulu, il auroit donné de la peine au Vicomte de Turenne que vous crûtes en grand danger pendant quelque tems, parce qu'il s'étoit approché trop prés de lui. Cependant il se tira d'affaire heureusement par une conduite fort adroite, & qui lui acquit beaucoup de gloire parmi les Ennemis aussi bien que parmi les siens.

V. M. étant venuë à bout d'une affaire si delicate ne donna point de relâche aux Rebelles, & vous trouvant vous même dans vôtre armée, vous l'encourageâtes si bien que le Prince de Condé se vit à la veille de tomber lui & ses troupes entre vos mains. Car vous les poursuivites si vivement qu'il fut obligé de s'emparer du Pont de S. Cloud,

par le moyen duquel il crut éviter le combat. Mais V. M. ayant fait faire un pont sur la Seine, comme il se vit à la veille d'être pris en tête & en queuë, il se rapprocha de Paris qu'il côtoya pour tâcher de gagner Charenton. Le Vicomte de Turenne qui l'observoit se mit à ses trousses, & commença à charger son arrieregarde aux environs de la porte du Temple & de la porte S. Martin. Cela l'obligea de presser sa marche, & étant arrivé à la hauteur du Fauxbourg S. Anthoine, il se servit de quelques retranchemens que le hazard lui offroit, & qui avoient été faits pour se deffendre du brigandage des troupes du Duc de Lorraine.

Il y logea son Infanterie avec plus d'ordre que la brieveté du tems ne sembloit lui permettre, & retirant sa Cavalerie au dedans il envoya le Duc de Beaufort dans la Ville pour tâcher de donner retraite à ses bagages, & de la faire declarer entierement pour lui. Mais la crainte que les Parisiens avoient d'être pillés firent qu'ils fermerent les portes où ils mirent bonne garde. Le Prince de Condé voyant cela rangea ses bagages le long du fossé, & fit percer les maisons par où il voyoit que vos troupes s'avançoient.

V. M. se posta au Menil montant pour voir cette attaque qui eut fait plaisir à son grand cœur, si elle eût eu à combattre contre ses Ennemis, & non pas contre ses Sujets. Elle fut vigoureuse & vos troupes ayant forcé

les retranchemens, le Vicomte de Turenne fit avancer ſon canon à l'endroit qu'on appellé aujourd'hui le trône, à cauſe qu'on y en éleva un pour recevoir V. M. lors qu'elle fit ſon entrée dans cette Ville aprés ſon mariage. Le Prince de Condé fit tout ce qu'il pût pour ſoutenir les efforts de vos gens, qui animés de vôtre preſence firent des merveilles; mais Dieu qui ne vouloit pas permettre que la Rebellion durât plus long tems vous fit remporter la victoire par tout. Ainſi le Prince de Condé étoit perdu ſans reſſource ſi Paris ne lui eut ouvert ſes portes. Il y ſauva ſes troupes qui étoient effrayées de la vigueur des vôtres, & à qui le méchant parti qu'elles tenoient ôtoit plus de la moitié de leurs forces. Mademoiſelle de Montpenſier lui rendit ce ſervice, & elle fit encore tirer le canon ſur la perſonne de V. M. & ſur celle de vôtre Miniſtre qui s'étoit rangé auprés de vous.

Cette victoire étourdit étrangement les Pariſiens auſſi bien que tous ceux qui tenoient le parti de Mr. le Prince de Condé; & comme V. M. avoit dans cette grande Ville des Sujets fideles qui remontroient aux autres combien ils avoient tort de s'éloigner de leur devoir, la plûpart balancerent avant que d'accorder à ce Prince le ſecours dont il avoit beſoin dans ſa neceſſité. Cela donna lieu à une aſſemblée qui fut tenue à deux jours de là à l'Hôtel de Ville, où ſe trouva un grand nombre de perſonnes qui repreſentoient

en quelque façon les Etats Generaux dont on avoit demandé la convocation à V. M. laquelle Elle avoit été obligée de promettre des importunités qu'on lui faisoit. Mais comme vous y aviez vos creatures, & que le Prince de Condé y avoit les siennes, & qu'on y étoit en dispute sur les resolutions qu'on y prendroit, des mutins forcerent les portes & firent main basse sur quelques deputés. Le fils unique d'un Conseiller de la Grand Chambre, qualité fort considerable en ce tems-là, y fut tué avec quelques autres, & ce meurtre ayant engendré une grande confusion, ceux qui tenoient le parti de V. M. mirent du papier sur leurs chapeaux pour s'entre-reconnoître : les autres mirent de la paille, & cette marque passa jusques à vôtre Cour où les plus grands Seigneurs s'y assujettirent comme les autres. Dans Paris ceux qui avoient mis de la paille y furent bien-tôt les plus forts, & ayant chassé ceux qui avoient mis du papier, le Maréchal de l'Hôpital Gouverneur de la Ville qui étoit dans vos interêts eut bien de la peine à se sauver. On croit, & beaucoup de gens sont de ce sentiment, que ce fut Mr. le Prince qui excita cette sedition, qu'il tâcha de faire retomber sur le Cardinal Mazarin, afin de le rendre plus odieux ; mais soit qu'on en decouvrit la verité ou que l'on commençât à se lasser d'être desobeïssant à son maître, chacun ne songea plus qu'à faire sa paix avec V. M.
Le

Le Duc d'Orleans vous fit faire des propositions aussi bien que le Parlement, mais vous les trouvâtes si hautaines & si peu conformes au respect qui vous étoit du, que bien loin de les écouter vous en futes si indigné contre cette Compagnie que vous la transferâtes à Ponthoise.

Cette action de vigueur accompagnée de plusieurs autres de même nature acheva d'étonner les mutins. Le Prince de Condé tâcha neanmoins de rechauffer son parti qu'il voyoit prêt à l'abandonner, mais le Parlement étant sur le point de lui tourner le dos, aussi bien que Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle, il se jetta entre les bras des Espagnols. V. M. profita prudemment de cette conjoncture, & afin de réünir tous les esprits, elle feignit d'éloigner une seconde fois le Cardinal Mazarin que plusieurs prenoient pour pretexte de leur Rebellion. Ainsi n'ayant plus de manteau dequoi se couvrir ils consentirent de rentrer dans leur devoir, moyennant que V. M. leur accordât une amnistie. Vous ne jugeates pas à propos de la leur refuser, & Mr. le Duc d'Orleans s'étant retiré à Blois, Ville de son appanage, il ne tint plus qu'à V. M. de retourner dans la Ville Capitale de son Royaume.

Elle en fut conjurée par son Parlement, & au nom du Clergé, par le Coadjuteur qui avoit été fait Cardinal suivant la parolle qui lui en avoit été donnée, & qui vint exprés vous trouver à Compiegne. V. M. tint con-

ſeil ſi elle ne devoit point le faire arrêter pour le punir de la mauvaiſe foi qu'il avoit eue au prejudice des promeſſes qu'il vous avoit faites. Mais on jugea qu'il étoit bon d'affermir auparavant vôtre authorité, & qu'aprés cela vous seriez plus en état d'entreprendre ce que bon vous ſembleroit. En effet il eſt de la prudence de laiſſer meurir les choſes, & de les entreprendre à contretems, c'eſt le moyen de tout gâter.

On accuſe Mr. le Prince qui pouvoit encore trouver graces auprés de V. M., s'il s'y fut pris de la bonne maniere, de ne l'avoir pas fait, parce qu'il s'étoit mis en tête de ſuivre l'exemple du Duc de Lorraine qui pilloit tout & ravageoit tout ſans diſtinction d'amis ou d'ennemis. Mais il n'y a guerres d'apparence de le croire, & un Prince de ſa naiſſance & d'un grand cœur comme lui, ne pouvoit pas avoir des ſentimens ſi indignes de l'un & de l'autre; il ravagea neanmoins en s'en allant la frontiere de Champagne, où aprés s'être emparé de Rhetel & de Sainte Menehout il ſe retira à Namur.

Il eut là quelque pourparler avec un Miniſtre de l'Archiduc, qui devant que de le laiſſer venir à Bruſſelles, voulut ſavoir s'il ne pretendoit point lui donner la main. Cette propoſition lui fit connoître à quels dégouts il s'expoſoit par ſa deſobeïſſance. Cependant ſon courage ne lui permettant pas d'heſiter ſur la réponce qu'il avoit à faire, il fit dire à l'Archiduc,

duc, que l'honneur qu'il avoit d'être premier Prince du Sang de France lui apprenoit trop son devoir pour y jamais manquer, qu'ainsi il pretendroit passer devant lui, si ce n'est qu'il representoit dans les Païs-Bas Sa Majesté Catholique: qu'en cette qualité il lui donneroit la main quand il iroit chez lui, mais que quand il le viendroit voir à son tour il pretendoit que ce fut la même chose. L'Archiduc ne s'accommoda pas d'une réponse si fiere, & croyant qu'aprés ce qu'il avoit fait il n'y avoit plus de retour en France pour lui, il insista à ce qu'il lui cedât le pas partout, dont Mr. le Prince ne voulut jamais convenir. Enfin la chose fut si avant qu'il fut obligé de faire dire à l'Archiduc qu'il se retireroit dans huit jours s'il n'acceptoit les offres qu'il lui faisoit, & qu'il n'étoit pas si embarrassé de sa personne qu'il ne sût bien où aller. L'Archiduc fut obligé de lui accorder sa demande. Mais comme il ne le fit qu'à force, cela apprit à Mr. le Prince dans quels inconveniens l'on se trouve quand on passe ainsi dans une Cour étrangére, principalement quand on vous y regarde comme un Rebelle, & qui est obligé d'en acheter la protection à quelque prix que ce soit.

Il eut les mêmes demelés avec le Duc de Lorraine qui se tenoit la plûpart du tems à Bruxelles, & ils penserent en venir aux mains plusieurs fois; mais leurs amis communs les en empêcherent, sans oser neanmoins

moins entreprendre de les regler à cause des pretentions de l'un & de l'autre; car le Duc de Lorraine ne vouloit point de concurrence, & le Prince de Condé ne pouvoit entendre parler de lui donner la main sans se mettre en colere. Mais le plus grand chagrin qu'il eut en cette Cour, c'est que le Prince François Frere de ce Duc, voulut encore lui disputer le pas, sur quoi il eut des emportemens qui firent croire que les choses ne se passeroient pas sans coup ferir. Ce qui le desesperoit encore davantage, c'est que l'Archiduc n'y mit point d'ordre, quoi qu'il le priat de les regler, se confiant en la justice de sa cause, mais ce Prince n'eut garde de le faire; car outre qu'il étoit bien aise de lui donner cette mortification, il ne vouloit pas desobliger le Prince François qu'il vouloit attacher à son parti, sur tout dans un tems où il avoit peur qu'il ne lui échapat, à cause des grands efforts que la France faisoit pour le gagner.

Voilà comment on trouve des degouts à quoi on ne s'attend pas, quand on passe ainsi au service d'un autre Prince que le sien. Or il n'en est pas de même quand on demeure dans son païs, où son rang non seulement est reglé, mais où encore le Souverain a interêts de ne rien faire au prejudice d'un Prince de son Sang. Mais il est bien juste qu'on fasse penitence de la faute qu'on a faite, & qu'elle serve à faire rentrer en soi-même. Car il n'y a rien qui nous rende plus sa-

ſages que les mortifications à quoi nous ne nous attendons pas, & qui auroit toûjours le vent en poupe coureroit riſque de ne jamais ſe reconnoître.

Mr. le Prince ayant ainſi quitté la partie V. M. ne ſongea qu'à pacifier ſon Royaume avant que de chaſſer les Ennemis de ſes Frontieres, dont elle ſe flattoit de venir à bout facilement, quand elle ſeroit en repos chez elle. La Province de Guyenne avoit toûjours les armes à la main en faveur du Prince de Condé. Le Prince de Conti étoit dans Bordeaux où ſa qualité de Prince du ſang étoit d'un grand poids pour attirer pluſieurs perſonnes dans ſa deſobeïſſance. Le Comte d'Ognon étoit dans Broüage où le mauvais exemple le portoit à s'en faire le Tyran. Tout cela demandoit de grandes forces pour les reduire, ſur tout ayant intelligence avec les Eſpagnols, dont ils recevoient du ſecours. Or V. M. conſiderant qu'elle feroit bien mieux de les gagner par la douceur, fit l'un Marêchal de France, moyennant quoi il lui remit ſa place entre les mains, & accorda à l'autre quelques avantages, à condition qu'il quitteroit le parti de ſon Frere.

V. M. qui avoit trouvé moyen quelque tems auparavant de faire revenir le Cardinal Mazarin, & de remettre le calme dans Paris, où elle avoit retabli le Parlement dans ſon ſiege ordinaire, n'ayant plus rien à craindre des troubles Domeſtiques, mit non ſeulement

lement des Armées sur pied pour rassurer ses Frontieres, mais encore pour reparer sa reputation qui étoit extremement décheuë chez les Etrangers. Elle avoit perdu tout ce qu'elle avoit en Catalogne, les affaires d'Italie étoient en aussi méchant état; celle de Flandres ne valloient gueres mieux, & de taut de Conquêtes dont il a été parlé cy-dessus, il ne restoit plus qu'Arras à V. M. Du côté de Champagne les Ennemis y tenoient S. Menehout, Mouzon & Rhetel: sur la Frontiere de Picardie le Chatelet & Capelle, & en Bourgogne Bellegarde, où étoient les restes de la faction du Prince de Condé. C'étoit bien des affaires pour un jeune Prince qui n'avoit pas encore toute l'experience que l'âge a coutume de donner: mais V. M. ayant commencé prudemment par celle qui lui paroissoit de plus grande consequence, vous assiegeates Bellegarde dont vous vous rendites maître, ayant coupé la tête par là à la Rebellion, vous ne fûtes presque où courir, tant vous vous trouviez pressé de tous côtés. Le Prince de Condé étoit entré en Picardie où il avoit pris Roye. L'Archiduc menaçoit la Champagne. Ces deux endroits vous étoient de pareille consequence. Cependant vous n'y pouviez pas remedier tout en un même tems, les forces de vôtre Royaume étoient trop épuisées; ainsi V. M. étant obligée de faire les choses pied à pied elle marcha au secours de la Picardie; fit quitter Roye

aux

aux Ennemis, puis mit le siege devant Rhetel. Cette Place prise vous vous rendites maître de Mouzon pendant que les Ennemis s'emparerent de Rocroy, dont vous vous vengeâtes en reduisant S. Menehout à vôtre obeïssance.

Vos armes en Catalogne recommencerent à se rendre redoutables; vous y prîtes quelques Places fortes, & y auriez pris la Ville de Gironne sans un miracle que le Ciel fit en faveur de vos Ennemis. Ils mirent sur le Rempart la Chasse d'un S. Evêque de cette Ville, & en même tems il parut à l'entour une si grande quantité de mouches qui vinrent fondre sur vôtre Armée, que toute la Cavallerie en fut éperduë; les Chevaux n'y pouvant resister rompirent leurs licols & s'enfuirent à travers le champ, où ils se veautroient pour se delivrer du mal qu'ils souffroient. Il en perit ainsi une grande quantité, & comme les Ennemis pouvoient tirer un grand avantage d'une conjoncture si favorable pour eux, il falut se resoudre à lever le siege.

En Italie vous portâtes la Guerre dans le Milanés, où le Comte de Grancé que vous aviez fait Marechal de France, prit Carpignane, & combattit le Marquis de Caracene que le Roi d'Espagne lui avoit opposé.

Vous fûtes obligé cependant de reconnoître le Gouvernement present d'Angleterre; quoi que vôtre inclination & vôtre justice vous portassent à proteger celui qui en étoit le

Prince

Prince legitime ; mais le procedé des Espagnols qui pretendoient se prevaloir de l'aversion que vous têmoigniez pour l'usurpation de Cromwel, & faire un traité avec lui à votre prejudice, vous fit recourir au seul moyen qui vous restoit pour vous mettre à couvert de leur méchante volonté. Vous lui offrites vôtre mediation pour terminer à l'aimable le different qui étoit survenu entre l'Angleterre & la Hollande, & que vous étiez bien aise d'assoupir, parce que vos ennemis en pouvoient tirer de l'avantage.

C'étoit beaucoup à un Etat qui avoit été si malade de se trouver hors des convulsions qui l'avoient pensé mettre au tombeau. Cependant comme dans les longues maladies il y a souvent des rechutes, le Comte d'Harcourt dont V. M. s'étoit servie pour mettre les rebelles dans le devoir le devint à son tour. Il trouva moyen de se fourer dans Brisac, dont la garnison se trouvant à sa devotion, il se seroit formé une espece de Souveraineté en Alsace, s'il eut eu les épaules assez fortes pour en soûtenir le faix. Les Espagnols firent ce qu'ils purent pour l'obliger à leur remettre cette place entre les mains. Mais comme ce qu'ils lui offroient n'étoit pas capable de le tenter, il refusa leurs offres, & songea à s'en accommoder avec le Duc de Lorraine qui avoit dequoi le bien payer ; car il n'y avoit point de Prince qui eut tant d'argent comptant. Mais comme il en étoit idolatre, il ne

se

se pût resoudre à donner celui qu'il lui demandoit. Ainsi cette affaire traina long-tems, ce qui la fit échoüer, parce que les Espagnols qui se deffioient de lui le firent arrêter bien-tôt aprés.

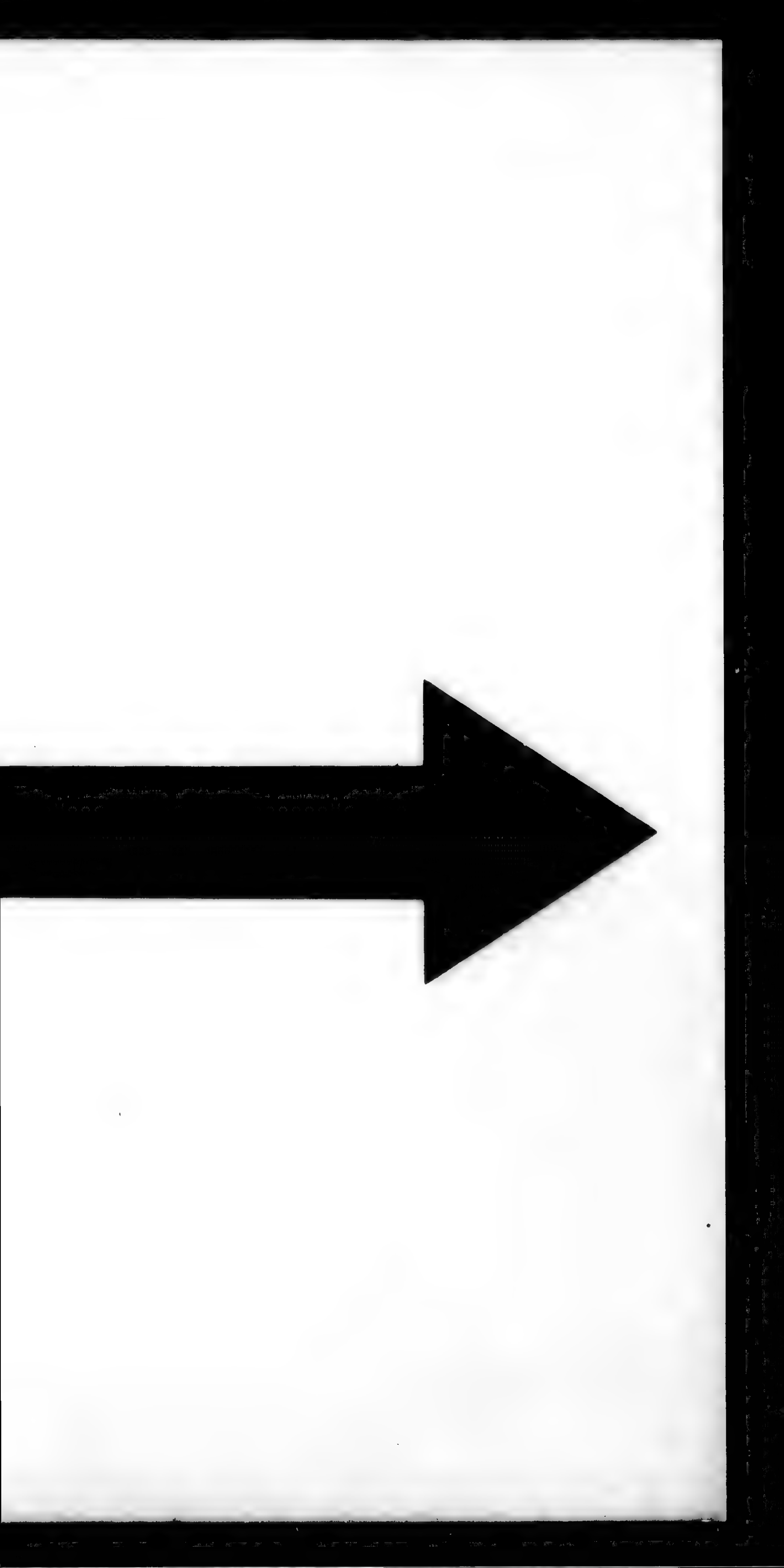
V. M. à qui cette affaire paroissoit de grande importance comme elle l'étoit effectivement, fit faire plusieurs allées & venuës vers lui, pour le faire retourner à son devoir; mais comme il avoit peine à se determiner vous assiegeâtes Betfort pour lui couper le secours qu'il pouvoit esperer de ce côté là. Vous vous en rendîtes maître au cœur de l'Hyver. Car il failloit bien que les François apprissent à faire la Guerre en tout tems, eux qui devoient sous V. M. mepriser le chaud & le froid & s'accoutumer également à l'un & à l'autre. Cette Conquête jointe aux conditions avantageuses que vous faisiez au Comte d'Harcourt le porterent à accepter vos offres. Vous lui donnâtes le Gouvernement d'Anjou, & le conservâtes dans ses biens & dans sa charge de Grand Ecuyer, moyennant quoi il vous remit ce qu'il tenoit en Alsace.

Cette affaire étant ainsi terminée si avantageusement pour V. M. il sembloit qu'elle ne dût plus songer qu'à reprendre Rocroi dont la Garnison desoloit la Champagne, principalement sous les ordres d'un Gouverneur qui ne dormoit point, & qui avoit appris son metier sous le Prince de Condé. Je veux parler de Montal que V. M. a employé depuis

si



[redacted]



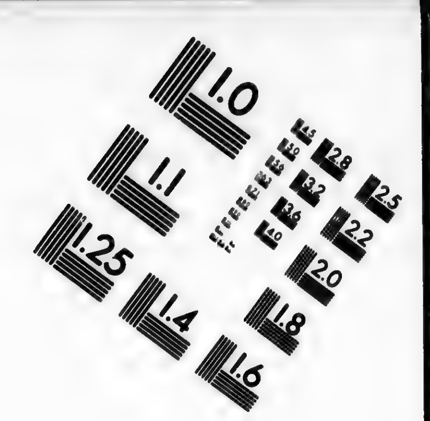
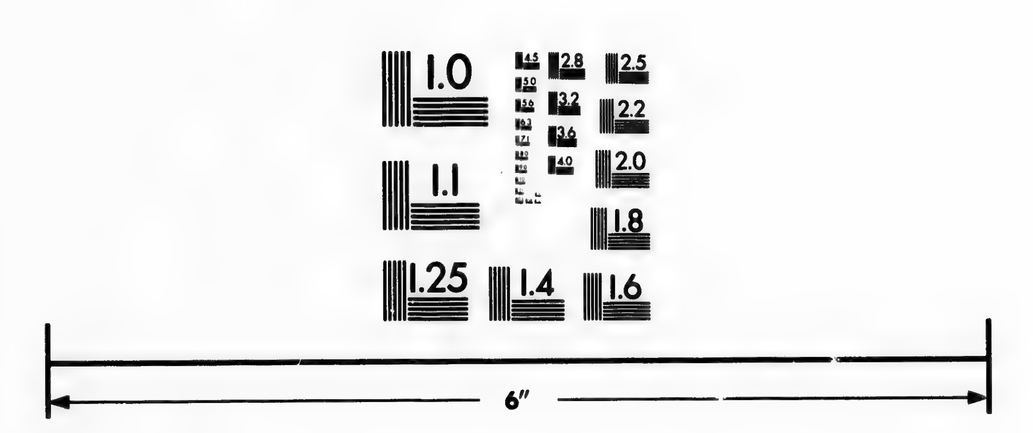


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





si utilement, & qui lui a rendu de grands services dans la derniere Guerre. Mais vous crûtes que la prise de Stenai vous étoit encore de plus grande consequence; c'est pourquoi vous y fites marcher vôtre armée sous le commandement du Maréchal de Fabert. Ce General vous étoit extrement recommandable pour sa grande fidelité, car il étoit presque le seul des Gouverneurs de places qui eut resisté aux offres du Prince de Condé qui avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour le débaucher de vôtre service. Mais il n'avoit pas crû à propos de suivre l'exemple de beaucoup d'autres, & il vous avoit conservé Sedan que V. M. lui avoit confié.

Mr. le Prince à qui Stenai appartenoit demanda des forces à l'Archiduc pour le pouvoir secourir. L'Archiduc lui en promit, & en effet il fit ce qu'il put pour obliger le Prince François de lui préter les siennes. Mais comme cette place avoit été demembrée de la Lorraine il ne le voulut faire qu'à condition qu'elle y seroit réünie. Le Prince de Condé ne s'y voulut pas soumettre, & cette affaire ayant encore augmenté la mesintelligence qui étoit entr'eux, l'Archiduc eut assés de peine à les empécher d'en venir aux mains l'un contre l'autre. V. M. fut elle méme à ce siege, aprés avoir été auparavant à Reims où elle se fit sacrer. Elle fit là de grandes liberalités à ses Soldats qui ne pouvoient s'empécher d'admirer l'inclination qu'ils lui voyoient à

la

la Guerre. Cependant ſes forces s'y trouvant occupées, le Prince de Condé porta les Eſpagnols à faire le ſiege d'Arras, eſperant que cette place vous étant encore de plus grande conſequence que l'autre, vous leveriez le ſiege de Stenai pour la ſecourir. Mais ſon attente fut vaine, & cela n'ayant ſervi qu'à rendre V. M. plus diligente à s'aquitter de ſon entrepriſe, vous n'en futes pas plûtôt venu à bout que vous volâtes au ſecours d'Arras.

La conquête en étoit ſi importante aux Eſpagnols qu'ils n'avoient rien negligé pour ſe l'aſſurer. Leurs lignes étoient les plus belles que l'on eut veües juſques là, & de diſtance en diſtance ils y avoient élevé des redoutes par le moyen deſquelles elles étoient en plus grande ſeureté. Non contens de cette precaution, ils creuſererent en dedans des trous pour arréter la Cavalerie, mais dés le commencement du ſiege il leur arriva une choſe de mechant preſage; le Chevalier de Grequi qui n'avoit pas encore grande reputation à la guerre, mais qui s'en eſt acquis depuis une ſi grande, que V. M., aprés l'avoir fait Maréchal de France, lui a donné le commandement de ſes principales armées, ſe jetta dans la place à la tête de cinq cent chevaux.

Ce ſecours fit grand plaiſir à Montjeu qui pour épargner ſa bourſe n'y avoit qu'une mediocre garniſon; car en ce tems-là vous aviez eu encore ſi peu de commodité de mettre ordre à vos affaires, que les gouverneurs des places s'ap-

s'approprioient les contributions, & n'en rendoient nul compte à V. M., moyennant quoi ils ſe chargeoient de les deffendre. Cependant il y avoit un inconvenient à cela qui étoit de la derniere importance, puiſque pour peu d'inclination qu'ils euſſent à l'avarice, ils ne ſongeoient qu'à theſauriſer. Auſſi V. M. ne tarda gueres à y donner ordre, ce qui ne ſe pouvant faire qu'en introduiſant un autre uſage, vous mîtes les choſes dans l'état que nous les voyons aujourd'hui. En effet outre que vôtre ſeureté ne s'y trouvoit pas auparavant, vous ôtates par là quantité de petits tyrans qui s'en faiſoient à croire, & qui d'abord qu'ils ſe trouvoient dans une place croyoient être autant que vous.

Montjeu qui étoit brave homme tint prés de deux mois, ſans que les ennemis puſſent gagner beaucoup de terre ſur lui. Cependant vôtre armée ſous le commandement du Vicomte de Turenne parut à la veuë des lignes, & commença à ſe retrancher. Car ce General apprehendoit qu'ils ne ſortiſſent pour le combattre, & que comme ils étoient beaucoup plus forts que lui, ils ne lui fiſſent recevoir quelque affront. C'étoit l'avis du Prince de Condé qui diſoit pour ſes raiſons, que s'ils attendoient que le Marêchal d'Hocquincourt arrivât avec les troupes qu'il commandoit, ils trouveroient alors à qui parler; mais l'Archiduc ſoûtint qu'ils ne pouvoient ſortir des lignes ſans abandonner quelques dehors, dont ils s'étoient rendus maîtres, ou que s'ils ne les abandon-
noient

noient pas la garnison les en chasseroit, ce qui seroit toujours la même chose : qu'ainsi il étoit plus à propos de continuer leurs attaques, & de se mettre en état de les faire réüssir avant l'arrivée d'Hocquincourt.

Son sentiment fut suivi, parce que de tous les Officiers qui entroient au Conseil de Guerre, il n'y avoit que le Prince de Condé qui osat lui contredire. Cela donna le tems au Vicomte de Turenne de mettre son camp hors d'insulte & d'attendre le Maréchal d'Hocquincourt, qui étant arrivé attaqua l'Abaye de S. Eloi dont il se rendit maître. Il s'y logea & mit autour de lui son armée, laquelle agissant de concert avéc le Vicomte de Turenne qui étoit de l'autre côté des lignes, ils couperent les vivres aux Ennemis & empêcherent qu'aucun convoi n'entrât dans le camp.

Montjeu voyant le secours si proche en sentit encore augmenter son courage, & ayant repoussé les assiegeans à deux attaques qu'ils lui firent pour s'emparer d'un de ses dehors, ils s'en trouverent si consternés que le Vicomte de Turenne crût à propos de se servir de cette conjoncture, pour achever leur desordre. Le Prince de Condé qui prevoioit qu'ils ne lui pouvoient resister dit à l'Archiduc que puisqu'il ne l'en avoit pas voulu croire la premiere fois; il esperoit que ce ne seroit pas la même chose maintenant: qu'il n'y avoit plus de tems à perdre: que le seul parti qu'il y

avoit à prendre en l'état où les choses se trouvoient étoit de lever le siege, & de passer sur le ventre du Maréchal d'Hocquincourt, que Turenne ne pouvoit secourir. L'Archiduc y parut assés disposé, & entra avec lui dans le détail de leur retraite, mais en ayant consulté le Comte de Fuensaldagne qui passoit pour bon homme de guerre parmi ceux de sa nation, il en fut tout à fait dissuadé.

Le jour de S. Loüis venu que le Vicomte de Turenne avoit choisi pour son attaque, il donna le signal dont il étoit convenu avec le Marêchal d'Hocquincourt; ainsi chacun ayant marché de son côté le Vicomte de Turenne força les lignes par l'endroit que gardoit Fernando Solis, pendant que le Marêchal s'égara. Cela donna le tems à l'Archiduc de songer à la retraite. Mais le Vicomte de Turenne profitant de son avantage battit encore les Lorrains dont le quartier étoit tout proche de celui de Solis. Le Prince de Condé voyant le desordre qu'il y avoit de toutes parts s'avança jusques à un ruisseau qui separoit son quartier de celui des autres, & y ayant fait tête au Vicomte de Turenne & au Maréchal d'Hocquincourt qui l'avoit joint, il donna le tems à l'Archiduc & aux troupes qu'il avoit amenées de France, de se retirer en bon ordre. Son Infanterie neanmoins souffrit beaucoup dans sa retraite, qu'il fit le dernier avec une prudence qui le fit admirer des Espagnols; chez qui il acquit un grand credit par une si belle action.

Le

Le Canon & le Bagage des Ennemis fut le butin de l'armée de V. M. qui fut rendre graces à Dieu dans la Cathedralle de cette Ville de la victoire qu'il vous avoit envoyée ; car vous lui avez toûjours rapporté toutes choses comme un veritable Chrêtien, sans croire que vôtre bonne conduite & la force de vos armes puissent rien sans son secours. La prise du Quesnoi fut le fruit de cette victoire, & ce fut par où vous finites une si belle Campagne.

Vos conquêtes augmenterent encore du côté de Catalogne par la prise de Villefranche & de Puicerda, d'où vos Ennemis faisoient des courses à toute heure dans le Roussillon. Mais vous ne fites pas les mêmes progrés en Italie, quoi que vous n'eussiez rien épargné de ce côté là pour y signaler la gloire de vos armes. Car le Duc de Guise qui vous avoit embarqué à de grandes depenses, sous pretexte qu'il entretenoit des correspondances à Naples, & qu'il n'y paroitroit pas plûtot que tout le Royaume se souleveroit, en revint pourtant sans avoir pris que Castellamar, qu'il fut obligé d'abandonner.

Cette entreprise neanmoins donna de la reputation à V. M. que les Espagnols tâchoient de faire passer en ce païs-là pour un Prince qui ne se remettroit pas si-tôt du desordre que lui avoient causé les guerres civiles. Cependant vous ne vous en ressentiez presque plus par le bon ordre que vous apportiez de tou-

toutes parts. Car ce n'étoit pas ſeulement ſur la frontiere, & en portant la Guerre chez vos Ennemis, que vous affermiſſiez vôtre pouvoir, mais vous le fites encore dans le cœur de vôtre Etat où il vous reſtoit deux choſes à faire qui même paroiſſoient aſſés preſſées : l'une étoit d'authoriſer vôtre Miniſtre afin qu'il ne ſouffrit plus les ſecouſſes dont il avoit penſé être terraſſé, l'autre de punir ceux qui avoient fait ſemblant de ſe donner à vous, & qui vous avoient trompé.

Or vous fites l'un en mariant les Nieces de ſon Eminence à de ſi grands Seigneurs que les premiers de la Cour ſe trouverent intereſſés à ſa conſervation. Il y en eut une qui épouſa le Duc de Mercœur & une autre le Prince de Conti. Cela fit naître l'envie à tout ce qu'il y avoit de grand & de relevé auprés de vous, de rechercher les autres qui n'étoient pas encore en âge d'être mariées, & qui pouvoient pretendre à tout, aprés les deux partis que celles-ci avoient trouvées.

A l'égard de la punition que vous meditiez contre ceux qui vous avoient trompé, vous vous contentâtes de la faire éclater en la perſonne du Cardinal de Rets que vous fites arrêter. Cependant comme le reſpect que vous aviez pour ſon caractere ne vous permettoit pas d'en faire une punition conforme à ce que vôtre Juſtice demandoit ; vous ne ſongeâtes qu'à lui ôter l'Archevêché de Paris, qui lui facilitoit le moyen, par le credit que cette di-

dignité lui donnoit sur vôtre Clergé, de faire des brigues contraires à vôtre service. Vous lui fites proposer d'en donner sa demission au Pape, & que vous lui rendriez la liberté. Mr. de Bellieure premier President, qui lui en porta parolle de la part de V. M. étoit de ses amis, mais non pas de ceux de vôtre Ministre. Ainsi au lieu de lui conseiller la chose en la lui proposant, il lui dit au contraire qu'il ne lui en parloit pas comme son ami, mais comme un homme qui lui étoit envoyé de la part de la Cour.

Au reste comme ce Magistrat a eu la reputation d'un des plus honnêtes hommes de France, & d'un Juge aussi integre qu'il y en ait eu depuis long-tems dans le Parlement, il n'est pas hors de propos que j'en fasse le portrait à V. M. Il est vrai qu'il étoit homme de bien & incapable de faire aucune bassesse. Cependant je puis dire que V. M. n'avoit rien fait de bien pour ses interêts, quand elle l'avoit appellé à cette Magistrature. S'il avoit de la vertu, c'étoit une vertu austere, & qui n'entroit point dans les necessités de vôtre Etat. Il s'armoit toûjours de ce grand nom *du bien public*, & cela l'empêchoit à tort & à travers de travailler conjoinctement avec V. M. à ce qui étoit du bien de ses affaires. Il étoit d'ailleurs d'un esprit si hautain que si le Cardinal Mazarin l'envoyoit querir, il ne venoit point, à moins que ce ne fut sous le nom de V. M. Il s'en retournoit même

quand il voyoit que vous ne paroissiez point vous même pour lui annoncer vôtre volonté, & sa fierté alloit jusques-là, qu'il ne pouvoit souffrir que son Eminence mit quelque difference entr'eux.

Or il ne vous faut point de ces esprits facheux & revêches pour mettre à la tête de vos Parlemens qui s'en font déja assez accroire, pour ne leur pas donner un chef qui concoure avec eux à empieter sur vôtre authorité. Rien n'est de plus grande consequence au bien de vôtre Etat, & quand il en manque quelqu'un vous ne devez remplir sa place que d'un Sujet qui leur serve de correctif. Ces compagniez ont déja assez de credit pour ne pas chercher à l'augmenter, & ce que j'ai dit d'elles ci-dessus, en parlant de la Guerre de Paris vous en est une preuve suffisante pour y arrêter. Mais le penchant que vous avez toûjours eu à recompenser vos serviteurs, joint à la necessité où vous vous trouviez alors, fit que vous prîtes le premier venu qui s'offrit de reparer la mauvaise fortune de celui qui tenoit cette place, & dont vous ne pouviez voir l'extreme pauvreté sans rougir en quelque façon de ne vous pas trouver en état de le soulager. Ainsi vous permites à ce Magistrat de traiter avec son predecesseur, ce qui ne se peut excuser que par la misere du tems; aussi puis-je dire à V. M. qu'il en arrive mille inconveniens dont elle conviendra elle-même, si elle fait reflexion: que ceux qui ar-

arrivent ainsi aux honneurs n'en croyant avoir aucune obligation à leur maître, ne lui sont pas si soumis que ceux qui les tiennent d'eux uniquement.

Le Cardinal de Rets profita de l'avis de son ami. Cependant comme il n'y a rien de plus rude que la privation de la liberté, il crut se la procurer en feignant d'entendre à cette negociation. Il fit dire à V. M. qu'il étoit prêt de donner sa resignation en blanc, mais que comme le prix qu'elle lui en offroit étoit une chose qui ne dépendroit plus aprés cela que du Cardinal Mazarin, en qui il ne se pouvoit fier, il étoit bien aise de sçavoir auparavant quelles assurances vous lui en donneriez. V. M. qui agissoit de bonne foi, mais qui ne vouloit pas être dupée, lui fit sçavoir qu'elle laissoit en son choix de prendre telles mesures qu'il souhaiteroit, & que pourvû qu'elle y trouvât ses seuretés elle en seroit toûjours contente. Ainsi ne tenant plus qu'à lui de se determiner, il convint avec V. M. que vous le feriez sortir de Vincennes, & qu'il demeureroit à la garde du Marêchal de la Meilleraie, qui avoit épouzé une de ses Parentes jusques à ce que le Pape eut accepté sa resignation.

Il fut conduit à Nantes où étoit ce Marêchal, dont il chercha à tromper la vigilance parce qu'il sçavoit bien que le Pape, auprés de qui il agissoit sous main, pour lui faire refuser ce qu'il demandoit en apparence,

ne manqueroit pas de se declarer au prejudice de V. M. Le Marêchal qui étoit honnête homme, & qui ne le croyoit pas si double, avoit commandé qu'on ne le tint pas si court, & qu'on lui donnât quelque liberté. Ainsi ses gardes le laissoient aller tous les jours sur le Bastion, & se contentoient sans le suivre de garder la porte par où on y alloit; mais lui qui ne songeoit qu'à se sauver, fit provision d'une corde de soye de la hauteur du Bastion, & son Medecin qui étoit avec lui la lui tenant, il descendit à sa faveur. Il monta sur un cheval qu'on lui avoit amené là, tout exprés. Son dessein à ce qu'on croit étoit de venir à Paris où il esperoit fomenter de nouveaux desordres; mais son cheval s'étant abbattu sur le pavé de Nantes, qui est fort mauvais, il s'en fuit à Machecoul Château qui étoit au Duc de Rets son frere.

Ce Marêchal se prepara de l'y aller assieger, ce qui l'obligea d'en sortir, & étant allé à Beslile le Marêchal y seroit allé pareillement, si V. M. le lui eut voulu permettre. Mais une raison d'Etat vous empêcha de lui en accorder la permission. Vous eûtes peur que ce Marêchal qui étoit déja tout puissant dans la Province, ne voulut aprés cela garder cette Place pour lui, & qu'au lieu de l'ordre que vous pretendiez apporter, vous ne fussiez cause vous-même d'un nouveau desordre.

Cependant comme c'eut été morguer en quelque façon V. M. de demeurer dans son Royau-

Royaume aprés avoir eu le malheur de s'attirer son indignation, il passa en Espagne & de la à Rome, d'où V. M. n'a jamais voulu souffrir qu'il revint, qu'il ne lui ait donné la satisfaction qu'elle souhaittoit. En effet il est de la Majesté d'un Grand Roi de ne pas permettre qu'un Sujet lui tienne téte, & à moins que de le reduire dans le devoir, c'est un exemple pour les autres qui est de dangereuse consequence.

V. M. sachant que les Espagnols ne s'étoient pas encore bien remis de la deroute d'Arras, se pressa d'entrer en Campagne, où aprés s'étre emparé de Landrecies, de Condé, & de S. Guillain, l'Archiduc se trouva dans une telle allarme, qu'il crut à tous momens que vous l'alliez attaquer dans Bruxelles. La crainte qu'il en avoit lui fit employer dix mille Païsans pour y faire une espece d'enveloppe; ce qui est avantageux à V. M. que la posterité sache, parce qu'elle ne sauroit faire reflexion qu'aprés vous avoir fait trembler dans vôtre capitale, vous lui ayez rendu la pareille en si peu de tems, sans être persuadé au même moment qu'il falloit que vous fussiez un grand Roi pour faire ces miracles. Mais ce que je puis dire, c'est que vous n'oubliez rien de ce qui pouvoit servir au bien de vôtre Etat, & vous étiez déja aussi habile dans la Negociation que dans l'Art de faire la Guerre.

Il y parut bien dans le Traité que vous fites avec le Prince François, dont vous pene-

trâtes les desseins par l'adresse qu'il eut de faire tomber entre vos mains à la deroute d'Arras le Baron d'Inchequin son Intendant. Car au lieu de regarder sa prise comme un coup de hazard, vous l'attribuâtes à un dessein premedité, dont la connoissance vous fit tenir roide sur les propositions que vous fit en même tems cet Intendant, qui faisoit semblant que tout ce qu'il disoit étoit de lui-même, & sans en avoir l'ordre de son Maitre. Mais vous jugeâtes de la necessité qu'il avoit de s'accommoder avec vous par son invention, ce qui est d'un Prince prudent & bien avisé; puisque quand on ne s'arrête qu'aux apparences, c'est le moyen d'être la duppe de tout ce qu'on fait.

Il auroit été à souhaiter que V. M. eut pû se trouver dans toutes ses Armées, comme elle faisoit dans celle de Flandres. Elle auroit vû de ses yeux de quelle maniere les choses se passoient, & auroit pesé toutes les entreprises avant que d'y donner son consentement. Mais comme la connoissance des lieux ne lui étoit qu'imparfaite aussi bien que les forces des Ennemis, il lui arriva un échec en Italie dont on ne peut accuser que la facilité du Cardinal Mazarin.

L'attache qu'il avoit toûjours à son païs, nonobstant les biens & les honneurs qu'il possedoit en France, qui devoient pourtant le lui faire oublier, fit qu'il y chercha un parti pour la sœur de la Princesse de Conti & de la

Du-

Ducheſſe de Mercœur. Or tous ceux qui ſe preſenterent ne lui étant pas agreables comme le Duc de Modene, il fit valoir cette Alliance à V. M. comme s'il n'y ſongeoit que pour attacher ce Prince à ſes interêts. Ainſi il vous fit trouver bon de lui donner le commandement de vôtre Armée en ce païs-là, conjoinctement avec le Prince Thomas; & ces deux Generaux s'étant joints ils rompirent les meſures du Marquis de Caracene qui pretendoit ſurprendre Reggio, ce qui leur enfla tellement le courage qu'ils ſe crurent en état d'aſſieger Pavie. Mais ils furent obligés de lever le ſiege, ce qui auroit intereſſé la gloire de V. M. ſi ce qui ſe paſſoit ailleurs, n'eut ſervi à reparer ſa reputation. Car outre ce que vous aviez fait en Flandres, vôtre Armée de Catalogne conſerva non ſeulement ſes conquêtes; mais en fit encore de nouvelles; elle ſe ſaiſit de Cap-daquiers, & étant entré dans le Campourda, elle mit tout ſous contribution juſques à Gironne.

La faute que vôtre Miniſtre avoit faite en Italie, ne fut pas la ſeule dont on puiſſe accuſer ſon Miniſtere. Il s'étoit mis en tête une maxime que perſonne n'approuvoit que lui, & que V. M. ſouffroit, parce qu'elle avoit la complaiſance de lui témoigner une grande confiance. Preſque dans toutes les affaires il employoit deux hommes au lieu d'un, ce qui étoit une ſource de jalouſie intariſſable entr'eux, & qui ne pouvoit produire qu'un mé-

effet; car deux personnes avec une pareille authorité se regardent comme deux ennemis, quoi qu'ils n'en fassent pas le semblant. Ainsi s'ils peuvent se mordre ils n'en manqueront jamais l'occasion, & ne sont jamais si aises que quand leur compagnon fait quelque faute: ils s'apostent même des gens l'un à l'autre pour se faire tomber dans le precipice, ce qui est bien éloigné de se redresser, comme il est necessaire pour le bien de vôtre Etat.

V. M. est bien éloignée de cette maxime; & comme elle sait que le Gouvernement le plus parfait est celui qui approche le plus prés de la conduite de Dieu, elle laisse une authorité absoluë à ceux qui agissent sous ses ordres. C'est assés qu'ils lui rendent compte de ce qu'ils font, mais elle ne les met point en compromis les uns avec les autres, dont aussi elle n'en seroit que beaucoup plus mal servie. Car si ceux qui ont droit de faire une chose ne le font avec toute l'authorité de leur maître, ils sont mal obeïs; outre que si deux personnes ont droit de commander la méme chose, l'un deffait d'ordinaire ce que l'autre entreprend. La difference des sentimens produit cet effet, aussi bien que la jalousie; d'où il faut conclure qu'un Etat est mal gouverné quand il y a ainsi tant de maîtres. Aussi voyons-nous que le Gouvernement Monarchique est censé le plus parfait, & que dans les Republiques celles-là passent pour les mieux policées où il n'y a point tant de cahos ni de confusion.

Quoi

Quoi qu'il en soit ce desordre regnoit & dans vos finances & dans vos armées. Vous avez vû qu'en Italie vous y aviez deux Generaux. Ce fut la même chose cette année en Flandres où le Cardinal Mazarin prit encore plaisir d'assembler deux hommes dont les mœurs & les inclinations étoient opposées. Ce fut le Vicomte de Turenne & le Maréchal de la Ferté, qui n'avoient jamais été trop d'accord ensemble, & qui encore tout nouvellement avoient eu sujet de querelle. Car le Maréchal avoit retiré des mains de l'autre un prisonnier de guerre sous pretexte de le vouloir échanger avec un de ses gens qui étoit tombé entre les mains des ennemis. Mais ç'avoit été pour le faire pendre en represailles de ce qu'ils avoient fait mourir un Lorrain qui s'étoit attaché au service de V. M. Il avoit eu raison de le faire, & personne n'en sauroit disconvenir, puisque sans cela il n'y auroit pas eu un seul homme de ce païs qui eut voulu prendre les armes en vôtre faveur. Mais V. M. m'avoüera que le Vicomte de Turenne avoit lieu de se plaindre de ce qu'il avoit abusé de sa credulité, & que quoi qu'il y allât de vôtre service, il n'y a point de plaisir d'être l'instrument de la perte d'un malheureux.

Ces deux Generaux dont l'armée étoit de trente mille hommes, cherchant à l'occuper glorieusement ne trouverent point de conquête plus illustre que celle de Valenciennes. Chacun prit son quartier, l'un d'un côté l'autre

de l'autre ; & V. M. attendoit à toute heure des nouvelles de sa reduction quand elle apprit que Dom Juan d'Austriche, qui étoit venu prendre la place de l'Archiduc, marchoit au secours avec le Prince de Condé. Le Vicomte de Turenne qui étoit accoûtumé à prendre ses precautions le fit encore si bien cette fois là, que Dom Juan crût que pour réussir dans son entreprise, il devoit attaquer le quartier du Marêchal de la Ferté. Turenne qui faisoit depense en espions le sût, & le fit savoir à ce Marêchal à qui il offrit du renfort, afin qu'il put repousser les ennemis. Mais sa jalousie ne lui permit pas de l'accepter. Ainsi Dom Juan l'ayant pris, non pas au depourvû, mais d'une maniere fort avantageuse pour lui, il deffit son quartier & le prit prisonnier lui même. Il voulut ensuite passer a celui du Vicomte de Turenne, mais il le reçût en si bon ordre qu'il vit bien qu'il avoit affaire à un autre homme qu'au Marêchal. Turenne se retira au Quesnoi où il attendit les fuyards pendant deux jours, & ayant tenu là bonne contenance Dom Juan n'ôsa entreprendre de lui livrer combat, il aima mieux aller attaquer la Ville de Condé que le Vicomte de Turenne ne pût secourir ; mais pour en diminuër la perte il se rendit maître de la Capelle que V. M. n'avoit pas trouvé l'occasion de reprendre, depuis qu'elle l'avoit perdu.

Un autre qui auroit eu moins de courage que V. M. auroit été toute étourdie du malheureux

reux succés de ce siege. Elle en auroit fait aussi tomber sa colere sur le prisonnier, mais elle parut ferme non-seulement dans ce revers de fortune, mais elle prit encore soin elle-même de justifier la conduite du Marêchal dont elle paya la rançon; car elle a toûjours été bienfaisante envers ceux qui lui rendent service, & les malheurs qui leur arrivent ne servent qu'à lui donner plus de consideration pour eux.

La fortune ne vous traita pas si mal en Italie cette année-ci, qu'elle avoit fait l'autre. Vôtre armée, sous le commandement des Ducs de Mercœur & de Modene, y prit la Ville de Valence à la veuë des troupes Espagnoles, qui n'oserent lui livrer combat en Catalogne. Vous soûtintes pareillement l'honneur que vos armes y avoient acquis, de sorte que l'éclat de vôtre Couronne commençant à offusquer celle d'Espagne chacun à l'envi rechercha vôtre alliance.

En effet vous n'oubliates rien de ce qui pouvoit vous attirer de la consideration, & les Suisses vos anciens Alliés étant desunis entr'eux vous terminates heureusement leurs differens par vôtre mediation. Car V. M. sait qu'il ne se doit rien passer dans l'Europe dont elle ne prenne connoissance, & que les grands Princes comme elle, doivent interposer leur authorité à ce que personne ne prenne les armes que de leur consentement.

Vous receutes aussi dans vos Etats la Reine de Suede, qui avoit abdiqué sa Couronne en fa-

faveur de son cousin germain. Elle fut extrémement contente de la reception que vous lui fites. Mais vous n'eutes pas lieu de l'être de son procedé ; car elle fit assassiner dans une de vos maisons Royalles un de ses principaux officiers, qui lui avoit donné quelque sujet de mecontentement, & comme on s'ingere de penetrer dans les choses qu'on ne sait pas, on crut qu'il y avoit du mistere entr'eux & que l'indiscretion de ce Gentilhomme lui avoit attiré son malheur. Des discours si fort au desavantage de cette Princesse joint au peu de satisfaction qu'elle savoit que vous aviez de ce qui étoit arrivé la porta à partir plûtôt qu'elle n'eut fait. Elle s'en fut à Rome qu'elle avoit choisi pour le lieu de sa retraitte, & y ayant fait son abjuration, elle apprit dans une vie privée qu'il y a mille degouts à quoi on ne s'attend pas quand on n'en a jamais gouté.

V. M. eut en ce tems-là une affaire aussi delicate qu'elle en ait eue depuis qu'elle est montée sur le Trône. Je veux parler de celle des Jansenistes, Secte d'autant plus dangereuse qu'elle se couvre du manteau de la pieté. Elle fut condamnée à Rome & vous crûtes aprés cela que vous ne la deviez pas souffrir dans vos Etats, ainsi vous en fites sortir ceux qui ne voulurent pas souscrire aux decrets du S. Pere. Mais comme leur brigue étoit forte, ils ne laisserent pas quoi qu'absens d'y entretenir intelligence. Tout Paris se trouva rempli de leurs écrits, & l'on y couroit avec tant d'avi-

d'avidité qu'on eut dit que Rome s'étoit meprise en les condamnant. Leur maniere de vie imposoit encore beaucoup en leur faveur car ils ne faisoient rien en apparence qui ne tendit à la perfection, & tout ce qu'on pouvoit trouver à redire en la doctrine qu'ils enseignoient, c'est qu'ils faisoient les portes du Paradis trop étroites. Enfin il étoit dangereux de les écouter, car leurs parolles n'étoient que miel pour les ames les plus purifiées, & il n'y avoit que celles qui avoient peine à revenir de leurs égaremens qu'elles jettoient dans le desespoir. Mais V. M. croyant que ce n'étoit point à elle à approffondir ces sortes de choses, s'en tint au Decret du Pape, & ordonna à la Sorbonne de refuter les écrits qui paroissoient. Elle y donna tous ses soins. Cependant quelques docteurs ayant refusé de se soumettre au sentiment des autres qui étoit conforme à ce qui avoit été arrêté à Rome, cette Faculté les exclut de son College, ce que V. M. approuva parce que c'étoit le moyen d'éviter le schisme qui étoit tout prêt à s'élever.

En effet un Roi prudent & sage doit couper le cours à toutes sortes de nouveautés, & principalement en matiere de religion, dont les suites sont toujours de plus grande consequence que dans tout le reste. Sans cela il n'y auroit point de seureté ni pour l'Etat ni pour les consciences; & il ne dependroit que d'un faux devot de faire une Religion à sa mode,

mode, dont il ne manqueroit pas d'avoir des approbateurs, pourvû qu'il portât les choses à l'excés; car l'esprit de l'homme est fait d'une maniere qu'il se sent épris d'un grand respect à la veue de celles qu'il s'imagine les plus parfaites, sans considerer que quand on les outre ainsi, elles n'ont nul rapport à la foiblesse humaine à laqu'elle il faut s'accommoder.

V. M. entreprit bien-tôt aprés, le siege de Cambrai, mais quoi que ce fut avec sa prudence ordinaire dont il y avoit lieu d'esperer un bon succés, sa bonne conduite fut obligée de ceder à la fortune. L'entreprise dependoit de la deligence, & V. M. contoit que ses lignes seroient faites avant que ses Ennemis qui étoient éloignés en fussent avertis; mais par malheur il prit envie au Prince de Condé de faire la reveue de ses troupes le lendemain que les vôtres s'étoient campées devant la place, tellement que se trouvant à cheval lors que la nouvelle lui en arriva, il marcha à l'heure même & prit si bien son tems qu'il passa au travers de vôtre armée sans être reconnu. Il vous fallut lever le siege aprés cela mais comme vous cherchiez à reparer cet affront par quelque entreprise de grand éclat vous fûtes assieger Montmedi.

Les Ennemis qui étoient tous fiers de ce qui vous étoit arrivé à Cambrai se flatterent qu'ils vous feroient recevoir le même échec devant l'autre. Le Prince de Condé qui étoit leur

leur Heros fut prié d'en prendre le soin, mais le Vicomte de Turenne qui l'observoit ayant marché jour & nuit avec une partie des troupes qu'il commandoit, le Marêchal de la Ferte que vous aviez chargé de cette expedition se trouva en si bonne posture, que quoi que ses lignes ne fussent pas encore achevées, le Prince de Condé n'osa entreprendre de l'attaquer. Vous reduisites ainsi cette forte place sous vôtre obeïssance, pendant que le Vicomte de Turenne fut rejoindre son armée aprés le depart du Prince de Condé, qui, tout grand Capitaine qu'il étoit, ne put encore l'empêcher de prendre S. Venant.

Comme il vit cela il mit le siege lui-même devant Ardres conjonctement avec Dom Juan d'Autriche, esperant où que le Vicomte de Turenne se deporteroit de son entreprise, ou qu'il lui laisseroit achever la sienne sans le troubler. Il paroissoit même qu'il en viendroit plûtôt à bout que lui, à cause que S. Venant étoit defendu par une bonne garnison, & qu'au contraire il n'y avoit presque personne dans Ardres; mais le Vicomte de Turenne qui sçavoit qu'une des plus belles parties d'un general est de ne pas perdre un moment de tems, usa d'une si grande diligence qu'il obligea les Ennemis de Capituler deux jours plûtôt que le Prince de Condé ne croyoit. Il marcha en même tems contre lui dont le Prince ayant nouvelle il pensa se desesperer, parce que s'il lui eut seulement donné qua-

quatre heures davantage il se rendroit maître d'Ardres. En effet il venoit de faire joüer un fourneau qui avoit fait tout l'effet qu'il pouvoit desirer ; desorte qu'il n'y avoit point d'apparence que le Gouverneur put tenir davantage ; mais apprenant que le secours étoit si proche il ne voulut point capituler. Mr. le Prince qui ne se voyoit pas si fort que le Vicomte de Turenne prit le parti de lever le siege cependant ce fut pour faire l'éloge lui-même du Vicomte de Turenne, dont la diligence lui avoit fait manquer le secours de Montmedi & la prise d'Ardres.

C'est aussi une chose si necessaire à un General de ne pas perdre un moment de tems, que quand cette qualité lui manque, il ne peut jamais esperer d'être bon Capitaine ; car à la Guerre tout depend quelque fois d'un instant, & qui ne sçait pas s'en servir ne merite pas d'avoir grande estime.

Le Vicomte de Turenne ne borna pas sa Campagne à ce qu'il avoit fait, il s'empara encore de la Motthe aux bois & de plusieurs forts sur le Canal de Bourbourg, aprés quoi il se rendit maître de Mardik.

Ce qui se passa en Catalogne ne meriteroit pas d'être rapporté si ce n'est qu'il est bon de faire voir que si V. M. n'y fit pas de plus grandes conquêtes, c'est qu'elle crut assés faire de conserver celles qu'elle avoit faites de ce côté-là. Ce païs qui est separé du Roussillon & de la Cerdaigne par une chaine de Montagnes d'une

d'une prodigieuse hauteur, & dont les avenues sont si étroites qu'à peine y peut-il passer deux hommes de front, semble être fait pour un autre Souverain, & que c'est vouloir forcer la nature de se réünir sous une même domination. Ainsi V. M. se contentant des bornes que Dieu semble avoir mises pour la separation de vôtre Etat & de celui du Roi d'Espagne, vous vous resolutes de n'entrer dans le sien que pour lui faire voir que vous aviez des troupes suffisantes pour garder le vôtre. Ainsi tout se passa en quelques escarmouches legeres, & ce fut presque toûjours la même chose jusques à la Paix.

Aussi le Prince de Conti, qui commandoit en ce païs-là l'année precedente, voyant qu'il n'y avoit pas grand honneur à aquerir pour lui, demanda à V. M. d'aller remplir la place du Prince Thomas qui étoit mort. Vous le lui accordâtes, mais il auroit mieux vallu qu'il fut demeuré en Roussillon, puis qu'il ne passa en Italie que pour lever le siege d'Alexandrie de la Paille, qu'il avoit entrepris conjoinctement avec le Duc de Modene.

Si V. M. veut sçavoir pourquoi il éprouvoit plus souvent en ce païs-là des revers de fortune qu'en pas un autre, il me sera aisé de lui en rendre raison: c'est que les Espagnols regardent le Milanés comme une chose de la derniere consequence pour eux, & dont la perte entraineroit celle de tous les autres Etats qu'ils possedent en ce païs-là. Ainsi toutes les fois

fois qu'on l'attaque ils font tous les efforts imaginables pour le secourir. D'ailleurs les vœux des Princes d'Italie ne sont pas d'ordinaire pour vous, quand vous y portés vos armes; ils sont ravis d'avoir vôtre protection, mais ils n'aimeroient pas vôtre voisinage; d'où je conclus que le moins que vous pourrez troubler leur repos sera toûjours le meilleur pour vous. Il vous doit suffire d'avoir une porte pour les secourir en cas de besoin, & pourvu que vous ne souffriez pas qu'aucune Puissance, & l'Espagne sur tout, y fassent aucune entreprise, vous y serez toûjours en grande reputation. Tout ce qui me semble donc que vous devez faire en ce païs-là est d'entretenir l'Alliance que vous avez avec le Duc de Savoye, dont la bonne intelligence vous est non seulement necessaire pour la conservation de Casal, mais encore pour celle de Pignerol. Celles des autres Princes vous est inutile & même vous pourroit être desavantageuse, en ce que cela faisant croire aux autres que vous auriez de grands desseins sur leur liberté, ils seroient capables de se liguer contre vous. Je sçais bien que dans l'éclat où se trouve aujourd'hui V. M. la ligue des Princes d'Italie contr'elle ne tourneroit qu'à leur confusion, si elle n'étoit soûtenuë des forces de toute l'Europe, mais il faut prendre garde qu'ils ne servissent de trompettes aux autres Puissances qui portent assez de jalousie à V. M. pour chercher à troubler sa prosperité. D'ailleurs

leurs vous devez fuir tout ce qui peut allarmer les Suisses dont vous avez plus affaire que vous ne pensez, car s'ils retiroient les troupes qu'ils vous donnent, ce seroit vous priver d'un secours dont vous ne sçauriez vous passer. J'ajouterai à cela que dans une pareille revolution le Duc de Savoye vous pourroit échaper, & que par sa defection vos frontrires qui ne sont point fortifiées de ce côté-là auroient beaucoup à souffrir.

Je sçais bien que quand il s'agit de faire la Guerre on examine non seulement les moyens qu'on peut avoir pour y réüssir, mais encore qu'elle en sera la suitte & la conclusion. Je sais par consequent que ces Princes sont trop avisés pour se declarer contre V. M. dont ils peuvent uniquement esperer du secours dans leur oppression, & contre qui ils ne sauroient armer que des Puissances qui leur doivent être extremement suspectes. En effet à quelque branche qu'ils se puissent addresser de la Maison d'Autriche, ils en ont à craindre également. Si celle d'Allemagne pretend qu'ils sont feudataires de l'Empire dont les rênes qu'elle tient lui donne lieu de leur commander, celle d'Espagne a sur eux le droit de bienseance, qui n'est pas moins puissant que tous les autres. Ainsi de quelque côté qu'ils se tournent ils trouveront bien mieux leur compte à entretenir l'amitié de V. M. que de s'addresser ailleurs, mais il faut qu'elle y corresponde de sa part, parce quand on se voit meprisé, le res-

ressentiment qu'on en a ne permet pas toujours qu'on fasse reflexion à ce que l'on devroit faire, & le desir qu'on à de se venger est quelquefois si fort imprimé dans le cœur qu'on l'achete souvent à ses depens.

Parmi tant d'occupations importantes que V. M. avoit de tous côtés, son esprit n'étoit pas moins tendu pour tout ce qui pouvoit procurer le bien & le repos de ses sujets. Il n'y eut point d'année qu'elle ne fit de belles ordonnances, parmi lesquelles je ne dois pas oublier celle faisant deffenses aux pages & aux laquais de porter des épées. Et vous ordonnâtes qu'on y tint la main si exactement que les desordres qui en arrivoient tous les jours commencerent à cesser. Vos peuples vous eurent aussi l'obligation de les delivrer de l'importunité des pauvres, dont la multitude étoit si grande par la faineantise de la plûpart qui aimoient mieux mandier que de travailler, que l'on n'étoit en repos en aucun endroit. Les ruës en étoient toutes couvertes, aussi bien que les Eglises, où l'on ne pouvoit faire ses prieres qu'on n'en fut interrompu à tous momens. Vous les fites enfermer dans l'Hospital General, & l'ordonnance qui en fut pùbliée fit entendre les sourds, parler les muets, guerir les estropiés, & fit un si grand nombre de miracles que jamais on n'en vit en si grande quantité; car l'abus étoit si grand que ces faineans se mettoient aux passages sur un tas de paille, où leurs membres paroissoient tout

tout disloqués pour donner plus de compassion, mais quand ils virent qu'on les alloit enfermer, ils se trouverent sains & droits, & travaillerent comme les autres.

L'Alliance que V. M. avoit faite avec les Anglois vous donna moyen l'année suivante de vous servir de leurs vaisseaux pour attaquer Dunkerque, & l'ayant investi par mer & par terre, Dom Juan d'Autriche y accourut pour le secourir avec le Prince de Condé. Leur Armée étoit grossie d'un nouveau Rebelle que V. M. avoit neanmois comblé de graces, mais comme il pretendoit avoir lieu de se plaindre de vôtre Ministre il se couvrit de ce pretexte pour lui manquer de foi; c'étoit le Maréchal d'Hocquincout qui tâcha de faire declarer la Ville de Peronne dont il étoit Gouverneur en faveur du parti où il se jettoit; mais la fidelité de son fils jointe à celle des Habitans conserva cette place à V. M.

L'importance de Dunkerque obligea les Ennemis de tout hazarder devant que de le laisser perdre, ainsi étant venus reconnoître les lignes, le Vicomte de Turenne en sortit pour leur livrer combat. Les troupes de V. M. y soutinrent l'esperance que vous aviez conceue de leur valeur, & ayant battu l'armée Ennemie la Ville se rendit à vôtre General. Vous y vintes vous-même pour la remettre entre les mains des Anglois, à qui elle devoit appartenir suivant le traité que vous aviez fait avec eux; car pour empêcher qu'ils ne se

joignissent avec vos Ennemis il vous avoit fallu en passer par là, nonobstant qu'il vous fut facheux de voir tomber une si belle Ville & si importante entre les mains d'un autre que de vous. Vous vous contentates d'y faire executer une condition qui étoit avantageuse aux Catholiques, & par laquelle ils devoient joüir de la liberté de conscience, au prejudice de ce que les Anglois pratiquent dans leurs autres Etats. Mais la necessité qui vous avoit obligé de les en mettre en possession les obligea de même à vous accorder une demande si juste.

La deffaite des Ennemis vous ouvrit les portes à de plus grandes conquêtes; Gravelines, Bergues, Furnes, Dixmudes, Menin, Oudenarde, Ypres, & quelques autres places reconnurent vôtre domination; mais la joye qu'on en eut ne fut qu'imparfaite, par la crainte qu'on eut de vous perdre; car ce fut en ce tems-là que vous futes si malade à Calais qu'on crut que vous n'en pouviez jamais rechapper. Il falloit voir la tristesse où étoit toute vôtre Cour, & toute vôtre armée, chacun étoit dans une consternation qui ne se peut exprimer, il n'y eut que vous qui parutes toûjours le même, & qui tâchates de consoler la Reine vôtre Mere & le Cardinal Mazarin qui se desesperoient au chevet de vôtre lit. Enfin vous futes abandonné des medecins & l'on fut obligé d'avoir recours au vin Emetique qui n'étoit pas encore en usage en

ce tems-là, mais qui vous étoit ordonné par un homme qu'on avoit fait venir exprés d'Abbeville, ſur la reputation qu'il avoit d'avoir fait des belles cures. On vous crû alors ſi bien perdu qu'il y eut deux ou trois de vos courtiſans qui furent faire compliment à Mr. vôtre Frere ſur la belle ſucceſſion qui lui venoit. En effet on avoit déja tiré les rideaux de vôtre lit, & on vous croyoit ſi bien mort que vos Aumôniers étoient tout prêts de commencer *le de Profundis.* Mais vous donnâtes dans cet inſtant quelques marques de vie, ce qui faiſant voir qu'on étoit trompé, on vous donna le vin Emetique, que vous ne voulutes prendre qu'aprés avoir demandé au Cardinal Mazarin ſi ſon ſentiment étoit qu'il pût vous guerir.

Il vous dit qu'il le falloit eſperer, ce qui vous arma d'une telle reſolution que vous le prîtes tout d'une halaine, & ſans faire la moindre grimace. Ce même jour vous eutes une criſe qui fit bien eſperer; & en effet on commença à s'appercevoir de quelque changement, ce qui obligea l'homme entre les mains de qui vous étiez, de vous en donner une nouvelle priſe; elle acheva de vous tirer d'affaire, & la jeuneſſe où étoit V. M. étant d'un grand ſecours dans toutes ſortes de maux, vous recouvrâtes ſi parfaitement vôtre ſanté, qu'un mois aprés l'on ne pouvoit s'appercevoir ſi vous aviez été malade.

La perte qu'on avoit penſé faire de vôtre

personne sacrée, fit naître l'envie à la Reine vôtre Mere de vous marier. Son inclination aussi bien que la vôtre étoit du côté de l'Infante d'Espagne, dont l'alliance eut produit la Paix generale, & donné d'ailleurs à V. M. une Princesse d'une vertu exemplaire, & dont la beauté n'étoit pas à mépriser; mais les Espagnols qui craignoient que cette alliance ne les jettât un jour sous vôtre domination, parce qu'elle étoit heritiere presomptive de leurs Etats, y faisoient paroître une aversion si épouvantable, que vous futes obligé de jetter les yeux sur la Princesse de Savoye.

V. M. s'achemina à Lion, dans le dessein de la voir elle-même, & de terminer cette affaire. La Duchesse de Savoye vous y vint trouver avec sa fille, & vous futes si content de cette Princesse, que la Duchesse sa mere fut éprise d'une joye indicible, voyant qu'il ne lui pouvoit arriver un plus grand bonheur. Tout vos Courtisans, croyant déja pareillement que c'étoit une affaire faite, commencerent à regarder cette Princesse comme celle que le Ciel destinoit à être leur Reine. Mais les Espagnols prevoyant que si cela arrivoit toute la Flandre alloit tomber sous la puissance de V. M. & qu'aprés cette conquête elle voudroit encore les obliger à lui restituer la Navarre qu'ils lui retenoient injustement, ils envoyerent Pimentel à Lion, avec pouvoir de rompre ce Mariage, & de proposer celui de l'Infante.

V. M.

V. M. en fit part en même tems à la Princeſſe, à qui elle tâcha de perſuader que l'inclination qu'elle avoit pour elle la rendoit moins ſenſible, qu'elle n'auroit été dans un autre tems à cette nouvelle. Mais comme ces parolles, quelque ſinceres qu'elles fuſſent, n'étoient pas capables de la conſoler, elle s'en retourna à Turin bien affligée de la fortune qu'elle manquoit.

De Lionne s'étant abouché avec Pimentel ébaucha le traité de Paix, dont le Cardinal Mazarin voulant avoir tout l'honneur, il ſe rendit ſur la frontiere d'Eſpagne où Sa Majeſté Catholique envoya de ſon côté Dom Loüis de Haro ſon premier Miniſtre. Ils tinrent leurs conferences dans l'Iſle des Faiſans, ſur la Riviere de Bidaſſoa qui ſepare vos Etats d'avec ceux du Roi d'Eſpagne, & y étant convenus de tout ce que de Lionne & Pimentel avoient laiſſé à faire, vous envoyâtes le Marêchal de Grammont à Madrid pour demander l'Infante à ſon pere. Cette ceremonie s'étant faite, avec toutes celles qui devoient preceder vôtre mariage, vous vous rendites à Bayonne avec une Cour ſuperbe, aprés avoir puni les habitans de Marſeille, qui prenoient ſi mal leur tems, qu'ils choiſiſſoient celui où vous étiez à la veille d'avoir la paix, pour ſe revolter. Vous épouſates là cette Princeſſe, & pardonnâtes au Prince de Condé à qui vous rendîtes les Charges & les Gouvernemens qu'il avoit avant ſa revolte. La plûpart de vos conquêtes

vous demeurerent par ce traité, mais vous deviez rendre la Lorraine, à l'exception d'un chemin qui vous devoit demeurer en Souveraineté pour aller en Alsace, & du Duché de Bar qui vous devoit appartenir pareillement.

A l'égard de la crainte des Espagnols dont il a été parlé ci-dessus, vous y remediâtes dans la meilleure forme qu'on se pût aviser de part & d'autre. Vous renonçâtes à la succession d'Espagne en termes formels, & avec toutes les clauses que cette Couronne voulut exiger. Ainsi la paix ayant été renduë à vos sujets, aprés une si longue guerre, vous ne songeâtes qu'à les en faire joüir & à en joüir vous même.

CHAPITRE III.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Paix des Pirennées jusques au Traité d'Aix la Chapelle.

DEvant que V. M. s'en revint à Paris elle s'arrêta à Fontaine-bleau pour donner le tems aux Habitans de cette grande Ville de se preparer à la recevoir. L'entrée qu'ils lui firent fut si superbe & si magnifique que de mémoire d'hommes on n'a rien vû de pareil. V. M. s'arrêta à l'entrée du Fauxbourg St. Anthoine, où on lui avoit élevé un Trône d'une si grande beauté, qu'il étoit digne de

vous & de la Reine Vôtre épouse. Vous y receutes les complimens des Cours Souveraines & du Corps de Ville; aprés quoi vous vous rendîtes au Louvre, precedé de vôtre Noblesse, au milieu d'un si grand concours de Peuple, qu'il sembloit que toute la France fut accouruë là pour vous admirer.

Parmi tous ces sujets de contentement vous vous appliquâtes à vôtre ordinaire au Gouvernement de vôtre Etat, & vos soins s'étendant aussi bien sur vos Alliés que sur vos peuples, vous assoupites un gros different qui s'étoit élevé entre les Couronnes du Nord, & qui avoit déja produit une guerre cruelle. Toute l'Europe étoit même prête d'y entrer, tant il est vrai qu'il ne faut qu'une éteincelle pour causer un grand embrasement. Mais y ayant remedié par vôtre prudence, vous vous trouvâtes toûjours de plus en plus en état de joüir du repos que vous vous étiez acquis par vôtre vertu.

Je n'avois point encore l'honneur d'être connu particulierement de V. M. quoi qu'à la mort de Mr. le Roi, premier Commis de Mr. le Tellier Secretaire d'Etat de la Guerre, il m'en eut fait faire la charge pour la conserver à Mr. de Villacerf son parent & le mien, qui n'étoit pas encore en âge de l'exercer. Depuis cela j'étois entré au service de Mr. le Cardinal Mazarin, chez qui j'avois eu l'honneur de parler à V. M., mais comme ce n'étoit qu'en passant, & pour repondre aux demandes

qu'elle me faisoit, je courois risque de lui être long-tems inconnu, si Mr. le Cardinal qui se sentoit mourir tous les jours, ne lui eut dit que j'étois homme fort entendu dans les Finances, & capable de redresser les malversations qui s'y faisoient.

Deux choses lui firent dire ce bien là de moi à V. M.; l'une l'abus qui s'y commettoit effectivement, l'autre le bon ordre que j'avois apporté dans ses affaires dont il me laissoit le soin. Je ne sais si je ne devrois point encore en mettre deux autres en ligne de compte; l'une la haine qu'il portoit à Mr. Fouquet Surintendant des Finances, avec qui il avoit eu quelques parolles il n'y avoit que fort peu de jours, & qui s'en faisoit beaucoup accroire, à cause qu'il étoit d'ailleurs Procureur General du Parlement; l'autre qu'il se voyoit sur le bord de sa fosse, ce qui lui faisoit songer à quitter le monde, & ses grandeurs. Quoi qu'il en soit V. M. voulut que j'eusse quelques conferences particulieres avec elle où je fus si heureux que de la contenter. Cela fut cause qu'elle me dit que j'eusse à lui dresser des memoires bien étendus de tout ce que j'avois eu l'honneur de l'entretenir, ce que je fis dés le lendemain dont elle se montra fort contente.

Cependant le Duc de Lorraine qui se plaignoit qu'il avoit été sacrifié dans le traitté vint à Paris, où il mit tout en usage pour tâcher de le faire reformer à son égard. Mais aprés tout ce qu'il avoit fait, tant du vivant du feu Roi

Roi vôtre pere, que sous le regne de V. M. pour raison dequoi il avoit été depouillé de ses Etats, il n'y avoit gueres d'apparence qu'il réüssit. En effet vous jugeâtes avec beaucoup de fondement, par ce qui étoit arrivé par le passé, qu'il n'y avoit point d'assurance à prendre en sa parolle pour l'avenir. Ainsi vous rejettâtes tout ce qu'il vous proposoit & lui signifiâtes qu'il falloit qu'il s'en tint à ce qui avoit été arrêté. Comme il vit cela il prit le Cardinal par son foible: il lui fit proposer le mariage d'une de ses niéces, ou avec lui, ou avec le Prince Charles son neveu, fils du Prince François, feignant qu'il n'étoit pas encore bien determiné s'il se remarieroit ou non; car la Duchesse Nicolle étoit morte à ce coup là, & il pouvoit faire un mariage plus solide que celui qu'il avoit fait de son vivant avec la Princesse de Cantecroix. L'avantage que vôtre Ministre y trouvoit lui fit oublier les interêts de V. M. en quoi neanmoins il étoit extremement blâmable, puisque celui sur qui un Prince se repose de ses affaires les doit toujours preferer à tout ce qui lui peut être proposé pour son bien particulier. J'ai l'avantage d'avoir mis cette regle en pratique, & dans peu j'en citerai un exemple à V. M. où elle verra que le mariage avantageux qu'on me proposoit pour mon fils aîné, bien loin de m'ébranler ne me tenta point, parce que je crus qu'il y alloit du service de Vôtre Majesté.

Le Duc connoissant qu'il avoit mis par son

addresse ses affaires en bon chemin, fit l'amoureux lui même, sur ce qu'il vit que le Cardinal avoit plus d'inclination pour lui que pour son neveu; car il croyoit par là gagner du tems, & qu'il auroit celui de mettre quelque nouvelle invention en pratique. A cette feinte il en ajoûta une autre pour trainer le mariage proposé en plus grande longueur. Il fit le malade; mais cette feinte maladie ne l'empéchant pas de poursuivre le succés de son affaire, il fit agir le Duc de Guise qu'il trompa le premier, afin que la bonne foi, qui est d'ordinaire le soutien d'une negociation, le fit agir vigoureusement pour ses interêts.

Le Duc de Guise, qui effectivement étoit un Prince plein de droiture, & dont l'ame grande & genereuse ne lui auroit pas permis de servir d'instrument pour tromper personne, ce Duc, dis-je, le croyant de bonne foi, agit pour lui avec toute la chaleur qu'il pouvoit esperer d'un Prince de son sang; & comme le Cardinal le connoissoit incapable de tromperie, il y prit tant de confiance qu'il signa un traité au nom de V. M. bien plus avantageux pour le Duc de Loraine que celui qui avoit été fait dans l'Isle des Faisans Aprés cela il s'attendoit de voir sa Niece. Duchesse de Lorraine, soit qu'lle épousat le Duc, ou le Prince Charles; mais ce Prince, qui faisoit gloire de ne jamais tenir ce qu'il promettoit, ayant ainsi obtenu tout ce qu'il pouvoit souhaiter, desavoüa le Duc de Guise

qui

qui avoit promis qu'il épouseroit sa Niece incontinant aprés le traité.

On trouvera peut-être étrange que ce Ministre, qui avoit beaucoup de finesse en partage, ne lui eut pas faite ratifier auparavant ce que le Duc de Guise lui promettoit de sa part. Mais il est bon de sçavoir qu'il ne vouloit pas que V. M. sût que c'étoit là le prix avec lequel le Duc devoit payer le relachement qu'il avoit en sa faveur. Ainsi pour vouloir être trop fin il se trouva duppé; ce qui nous fait voir qu'il ne faut jamais prendre de confiance à des gens d'un certain caractere, & que d'ailleurs l'excés de finesse est quelquefois plus nuisible que si l'on en avoit moins.

Il y a apparence que le Cardinal qui étoit Italien, & qui par consequent aimoit la vengeance, comme sont tous ceux de cette nation, ne le lui pardonneroit pas. Il étoit impossible effectivement dans le poste où il étoit, qu'il n'en trouvât quelque occasion favorable. Mais étant venu à s'alliter, il lui fallut songer à des choses de plus grande consequence, qui étoit de rendre compte à Dieu. Comme il étoit accoutumé que chacun lui rendit le sien sans jamais en rendre à personne ce compte l'embarrassa à un point qu'il en eut des convulsions extraordinaires; cependant croyant qu'en l'état où il se trouvoit, il ne risqueroit rien quand il diroit la verité, il s'accusa d'avoir volé V. M. & le Peuple. Mr. Joli Curé de S. Nicolas des Chams, qui

étoit son directeur, lui dit qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution s'il ne restituoit; & comme tout riche qu'il étoit cela étoit au dessus de ses forces, & que d'ailleurs il avoit encore tant d'attache aux richesses qu'il ne pouvoit se resoudre à s'en dépouiller, il couroit risque de mourir sans la recevoir, si V. M. n'eut eu la bonté de lui faire don de ce qu'il pouvoit vous avoir pris. Mr. Joli se contenta de la declaration que V. M. en faisoit, & cela lui ayant remis l'esprit, il mourut plus tranquillement qu'il n'auroit fait sans cela.

V. M. dés le soir méme me fit venir dans son Cabinet où elle s'informa de moi, s'il n'avoit point caché quelques effets, & le lieu où ils pouvoient être. Je lui dis tout ce que j'en sçavois, & elle s'empara de quantité de richesses, & en laissa neanmoins de si grandes à sa niece Hortense qu'il avoit faite son heritiere, à condition que son mari porteroit le nom & les armes de Mazarin, que cela donna de la jalousie à tous les Princes du sang. Mais V. M. qui avoit toûjours eu tant de bonté pour lui, la lui continua encore aprés sa mort, sans vouloir qu'on touchât en aucune façon à sa succession.

Toute la France cependant eut les yeux tournés sur V. M. pour voir comme vous vous conduiriez dans ces commencemens, où vous étiez abandonné à vôtre propre conduite. Car quoi qu'auparavant vous eussiez fait con-

connoître à mille choſes que vous ſeriez un jour un grand Roi, la mauvaiſe éducation que vous aviez eue, joint à ce que vous aviez toûjours été pour ainſi dire ſous la ferrule de ce Miniſtre, faiſoit douter ſi vous vous étiez conduit par vos propres mouvemens, ou ſi vous n'aviez point ſuivi ceux d'autrui. D'ailleurs comme la vivacité de vôtre Nation, ne nous donne pas beaucoup d'eſtime pour ce qui nous paroît ſombre & endormi, il y en avoit beaucoup qui prenoient pour un deffaut cet air de ſageſſe que vous avez toûjours eu dans toutes vos actions. On ne pouvoit croire qu'un Prince de vôtre âge dût être ſi ſage, ſur tout dans une Cour où il y avoit un nombre infini d'étourdis, & qui diſent tout ce qu'ils penſent ſans y faire la moindre reflexion.

Mais je jugeai tout autrement de V. M. dans les premieres conférences que j'eus l'honneur d'avoir avec elle; & elle y peſoit ſi bien toutes choſes que je fus perſuadé que les avantages d'un bon naturel l'emportent ſur une mechante éducation. Tous vos Sujets ne tarderent gueres à être de mon ſentiment, ſur tous quand ils virent que vous ſçaviez ſi bien faire le Roi, qu'autant qu'ils avoient pris de liberté ſous le Miniſtere du Cardinal Mazarin, autant les obligiez vous à vous porter le reſpect qui vous étoit dû. Les reponſes juſtes & à propos que vous fites auſſi aux Ambaſſadeurs qui reſidoient auprés de vous

donnerent une grande opinion de vôtre ſageſſe, ſi bien que dans moins de rien, les étrangers, auſſi bien que les François, furent deſabuſés de certains diſcours qui s'étoient tenus à vôtre deſavantage. Car il ne faut que la moindre apparence pour faire médire d'un Prince qui eſt ſur le Trône, au lieu qu'il faut un amas d'évenemens conſiderables & d'actions pleines de conduite, pour le mettre en reputation. Ce qui leur doit apprendre qu'ils ne doivent jamais rien faire que de bien à propos, puiſque chacun ayant les yeux tournés ſur eux, ce n'eſt que pour leur rendre juſtice, ſelon que leurs actions ſeront bonnes ou mauviſes.

Mais V. M. n'avoit rien à apprehender de ce côté-là, & je dois rendre encore ce temoignage à la poſterité, qu'elle fit une action digne de lui acquerir une gloire immortelle. Comme elle étoit élevée ainſi que j'ai dit cideſſus avec les femmes, elle devint amoureuſe de l'aînée des quatre nieces qui étoient encore à la Cour, & elle l'aima méme ſi éperdument, que ceux qui n'avoient pas l'honneur de vous connoître crurent que cette paſſion ſeroit capable de vous faire oublier ce que vous vous deviez à vous même. Cette Niece la fomentoit méme aſſez adroitement, & ne cherchoit qu'à vous enflammer encore davantage, par des detours artificieux, & qui ſont aſſez en uſage parmi les femmes habiles, & qui veulent profiter de leurs conquêtes.

quêtes. Mais bien loin de donner dans les paneaux qu'elle vous tendoit ; vous conſentîtes qu'on la mariât, & la vîtes partir d'un œil ſec, nonobſtant ſes tendres reproches, & que vôtre cœur vous reprochât à vous même que vous vous étiez bien cruel, pendant que vous pouviez vous procurer une felicité qui eſt d'autant plus touchante, qu'on n'en croit point d'autre dans la vie, quand on ſe trouve dans l'état où vous étiez.

Cette victoire ſur vous même fut ſuivie d'une autre ſur le ſujet de la même perſonne. Les douceurs qu'elle avoit goutées à la Cour comme auſſi peut être le ſouvenir de V. M. dont elle ne pouvoit ſe deffaire, lui ayant fait faire mechant menage avec ſon mari, elle revint bien-tôt en France. L'on croit, & beaucoup de gens ſont de ce ſentiment, qu'elle avoit de fortes eſperances qu'un feu qui avoit été ſi ardent & ſi vif ſe rallumeroit facilement, ainſi elle cingloit vers la Cour à pleines voiles, quand V. M. en étant averti, lui envoya un courier pour lui ordonner de ſe retirer dans un Couvent.

Je ne prens pas garde, Sire, que j'anticipe ſur le tems où cela s'eſt paſſé, & que pour faire les choſes dans l'ordre j'aurois mieux fait d'en remettre le diſcours à un autre fois ; mais la liaiſon qu'à cette circonſtance avec l'autre que j'ai rapportée ne m'a pas permis de differer davantage d'en parler, outre que cet ouvrage ſouffrira plûtôt une tranſpoſition que

que si j'entreprenois de faire vôtre histoire dans les formes.

Cependant V. M. ne pouvant prendre confiance dans l'esprit inquiet & remuant du Duc de Lorraine, & craignant qu'il n'entrât dans des cabales prejudiciables au bien de son Etat, elle fit dessein de marier en France le Prince Charles son Neveu, à qui appartenoient legitimement les Etats de Lorraine & de Bar. Le Prince François son Pere, qui étoit demeuré à Paris, fut ravi que V. M. eût de si bonnes intentions pour son fils, qui sans elle ne pouvoit pas obliger son Oncle à lui faire justice. Il proposa à V. M. le mariage de Me. de Montpensier & vous y donnâtes les mains, parce qu'il vous étoit indifferent quel parti ce seroit, pourvû qu'il mit le Duc de Lorraine hors d'état de vous faire du mal. Mademoiselle de Montpensier, qui avoit bien écouté la proposition qui lui avoit été faite de celui du Duc d'Anguien lorsqu'il n'étoit qu'un enfant, écouta avec plus de plaisir celle qu'on lui faisoit d'un Prince de bonne mine & dont l'âge étoit plus proportionné au sien. Elle s'enflamma même si fort qu'elle devint jalouse de sa sœur, que le Prince de Lorraine auroit bien mieux aimé qu'elle, mais que V. M. destinoit à un autre. En effet elle l'avoit promise au Duc de Toscane fils ainé du grand Duc de Florence qu'elle épousa bien-tôt aprés; mais quoi qu'ils sçussent tous deux qu'ils n'étoient pas nés l'un pour l'autre, ils

ne

ne laisserent pas de se voir, & le Prince de Lorraine, qui s'enflammoit pour elle tous les jours de plus en plus, lui sacrifia un portrait qu'il avoit de Mademoiselle de Montpensier. La vanité qu'ont toutes les femmes de vanter leurs conquêtes, principalement quand elles font tort à une rivale, lui fit reveler le sacrifice qui lui avoit été fait, quoi qu'elle parut avoir un interêt considerable à tenir la chose secrete. V. M. effectivement ne devoit pas trouver cela bon, outre que devant bien-tôt passer en Italie pour aller joindre son mari, il n'étoit pas à propos qu'il la soupçonnât de quelque amourette. Cependant toutes ces reflexions ne l'ayant pas empêchée de faire cette fausse demarche, tant il est vrai que la jeunesse, la prudence & l'amour vont rarement de Compagnie, Mademoiselle de Montpensier ne le sçut pas plûtôt qu'elle rompit avec ce Prince. Mr. son Pere qui étoit au desespoir que sa fille manquât un mariage si considerable de toutes façons, fit ce qu'il put pour le racrocher; mais la Princesse dont la fierté repondoit à la grandeur de sa naissance, méprisa toutes les satisfactions qu'on lui promettoit.

Vôtre Majesté ne lui voulut point faire de violence, quoi qu'elle jugeât que cette affaire fut necessaire au bien de son Etat. Cependant le Prince Charles ayant manqué une si belle occasion par sa faute, on lui proposa la Duchesse de Longueville qui étoit veuve, il n'y avoit

avoit pas long-tems, & qui avoit aussi beaucoup de bien. Mais soit qu'il ne put oublier la Duchesse de Toscane, où que le bruit qui couroit que cette Princesse avoit quelques deffauts, le degoutât de cette proposition, il ne se put resoudre à faire les pas qu'il falloit pour la faire réüssir.

Le Duc de Lorraine qui ne vouloit point se deffaire de ses Etats, avoit eu une grande inquietude que son Neveu épouzat Mademoiselle de Montpensier, quoi qu'il eut paru que la chose se fit de son consentement. Cependant sçachant l'aversion qu'il avoit pour la Duchesse de Nemours il s'empressa de l'y porter, afin de se disculper envers V. M. du soupçon où elle étoit, qu'il n'eut fait joüer mille ressorts pour empêcher l'autre mariage. Mais puis il y apporta de soins, plus le Prince Charles en fut éloigné. Cependant il se sentit de l'inclination pour Mademoiselle de Nemours. Niece du feu mari de la Duchesse, & qui effectivement avoit un peu plus dequoi l'engager que sa tante. Il se donna même si absolument à elle qu'il en oublia entierement la Duchesse de Toscane, dont V. M. étant avertie par son Pere qui n'approuvoit pas d'abord ce mariage, parce qu'il faisoit plus de cas du bien que de la beauté, elle l'y fit consentir, de sorte qu'il ne fut plus question que de faire la même chose à l'égard du Duc de Lorraine. Mais le peu de disposition qu'il avoit à lui rendre son bien, fit qu'il y ap-

apporta mille difficultés que V. M. trouvant ſans fondement, elle lui fit ſçavoir que s'il ne prennoit une reſolution conforme à ſa volonté & à la raiſon, on paſſeroit outre ſans l'en conſulter davantage. Cet arrêt lui fut un coup de foudre, & jugeant que difficilement il viendroit à bout de le faire revoquer à V. M. il lui offrit de la declarer heritiere de ſes Etats, moyennant qu'elle voulut lui accorder l'honneur de ſa protection contre ſon neveu.

Son deſſein étoit de la tromper en lui faiſant cette propoſition, mais ayant eu l'addreſſe d'inſinuer à V. M. que le droit de ſon neveu aux Etats de Lorraine & de Bar n'étoit pas ſi bien établi en ſa faveur, qu'il ne put le lui diſputer, & ayant même rapporté quelques exemples par leſquels il paroiſſoit que la loi ſalique avoit lieu dans ſes deux Duchés, V. M. traita avec lui & abandonna la pourſuite de ce mariage, à qui il ne manquoit pourtant que la conſommation, les ceremonies en ayant été faites par Procureur.

Voilà comment l'interêt agit ſouvent ſur les grandes ames, auſſi bien que ſur celles du commun, ce qui ne leur eſt pourtant pas ſi pardonnable, parce qu'ils doivent avoir plus de ſoin de leur reputation que de leur fortune, qui eſt déja aſſez grande pour ne pas chercher un nouvel établiſſement aux depens de leur gloire. En effet pour peu qu'une affaire reçoive de difficulté, ils doivent ſe declarer pour la juſtice & ne pas ſonger à appuyer par la

force

force un droit qui ne peut pas se soutenir de lui même. Celui dont il vient d'être parlé étoit de cette nature, & il auroit été à souhaiter que V. M. y eut fait reflexion: elle eut vû que c'étoit un appas qu'on lui donnoit pour la mieux tromper, outre que ce traité contenoit des choses qui en rendoient l'execution impossible, comme je le ferai voir ci-aprés a V. M.

Cette affaire que j'ai traitée tout d'une haleine, parce que je m'y suis trouvé engagé, en parlant du dessein que V. M. avoit de marier Mademoiselle de Montpensier ; devoit neanmoins être remise aprés plusieurs autres, pour faire les choses dans l'ordre, mais la même excuse dont je me suis servi ci-devant, me servira encore en cette occasion, sans que je veuille en employer d'autre.

Quoi qu'il en soit V. M. m'ayant témoigné, dans toutes les conferences que j'avois eues avec elle, un grand desir de travailler utilement à la reformation de son Royaume, se fit donner les memoires qui en avoient été dressés dés le tems du Cardinal de Richelieu, & à quoi la mort precipitée de ce Ministre l'avoit empêché de pouvoir travailler lui même. Vous y trouvates beaucoup de choses à redire, parce que le tems qui s'étoit écoulé depuis cela, avoit fait changer de face aux affaires, & que ce qui étoit bon sous son Ministere, ne l'étoit plus maintenant. Vous en prites neanmoins le bon, & laissâtes le mau-

mauvais; en quoi vous vous conduisites avec tant de jugement, que je ne puis assés vous en loüer.

Vous resolutes cependant de faire rendre gorge aux Partisans qui, abusant de vôtre Minorité, avoient fait leurs affaires aux depens des vôtres. Vous sites même dessein de commencer par leur maître qui vous parroissoit le plus coupable, je veux parler du Surintendant des Finances, dont je vous avois fait voir les abus, & qui en étoit si bien persuadé lui même, que pour éviter la punition qu'il meritoit, il songeoit à s'en mettre à couver par un plus grand crime. Pour cet effet il avoit acheté Belle-Isle de la Maison de Rets, où il meditoit de faire tête à V. M. faisant son compte qu'il mettroit plusieurs Gouverneurs de Provinces & de Places Frontieres dans son parti à qui il faisoit pension tout exprés. Il en avoit même dressé le projet qu'on trouva parmi ses papiers, quand il fut arreté, de sorte que si on lui eut fait justice on l'auroit envoyé sur un échaffaut.

La charge qu'il avoit dans le Parlement faisant croire à V. M. aprés ce qu'elle avoit vû, qu'il étoit dangereux de le mettre en justice avant qu'il s'en fut deffait, l'y porta elle même, sous pretexte qu'étant chargé depuis la mort du Cardinal de toutes les affaires de l'Etat, elle lui étoit maintenant bien inutile; Fouquet donna dans le paneau & l'ayant vendue à un de ses amis, vous futes en Bretagne

tagne où vous aviez resolu de le faire arrêter dans le même tems que vous vous saisiriez de Belle-Isle; la chose fut executée de la maniere que vous en aviez formé le projet; & lui ayant donné des Commissaires vous fites instruire son proces.

Mr. le Tellier étoit son Ennemi capital, mais sa politique doucereuse fit qu'il ne voulut agir ni directement ni indirectement contre lui. Il commençoit à entrer en jalousie de ce que V. M. me temoignoit tant de bonne volonté, & comme il n'eut pas été fâché qu'elle eut eu moins de confiance en mes servises, il eut fait passer, s'il eut pû, pour une injustice le traitement qu'on lui faisoit. Voilà comment ceux qui effectent le plus de passer pour sages dans le public ne sçauroient se contrefaire, quand ils croyent qu'il y va de leur interêt. Aussi pour en juger comme il faut on ne doit pas donner tête baissée dans les apparences, il faut qu'un homme d'esprit attende des évenemens qui puissent remuër les passions; car c'est en ce tems là qu'il faut juger de la sagesse d'une personne, & non pas dans celui où tout ce qui se passe a si peu de raport à lui, qu'il ne faut pas s'étonner s'il est insensible.

Vôtre Majesté fit aussi une Chambre de Justice pour la recherche des partisans, ce qui m'attira la haine publique, parce que le nombre de ceux qui la voloient étoit si grand que plus de la moitié de Paris y étoit interessée,

ſée, ſoit par eux-mêmes ſoit par leurs parens ou par leurs amis. En effet la prodigieuſe richeſſe de ces ſangſues de vôtre peuple étoit ſi grande, qu'il s'étoient alliés à tout ce qu'il y avoit de plus conſiderable, & dans la robe & dans l'épée. Ils avoient auſſi porté la venalité des charges à un tel excés qu'il n'y avoit plus qu'eux qui en puſſent approcher. Fieubet avoit offert juſques à ſeize cent mille francs de celle de Procureur General; celle de Preſident à mortier ne valloit pas moins, celle de Me. des Requêtes cent dix mille écus, & celle de ſimple Conſeiller du Parlement deux cent je ne ſçais combien de mille livres.

J'avois bien prevû l'effet que cela feroit contre moi, même qu'on ne manqueroit pas de dire qu'il n'y avoit point de bonne foi en V. M. qui aprés s'être ſervie de la bourſe des gens dans ſon beſoin, payoit ſes debtes par des taxes exceſſives, & qui envoyoit ces perſonnes à l'Hôpital, elles qui auparavant étoient les plus accommodées de Paris. Mais outre que la baſſeſſe de leur origine étoit une preuve infaillible qu'ils n'avoient amaſſé ces grandes richeſſes que par leurs rapines, & que par conſequent il n'y avoit point d'injuſtice à leur faire rendre gorge, je faiſois une grande difference de ce qui avoit été fait pendant vôtre Minorité, d'avec ce que vous auriez fait vous méme; car l'un demande qu'il y ait de la bonne foi, autrement un Prince ne trouveroit plus

plus personne qui le voulut secourir dans son besoin, d'où il arriveroit de tels inconveniens que toute la prudence humaine n'y pourroit apporter aucun remede. Ainsi un Prince seroit mal conseillé qui s'ôteroit par sa mechante conduite un secours dont il aura affaire tôt ou tard; puisque pour peu qu'il regne de tems, il arrive des choses qu'il ne sçauroit prevoir. En effet quelque menage qu'il ait, elles sont quelquefois de si grande consequence que les fonds qu'il a faits ne sont pas suffisans pour y subvenir. On ne peut pas faire un si grand amas d'argent, & il faut qu'il soit proportionné à celui qui roulle dans un Etat, autrement un Prince altereroit lui-même son revenu par l'impuissance où il jettotoit ses peuples de le payer, puisqu'il n'y auroit plus que lui qui auroit de l'argent.

Une consequence si dangereuse oblige donc un Prince à être de bonne foi. Mais ce qu'il doit faire c'est de ne pas donner un gain si excessif aux pattisans, que ses peuples en soyent ruinés, aussi bien que lui. Car il voit bien que s'il ne ménage ses affaires comme un bon pere de famille, il sera obligé de mettre impôts. Les partisans de leur côté ne doivent pas souhaiter de devenir riches en si peu de tems; car c'est un sujet de les taxer, au lieu que quand leur gain est mediocre, on les laisse joüir en paix du fruit de leur travail.

Aprés ces remarques j'en reviens à celle que j'ai

j'ai touchée ci-dessus, en disant que la difference est grande entre ce qu'un Prince fait lui-même, ou que son Ministre a fait pendant sa Minorité. Cela saute effectivement aux yeux, puisque si son Ministre n'a pas eu soin de ses affaires, il n'y a point de raison qui l'oblige d'approuver les fautes qu'il a faites. Il ne doit pas être de pire condition qu'un particulier, qui se releve quand il veut de ce que son Tuteur a fait contre ses interêts. Outre que le Peuple ayant ordinairement une haine irreconciliable contre les Partisans, c'est lui plaire que de les degraisser. J'ajoûte à cela que le tems d'une Minorité étant toûjours facheuse, & étant comme impossible que les coffres du Prince ne soyent chargés de beaucoup de debtes, il ne peut chercher à s'acquitter par un moyen plus doux, & qui fasse moins crier; car il n'y a que quelques particuliers qui y prennent interêt. Ainsi le general bien loin d'en souffrir en a de la joye; parce qu'il aime mieux que son Prince ait sa substance, que ces malheureux qui en s'en engraissant ont encore commis bien souvent mille violences.

Vôtre Majesté paya un nombre infini de debtes au moyen de cette recherche. Cependant Dieu benit vôtre mariage, & vous envoya un fils qui se montre digne des vertus de son pere; & V. M. a pris aussi un si grand soin de son éducation, que cela joint avec son bon naturel, ce seroit

une chose étonnante s'il étoit moins parfait.

Vous mariates presque dans le même tems à la Princesse d'Angleterre Monsieur vôtre Frere qui avoit pris le nom de Duc d'Orleans, aprés la mort de Monsieur vôtre Oncle, qui n'avoit point laissé d'enfans males. Son alliance entretient vôtre bonne intelligence avec les Anglois, qui ayant perdu Cromwel dés l'année 1658. avoient trouvé son fils Richard si peu digne d'occuper sa place, qu'ils avoient remis leur Roi legitime sur le Trône. Cependant il arriva en ce païs-là une affaire qui fut sur le point de redonner la guerre à V. M. Vôtre Ambassadeur ayant envoyé ses carosses à l'entrée de l'Ambassadeur de Suede, celui du Roi d'Espagne aposta, pour faire marcher les siens devant, des gens qui couperent les guides de ses chevaux, de sorte qu'il eut tout ce qu'il souhaittoit, mais son triomphe ne fut pas de longue durée. V. M. justement indignée de son procedé en demanda reparation au Roi d'Espagne, qui se fit un peu tirer l'oreille devant que de lui accorder celle qu'elle pretendoit; mais V. M. ayant commandé à l'Ambassadeur qu'elle avoit auprés de lui, de lui signifier, que sans cela il y alloit avoir rupture entre les deux Couronnes, la crainte qu'il eut de ses armes, lui fit non seulement desavoüer son Ambassadeur, mais encore declarer qu'il ne pretendoit point disputer le pas à V. M.

Cette

Cette declaration se fit par le Marquis de la Fuentes Ministre de Sa Majesté Catholique, qui residoit en vôtre Cour, & ce en presence des autres Ambassadeurs & Ministres des Princes qui y étoient aussi, & qui rendirent temoignage à leurs maîtres que ce different s'étoit terminé à vôtre satisfaction. Cependant vous suprimâtes la charge de Colonel General de l'Infanterie Françoise, qui étoit vaquante par la mort du Duc d'Epernon, & dont il avoit porté si haut l'authorité, que peu s'en falloit qu'il ne voulut tirer au baton avec vous. En effet il pretendoit pourvoir à toutes les charges de l'Infanterie, sans en excepter même les Compagnies aux Gardes, ce qui étoit d'une telle consequence qu'il en pouvoit arriver mille inconveniens.

Vous fites aussi quantité de belles ordonnances concernant les gens de guerre, desorte qu'ils furent capables de discipline, ce qu'ils ne connoissoient point auparavant: car le desordre y regnoit d'une maniere qu'il y avoit presque autant de maîtres que de Capitaines, sur tout dans les vieux Corps; où bien loin de reconnoître l'authorité des Colonels à peine reconnoissoient-ils celle d'un General. Vous tintes la main aussi à ce que les soldats eussent toutes leurs necessités, & au lieu qu'auparavant ils alloient presque tous nus, & que dans une même compagnie l'un étoit vêtu de gris, l'autre de bleu, l'autre de vert, & ainsi du reste, vous leur fites donner des bas & des sou-

souliers toutes les fois qu'ils en manquoient, avec les habits uniformes; & cette ordannance a paru si belle & si necessaire aux autres Princes, qu'ils s'y sont conformés; deserte que V. M. peut se vanter que c'est elle qui a procuré aux soldats dans toute l'Europe l'avantage dont ils jouissent presentement.

Mais elle n'a rien fait de plus utile à leur égard que d'ôter aux Capitaines le droit qu'ils avoient auparavant de connoître de leurs crimes, parce que l'impunité qu'ils en esperoient les portoit à faire mille desordres. En effet il n'y a rien de plus injuste, à mon avis, que de remettre la punition d'un crime entre les mains de ceux qui ont interêt de sauver le criminel, & c'est une chose assez connuë qu'un Capitaine à qui il coute de l'argent pour faire un autre soldat, n'est pas assez amateur de la justice pour l'acheter à ses depens.

Cette reformation dans vos Finances & parmi vos gens de guerre preceda toutes les autres; parce qu'elle vous parut être le fondement d'un Gouvernement solide & assuré. Le raisonnement de V. M. fut que quand vous seriez puissant en l'un & en l'autre, tout le reste iroit tout seul sans que vous y trouvassiez la moindre difficulté. Un Prince effectivement qui a de l'argent & une belle armée, attire non seulement le respect de ses Peuples, mais encore de ses voisins; car c'est le moyen de lui donner une grande reputation,

tion, ſans laquelle un Royaume ne ſçauroit être floriſſant. Ainſi un Prince qui a ſoin de ſes affaires doit ſonger uniquement à l'aquerir: en quoi il a mille fois plus davantage que de ſe faire craindre par des entrepriſes injuſtes, quoi qu'elles lui réüſſiſſent, car l'un lui ſuſcite l'inimitié de toutes les autres Puiſſances, au lieu que l'autre lui attire de l'eſtime & de la conſideration. Or un Etat qui ſe trouve ainſi avoir un ſi grand nombre d'ennemis reçoit tôt ou tard le coup mortel qu'ils s'efforcent de lui porter; au lieu que quand ſa puiſſance eſt fondée ſur la droiture & ſur la raiſon, il a toûjours des Alliés fidelles & qui ne lui manquent jamais au beſoin. Auſſi un Prince bien aviſé ne doit jamais entreprendre de guerre qui ne ſoit juſte; car s'il n'y a que l'ambition qui lui mette les armes à la main, ſes anciens amis deviennent bientôt ſes ennemis; en quoi on ne les ſçauroit blamer, puiſqu'ils ne ſe trouvent pas en plus grande ſeureté que les autres. Mais cette verité toute évidente qu'elle eſt, & dont un Prince ne devroit jamais s'éloigner, n'eſt pas toûjours la regle de leurs actions. Un Miniſtre corrumpu tache de leur inſinuer d'autres maximes, & à moins que d'y veiller de bien prés, ils prennent ſouvent l'ombre pour le corps. Je ſuis faché que cela ſe puiſſe dire de V. M. mais comme les flatteurs ſont plus à craindre pour elle que ſes Ennemis declarés, je m'empêcherai bien d'en être du

nombre ; de sorte que quand il en sera tems, je lui ferai voir que le Marquis de Louvois abusant de son credit lui fit faire une faute contre ses interêts, & qui lui suscita le monde d'ennemis qu'elle a presentement contr'elle ; car quoi que l'état florissant où elle se trouve aujourd'hui les retienne dans le silence, je ne veux pour preuve de cette verité que la réponse que fit à ce Ministre le Baron Delval, à qui il disoit en lui faisant voir l'Arsenal de Doüai, que si V. M. avoit jamais la guerre, cela feroit beau bruit, je le crois lui répondit-il, & même je suis seur que cela en fera tant que toute l'Europe s'en reveillera. Je ne crois pas qu'il soit necessaire d'expliquer à V. M. ce qu'il vouloit dire par là, cela s'entend assés de lui même, & il ne pouvoit reprocher plus ingenieusement à vôtre Ministre le grand nombre d'ennemis qu'il vous a faits. Je sçais bien que ses entreprises ont été heureuses, & que c'est ce qui entretient sa faveur. Mais si V. M. y veut bien faire reflexion, il vaudroit mieux mille fois que vous ne fussiez pas si puissant, & que vous eussiez plus de repos. Car il vous faut avoir à toute heure l'esprit tendu sur les intrigues que vous savez qui se font aujourd'hui à vôtre prejudice, dans les Cours qui vous étoient autrefois les plus affectionnées ; & au lieu qu'elles concouroient avec vous en ce tems-là à vôtre seureté, il n'y en a point aujourd'hui qui vous doivent étre plus suspectes.

Si V. M. n'est pas assés sensible aux verités que je lui apprens pour y adjouter une pleine foi, je la supplie de rappeller dans sa memoire ce qui lui arriva en 1662. & de le concilier avec ce qui lui est arrivé depuis. Elle pourra juger de là combien la justice soutenue d'une bonne reputation a de pouvoir sur ceux qui sont le moins accoûtumé de pleyer, & je suis tres-persuadé que si pareille chose lui arrivoit aujourd'hui, on ne lui en donneroit pas une si prompte satisfaction. L'esperance qu'on auroit d'être soutenu par vos Ennemis feroit qu'on ne se mettroit pas en peine d'être injuste, & V. M. seroit obligée de poursuivre par la force de ses armes ce qui ne lui couta en ce tems-là que la menace d'y avoir recours, si on ne lui rendoit justice; je veux parler de ce qui arriva à vôtre Ambassadeur à Rome envers qui les Corses de la garde du Pape manquerent si fort de respect, que pour vanger quelques-uns de leurs camarades qui avoient été mal traités par ses gens, ils le furent insulter jusques dans son Palais. La Duchesse de Crequi sa femme essuya aussi leur violence: comme elle revenoit de la ville, ils tirerent sur elle comme ils avoient fait sur son mari, dont elle eut un Page tüé & quelques autres Domestiques de blessés. Enfin ce desordre alla si loin qu'ils furent obligés tous deux de se retirer à S. Quirico, dont V. M. ayant avis elle en porta ses plaintes au Pape, qui animé par quelques Cardinaux

qui ne vous étoient pas affectionnés sembloit approuver le procedé des Corses. Mais vous vous tintes fermes dans la reputation que vous pretendiez de cet affront, & comme l'ambition n'avoit nulle part dans vôtre querelle, la qualité de vôtre partie ne vous empêcha pas d'en vouloir tirer raison; mais elle n'attendit pas que vous la poussassiez à bout pour vous faire justice; & parce que vous ne demandiez rien que de juste, elle convint que les Corses, qui avoient coûtume de servir de garde au Pape, seroient non seulement cassés, mais qu'il seroit encore dressé une Colonne où il seroit fait mention en lettres d'or de la satisfaction qu'on vous donnoit. Sa Sainteté convint aussi que le Cardinal Chigi viendroit en France pour vous prier d'agréer cette reparation & d'oublier ce qui s'étoit passé.

Voilà un effet de ce que je viens de dire; & je me trompe fort, comme j'ai remarqué ci-dessus, si, les choses venant à se passer aujourd'hui de la même maniere,, vous en aviez la même satisfaction. J'en ai remarqué les raisons à V. M. à quoi j'ajouterai seulement que la reputation d'un Prince lui est tout aussi necessaire à l'égard de ses Sujets qu'à l'égard de ses voisins. Car si sa puissance n'est fondée que sur l'injustice & sur la force, ils le craindront, mais ne l'aimeront jamais. Or la crainte sans l'amour ne doit pas faire ses desirs, puisque l'un sans l'autre est capable de produire plus de mal que de bien; une crain-

crainte de cette nature ne ſubſiſte qu'autant de tems qu'on le voit en état de faire tout pleyer ſous ſes volontés; mais dés que la fortune change, le mepris y ſuccede bien-tôt; tout au contraire l'amour ne change point quoi que la fortune ſoit changée; & plus un Prince eſt malheureux plus on fait d'efforts pour lui rendre la proſperité qu'il a perduë.

Vôtre Majeſté qui ſoutenoit ſi glorieuſement ſes interêts dans les païs étrangers fit une choſe ſur ſa frontiere qui lui fut extremement utile, elle acheta des Anglois la Ville de Dunkerque, & moyennant deux millions deux cent mille livres qu'elle leur donna, il mit ſon Royaume en ſeuté.

Le traité que V. M. avoit fait avec le Duc de Lorraine fut ſi peu agreable à ſon neveu, qu'il quitta un ballet où il danſoit avec V. M. pour ſortir du Royaume; il s'en fut à Rome où il croyoit que le Pape ſe voudroit charger de ſes interéts; mais s'en étant excuſé, il paſſa à Vienne où l'Empereur lui donna retraite. Vous ne vous en mites pas autrement en peine, parce que vous crûtes n'avoir que faire de lui pour établir vôtre droit. Cependant il paroiſſoit que ſa preſence étoit neceſſaire à ce traité, puiſqu'il y étoit porté en termes exprés qu'il le ratifieroit lui & tous les Princes de ſa maiſon. Vous ne laiſſâtes pas d'aller au Parlement pour le faire enregiſtrer; mais comme vous craigniez qu'il n'y eut de l'oppoſition à cauſe qu'il y avoit une clauſe

par laquelle vous les deviez tous faire reconnoître pour Princes du sang, & habiles à succeder à la Couronne, en cas que la Maison de Bourbon vint à manquer, vous y futes avec vôtre Regiment des Gardes qui étoit de trois mille hommes.

Le respect qu'on eut pour vôtre presence fit qu'on ne vous dit pas que ce traité avoit besoin d'autres solemnités pour le rendre bon; car ce n'étoit pas au Parlement à l'examiner, mais aux Etats de vôtre Royaume, à qui il appartiendroit de se choisir un maître s'il n'en avoit point, & c'est de cette clause dont j'ai voulu parler tantôt quand j'ai dit qu'elle mettoit un obstacle invincible à vos desseins; car outre cette difficulté il y en avoit une infinité d'autres entre lesquelles les plus considerables devoient venir de la part des autres Princes étrangers établis dans vôtre Royaume à qui cela faisoit tort, sur tout à la Maison de Longueville qui pretend que les Etats ont déja reglé que pour recompense des services que le Comte de Dunois rendit autrefois à la Couronne, c'est à elle qu'elle appartiendroit, si elle venoit à vaquer. Les Ducs & Pairs qui ne veulent point ceder à pas un de ces Princes étoient encore un grand obstacle à cette affaire, neanmoins V. M. se flattant de venir à bout de tout par sa puissance, pressa le Duc de Lorraine de lui remettre suivant ce traité la Ville de Marsal entre les mains; & sur ce qu'il varioit dans la resolution qu'il de-

devoit prendre, elle le menaça de l'y obliger par la force de ses armes. Il étoit toûjours neanmoins irresolu nonobstant toutes ces menaces, ce qui vous obligea de partir, suivi d'un si grand nombre de Noblesse, que l'on n'en avoit jamais veu tant à la fois; mais vous aviez trouvé le secret de vous faire rendre ce qui vous étoit dû par les graces que vous dipensiez à propos, & qui attiroient à vous une infinité de Gentilshommes, qui du tems de vôtre minorité n'avoient pas voulu prendre la peine de sortir de leur maison. Ainsi vôtre Cour étoit plus brillante qu'elle n'avoit jamais été, & principalement depuis que vous aviez fait un grand nombre de cordons bleus, qui ne sont pas d'un petit ornement auprés de vôtre personne.

Vous fites aussi bientôt aprés un grand nombre de Ducs & Pairs, en quoi il y eut bien de la politique, car la plûpart des grands qui se laissent toucher de cette dignité, s'attachent fortement auprés de vous, pour éviter une pareille recompense.

Le Prince de Condé, qui en revenant avoit cru vous trouver comme du tems du Cardinal Mazarin, étoit dans la derniere surprise de vous voir si different de ce qu'il pensoit. Il étoit si petit auprés de vous qu'on ne pouvoit presque croire en le voyant que ce fut là ce fameux Rebelle qui avoit tant fait parler de lui. Mais vous preniez plaisir à le mortifier dans ces commencemens, afin qu'il perdit

les mechantes habitudes qu'il avoit voulu prendre de faire le maître.

Si vous le faisiez ainsi trembler il n'est pas necessaire de dire que les autres à son exemple ne s'éloignoient pas du devoir à quoi leur naissance les obligeoit. Tout étoit devant vous dans un respect qui faisoit briller la Royauté, & qui en donnoit une autre idée que du tems dont il vient d'être parlé. Enfin l'envie qu'on avoit de vous plaire fit qu'on s'attacha aux choses qu'on méprisoit davantage auparavant; tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de bonne maison entrerent, où dans vôtre compagnie des Mousquetaires que vous aviez remise sur pied, ou dans vôtre Regiment des Gardes; & comme vous avez un penchant pour la guerre, dont vos plus grands Ennemis ne sçauroient disconvenir, vous fites une partie de vôtre occupation de bien discipliner cette Compagnie; de sorte que s'il m'est permis de me servir d'une comparaison où l'on peut trouver à redire, à cause que c'est bien abaisser l'homme que de le comparer au cheval, je dirai que jamais genet d'Espagne ne fit mieux le manege sous un bon écuyer, que cette compagnie fit tout ce que V. M. lui commandoit.

Je dirai encore là-dessus une chose qu'on a pû remarquer aussibien que moi, & par où l'on peut juger de ce qu'un homme sera capable un jour, parce qu'on lui voit faire dans sa jeunesse. Car que nous signifioit des sept ou

huit

huit heures entieres que V. M. demeuroit dans la Cour du Louvre au tour de cette Compagnie, pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, sinon l'application qu'elle auroit à son devoir, & qu'elle mepriseroit le chaud & le froid quand il s'agiroit d'acquerir de la gloire.

On ne peut pas dire cependant que fut une inclination dominante qui porta V. M. à ces sortes de choses, puis qu'elle remplissoit également tous les devoirs de la royauté. J'ai dit cy-dessus que vous vous étiez fait donner les memoires du Cardinal de Richelieu. Or l'estime que vous aviez conceuë pour la memoire de ce grand homme, soûtenue d'une pieté sans fard & sans ostentation, vous fit poursuivre les desseins qu'il avoit commencés si heureusement d'exterminer les Heritiques de vôtre Royaume. Mais comme V. M. sçait qu'il n'est pas permis sans s'exposer à d'étranges inconveniens de passer d'une extrêmité à l'autre, vous preparates la matiere peu à peu; de sorte que vous l'avez mise en état de meurir aprés un travail de plus de vingt années.

La presence de V. M. fixa les irresolutions du Duc de Lorraine, & étant convenu des conditions sous lesquelles il vous rendroit la Ville de Marsal, V. M. revint de Mets à Paris en si peu de tems, que la poste ne pouvoit pas faire à beaucoup prés la diligence que vous fites. Mais vous aviez ordonné qu'on mit des relais sur le chemin, & comme c'étoit des meilleurs coureurs de vôtre écurie, vous futes

servi à vôtre gré. Cependant chacun se donna la liberté d'examiner pourquoi V. M. se pressoit tant, & y en ayant toûjours quelqu'un qui donne au but, ce que vous vouliez tenir caché se rependit aussitôt par toute la Ville. Cela doit apprendre à tous les Princes de ne jamais rien entreprendre qu'ils ne vueillent bien que l'on sçache ; car il ne sauroient avec tout leur pouvoir ôter la curiosité à une infinité de gens qui se donnent la gehenne pour penetrer leurs actions.

Vôtre Majesté étant contente de mes services, je pris la liberté de lui representer que de tout ce que le Cardinal de Richelieu avoit entrepris pour la gloire du Royaume, il n'y avoit rien de plus important que la navigation & le commerce ; mais que l'un & l'autre ne pouvant s'entreprendre sans se rendre fort sur Mer, c'étoit à V. M. à y travailler. Elle m'en commit le soin aussi bien que de ses bâtiments où il y avoit de grands desordres, & je tachai de m'aquitter de l'un & de l'autre du mieux qu'il me fut possible. Cependant V. M. ayant jugé à propos de faire une entreprise du côté de Gigerd, dont le succés promettoit un grand avantage pour le commerce du Levant, & pour la reputation de V. M. en ce païs-là, vous fites filer des troupes en Province, où il y avoit des vaisseaux tout prêts pour les recevoir. Elles firent leur trajet heureusement & debarquerent de même sans presque aucune opposition de la part des Barbares.

bares. Mais les chefs sur qui vous vous en reposiez ayant mal pris leurs mesures, cette affaire échoüa, quoi que bien conceue & encore mieux digerée. Mais il ne suffit pas que ce qui est arrêté au Conseil soit dans les formes, & sans qu'on y puisse trouver à redire, s'il n'est executé de même. Ainsi un Prince ne sçauroit trop s'appliquer à faire un bon choix, puisque sa reputatation & le bien de ses affaires depend de là uniquement, sur tout quand les entreprises se font si loin de sa veue qu'il est hors d'état de pouvoir remedier aux fautes qui s'y font.

On m'a voulu faire accroire que Mr. le Tellier, qui n'étoit pas trop aise que V. M. me donnat tant d'accés auprés de sa personne, & sur qui elle se reposoit des affaires de la guerre, auroit pû lui nommer des chefs plus experimentés, entre les mains de qui la chose eut été en plus grande seureté. Mais je n'ai écouté ces rapports que pour lui rendre plus de justice; de sorte que j'aime mieux attribuer ce qui arriva à une certaine destinée, qui fait que lquefois que ce qui paroit le plus seur est ce qui réüssit le moins, que de faire tort ainsi à sa reputation. Pour surcroit de malheur le vaisseau, sur lequel la tête du Regiment de Picardie s'étoit rembarquée, s'entrouvrit; ce qui causa un grand chagrin à V. M. Mes Ennemis qui étoient en grand nombre, ce qui étoit impossible autrement, aprés ce que j'ai dit ci-dessus, m'en voulurent

imputer la faute, pretendant que puisque c'étoit moi qui avoit soin de la Marine, je devois prendre garde si le vaisseau étoit bon; mais il avoit été visité avant que de le mettre en Mer, & comme c'étoit par des gens experimentés en cette matiere, V. M. qui rend justice à tout le monde, ne m'en fit pas plus mauvaise mine. La faute vint de ce qu'il y avoit long-tems que ce vaisseau n'avoit servi, ce qui les use plus sans qu'il y paroisse que s'ils étoient toûjours en mer.

Cette mechante nouvelle qui avoit été precedée d'une autre plus agreable, ne fit pas toute l'impression qu'elle auroit faite dans un autre tems, sur l'esprit de V. M. En effet elle eut dequoi s'en consoler par la gloire que ses armes avoient acquises en Hongrie, où sans elles l'Empereur qui avoit déja receu quelque échec auroit été deffait entierement; car l'aîle droite de son armée qui avoit été battuë par les Turcs, leur faisoit esperer une victoire, entiere quand la valeur de vos troupes qui étoient à l'aîle gauche leur fit voir qu'ils étoient encore bien loin de leur compte. Elles passerent sur le ventre à tout ce qu'on leur opposoit, & ayant retabli le combat par leur fermeté, elles acheverent de vaincre par des actions si plaines de viguer, que l'Empereur au lieu de leur en temoigner sa reconnoissance, ne put s'empêcher d'en concevoir de la jalousie. Elle fut même si grande, que sans songer à profiter de cette victoire qui

avoit

avoit jetté la consternation parmi les Ennemis, il fit une Paix precipitée, comme s'il eut eu peur que vos troupes fussent capables de lui enlever la Couronne.

Ces deux évenemens mêlez ainsi de bonne & de méchante fortune, empêcherent que V. M. ne montat encore à ce haut degré de gloire où on la voit aujourd'hui. Cependant l'ordre qu'elle apportoit de toutes façons dans son Royaume, où tout se ressentoit encore des abus qui s'y étoient glissés du tems du Cardinal Mazarin, servoit tous les jours de preuve à ceux qui y vouloient bien prendre garde, que vous étiez déja un grand Roi. Vous reformâtes l'Ordre de S. Michel, qui avant celui du S. Esprit étoit la recompense dont les Rois vos Predecesseurs honoroient les personnes les plus puissantes de leur Etat; mais qui s'étoit tellement avili depuis l'institution de l'autre, que toutes sortes de gens y étoient receus indifferemment. Enfin il en alloit être de même à cet égard, comme de l'Ordre de l'Etoille, qui étoit tombé en si grand mépris, quoi qu'il eut été autrefois tout éclatant, qu'un de vos predecesseurs pour l'avillir encore davantage l'avoit donné aux Archers du Guet. Mais V. M. jugea prudemment qu'elle devoit arrêter le cours de ce desordre, sur tout parce que l'Ordre de Saint Michel est joint à celui du Saint Esprit, & que les Chevaliers de ce dernier Ordre n'y pouvoient être receus qu'ils

qu'ils n'eussent pris l'autre auparavant.

Cependant je dois dire, pour ne rien deguiser à V. M. qu'elle ne le purgea pas si bien des parties honteuses qui y étoient entrées qu'il n'y en resta encore quelqu'une. Car c'est un malheur qui est inévitable à tous les Princes, que quand ils se reposent de quelque chose sur d'autres que sur eux, ce seroit une merveille si la faveur où les brigues ne l'emportoient souvent sur la justice. Il est donc absolument necessaire, s'ils veulent que les choses se passent comme ils les ont digerées, qu'ils soient les surveillans de ceux qu'ils proposent pour faire executer leurs volontés. Car s'ils s'en rapportent entierement à leur bonne foi, c'est le moyen de n'en faire faire que la moitié.

Elle établit aussi une Compagnie pour le Commerce des Indes, qu'elle jugea utile pour le bien de son Etat. En effet un Royaume ne sçauroit être florissant tant qu'il est obligé de passer par les mains d'autrui, & il falloit tâcher de se passer des Anglois & des Hollandois, à qui les Rois vos predecesseurs avoient laissé faire le commerce à leur prejudice. Cet établissement deplut fort à ces deux Nations qui avoient même voulu se l'ôter l'une à l'autre, tant elles en étoient jalouses. Il y avoit déja quelque tems que cela les tenoit en froideur, car il n'y a rien qui soit plus capable de le broüiller que l'interêt. Cepen-

pendant aprés quelques éclairs qui avoient paru, & qui étoient autant d'avant coureurs du tonnere qui devoit bien-tôt gronder, elles rompirent ensemble & en vinrent à une guerre ouverte.

Vôtre Majesté leur offrit sa mediation pour empêcher que les choses n'allassent plus avant. Mais les Anglois qui se pretendoient Rois de la Mer voulant imposer des conditions aux autres se tinrent si roides sur leurs pretentions que V. M. se crut obligée de prendre le parti de ses anciens amis contre les anciens ennemis de sa Couronne. Elle arma par Mer en faveur des Hollandois, pendant qu'elle équipa encore une autre Flotte qu'elle destinoit contre les Algeriens. Le Duc de Beaufort qui la commandoit, & à qui V. M. envoya ses ordres les combattit si heureusement par deux differens fois, à trois mois l'une de l'autre, qu'il prit plusieurs de leurs Vaisseaux, entre lesquels étoit l'Admiral. Cet avantage fit un bon effet pour V. M. dans ce païs-là, où ces Barbares tachoient d'obscurcir la gloire de son nom, par le malheur qui lui étoit arrivé à Gigeri. Cependant ce qui vous rendit encore plus redoutable c'est que vous mites de nouveaux Vaisseaux sur l'Occean & sur la Mediterannée, ce qui fit juger à toute l'Europe qu'avant qu'il fut peu, vous vous trouveriez non seulement en état de disputer l'Empire de la Mer aux Anglois, mais encore à quelque autre Nation qui

qui se voudroient presenter. En effet outre ce secours qui augmentoit vôtre Flotte considerablement, vous aviez des attelliers pleins de materiaux & d'ouvriers, vous ne manquiez pas d'ailleurs de matelots & de pilotes, d'où l'on jugeoit que vôtre intention étoit de disputer cet empire qui n'appartient qu'au plus fort.

Je ne pretens point m'attribüer aucune gloire par là, quoi que j'y aye travaillé tout de mon mieux; Je dois, pour convenir de la verité, avoüer que ce dessein n'est pas de moi, & que je ne faisois que fournir la carriere dans laquelle le Cardinal de Richelieu étoit entrée le premier, je sçais que c'est lui qui avoit mis en tête au feu Roi vôtre Pere d'augmenter sa puissance sur cet élement, où pour mieux dire de l'y faire connoître, puisqu'avant lui tous les Rois vos predecesseurs & même Henri IV. n'y avoit pas un seul Vaisseau; mais ce projet ne s'étoit executé que foiblement sous le Ministere de ce grand homme, desorte qu'on peut dire que la gloire en étoit reservé à V. M.

Elle fit deux choses en ce tems là qui lui étoient extremement utiles, & que le feu Roi vôtre Pere avoit entrepris vainement. Elle reduisit les gens de qualité & les gens de robe à une obeïssance parfaite, & elle fit l'un sous pretexte de la Justice & l'autre avec beaucoup de hauteur. La plûpart des Gentilshommes avoient empieté par la licence du tems beaucoup

coup d'authorité dans les Provinces où ils s'étoient érigés en petits Tyrans; desorte qu'ils faisoient tout trembler sous eux. Les Juges des lieux, qui sont obligés par le devoir de leurs charges de s'opposer à ces nouveautés, ne l'avoient osé faire dans un tems où ils craignoient d'en avoir le dementi; d'ailleurs ils étoient retenus la plûpart par des considerations assez ordinaires aux gens qui preferent leurs interêts particulieres au bien public. Ils avoient peur de se brouiller avec ces Rois du païs, de sorte qu'ils ne se remuoient non plus que si tout ce qui se passoit leur dût être indifferent. Or V. M. qui étoit obligée de reprimer ces desordres, parce qu'il n'y avoit que vous en premier lieu qui dussiez faire ainsi le maître, & qu'outre cela vous étiez obligé de proteger vos Sujets & les mettre à l'abri de ces violences, V. M. dis-je, ne pouvant souffrir davantage une chose si prejudiciable à son authorité, & si contraire au repos de ses Peuples, établit les grand jours, c'est à dire un certain nombre de gens de justice qui s'en furent dans les Provinces où ils informerent contre ceux qui se trouverent coupables de vexation. Il y en eut plusieurs qui furent arrêtés, d'autres s'enfuirent, & tous ayant été punis, ou par la demolition de leurs Chateaux, ou par la perte de leur tête, vous vous attirates l'amout de vos Peuples, qui par une action si pleine de justice se trouvoient hors d'esclavage.

Voilà

Voilà comment un Roi ſage & judicieux ſçait faire ſes affaires en même tems qu'il fait celle de ſes Sujets. Car vous vous gardâtes bien de dire que vous agiſſiez dans cette occaſion autant pour vos interêts que pour les leurs. Il étoit neceſſaire au contraire qu'ils cruſſent que vôtre unique but étoit de les delivrer d'oppreſſion ; car ſans cela, outre que vous n'en euſſiez pas eu tant de merite envers eux, il eſt encore certain que c'étoit le moyen de n'y trouver aucun obſtacle de leur part; car ſi les Gentilshommes leur euſſent pû perſuader que vous aviez d'autres deſſeins, il étoit à craindre qu'ils ne s'entre-ſecouruſſent les uns les autres, ce qui auroit été capable de donner de la peine à Vôtre Majeſté; auſſi toutes les fois qu'un Souverain veut abbattre la Puiſſance de la Nobleſſe il doit animer le peuple contr'elle, ce qui n'eſt pas bien difficile, puis que ſon genie étant d'ordinaire de faire la maîtreſſe, il ne faut rien pour la lui rendre ſuſpecte. Or cette facilité qui ſe trouve à la détruire lui doit être un ſujet de renoncer à toutes ſortes de caballes, principalement quand le peuple s'y trouve mêlé; car elle doit être perſuadée que quelque mine qu'il faſſe elle n'a point de plus grand ennemi. En effet quoi qu'il l'a reſpecte en apparence il eſt dans une perpetuelle jalouſie de ſa domination, dont il ne cherche qu'à s'affranchir. Cette verité qui eſt inconteſtable met donc une oppoſition toute viſible entre leurs interêts. D'où il re-

ſulte

sulte que la noblesse n'a aucun avantage à esperer que d'une parfaite union avec son Prince, dont l'interêt se trouvant pareillement à la bien traiter, il doit toûjours y avoir une telle harmonie entr'eux, que rien ne soit capable de la troubler. Or cette harmonie ne pouvant être fondée que sur une parfaite obeïssance de la part des Sujets, & une juste retribution de la part du maître, c'est à faire leur devoir, afin que celui-ci puisse faire le sien.

L'autre chose que Vôtre Majesté fit d'utile pour lui & pour ses peuples, fut de reprimer le desordre qui s'étoit introduit dans la venalité des charges de judicature, dont l'excés étoit monté au point que j'ai rapporté ci-devant, & cela étoit cause non-seulement que ceux qui en étoient pourvûs s'en faisoient accroire; mais encore que beaucoup se trouvant dans la necessité, à cause de l'interêt qu'il leur falloit payer de l'argent qu'ils avoient emprunté lors qu'ils en avoient fait l'achat, vendoient la justice. Cette affaire étoit neanmoins delicate, parce que quelque reglement que vous pussiez faire ils étoient à proprement parler, juges & parties, puisque c'etoit à eux à enregistrer l'Edit. Or si l'on devoit juger de ce qui se passeroit en cette rencontre par ce qui s'étoit passé autrefois, il n'y avoit point d'apparence du tout que la chose réüssit, puisqu'il s'agissoit de leur faire un prejudice considerable à l'égard de leur

fond

fonds, eux pui s'étoient revoltés quelques années auparavant pour un ſimple retranchement de leurs gages. Mais Vôtre Majeſté étant allée au Parlement accompagnée de quatre mille hommes, elle ne lui eut pas plûtôt preſenté cet Edit qu'il fut non-ſeulement enregiſtré, mais qu'on la remercia encore des ſoins qu'elle prenoit pour corriger les abus qui s'étoient gliſſés dans ſon Etat.

Je ne pretens pas inſinuer à V. M. que ce remerciment lui fut fait de bonne foi; je crois pour moi qu'il fut un peu forcé, & que les quatre mille hommes que vous aviez menés avec vous y contribuërent plus que l'eſtime qu'ils devoient avoir en depit d'eux de vôtre bon gouvernement. Mais quoi qu'il en ſoit cela doit ſervir d'avertiſſement à tous les Princes qu'il y a des tems propres pour faire executer leurs volontés, & d'autres qui ſont extremement dangereux. C'eſt donc à eux de meſurer leurs entrepriſes ſelon leurs forces, car il ne ſuffit pas qu'ils ſoient nés Souverains pour pouvoir commander abſolument, ils ſont ſujets tous les premiers aux viciſſitudes des tems, & la fortune n'a pas moins de pouvoir ſur eux que ſur le moindre de leurs peuples. Il faut même qu'ils ſoient plus prudens, parce que la faute d'un particulier ne peut porter tout au plus prejudice qu'à lui & à ſa famille; au lieu que celle d'un Prince intereſſe ſon Etat, & a ſouvent des ſuites ſi conſiderables qu'on n'y ſauroit remedier.

Les

Les Jansenistes tacherent encore en ce tems-là d'exciter quelques troubles dans l'Eglise, ce qui obligea le Pape de condamner leur doctrine tout de nouveau. V. M. suivit son exemple, & se montra d'autant plus circonspecte dans cette affaire, qu'elle voyoit que les suites en étoient de consequence. En effet quelques personnes des plus qualifiées de vôtre Cour s'y étoient laissés seduire, aussi bien que quelques Communautés de Religieuses, dont l'entêtement fut si grand, qu'il fallut employer toute vôtre authorité Royale pour les remettre dans le bon chemin. Elles souffrirent même qu'on leur fit mille violences avant que de se resoudre à la reconnoître, tant il est vrai qu'on est peu traitable en matiere de Religion, & qu'il n'y a rien de plus dangereux que les brigues qui se font sous pretexte de devotion.

Vôtre Clergé s'assembla à Ponthoise sous vôtre authorité, tant pour remedier à cet abus que pour prendre des resolutions necessaires sur d'autres affaires importantes qui se presentoient. Il fut extrêmement édifié de la pieté avec laquelle vous entrates dans ses interêts, & cela servit encore à vous attirer l'estime de vos Peuples, parce qu'il n'y a rien qui en donne davantage, que quand on voit qu'un Prince rend à Dieu ce qui lui est dû.

Mille choses contribuerent encore à rendre son nom celebre chez eux, & chez les étrangers. Un seul de vos Vaisseaux combat-

tit avec tant de valeur contre trente trois Galeres Turques, qu'elles se retirerent sans avoir pû l'obliger à se rendre. D'un autre côté le secours que vous envoyâtes aux Hollandois, contre l'Evêque de Munster qui les avoit attaqués, leur empécha de recevoir quelque affront; car quoi que leur Etat soit beaucoup plus puissant que le sien, comme depuis la paix qu'ils avoient fait avec les Espagnols, ils avoient eu plus de soin de leur commerce que d'entretenir la reputation qu'ils s'étoient acquise par les armes, ils se trouvoient dans un si pitoyable état, qu'ils étoient tout differens de ce qu'ils avoient été. Aussi l'on se trompe fort si l'on croit que la force consiste seulement dans sa richesse, elle est necessaire à la verité pour rendre un Etat puissant, mais les gens de guerre y sont encore plus utiles, puisqu'on ne s'en sauroit passer. Il faut donc en avoir toujours suffisamment pour defendre ses frontieres, & méme pour se faire craindre à ses voisins. Car s'ils vous voyent si foibles qu'ils croyent vous pouvoir attaquer impunement, c'est en vain que vous vous reposés sur la bonne foi & sur celles des traités: il faut pour entretenir l'un & l'autre étre en état de donner du respect. Je suis méme persuadé que plus un Etat est riche & florissant, plus est-il obligé de veiller à sa seureté, car il est impossible qu'il n'aït un nombre infini d'envieux, & que parmi eux il ne s'en trouve quelqu'un qui ne tâche de lui voler ses richesses

Ce

Ce fut en ce tems-là que V. M. commença à faire travailler sous elle le Marquis de Louvois, à qui elle avoit accordé la survivance de la charge de son Pere. Mais il étoit si dur & si peu porté au travail, que Mr. le Tellier vous pria de ne pas vous donner de peine davantage pour un Sujet si ingrat. Car il ne croyoit pas qu'il pût jamais réüssir, & comme d'ailleurs il aimoit ses plaisirs, il le regardoit comme un homme bien plus coupable de manger ce qu'il avoit amassé, que d'y joindre quelque chose par son travail. Mais V. M. qui avoit mille bontés pour sa famille, lui dit de se donner patience, & que ce qui ne se faisoit pas en un jour se faisoit quelquefois en deux; qu'elle ne desesperoit pas comme lui de rien faire de son fils; qu'il falloit avoir de l'indulgence pour la jeunesse, & la ramener plûtôt par la douceur que par les menaces.

Vôtre Majesté se donna donc la patience de le dresser; & comme il ne faut pas disconvenir que nonobstant ce que j'ai remarqué ci-devant, & ce que je remarquerai encore dans la suite, il n'ait eu mille bonnes qualités, cela doit nous apprendre qu'il faut donner le tems aux hommes comme aux fruits de se meurir, parce que qui pretend outre les choses les fait avorter plûtôt qu'il ne retire de la satisfaction. En effet il y a de certains esprits tardifs à qui ce seroit renverser la cervelle que d'entreprendre avant le tems de leur faire rien comprendre: il faut que cela vienne petit à pe-

petit & sans leur faire la moindre violence. D'ailleurs il ne faut pas croire qu'un homme soit fait d'abord pour les affaires, sur tout une jeunesse qui s'effarouche du travail, & qui n'a que son plaisir en recommandation : le gout ne lui en vient que quand le jugement se forme, & c'est alors qu'il s'y accoûtume insensiblement, & qu'en suite elles ne lui coutent plus rien ; car ce sont les affaires qui font les hommes, ce qui fait dire communement qu'en forgeant l'on devint forgeron.

Quoi que le Marquis de Louvois aimât d'abord si peu le travail, il ne lassa pas d'avoir les mêmes defauts que ceux qui s'enorgueillissent de leurs services. Il devint jaloux de tous ceux à qui V. M. faisoit l'honneur de temoigner quelque bonne volonté, & de moi sur tout, qui avois celui d'entretenir souvent V. M. à cause de mon emploi de Finances & de ma charge de Surintendant des Batimens; car V. M. qui est grande en tout, faisoit bâtir à Versailles & au Louvre, dont il falloit que je lui rendisse compte toutes les semaines, & bien souvent tous les jours, à cause qu'elle changeoit de moment à autre quelque chose à ses desseins, & que c'étoit à moi à les faire executer.

Or comme son emploi n'avoit pas les mêmes agrémens dans un tems de Paix, & qu'il n'y avoit que la Guerre qui les lui pût procurer, il fit ce qu'il put par le conseil de son Pere pour y porter V. M. Il se servit pour cela de

de la mort du Roi d'Espagne qui arriva justement sur ces entrefaites, lui faisant entendre que quelques Provinces du Païs-Bas étoient devolues à la Reine vôtre Epouse, suivant la coûtume des lieux qui la rendoient heritiere de Dom Balthasar son frere, au prejudice de Sa Majesté Catholique qui avoit succedé à son Pere.

Ce fut ainsi qu'il dora la pillule à V. M. qu'il sçavoit bien qu'elle n'avalleroit pas à moins que d'en cacher le poison à l'ombre de la justice. Ainsi il n'eut garde de vous en parler comme d'une dependance de la succession du Roi vôtre beaupere, à laquelle vous aviez renoncé si solemnellement par le traité des Pirennées. Il falloit la déguiser sous le nom du Prince Balthasar, & lui faire entendre que cela n'avoit rien de commun avec vôtre renonciation. Cependant l'artifice étoit fort grossier; car le Prince Balthasar n'avoit rien à la succession de son Pere qu'il ne fut mort, ni la Reine vôtre Epouse à la succession du Prince Balthasar, qui ne pouvoit être qu'imaginaire, puis qu'il étoit mort avant lui. Ainsi la loi qui étoit en faveur des filles au prejudice des enfans d'un second lit, & dont il faisoit parade à V. M. ne lui pouvoit servir aucunement, outre que quand il auroit survecu son Pere, vous aviez renoncé si formellement à tout ce qui vous pouvoit revenir du chef de la Reine vôtre Epouse, que vous n'y pouviez pretendre en aucune facon, à moins

que de vous montrer parjure à toute la terre. Mais cette supposition de la succession de Dom Balthasar, jointe à vôtre humeur martialle, & au desir d'immortaliser vôtre nom, vous fit avoir recours à un moyen, qui bien loin d'être blamable est tout-à-fait necessaire avant que de se porter à faire la Guerre. Vous fites consulter des Avocats sur le droit que vous pouviez avoir à cette succession; mais comme il falloit vous servir du Ministere de quelqu'un vous y employâtes le Marquis de Louvois, qui avoit trop d'interêt à soutenir ce qu'il avoit dit à V. M. pour lui apporter une deliberation qui y fut contraire. Les Avocats même qui étoient gagnés soutinrent par de longs raisonnemens, mais fort peu solides, que la renonciation que V. M. avoit faite étoit nulle absolument, parce qu'elle étoit contraire aux constitutions de son Royaume, qui veulent que le Roi se puisse toûjours relever de ce qu'il fait, comme s'il étoit en pleine Minorité. Ils insistoient sur tout sur le pretendu prejudice qu'ils supposoient que vous aviez fait à Monsiegneur le Dauphin vôtre fils, par cette renonciation, & aprés s'être étendus sur ce que les Loix Divines & Humaines ne permettent pas à un Pere de disposer ainsi à leur fantaisie de la succession de leur fils, ils concluoyent que cette seule circonstance annulloit tout ce que vous aviez fait, & que par consequent vous auriez raison de poursuivre vôtre droit & le sien par la force de vos armes.

Mais

Mais il y avoit bien des choses à dire à tout cela, & il seroit dangereux de mettre la Couronne sur un pied qu'il n'y eut nulle seureté à contracter avec elle. Car s'il suffisoit de dire que vous étes toûjours Mineur, qu'elle foi prendroit-on dans vos promesses, & si la Guerre étoit une fois allumée ; quelle porte trouveroit-on pour en sortir. Je pourrois pousser ce raisonnement si loin, que j'en ferois confusion à ceux qui pretendent établir une si fausse maxime. Mais comme V. M. est trop éclairée pour avoir besoin d'aucun secours dans une affaire si claire & si incontestable, je supprime toutes ces raisons pour vous representer, que ceux qui font ces sortes de fautes, commettent cependant leur Maître d'une telle façon, qu'ils sont causes qu'on les accuse d'une ambition demesurée. Or cette malheureuse reputation leur fait des Ennemis, & suscite insensiblement toute la terre contr'eux. Car il n'y a personne qui se croye à l'abri de leur injustice, & à moins qu'on ne s'assure sur la parolle d'un Prince il vaut autant être en Guerre qu'en Paix. Il semble même qu'on soit plus assuré dans l'un que dans l'autre, puisque l'un oblige d'être dans une perpetuelle defiance, & que dans l'autre on demeure dans une espece de perplexité dont on a lieu de tout craindre.

Pendant que tout cela se passoit vous perdites la Reine vôtre Mere, à qui ç'eut été un grand déplaisir de rester au monde, pour voir

voir rompre une Paix qu'elle avoit souhaittée si ardemment. Vous obligeâtes aussi l'Evêque de Munster à s'accommoder avec les Hollandois, mais vous trouvâtes plus de difficulté à vous faire rendre par le Duc de Lorraine ce qui vous étoit du, quoi qu'il dut être plus flexible que les autres, par toutes les mortifications que vous lui aviez données. Ce Prince dont l'esprit étoit fait d'une maniere qu'il étoit incomprehensible à tout le monde, ensuite l'affaire de Marsal étoit venu à Paris où il avoit paru si insensible au mauvais état de ses affaires, qu'il avoit voulu épouzer la fille d'un petit Bourgeois qui étoit Domestique de Mademoiselle de Montpensier. Les choses même avoient été si loin que le contrât de mariage en avoit été passé, & il avoit fallu que ses parens employassent vôtre authorité Royale pour l'empêcher de passer outre. Ils y eurent encore recours dans une affaire de même trempe, mais qui lui étoit moins honteuse; parce que du moins la personne qu'il recherchoit étoit fille d'un gentilhomme. Mais V. M. qui vouloit en depit qu'il en eut l'empêcher de se deshonnorer, fit encore defense à son pere de pénser à ce mariage. Enfin ce Prince, voyant que vous vous opposiés à ce qu'il se mariât si honteusement dans vos Etats, fut chercher une maitresse dans les siens, où il épouza la fille du Comte d'Apremont qui n'avoit pas encore treize ans, quoi qu'il en eut plus de soixante.

S'é-

S'étant ainsi contenté du côté de l'amour, il tacha de faire la même chose du côté de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de demeurer un moment en repos. Il commença à faire des levées sous pretexte que l'Electeur Palatin avoit fait quelques hostilités sur sa frontiere. Mais V. M. ayant appaisé ce desordre par son authorité il ne lui restoit plus de pretexte de demeurer armé, si sa mechante foi ne lui en eut fourni tout autant que V. M. lui apportoit de raisons pour l'obliger à rechercher son amitié preferablement à toutes choses. Vôtre Envoyé qui étoit auprés de lui l'entretint plusieurs fois là-dessus; & lui fit sentir qu'abusant si souvent de vôtre patience, il étoit à craindre que vous n'en fissiez un chatiment proportionné à sa faute. Mais il sembloit ou qu'il fut devenu insensible, ou qu'il ne se souvint plus de ce qui lui étoit arrivé. Car il ne se pouvoit resoudre de faire ce que V. M. lui demandoit, & pourtant il ne voyoit personne dans l'Europe qui put prendre son parti, ni le sauver du precipice, si V. M. entreprenoit une fois de l'y precipiter.

Dans le tems que cette affaire étoit sur le tapis, le Marquis de Louvois redoubla ses efforts pour vous faire entreprendre la Guerre en Flandres, dont il montroit le succés infaillible, par celle qui s'étoit élevée entre les Anglois & les Hollandois, & à laquelle V. M. avoit pris part, plus par politique que par un dessein formé de secourir vos anciens Alliez.

Car puisque vous étiez resolu à faire la conquête des Païs-bas, il n'y avoit point d'apparence que cette Alliance put encore subsister longtems, les Hollandois ayant un notable interêt d'empêcher qu'un Roi si Puissant ne devint leur voisin. Aussi ce que vous en aviez fait n'étoit que pour faire en sorte que leur querelle ne finit point, sans que vous fussiez appellé à l'accommodement. Car vous vouliez savoir ce qui se passeroit, afin de ne pas prendre de fausses mesures.

En effet vôtre conduite fut conforme à vos interêts, & le secours que vous leur donnâtes ne fut ni proportionné à vos forces, ni aux assurances que vous leur aviez données, que vous feriez tous vos efforts pour leur faire remporter la victoire sur leurs Ennemis. Elle ne laissa pas neanmoins de declarer pour eux; Mais le grand armement que vous faisiez commençant à leur devenir suspect, ils songerent plûtôt à faire la paix qu'à profiter de l'avantage qu'ils avoient eu, & dont ils pouvoient tirer beaucoup de fruit, parce que les Anglois éprouverent encore une autre disgrace qui n'étoit pas moindre que celle-là. Le feu consuma les trois quarts de la Ville de Londres; & dans la consternation où cela jetta ses habitans, il ne tint qu'à eux de faire leurs affaires. Vous fites les vôtres cependant, vous chassâtes les Anglois de l'Isle de S. Christophe, aprés leur avoir pris le Fort qu'ils y avoient élevé, & ayant resolu de ne pas differer

rer davantage la Guerre de Flandres, vous resolutes de vous y rendre à la tête d'une belle armée.

Les Espagnols en furent effrayés, & non pas sans sujets; car V. M. avoit pris soin depuis la paix des Pirennées de rendre ses troupes presque aussi agueries que si elles eussent été continuellement dans l'occasion. Elle leur avoit fait faire de frequentes reveues, & elle en avoit aussi purgé toutes les parties honteuses, en ôtant de sa Maison quantité de gens qui n'y étoient que pour s'exempter de la Taille, & qui n'étoient nullement propres pour le métier. Cette reforme s'étoit même étendue jusques aux Officiers, parmi lesques il y en avoit un grand nombre sans service, & plus propres à la Cour qu'à se trouver en presence de l'ennemi.

Le Vicomte de Turenne commandoit cette Armée sous V. M. & la confiance que vous aviez en lui vous le fit choisir preferablement aux autres, pour vous apprendre le métier de la Guerre, dans lequel vous le regardiez déja comme le plus experimenté de vôtre Royaume. Aussi, tant pour recompenser ses services, que pour montrer à tout le monde que vous faisiez le cas que vous deviez de sa vertu, vous l'aviez declaré Marêchal de Camp General de vos Armées, un peu avant la Paix d'entre les deux Couronnes; qualité qui le mettoit au dessus des Marêchaux de France, & qui faisoit revivre en quelque façon la charge de

Connêtable, qui avoit été supprimée aprés la mort du Duc de Lediguieres, qui en avoit été pourvû le dernier.

La confiance que V. M. avoit en ce Grand Homme déplût au Marquis de Louvois, dont l'ambition mal reglée vouloit déja que vous ne consultassiez que lui sur toutes choses. Mais il eut à avaller quantité de chagrins.

Vôtre Majesté demeuroit des demie journées entieres enfermé avec lui, pendant qu'il attendoit dans vôtre Antichambre que vous le voulussiez introduire où vous étiez. Cela donna naissance à la haine qu'il a toûjours eue pour lui, & qui a été tres souvent préjudiciable à V. M. comme je le lui ferai voir dans la suite de ce discours; sur quoi elle me permettra de faire une reflexion qu'elle trouvera peut-être juste, qui est, qu'il n'y a rien de si dangereux que de donner trop de credit à des esprits tout bouffis de gloire. La raison est qu'ils envient aux autres l'avantage qui leur doit revenir de leurs bons conseils. Si bien qu'ils enveniment tout ce qui ne procede pas de leurs sons; jusques à empêcher plûtôt que les affaires réüssissent que de souffrir qu'on en attribue la gloire à un autre. Ainsi un Prince ne sauroit être trop reservé sur le choix d'un Ministre, & quand il lui trouveroit toutes les qualités requises pour un si grand emploi, s'il n'avoit pas celle de preferer l'interêt public au sien propre, ce seroit en vain qu'il pretendroit en faire quelque chose de bon. Il faut

pour

pour remplir cette place dignement être comme insensible à l'amour & à la haine, & ne se mouvoir en aucune façon que par les interêts de l'Etat, car si l'on emprunte d'autres ressorts, cela ne peut aller qu'au prejudice du Maître, dont le service ne requiert pas qu'on soit si susceptible de passion.

Les Espagnols à l'approche de V. M. firent sauter les Fortifications qu'ils avoient élevées à une nouvelle Place qu'ils faisoient, & à qui ils avoient donné le nom de Charleroi. Aussi en moins de huit jours ils deffirent ce qu'ils avoient été une année entiere à faire avec une depense si prodigieuse, qu'on contoit qu'ils y avoient employé plus de trois millions. V. M. qui pretendoit continuer leurs travaux pour se conserver un passage sur la Sambre où cette Place est située, y fit travailler son Armée, en sorte qu'en trois semaines de tems elle la mit en état de defense. En suite de cela elle tourna d'un autre côté, & emporta d'une rapidité étonnante les Villes d'Ath, Tournay, Douay, & les Forts qui étoient autour de cette derniere Place. Oudenarde & Alost firent aussi joug à vos armes, pendant que le Marêchal d'Aumont s'empara d'Armentieres, Bergues, Furnes, Dixmude & Courtrai. Les Anglois & les Hollandois voyant cela, se presserent de faire la Paix; mais V. M. allant toûjours son chemin mit le siege devant l'Isle, où il y avoit quatre mille hommes de troupes reglées, & dix fois autant de Bourgeois qui

étoient capables de porter les armes. Cela fit croire aux Espagnols que V. M. ne viendroit jamais à bout d'une si grande entreprise, & ayant appellé à leur secours le Comte de Marcin qui commandoit leur Armée, il s'approcha de la Ville pour tomber sur vous, quand il vous croiroit assez affoibli pour esperer de vous defaire aisement; mais V. M. aprés avoir pris la Ville en peu de tems, battit encore Marcin à plate couture; de sorte qu'il fut obligé de se sauver à pied par un marais.

Cette victoire vous promettoit encore de nouveaux avantages, sur tout la saison n'étant pas trop avancée; mais vous fûtes si pressé de vous en revenir, que vous vous contentâtes de ce que vous aviez fait; car il y a des tems que l'on prefere sa satisfaction à son devoir; ce qui neanmoins donne une grande atteinte à la reputation. En effet la moindre foiblesse dans la vie d'un grand homme, est une tâche qui obscurçit l'éclat de ses grandes actions. Mais qui en est exempt dans le monde? sur tout quand elles procedent d'une passion où les Heros ont encore plus de penchant que les autres.

Le succez qu'eut Vôtre Majesté augmenta encore le credit de vôtre Ministre, qui devint si glorieux de sa faveur, qu'il fit tout ce qu'il pût pour me perdre. Mais Vôtre Majesté me rendit justice, nonobstant tous ses rapports; & en effet elle étoit obligée de me proteger, puisque je m'exposois pour elle à la haine publique.

blique. Je lui avois conſeillé quelques années auparavant de ſuprimer une partie de rentes de l'Hôtel de Ville, dont la creation avoit été faite ſur un denier ſi bas, que qui auroit voulu imputer ſur le profit qu'on avoit fait des arrerages, le rembourſement du Principal, V. M. en étoit quitte non ſeulement, mais il lui en étoit encore dû beaucoup de reſte. Cependant comme c'eut été reduire au deſeſpoir des gens qui n'avoient pas été bons menagers pour faire un autre fonds à la place de celui que vous pouviez ſuprimer ſans juſtice; vous trouvâtes bon que j'en fiſſe ſeulement la peur, afin de retrancher ces rentes plus aiſément, & les reduire à l'avenir ſur un pied qui ne vous fût plus tant à charge. Mais comme il eſt aſſez ordinaire de s'aveugler ſur ſes propres interêts, perſonne n'entendit raiſon, & je me vis ſur le point d'être déchiré par le Peuple. Un jour même que j'étois allé chez Mr. le Chancelier, je fus aſſiegé dans ſa cour par les rentiers, dont il y en eût quelques-uns d'aſſez inſolens pour me faire des menaces. Je feignis d'écouter leurs raiſons, pour avoir lieu de leur faire decliner leur nom, & V. M. les ayant fait arrêter, je crus que cela contiendroit les autres dans le devoir. Cependant il s'en preſenta toûjours quelqu'un qui tâchoit de me faire peur, dont mes Commis étant plus intimidés que moi, ils firent ce qu'ils purent pour me faire abandondonner cette affaire.

Le zele que j'avois pour le ſervice de V. M. ne

ne me permit pas d'écouter leur frayeur qui fut si grande, qu'un d'eux, qui étoit un homme d'un grand travail, mais qui avoit le deffaut d'aimer le vin, sans lequel il y en auroit eu peu comme lui, se reveilla en sursaut, croyant que les rentiers le tenoient à la gorge. Les fumées de cette liqueur qui l'offusquoient ne lui permirent pas de voir que sa frayeur ne procedoit que d'un songe, ainsi il mit toute ma maison en rumeur, & reveilla ma femme & mes enfans. Je me revaillai moi-même au bruit qu'il faisoit, & si j'en eusse cru mes domestiques & ma femme même je n'aurois cherché qu'à me sauver. Mais ayant jugé à propos de m'éclaircir auparavant de ce que c'étoit, je reconnus aussi-tôt que ce n'étoit que la vision d'un yvrogne, ce qui retablit le calme dans ma maison. Je l'en chassai dés le lendemain matin, ne pouvant me resoudre à le garder aprés cette incartade, sur tout aprés l'avoir averti plusieurs fois, que s'il ne se corrigeoit, je ne le garderois pas davantage. Mais il y a des choses à quoi l'on est si inclin qu'on ne s'en défait jamais comme on veut, principalement quand on lui a donné le tems de passer en habitude. Or celle-là est de ce nombre, & plus un homme vieillit plus il y devient sujet. La raison est que la chaleur naturelle s'affoiblissant en lui, il s'imagine que le vin lui donne des forces, au lieu que l'excez qu'il en prend lui ôte celles qui lui restent. Il n'en est pas de même de la passion pour les
fem-

femmes, qui par une raiſon toute naturelle, ne peut pas être ſi forte dans un âge avancé, que lors qu'on n'a que vingt-cinq ans. Ainſi de toutes celles qui tourmentent l'homme, je n'en crois point de plus dangereuſe que celle-là, outre qu'elle ne convient gueres à de certaines gens qui s'en trouvent tout-à-fait deshonnorés. D'où il faut conclure qu'on la doit combattre de toutes ſes forces à ſa naiſſance, principalement quand on conſidere qu'elle rend un homme incapable de tout, ſi bien qu'on n'y ſauroit prendre la moindre confiance.

Vôtre Majeſté ſe doutant bien que tous ſes voiſins auroient de la jalouſie de ſes conquêtes, avoit fait une ligue offenſive & deffenſive avec le Portugal, qui par le ſecours qu'elle lui avoit donné s'étoit empêché de retomber ſous la domination des Eſpagnols. Ils s'en étoient plaints pluſieurs fois pendant la paix, & que V. M. contrevenoit par là à un des articles du Traité des Pirennées, par lequel il étoit porté qu'elle les abandonneroit entierement. Mais il eſt inutile bien ſouvent de ſtipuler de certaines choſes qu'on ſait bien qu'on n'executera pas, & il faut toûjours mettre au nombre de celles-là celles qui ſont entierement oppoſées aux interêts d'une Couronne. Ainſi quelque alliance que faſſent deux Etats voiſins, leurs promeſſes ne ſubſiſtent qu'autant que l'interêt commun s'y trouve. C'eſt pourquoi il y a peu de fonds à y faire, & c'eſt ſe vouloir tromper que de conter là-deſſus.

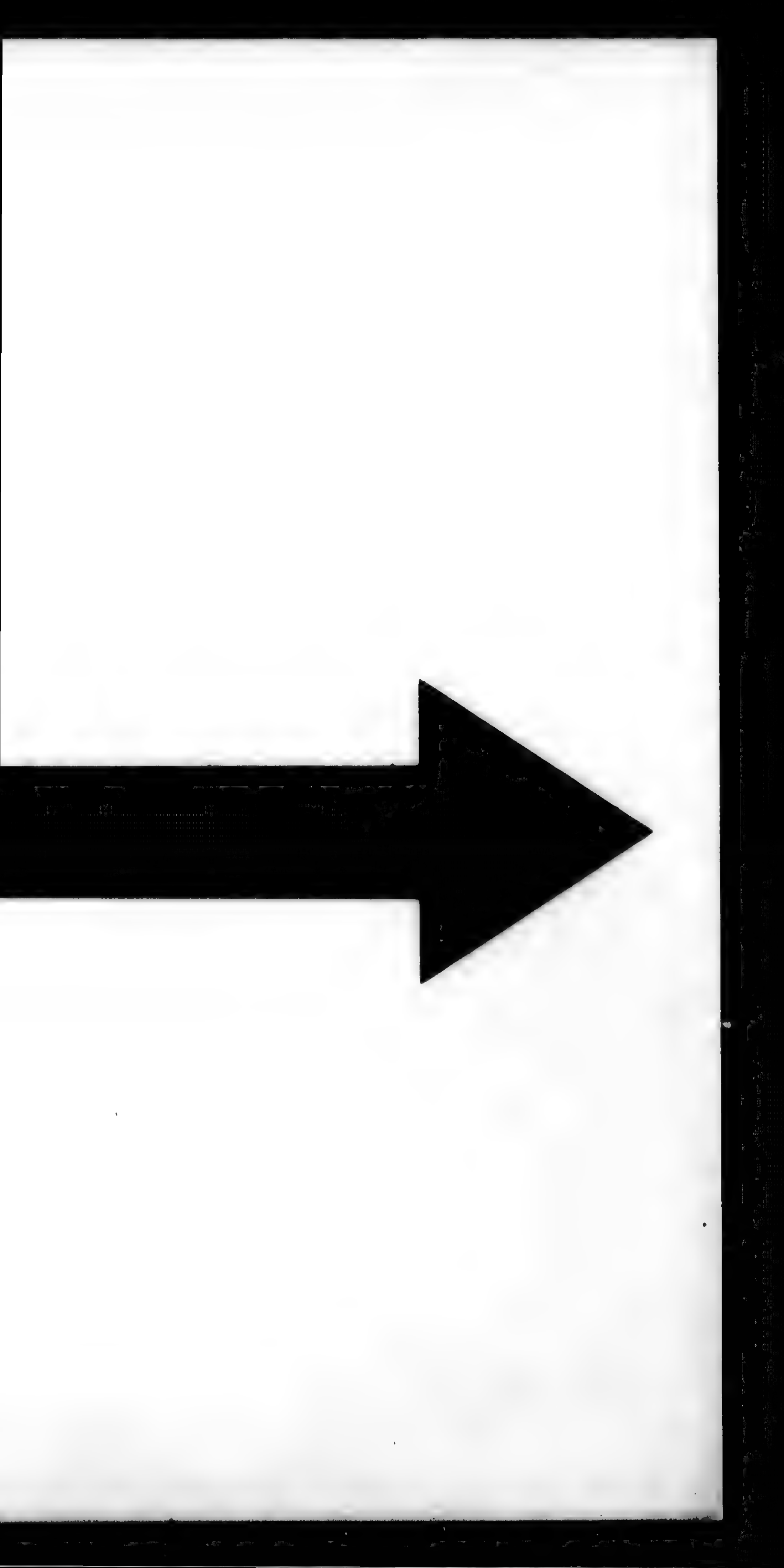
Le Duc de Lorraine qui avoit toûjours de méchans desseins contre V. M. se voyoit hors d'état de les executer par la precaution qu'elle avoit prise. Elle lui avoit fait donner en dépit qu'il en eut les troupes qu'il avoit encore sur pied, pour l'assister dans ses conquêtes. Cela ne l'empêcha pas de faire des brigues chez les Espagnols & chez les Hollandois qui étoient jaloux de vôtre prosperité, & qui firent un Traité avec les Rois d'Angleterre & de Suede pour vous faire faire la paix. Il resolut d'y entrer, c'est pourquoi pour être plus en état de se faire craindre, il vous redemanda ses troupes pour venir prendre des quartiers d'hiver chez lui, afin que sous pretexte de deffendre ses Etats qui étoient environnés de deux côtes des Espagnols, il en pût faire ce qu'il voudroit. Mais comme vous étiez aussi fin que lui, vous ne les voulûtes pas laisser sortir de Flandres, ce qui l'obligea de les debaucher.

Vôtre Majesté ne fit pas semblant de rien, parce qu'elle avoit des affaires plus pressantes sur les bras, & se contentant de le faire observer & d'empêcher que ces troupes ne desertassent, elle s'achemina pendant la plus grande rigueur de l'hiver dans la Comté de Bourgogne, dont elle étoit bien seure de la conquête, parce que le Prince de Condé en avoit traité avec le Marquis d'Hienne qui en étoit Gouverneur; mais bien loin que cela soit blâmale, il est de la sagesse & de la prudence d'un Souverain d'épargner le sang de ses sujets, autant

tant qu'il lui est possible; c'est pourquoi quand il ne lui coute que de l'argent pour avoir la clef des Villes, on peut dire qu'il est plus avisé que ceux qui y mettent la vie d'une infinité d'hommes, laquelle encore bien souvent ne sert qu'à leur faire recevoir un plus grand affront. Car quelques forces que l'on ait le succés ne répond pas toûjours à ses esperances. D'où il faut conclure avec encore plus de certitude, que quand on peut trouver un moyen seur pour venir à bout de son entreprise, il ne le faut jamais manquer. J'en excepte neanmoins le poison, & l'assassinat; deux choses qui sont si basses & si éloignées des sentimens que doit avoir un Prince, qu'il n'y doit jamais recourir à moins que de vouloir se deshonorer.

La guerre que vous aviez à soutenir ne vous empêcha pas de continuer l'application que vous aviez à faire rendre la justice à vos sujets. Vous obligeâtes vos Parlemens à suivre le Code civil & criminel, à quoi vous aviez fait travailler avant vôtre depart pour la Flandres, & qui devoit bien abreger les procés. Quelques Juges qui n'y trouvoient pas leur compte, & qui crurent qu'il en seroit de cela comme de certaines peines comminiatoires, dont on se relâche souvent sans consequence, se donnerent la licence de le faire executer à leur fantaisie; mais Vôtre Majesté en étant informée, elle les suspendit de leur charge, & donna tant de frayeur aux autres par cet-





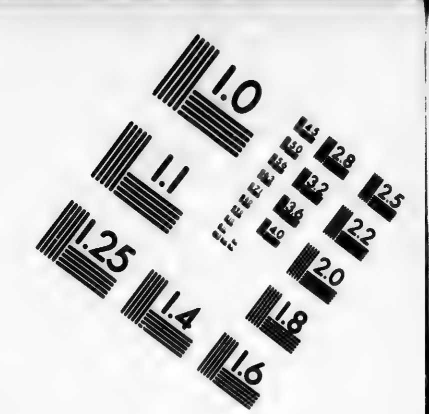
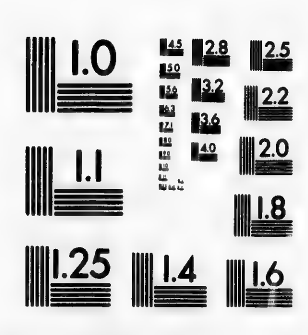


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6″



2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

cette punition qu'ils se montrerent sages à leurs dépens.

CHAPITRE IV.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité d'Aix la Chapelle, jusques à la Guerre de Hollande.

CEpendant vous jugeates à propos de faire la paix, pour ne vous pas attirer sur les bras toutes les puissances qui portoient envie à vôtre prosperité ; & les Espagnols ayant consenti par le traité qui en fut fait à Aix la Chapelle que vous gardassiez vos Conquêtes, moyennant que vous leur rendissiez la Comté de Bougogne, vous devintes plus puissant en Flandres que vous n'aviez jamais été.

Vous y fites travailler tout en un même tems aux fortifications de tant de Places que ce fut un sujet d'étonnement à tous vos voisins, qui avoient peine à comprendre qu'un Royaume de si petite étendue put suffire à tant de choses à la fois. Car outre ces travaux qui coutoient infiniment, vous ne discontinuïez pas de batir au Louvre & à Versailles ; d'ailleurs, vous achetates une si grande quantité de beaux meubles, d'antiques, de pierreries & de tout generalement ce qui marque le plus la sumptuosité d'un Prince, qu'on pouvoit dire que tous vos predecesseurs n'avoient été que

que de petits compagnons en comparaison de vous. Vous fites faire un just'aucorps seul d'un prix inestimable, & qui ne vous servoit que pour recevoir les Ambassadeurs: les diamans qu'il y avoit dessus & à vôtre chapeau étoient de la valeur de plus de seize millions, & devant que d'arriver à vôtre Trône qui étoit extrêmement élevé, on passoit par une gallerie si remplie de meubles & de vases d'argent massif de toutes sortes de façons, aussibien que de cuvettes, qu'on pouvoit croire que vous aviez ramassé tout celui qui se trouve aux Indes pour étaller vôtre magnificence. La matiere cependant étoit ce qu'il y avoit le moins à considerer, & tous ces ouvrages étoient d'une main si recherchée que la façon en coutoit plus que la matiere.

On s'étonnera peut-être que V. M. suivit en cela une maxime qui étoit si differente de celle du Roi vôtre Pere, qui se soucioit si peu de ces sortes de choses, que les étrangers qui visitoient les maisons Royales ne pouvoient assez s'étonnner qu'un si grand Prince fut si mal en meuble. Mais vous ne le faisiez pas tant par une humeur depensiere que par les consequences qui en resultent. Car il est bon de sçavoir que tout ce qui est grand & magnifique engendre l'admiration dont les Princes ont autant de besoin que de leur puissance. Car il n'y a rien qui leur fasse porter plus de respect, & on ne voit gueres qu'on en manque pour ceux qui savent ainsi se faire estimer.

Vous

Vous donnâtes ordre pareillement que vos tables fussent servies selon qu'il convenoit à un si grand Roi, & quoi que vous y missiez la propreté, la delicatesse & l'abondance, il vous en couta moins qu'il ne faisoit auparavant, parce que vous empechâtes que ceux qui en avoient soin, ne vous volassent comme ils avoient accoutumé. Enfin vous ouvrites les yeux sur les abus qui se faisoient jusques sur vos livrées que vous fites changer tous les ans, afin de couper le cours aux rapines de ceux qui les faisoient servir au delà du tems limité, pour en mettre l'argent dans leur poche.

Aussi tous vos Peuples commencerent à avoir tant de respect pour vôtre regne, qu'il ne fut plus question que V. M. se donnat la peine d'aller elle même au Palais pour y faire enregistrer les Edits, elle se contenta de les y envoyer par le premier venu, chose qui aura dequoi étonner la posterité, aprés ce que j'ai dit ci-devant. Cependant tout cela ne se fit que par vôtre reputation, & sans que vous fussiez obligé de faire la moindre action de rigueur pour vous faire obeir.

En effet quand on a établi une fois les choses sur un bon pied, elles vont toutes seules aprés cela, sans qu'on soit presque obligé d'y prendre de peine. Cela nous doit apprendre à tous tant que nous sommes, chacun à son égard, à établir un bon ordre dans nos affaires, sans quoi elles ne sauroient jamais bien aller.

aller. Il faut aussi que ce soit dés le commencement que nous en sommes chargés, car si nous attendons qu'elles aillent mal, il en sera de cela comme de ces batimens negligés qui tombent en ruine, faute d'y avoir mis une pierre dans le tems; on ne peut plus y remedier, si on ne les rebatit tout de neuf, en quoi l'on voit le prejudice qu'en reçoit le maître, & combien lui importe d'étre bon menager.

Vôtre Majesté ayant ainsi fait la paix fit trois Maréchaux de France qui furent le Marquis de Bellefons, de Crequi & d'Humieres. Cependant la Noblesse Françoise qui se plait au bruit des armes, n'ayant plus dequoi s'occuper sur vôtre Frontiere, demanda permission à V. M. d'aller au secours de la Ville de Candie que les Turcs assiegeoient depuis longtems. Vous le lui permites, & lui donnates un chef qui fut le Duc de la Feuillade. Mais comme les Venitiens ne s'aidoient pas comme il faut pour en faire lever le siege, bien loin que ce secours leur fut d'aucune utilité, leur general se brouilla avec ce Duc qui avoit un si grand mépris pour lui, qu'il lui rompit plusieurs fois en visiere. Ainsi cette Noblesse étant revenue sans avoir rien operé de considerable, les Turcs qui l'apprehendoient se flatterent de venir bien tôt à bout de leur entreprise.

Le Duc de Navailles ne se rebuta point des degouts que le Duc de la Feuillade donnoit à ceux

ceux qui à son exemple avoient envie d'aller au secours d'une place si importante à la Chrêtienté ; & comme V. M. eut été bien-aise qu'elle eut été secouruë, elle l'y envoya avec quelques troupes reglées, sous l'escorte de son armée navalle, commandée par le Duc de Beaufort. Le Duc de Navailles debarqua ses troupes nonobstant un grand feu de canon, & ayant envoyé reconnoître le camp des Turcs, il n'eut pas plûtôt donné quelques jours de repos à ses gens qu'il fit une sortie sur eux. Elle fut si vigoureuse que tout pleya devant lui ; mais le feu ayant pris à un Magazin des poudres de ces Barbares chacun en fut intimidé comme si c'eut été un fourneau qu'ils eussent fait joüer pour les perdre. Ainsi ayant pleyé à leur tour, les Turcs qui s'apparçurent de cette terreur panique, vinrent à la charge & couperent la tête à quelques-uns. Cela augmenta le desordre de ceux qui restoient, ils se retirerent en confusion, de sorte qu'il y eut quelques gens de distinction de tués, dont apparement le Marquis de Faber fils unique du Marêchal fut du nombre, puis qu'aprés le combat il ne revint point avec les autres. Il ne se trouva point pourtant parmi les morts, non plus que le Duc de Beaufort qui avoit eu l'imprudence de mettre pied à terre, contre le devoir d'un Amiral, qui n'est que de combattre sur Mer sans jamais sortir de son Vaisseau, à moins qu'il ne soit prêt d'être coulé à fond. Quoi qu'il en soit, cette

ex-

expedition n'ayant pas eu un plus heureux succés que celle du Duc de la Feuillade, & au contraire les armes de V. M. s'y trouvant interessées en ce qu'elle y avoit des troupes reglées, elle receut mal le Duc de Navailles sur qui ceux qui étoient presents à l'action rejettoient la faute du malheur qui étoit arrivé. Il n'y a point d'apparence pourtant qu'il en fut coupable, puis qu'il est impossible à un General de prevoir un accident comme celui-là, & de rassurer ses troupes contre une terreur panique; mais comme à la Cour il est difficile de se justifier, sur tout quand on y a un Ministre à dos, & que d'ailleurs on n'est pas agreable aux Dames, il eut ordre de se retirer.

La Place ne tarda gueres à se rendre aprés cela; mais il fallut que les Turcs la fissent rebâtir tant elle avoit été maltraitée du canon. On pretend que depuis long-tems on n'a point vû de siege si memorable, ni où il se soit passé des actions plus chaudes & plus vigoureuses. En effet soit pour la longueur ou pour la quantité de gens qui y perirent de part & d'autre, je n'en vois point qui puisse entrer en comparaison avec lui; car il dura plusieurs années, & les assiegeans y perdirent prés de six-vingt mille hommes, & les assiegés prés de trente huit mille.

Cependant le secours que V. M. avoit envoyé aux Venitiens ne plaisant point du tout au Grand Seigneur, il vous envoya un

Chiaoux pour s'en expliquer avec vous, & pour renouveller le traité de Commerce qu'il y a toûjours eu entre les deux Nations; mais V. M. qui avoit trop de courage pour suivre l'exemple de quelques-uns de ses predecesseurs, qui ont souffert quelquefois que ces Princes leur ayent fait faire des complimens fâcheux, ferma la bouche à ce Chiaoux du moment qu'il voulut parler plus haut qu'il ne devoit.

Nonobstant la Paix que V. M. avoit rétablie dans l'Europe par le dernier Traité qui avoit été conclu à Aix-la-Chapelle, le Duc de Lorraine armoit toûjours, parce qu'il supposoit que les Puissances qui s'étoient declarées pour lui faire mettre les armes bas, ne souffriroient pas qu'on l'accablât. Ce qui l'excitoit sur tout à remuer, c'est que les Hollandois qui se croyoient Puissans, parce qu'ils étoient extremement riches, ne gardoient plus gueres de mesures avec V. M. Van Beuningen lui avoit parlé plusieurs fois de la force des Provinces Unies, lui faisant sentir qu'elles lui tomberoient sur les bras si elle pretendoit troubler le repos de ses voisins. Sa hardiesse avoit été même jusques au point qu'il avoit fait frapper une medaille, qui faisant allusion au miracle que fit Josué quand il arrêta la course du Soleil, devoit toucher V. M. elle qui avoit pris le Soleil pour sa Devise, & qui savoit que ce Ministre s'appelloit Josué. Car on voyoit bien qu'il vouloit dire par là qu'il

avoit

avoit arrêté vôtre course, par le Traité de Paix qu'il vous avoit obligé de faire, ce qui étoit aussi assez bien designé dans cette medaille où autour de son portrait, il avoit fait mettre ces mots Latins *in conspectu meo stetit Sol;* Le Duc de Lorraine en tiroit une consequence qui l'animoit contre vous. Vôtre Majesté qui en étoit bien avertie, lui fit dire qu'il s'y trouveroit trompé s'il n'étoit plus sage, & que s'il l'obligeoit encore une fois à le dépouiller de son Païs, il n'y rentreroit jamais : qu'elle vouloit à toute force qu'il desarmât, & qu'il n'avoit que six semaines pour s'y resoudre.

Ce compliment fait avec une authorité de maître eut dequoi étonner le Duc. Neanmoins cherchant encore à couvrir sa méchante volonté d'un pretexte specieux, il remontra à V. M. qu'il n'étoit point encore en seureté du côté de l'Electeur Palatin, qui de tems à autre faisoit encore des courses sur sa Frontiere. Tellement que si elle vouloit être obeïe, il falloit qu'elle eut la bonté de mettre ordre à cette affaire. Vôtre Majesté vit bien que ce n'étoit qu'une deffaite; cependant comme il paroissoit de la justice à ce qu'elle demandoit, V. M. lui envoya un Acte de garantie, & autant à l'Electeur Palatin, par lequel vous leur promettiez à l'un & à l'autre de leur donner du secours, en cas qu'il y en eut un d'eux qui fut assez temeraire pour rompre le Traité qu'ils feroient ensemble. L'Electeur Palatin y aquiesca tout d'un coup, tellement que le pre-

texte du Duc ne pouvant plus ſubſiſter, il fut obligé de vous obéir.

Vôtre Majeſté ne voyant plus alors d'apparence de brouillerie de ce côté-là, ne ſongea plus qu'à ſe venger des Hollandois, dont elle ne pouvoit digerer les hauteurs. Le Marquis de Louvois qui ne demandoit que la Guerre, l'y excitoit encore en lui repreſentant l'ingratitude de ces Peuples qui lui avoient tant d'obligation en ſon particulier, ſans conter encore celles dont ils étoient redevables à Loüis XIII. & à Henri IV. vôtre Pere & vôtre Ayeul, ſans le ſecours de qui ils n'auroient jamais pû faire tête à la Maiſon d'Aûtriche; mais s'ils n'avoient eu qu'à faire voir qu'ils n'étoient point ingrats, cela ne leur eut pas été bien difficile; puiſque quelque obligation qu'ait un Etat à un autre, cela ne l'oblige point à ſe mettre lui-même la corde au col. Ainſi ils n'avoient rien fait qu'ils ne duſſent faire en bonne politique, quand ils avoient empêché que vous ne conquiſſiez le reſte de la Flandres; mais il n'en étoit pas de même des autres ſujets de plainte que vous aviez contr'eux, dont auſſi perſonne ne pouvoit les excuſer.

Quoi qu'il en ſoit V. M. ayant imprimé fortement dans ſon eſprit de les en faire repentir d'abord qu'elle en trouveroit l'occaſion, me commanda de remplir ſes coffres qui étoient épuiſés par la prodigieuſe dépenſe qu'elle faiſoit. En effet il n'y avoit plus rien dedans,

quoi

quoi que ſes revenus fuſſent augmentés conſiderablement ; & qu'il ſe fut fait pluſieurs affaires extraordinaires dont elle avoit retiré beaucoup d'argent.

Cependant je dois avoüer à V. M. que je la ſervis mal dans le parti qui fut fait pour la recherche des faux nobles, & ſi jamais il ſe fait une pareille affaire ſous ſon regne ou ſous celui de ſes ſucceſſeurs, il faut bien ſe garder de ſuivre mon exemple ; car celles de cette nature ne doivent pas être miſes entre les mains des Partiſans, qui n'ayant d'autre interêt que de retirer leur argent, perſecutent les veritables Gentilhommes qui n'ont pas moyen d'en donner, & ſubſtituent des roturiers à leur place pourvû qu'ils achetent à deniers comptans le privilege qu'ils ont de faire declarer Nobles qui bon leur ſemble. C'eſt un abus qui ne ſe doit point ſouffrir, & qui d'ailleurs eſt capable de faire perdre à V. M. l'amitié que ſa Nobleſſe a pour elle ; car elle a lieu de ſe plaindre que la perſecution qu'elle ſouffre ſe fait bien moins pour la purger des parties honteuſes qui la deshonorent, que pour fouiller indifferement dans la bourſe de tous ſes membres. Il vaut bien mieux que cette recherche ſe faſſe à la requête de vos Procureurs generaux & de leurs ſubſtituts, & que vous conſtituïés d'office des receveurs entre les mains de qui ſe remettent les amandes de ceux qui ſeront condamnés pour être apportées dans vôtre Treſor Royal. Par ce moien vous n'encouterez point le blâme

 d'aban-

d'abandonner la veuve & l'orphelin à des ſangſuës, & vous n'agirez que par le motif de la juſtice. Auſſi vous trouverez que parmi ceux qui ont obtenu des arrêts, il y a quantité de nobles de nouvelle impreſſion, & qui n'en ont l'obligation qu'à leur argent. Ainſi aprés en avoir donné pour avoir une qualité qui ne leur appartient pas, il eſt bon qu'ils en donnent encore pour l'uſurpation qu'ils en ont faite, ce qui eſt d'autant plus juſte, que V. M. a un interêt notable à punir ceux qui ſe ſervent de méchans moyens pour venir à bout de leurs intentions.

Le Commandement que V. M. me faiſoit de remplir ſes coffres me fit ſonger à un Edit qui paroiſſoit utile au public, & qui l'eſt effectivement, ſi l'on ſe donne la peine de le conſiderer. C'eſt celui du controlle des exploits par où l'on empêche toutes les friponneries qui ſe commettoient autrefois par des antidates, quoi qu'il ne remedie pas à la mauvaiſe foi des Sergens qui peuvent toûjours ſouffler leurs ſignifications & rendre même leurs fauſſetés plus authentiques par ce controlle. Mais on a crû prendre là-deſſus toutes les precautions imaginables en les obligeant de ſe faire aſſiſter de témoins, & c'eſt toûjours beaucoup que le remede ſoit certain contre le mal qu'ils étoient capables de faire par un exploit antidaté. Quoi qu'il en ſoit V. M. trouvant que cette affaire étoit juſte, on l'établit dans le Royaume, quoi qu'il s'y trouvât de la difficulté en

beaucoup d'endroits. En effet soit qu'il y eut des juges qui n'en fussent pas contens par des raisons que je ne penetre point, ou que cela deplut à quelques particuliers dont le genie quelquefois est si éloigné de la raison, qu'à l'appetit d'une bagatelle ils ne voyent pas de quelle consequence leur sont les choses ; il fallut se servir de vôtre autorité pour faire leur bien en dépit qu'ils en eussent.

Ce qui me parut d'extraordinaire c'est que le Parlement de Thoulouse fit en cela une beveue que V. M. lui pardonna, mais qu'elle jugea neanmoins à propos de punir en la personne du plus coupable de ses Membres. Car il faut toûjours que la punition de quelqu'un serve d'exemple aux autres, autrement il n'y auroit point de danger à recidiver. Le fait est que cette Compagnie donna un Arrêt pour obliger ceux qui avoient le soin de lever ce droit de restituer un cheval qui avoit été vendu pour le payement de l'amande qui étoit ordonnée par l'Edit, à l'égard de ceux qui y feroient quelque contravention. Or cet Arrêt étoit de la derniere insolence, puisque c'étoit casser proprement vôtre Edit, ou du moins y avoir si peu d'egard, que c'étoit tout de même que si l'on eut dit qu'on ne s'y soumettroit qu'autant qu'il en prendroit fantaisie. Cependant comme dans ces sortes d'affaires il faut toûjours aller bride en main, de peur de commettre mal à propos vôtre authorité, je fis dire au Premier President ; * qui ne trem-

poit point dans cette affaire, qu'il falloit caſſer cet Arrêt ou s'attendre à en voir retomber la punition ſur ſa Compagnie : qu'il avoit interêt de l'empêcher lui qui en étoit le chef, & à qui on en attribuoit la faute, quoi qu'il en fut innocent. J'écrivis auſſi à vôtre Procureur General & à vos Avocats Generaux, ſans qui cet Arrêt s'étoit donné, de prendre mieux garde une autrefois à faire le devoir de leurs charges, & les ayant tous piqués d'honneur, le Premier Preſident fit aſſembler extraordinairement le Parlement chez lui, où le Fermier General de vôtre Domaine ſe trouva par mon ordre. Il demanda à parler, & cette Compagnie lui en ayant donné permiſſion, il lui expoſa la faute qu'elle avoit faite, & lui dit, qu'il n'y avoit qu'un moyen de la reparer, qui étoit de caſſer l'Arrêt qu'elle avoit donné, car j'étois bien aiſe d'épargner à V. M. le chagrin qu'elle auroit eu d'être obligée de la punir ; outre que quand un Miniſtre peut ſauver les apparences, & ne pas mettre l'authorité de ſon maitre en compromis, il eſt de ſa prudence de le faire.

Le Parlement tâcha d'eſquiver cet affront en propoſant quantité d'autres expediens par où il croyoit ſauver ſon honneur ; mais le Fermier ne ſe relâcha point de ſa propoſition ; de ſorte que le Parlement pour éviter la punition qui lui étoit dûë, caſſa lui-même ce qu'il avoit fait.

Je ne dis cette affaire à V. M. que quand elle

elle fut consommée ; car j'étois convenu avec elle en me chargeant de l'Administration de ses Finances, qu'elle se reposeroit sur moi de ce qui regardoit ma fonction. En effet une personne qu'elle choisit pour remplir ce poste doit avoir une authorité absolue, autrement elle ne sçauroit jamais s'acquitter comme il faut de son devoir. Il faut dans les affaires de cette sorte que V. M. ne consulte que ceux qu'elle a établis pour son Conseil : car si elle pretend que les gens dont elle se sert pour d'autres Bureaux y soyent appellez, j'ose dire qu'elle s'abusera beaucoup ; les gens de robe sur tout n'y entendent rien, & tout au contraire ils ne sont bons qu'à tout gâter : ils forment mille difficultés sur la pointe d'une éguille, ce qu'il faut tacher d'éviter, puisque dans les Finances tout le secret est d'être expeditif.

Je rapporterai à V. M. un exemple là-dessus, & dont elle se souviendra bien. Mr. de la Reinie qu'elle avoit fait Lieutenant de Police de la Ville de Paris, afin que cette grande Ville, qui est non seulement la Capitale de vôtre Royaume, mais qui merite encore de l'être du Monde entier par sa beauté, par sa grandeur, & par sa richesse, fut gouvernée autrement qu'elle n'avoit été par le passé. Mr. de la Reinie, dis-je, qui en cette qualité avoit une inspection particuliere sur ce qui s'y passoit voulut s'opposer au bail que je faisois faire des écopes qui étoient du domai-

ne de V. M. Il se figuroit que cette affaire qui regardoit les harangeres & d'autres gens de cette nature, étoit capable d'exciter une sedition. Son intention ne sçauroit être blâmée, puisqu'elle n'alloit qu'à une bonne fin; mais il se trompoit, personne ne branla, & V. M. en retira le revenu sur lequel elle avoit compté.

Je vous citerois mille exemples de cette nature, & par où V. M. connoîtroit que la portée de leur esprit ne passe pas leur métier; mais comme cela seroit inutile, il vaut mieux que je lui marque ce qui en est cause, c'est qu'ils sont dressés à se faire des fantomes de tout, & à les combattre. Ils se figurent qu'il en est des Finances comme d'un procés où il faut être toûjours en garde contre les subtilités d'un chicanneur. Ainsi ils se chicannent eux-mêmes avant que de chicanner les autres, & plûtôt que de sortir de leurs maximes ils aimeroient mieux consentir que l'Etat allât sans dessus dessous.

Quoi qu'il en soit V. M. ayant approuvé tout ce que j'avois fait à l'égard du Parlement de Thoulouse, elle envoya une lettre de cachet qui relegua le President de la Terrasse qui avoit rendu le premier Arrêt, & elle donna une pension de deux mille livres au premier President qui avoit prononcé le second; car il faut que la punition & la recompense aillent d'un pas égal, pour animer ceux qui font leur devoir, & pour faire craindre ceux qui ne le font pas; autrement il n'y auroit ni émulation

lation ni retenue, deux choſes neanmoins abſolument neceſſaires, quand on veut faire fleurir un Etat.

Le vôtre fleuriſſoit ſi fort que le ſeul bruit de vôtre nom exclut de la Couronne de Pologne le Prince de Lorraine qui ſans cela y auroit eu bonne part. Cette Nation ſe choiſit un maître de ſon païs contre ſa maxime ordinaire, & même contre les conſtitutions de l'Etat; mais elle crut bien faire d'y deroger plûtôt que de mecontenter V. M. qui auroit été fachée de voir tomber ſon choix ſur ce Prince.

Environ ce tems-là V. M. me parut toute penſive; ſurquoi ayant pris la liberté de lui demander ce qu'elle avoit, elle me fit la grace de m'ouvrir ſon cœur; elle me dit qu'il ſe braſſoit quelque choſe contre le repos de ſon Etat: qu'un homme qu'elle ne connoiſſoit point encore, mais dont le portrait lui avoit été envoyé d'Angleterre alloit dans toutes les Cours, où, ſous pretexte de la converſation de la Religion pretenduë reformée, il tâchoit d'animer les Puiſſances contr'elle: qu'il étoit paſſé d'Angleterre chez les Princes du Nord, où il tâchoit de porter ceux qui n'étoient pas entrés dans la triple alliance à ſe joindre aux autres: qu'un attentât de cette nature meritoit une punition exemplaire; mais qu'elle ne ſavoit comment s'y prendre pour y parvenir; parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'aucun Prince voulut le livrer entre ſes mains;

qu'il falloit donc se resoudre à l'enlever, mais que cela lui paroissoit impossible, parce que chacun étant jaloux de sa liberté, c'étoit par trop commettre les gens qu'elle y employeroit : d'ailleurs qu'elle ne savoit sur qui jetter les yeux pour une affaire de cette consequence qui devoit être secrette, & qu'elle n'avoit encore communiquée qu'à moi.

Je demandai à V. M. si l'homme dont elle me parloit étoit François, car elle ne m'en disoit rien ; elle me répondit qu'oüi, & que c'étoit ce qui la mettoit si fort en colere ; surquoi ne pouvant blâmer son ressentiment je lui dis que mon avis étoit qu'elle communiquât cette affaire à Mr. de Turenne, qui connoissant mieux que personne les gens de tête & de resolution, lui en fourniroit pour amener cet homme en France, ou du moins pour le poignarder s'ils y trouvoient trop d'obstacles. Vôtre Majesté me répondit qu'elle ne vouloit pas qu'on le tuât, parce qu'avant que de le faire punir, elle vouloit savoir ses complices, dont apparement il y avoit un grand nombre ; qu'au surplus elle suivroit le conseil que je lui donnois qu'elle trouvoit bon ; étant persuadé que Mr. de Turenne lui seroit fidele, quoi qu'il fut huguenot, car il ne s'étoit pas encore converti dans le tems dont je parle, & ce ne fut que deux ou trois mois aprés.

Je pris la liberté de dire à V. M. que je la priois de n'en rien dire au Marquis de Louvois, parce que la jalousie qu'il portoit à Mr.

de

de Turenne seroit peut-être cause que l'affaire manqueroit. C'étoit assez lui en dire pour lui donner à connoître que je ne le croyois pas si affectionné à son service ; qu'il ne fut capable pour ses interêts particuliers d'oublier ceux de l'Etat. Aussi V. M. comprenant bien ce que je lui voulois dire me promit de n'en parler à personne ; mais elle me fit en même tems une reprimande, de ce que je jugeois ainsi mal de mon prochain.

Elle me tint sa parole Royale & n'en parla qu'à Mr. de Turenne, qui lui donna cinq Officiers pour executer son entreprise, & comme vous saviez où étoit l'homme en question, & tout le manége qu'il faisoit, ils furent en Suisse où il ne faisoit que d'arriver. Ils l'attraperent ainsi lors qu'il passoit d'un lieu à un autre, & l'ayant conduit en France avec toute la prudence qu'il leur falloit pour éviter le peril dont ils étoient menacés, s'ils eussent été attrapés eux-mêmes, vous le mites entre les mains de la justice pour lui être son procez fait & parfait.

Ce miserable se trouva être un Bourgeois de la Rochelle qui étoit de la Religion pretenduë Reformée. Cependant, quoi qu'il eut été pris pour ainsi dire en flagrant delit, & qu'on lui donnât tant de preuves qu'on savoit ses affaires qu'il lui étoit impossible d'en douter, il ne voulut jamais rien avoüer de ce qu'on lui demandoit. Cela n'empêcha pas qu'on ne mit son procez en état d'être jugé, &

comme il prevoyoit qu'il finiroit sa vie par un supplice infame, il fut si abandonné de Dieu qu'il chercha à se faire mourir lui-même; il se coupa les parties viriles avec un morceau de verre qui se trouva fort aisément dans son cachot, & les ayant cachées sous sa paillasse, il s'attendoit d'éviter la peine qui étoit dûë si justement à son crime, quand la paleur où cet accident le jetta fit découvrir quel avoit été son desespoir. Un Guichetier trouva ces malheureuses pieces, où il les avoit cachées, & en ayant donné avis à la justice, elle le fit executer deux heures aprés.

Voilà quelle fut la fin de ce malheureux qui tâchoit dans les Cours où il alloit de couvrir son crime du zele de la Religion; mais quoi qu'on ne craigne pas de se tromper dans la profession que l'on en fait, & qu'on y puisse demeurer dans la pensée que c'est l'unique moyen de faire son salut, sur tout quand on y a été nouri; il est constant que cela ne doit jamais obliger à manquer à l'obeïssance qu'on doit à son Prince, encore moins soulever contre lui des Puissances pour lui faire la Guerre; les Loix Divines aussi bien que les Loix humaines le condamnent en tout & par tout. Aussi voyons-nous ordinairement que ce n'est qu'un pretexte dont on se sert pour couvrir son crime, sur tout en cette occasion, où l'on ne sauroit attribuer qu'à un faux zele ce qui a été ainsi suivi d'une action desesperée, & qui est si peu de Dieu qu'il faut

faut en être tout-à-fait abandonné pour s'y resoudre.

Je me suis un peu étendu sur cette affaire, dont les circonstances ne paroîtront peut-être pas d'assez grande consequence à V. M. pour lui en faire un si long détail ; mais j'ai été bien aise de l'en faire ressouvenir, pour lui dire en même temps que les personnes que lui avoit donné le Vicomte de Turenne lui avoient rendu un assez grand service, pour être considerés du Marquis de Louvois. Cependant comme il étoit chagrin que cette affaire se fut faite sans sa participation, ils n'eurent point de plus mortel ennemi. Il les fit casser tous les uns aprés les autres, sous de differens pretextes ; & enfin il maltraita si fort Briquemau, Colonel de Cavalerie, que pour éviter sa persecution, il quitta son Païs & fut chercher de l'emploi chez le Marquis de Brandebourg. Il est impossible que V. M. entre dans le détail de tout ce qui se fait dans son Royaume ; elle qui est chargée de tant de grandes affaires, & qui ne croit pas à propos de s'en distraire pour donner son application aux moindres. Cependant on en abuse bien souvent, & je suis bien aise du moins que V. M. le sçache, parce qu'il y va de son service.

Dans le tems que cette affaire se passoit ; V. M. qui se persuadoit toûjours de plus en plus, que l'interêt que le Duc de Lorraine avoit de bien vivre avec elle, lui feroit éviter toutes les occasions de lui donner du chagrin, s'effor-

s'efforçoit de son côté de lui ôter entierement le soupçon où il avoit été un tems que vous vouliez le chasser de son païs. Cependant au lieu de vous rendre justice il devint jaloux de ce que vous tâchiez de retirer son néveu des mains de l'Empereur, se persuadant que ce n'étoit que pour le tenir en bride davantage.

Le chagrin qu'il en eut, quoi que la chose ne réüssit pas, fit que sans songer aux suites que son procedé alloit avoir, il se mit à fortifier Chaté & Epinal contre la foi du Traité qu'il avoit fait avec vous. Il joignit à cette entreprise la hardiesse d'abbatre des poteaux où étoient les armes de V. M. & qui étoient un témoignage de sa Jurisdiction, dont il ne vouloit pas convenir. Vous sçutes d'ailleurs qu'il faisoit des levées en Allemagne, & qu'il y entretenoit même des Regimens qu'il avoit fait semblant de licentier; ainsi V. M. ne pouvant dissimuler toutes ces entreprises, elle fit entrer dans son païs le Marquis de Fourilles qui ne le manqua que d'un quart-d'heure, mais on l'avertit assez à tems qu'on voyoit des troupes, pour l'obliger à monter à cheval; & comme sa conscience lui faisoit des reproches il se sauva dans les Montagnes de Voges, où ne se croyant pas encore en seureté, il fut obligé pour éviter vôtre colere d'aller errant d'un côté & d'autre, sans oser dire souvent qui il étoit. Etrange reduction pour un Souverain qui pouvoit vivre à son aise s'il eut eu plus de conduite! Mais il est bien juste que ceux qui

en manquent ayent le tems d'en faire penitence; parce que cela apprend aux autres la difference qui se trouve entre la fortune d'un homme sage & celle d'un étourdi.

Vous vous emparâtes ainsi de son Païs qui ne fit qu'une foible resistance, & ayant fait démolir les Places qui vous étoient suspectes vous informâtes la Diette de Ratisbonne des justes raisons que vous en aviez. Car vous vous doutiez qu'il tâcheroit de vous rendre suspect à l'Empire: & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne prit les armes contre vous. Ainsi vous étiez bien aise de prevenir ses méchans desseins, & que toute l'Europe n'attribuat pas à vôtre ambition ce qui n'étoit qu'un effet de vôtre justice. C'est ainsi qu'en usent tous les Princes qui ont de la sagesse & de la prudence; car en se taisant, ou il semble qu'ils se reconnoissent coupables eux-mêmes, ou qu'ils presument si fort de leur puissance, qu'ils ne daignent faire part à personne des choses qui doivent neanmoins être suspectes, sur tout quand elles ont deux visages, & que l'ambition y paroit si à découvert, qu'à moins que d'être instruit du contraire, il n'y a personne qui ne s'y trompe.

Le Duc aprés avoir été quelque tems fugitif, se retira à Cologne où il brassa de nouvelles menées contre V. M. à qui croyant faire un grand depit il conseilla à cette Ville de recevoir garnison Hollandoise. Il traita aussi avec les Espagnols de quelques Regimens qu'il

qu'il avoit sur pied, & auxquels il donna pour Commandant le Prince de Vaudemont son fils, qu'il avoit eu de la Princesse de Cantecroix, & qu'il auroit bien voulu éveler sur le Thrône de Lorraine, au prejudice de son Neveu.

Vôtre Majesté qui songeoit plus que jamais à porter la guerre en Hollande, voyant que ce Prince, non content de tout cela, faisoit encore tout ce qu'il pouvoit en Allemagne pour liguer les Princes de l'Empire contre elle, y envoya de son côté des Ministres pour contrequarrer ses desseins. Cependant rien ne lui semblant de si grande consequence que de rompre la triple alliance qui subsistoit toûjours, elle s'approcha des côtes d'Angleterre sous pretexte de visiter ses places qui sont du côté de la Mer, & comme elle fut là, Madame la Duchesse d'Orleans fit semblant de son côté que le voisinage la convioit d'aller voir le Roi son frere, si bien qu'elle vous en demanda permission. Vous n'eutes garde de la lui refuser, tout cela étant concerté entre vous, & que pendant qu'elle seroit là elle feroit tout son possible pour attirer ce Prince dans vos interêts. Elle mena avec elle une fort belle fille qui étoit Mademoiselle de Kerouel, & qui avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour vous donner dans la veue; mais son étoille ne voulant pas que vous la regardaissiez d'un aussi bon œil qu'elle auroit souhaité, elle se rabatit sur la conquête du Roi d'Angleterre qui avoit

avoit un grand foible pour les belles personnes. Madame qui avoit conté là-dessus, & qui pour la faire briller davantage lui avoit fait tout exprés de beaux presens, prit le tems que son frere étoit ainsi en belle humeur pour lui faire ses propositions. Mademoiselle de Kerouel y entra adroitement par l'ordre de sa maîtresse, & promit à ce Prince de le venir retrouver d'abord que Mademoiselle vôtre belle sœur seroit retournée en France, s'il vouloit lui donner contentement. Ainsi ce Prince sacrifiant les Hollandois à sa nouvelle passion renonça au Traité de la triple alliance, & prit des mesures avec V. M. pour abaisser cette Republique.

Le Marquis de Vitry, que vous envoyâtes en même tems en Suede en qualité de vôtre Ambassadeur extraordinaire, opera aussi la même chose auprés de Sa Majesté Suedoise, qui se montra aussi amoureuse de vôtre argent que le Roi d'Angleterre l'étoit de Mademoiselle de Kerouel : ainsi toutes choses contribuant à vôtre bonheur & à vôtre satisfaction, vous fites agir l'Electeur de Cologne qui étoit dans vos interêts depuis long-tems, pour faire en sorte que les Hollandois retirassent la garnison qu'ils avoient mise dans la Ville Capitale de son Electorat. Cette affaire fut assez difficile à menager, parce que ses habitans pretendent en devoir être les maîtres à son exclusion, ce qui fait qu'il leur est toûjours suspect. Cependant dans le tems que cela se negocioit

cioit Madame vôtre belle ſœur mourut en une heure de tems, aprés avoir bû un verre d'eau de Chicorrée. Un accident ſi ſubit joint à ſa conſtitution qui étoit bonne en apparence, & à une grande jeuneſſe, fit ſoupçonner à bien des gens que cela n'arrivoit pas naturellement, & elle dit elle méme avant que de mourir, qu'elle étoit empoiſonnée. Or tout cela ſe trouvant plauſible à cauſe que certaines gens à qui Mr. vôtre Frere donnoit beaucoup d'accés auprés de ſa perſonne avoient toûjours travaillé à leur faire faire mechant menage, V. M. fit tout ce qu'elle put pour s'en éclaircir. En effet outre l'interêt qu'elle avoit à punir un crime ſi noir, s'il ſe trouvoit averé, elle avoit lieu de craindre que cela n'interrompit la bonne intelligence qui étoit entre le Roi d'Angleterre & elle; d'ailleurs il falloit approffondir d'où venoit la ſource de ce poiſon, dont les conſequences étoient extremement dangereuſes, ſur tout, parce qu'on commençoit beaucoup à parler de ſemblables choſes, qui ſe faiſoient à Paris, où l'on voyoit chaque jour des morts ſubites, ſans qu'on les put imputer à quelque accident naturel.

Ainſi vous fites faire l'ouverture du corps par vos Chirurgiens, & les Medecins y furent mandés pour en dire leur avis, en preſence de l'Ambaſſadeur d'Angleterre que vous y aviez fait appeller pareillement; mais quoi qu'ils tournaſſent les entrailles de tous côtez, & qu'ils ne reconnuſſent rien, à ce qu'ils diſoient,

ſoient, de ce que l'on ſoupçonnoit, ils auront bien de la peine à convaincre la poſterité de la verité de leur rapport.

Quoi qu'il en ſoit, le Roi d'Angleterre s'étant contenté de la peine que vous aviez priſe pour éclaircir le fait, continua de prendre des meſures avec vous pour l'abbaiſſement des Hollandois. Vôtre Majeſté d'un autre côté voyant Monſieur ſon frere veuf, ſongea à le remarier en Allemagne, afin que cette Alliance lui ſervit de gage de la fidelité de quelque Prince de l'Empire. L'Electeur Palatin avoit une fille qui étoit aſſez vôtre fait, ainſi V. M. ayant fixé ſon choix ſur elle, negocia ſon mariage avec ſon Pere, où il n'y avoit nul obſtacle que du côté de la Religion qui étoit differente, mais il fut bien-tôt levé; de ſorte que vous convintes l'un & l'autre ſous quelles conditions il ſe feroit.

L'Evêque de Munſter entra auſſi dans vos interêts, & vous promit d'armer de ſon côté pour abaiſſer cette Republique; car il eſperoit que pendant que V. M. l'attaqueroit d'un côté il feroit la même choſe de l'autre, ſi bien qu'il ne trouveroit point de reſiſtance. Mais je ne ſaurois aſſez concevoir quelle eſt la politique d'un petit Prince en ſemblable rencontre, & peut-il être aſſez aveuglé pour croire qu'on ſouffrira qu'il partage les dépouilles d'un ennemi, dont les richeſſes font tant d'envie qu'on meurt d'impatience de les avoir? Il faut venir à compte tôt ou tard, & c'eſt alors

que

que le plus fort fait la loi au plus foible.

Il me semble que cela s'est toûjours pratiqué, & je trouve même qu'il est dangereux d'interesser un plus grand Prince que soi dans ses affaires. Je vois par exemple que quand les Princes à qui appartenoit la succession des Etats de Juliers & de Cleves, appellerent la Maison d'Aûtriche à leurs secours, elle se saisit de cette succession qu'elle ne pût se resoudre à restituer qu'aprés qu'on l'y eut obligée à coups de canon. S'il faut un exemple d'une autre espece, qu'on considere ce qui se passa dans la guerre, dont je suis sur le point de parler presentement, & si l'Empereur a jamais voulu rendre Philisbourg, quoi qu'il eut promis avant que de le prendre que d'abord qu'il s'en seroit rendu maître, il le restitueroit à son veritable Prince qui est l'Evêque de Spire. Il n'y a rien de si delicat que de dependre ainsi de plus grand que soi, & la France n'est pas plus exempte que les autres de faire cette injustice; d'où il faut conclure que si un Prince d'une Puissance mediocre prenoit bien ses mesures, il ne se commettroit jamais avec ceux qui lui peuvent parler en maîtres, & dont la coûtume est de n'avoir d'autre regle de leurs actions que leur propre interêt.

Les Hollandois qui se voyoient menacés de tant de côtez, se trouvoyent dans un embarras plus facile à s'imaginer qu'à décrire; car outre tout cela, il y avoit de la division chez eux,

eux, dont les effets étoient bien autant à craindre que toutes les forces dont ils étoient menacés. Ils n'avoient donné jusques-là aucune autorité au Prince d'Orange, & se renfermant tout entiers dans le Commerce, ils n'avoient songé qu'à le faire fleurir dans les quatre parties du monde, de sorte que toute leur Puissance se reduisoit à celle qu'ils avoient sur Mer, sans qu'ils parussent se soucier en aucune façon d'avoir des forces sur terre.

Jean de With Pensionnaire d'Hollande, étoit à la tête de cette Republique, personnage fort entendu dans le Gouvernement de cet Etat, mais qui à quantité de belles qualités que ses ennemis lui donnoient eux-mêmes, mêloit le deffaut dont j'ai parlé ci-devant, qui étoit de preferer son interêt particulier à celui du public. Ainsi il s'opposoit de toutes ses forces à ce que le Prince d'Orange eut quelque autorité, & cela parce que son pere avoit été maltraité par celui de ce Prince, qui l'avoit tenu quelque temps en prison. Or comme un Etat ne sauroit neanmoins subsister que par sa reputation, & que celle où ce Païs étoit n'alloit qu'à ce qui gardoit la Mer & sa richesse, plusieurs bonnes têtes proposerent de redonner à ce Prince le même credit que ses Predecesseurs avoient eu dans la Republique. Ils se fondoient sur ce qu'il lui falloit un Chef dont le nom portât coup dans les Païs Etrangeres, où de With n'étoit connu que de quel-

que

ques particuliers qui le regardoient plûtôt comme un bon Marchand que comme un Grand Homme d'Etat; qu'il n'en étoit pas de même du Prince d'Orange : que les grandes actions de ses peres parloient pour lui : qu'outre cela il étoit proche parent de la plûpart des Princes d'Allemagne, ce qui leur donneroit des facilités de faire Alliance avec eux, à quoi il falloit ajoûter que l'honneur qu'il avoit d'être neveu du Roi d'Angleterre leur devoit être d'une grande consideration dans la conjoncture presente, où il seroit capable d'abaisser les coups auprés de lui, & de ménager leurs interêts.

Enfin ces raisons ayant touché la plûpart, ce Prince qui les appuyoit pat une forte brigue où étoient entrés toutes les creatures de sa Maison, fut declaré *Stadholder*; c'est-à-dire Capitaine General & Gouverneur du Païs. De With qui s'y opposoit si à decouvert sur ce que la Republique à la mort de Guillaume II. avoit donné un Decret, par lequel on ne devoit jamais revêtir une même personne des Charges qui avoient été possedées par ce Prince, & qui consistoient en celles de *Stadholder* & de Grand Amiral; de With, dis-je, se voyant tondu par là, tourna tous ses soins à faire executer ce Decret, & à lui susciter des traverses. Le Prince d'Orange de son côté travailla à détruire les Cabales de cet ennemi, qu'il haïssoit d'autant plus qu'il avoit l'insolence de se vouloir mesurer avec

lui,

lui, & il avoit raison; car il n'y a rien de plus injurieux à une personne d'une grande naissance, que de trouver un Ministre qui se méconnoit si fort que de pretendre se dispenser de lui rendre ce qui lui est dû. C'est un attentât qui ne se pardonne point; aussi quand cela se passe dans un autre endroit que dans une Republique, c'est au Maître à en prendre connoissance, & à y apporter l'ordre que sa prudence lui dicte; car s'il n'y remedie les consequences en peuvent retomber sur lui. Un homme de cette trempe qui se voit méprisé de lui à un point qu'il n'entre en aucune façon dans son ressentiment, est capable de faire changer d'objet à sa colere; il ne faut rien quelquefois pour exciter de grands troubles, & la moindre negligence a des suites où il est souvent difficile de remedier. Ce n'est pas que le Prince ne soit obligé de prendre le parti de son Ministre contre tout le monde, autrement il n'y auroit pas presse à le servir, sur tout dans un poste comme celui-là, où il est impossible qu'on ne se fasse des ennemis; mais c'est à lui à peser les choses selon la justice, & à faire un juste discernement de ce qui part du zele qu'il a pour son service, ou de l'abondance de son sens, & même quelquefois du caprice.

CHAPITRE V.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Guerre de Hollande jusques au Traité de Nimegue.

LEs reflexions que je viens de faire ayant interrompu le cours du recit que je faisois à V. M. de ses grandes actions, je le reprendrai où j'en étois, & lui dirai que la declaration de la guerre ayant suivi bien-tôt ce que je viens de dire, vous entrâtes quelques jours aprés sur les terres de cette Republique, qui avoit retiré de Cologne ses troupes, à la place desquelles étoient entrés trois mille hommes du Cercle de Westphalie. Vôtre armée étoit formidable de toutes façons, & il y avoit longtems qu'on n'en avoit vû une si belle & si nombreuse. Mais où vôtre puissance éclattoit merveilleusement, c'est que le Prince de Condé en avoit une autre à peu prês de même force, outre un camp volant que commandoit le Comte de Chamilly.

Le Duc de Lorraine n'eut garde de vous attendre dans Cologne, il en étoit sorti dés l'année precedente, à cause que quelques troupes que vous aviez envoyé hiverner en ce Païs-là, entre les mains de qui il craignoit de tomber. Il se retira à Francfort où il se mit à faire de nouvelles levées; se flattant que cette guerre qui s'alloit faire si prés de l'Empire vous susci-

citeroit tant d'ennemis, qu'il auroit lieu bientôt de vous faire paroître sa méchante volonté. Les conquêtes que vous fîtes & qui furent encore d'une autre rapidité que celles dont j'ai parlé ci-devant, puisqu'en moins d'un mois vous reduisites sous vôtre obeïssance quarante Villes fortifiées, dont une seule auroit arrêté autrefois presque une année entiere une armée considerable, vos conquêtes dis-je vous ayant suscité de nouveaux ennemis, l'Empereur envoya une armée contre vous, à laquelle se joignit le Marquis de Brandebourg avec ses troupes. Leur intention étoit de faire repentir les Princes de l'Empire qui s'étoient declarés pour vous, en prenant des quartiers d'Hyver dans leur Païs, mais tous leurs efforts ne servirent qu'à augmenter la gloire de V. M. puisqu'au lieu de réüssir dans leurs intentions, le Vicomte de Turenne les repoussa jusques dans le païs de la Mark, où il prit lui-même des quartiers d'Hyver.

Cette grande action avoit été precedée du passage du Rhin que vos troupes avoient traversé à la nage; d'où s'étoit ensuivi une si grande consternation parmi vos ennemis, que peu s'en étoit fallu que vous ne vous fussiez rendu maître d'Amsterdam; mais un Bourguemaître de cette Ville ayant fait consentir de lacher les écluses plûtôt que de lui donner un autre Souverain, vous manquates une si belle occasion. Cependant comme ils étoient reduits à l'extremité, ils vous proposerent la

 paix

paix que le Prince de Condé qui avoit été blessé au passage du Rhin vous conseilla d'accepter. Tous vos Generaux furent de même avis, & ils se fondoient sur ce que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg se declaroient déja contre vous, & que l'Empire tout entier, qui ne devoit pas être moins jaloux de vos conquêtes, ne manqueroit pas de suivre leur exemple ; mais le Marquis de Louvois qui se flattoit d'en savoir plus lui seul que tant de grands hommes ensemble, vous fit entendre que cette Republique étoit tellement abbattuë qu'elle ne s'en pourroit jamais relever; qu'ainsi il ne falloit point lui faire d'autre composition que celle de la recevoir sous vôtre obeïssance: qu'elle seroit encore trop heureuse de l'accepter, elle qui achetoit si cher le secours des Princes qui se declaroient pour elle, qu'il étoit impossible qu'elle n'y succombât ; qu'il falloit battre le fer pendant qu'il étoit chaud, & ne pas attendre qu'elle prit d'autres mesures par la paix ; que c'étoit à V. M. à ne pas manquer une si belle occasion, laquelle elle ne recouvreroit de sa vie.

Il appuya son dire sur quelques intelligences pretenduës qu'il avoit dans le païs, & V. M. se confiant en lui d'autant plus qu'elle lui laissoit la conduite des affaires secretes, renvoya les Ambassadeurs de cette Republique qui étoient venus jusques dans son camp lui offrir des conditions avantageuses. Ils y revinrent neanmoins quelques jours aprés lui

faire

faite encore de plus grandes offres, mais vôtre Ministre trainant les choses en longueur par l'avantage qu'il trouvoit en son particulier à continuer la guerre, les habitans de la Haye massacrerent pendant ce tems-là Jean de With; desorte que comme c'étoit lui qui vous envoyoit les Ambassadeurs, ils furent bien-tôt revoqués aprés sa mort.

Cela nous doit apprendre que nous ne devons jamais refuser des offres raisonnables par l'esperance d'un plus grand avantage. Car outre qu'il n'est pas de bon sens de desesperer jamais son Ennemi, on sçait qu'il ne faut rien pour faire changer dans un instant les affaires de face; ainsi ils les faut conclure à la chaude, & c'étoit ce qu'il falloit faire principalement en cette occasion, parce que vous aviez taché d'insinuer que la guerre que vous entrepreniez n'étoit que pour abaisser cette Republique. Or vous l'abaissiez assez, en l'obigeant de vous accorder ce qu'elle vous offroit, au lieu qu'en poussant vos pretentions plus loin, c'étoit faire voir trop clairement que vous preferiez vôtre interêt à la vengeance; ainsi c'étoit le moyen de vous susciter de nouveaux Ennemis, & voila l'obligation que vous eutes au Marquis de Louvois. J'ajoûterai à cela que la haine qu'il avoit pour moi étoit si grande, qu'elle contribua en quelque façon à lui faire donner ce mechant conseil à V. M. car il pretendoit que la continuation de la guerre qu'il prevoyoit devoir être furieuse, avant qu'il fut

peu, me mettroit hors d'état de vous fournir des fonds suffisans pour la depense que vous seriez obligé de faire, & que cela me feroit perdre l'honneur de vos bonnes graces.

Mais ce n'est pas là la seule faute qu'il fit pendant cette Campagne. Ce fut lui encore qui fut cause que la Ville d'Amsterdam n'ouvrit pas les Portes à V. M. car aprés que vous eûtes mis garnison à Utrecht, il envoya le Marquis de Rochefort pour commander à cette tête, & ce general de nouvelle impression manqua de se saisir de Muiden par une bevûë si épouvantable, qu'on ne sauroit assez s'étonner de la bonté qu'eut V. M. de ne lui avoir pas fait couper la tête. Je crois qu'elle est instruite des raisons pour lesquelles il protegeoit ce General; ce sont les mêmes qui lui donnerent le front de demander pour Madame du Fresnoy la charge que vous vouliez créer de Dame du Lit de la Reine vôtre Epouze; de sorte qu'elle fut remplie par la femme de son Commis, qui est fils d'un Apothicaire, & par la fille d'un petit Commis de la poste, au lieu qu'une personne de la premiere qualité & même une Duchesse se fut tenuë fort honorée de l'avoir. Je ne dis rien de la honte qu'il y avoit à lui mettre auprés d'une Princesse si sage & si vertueuse, une personne dont la reputation n'étoit pas bonne; ce sont de ces choses qui ne se pardonnent point, & qui me donnent encore sujet d'admirer les bontés de V. M.

Le

Le refus qu'il avoit fait de la paix jetta bientôt toute l'Europe en combustion. Les Espagnols qui avoient encore plus d'interêt que l'Empereur & le Marquis de Brandebourg d'empêcher que vous ne conquissiez la Hollande, se mirent en Campagne pour favoriser les desseins du Prince d'Orange. Ils se joignirent à lui, & si ce n'est que vous aviez eu la precaution de gagner le Comte de Marsin qui les commandoit, ils auroient bien embarassée le Duc de Duras à qui vous aviez donné le Commandement de vôtre Camp-volant, aprés la mort du Comte de Chamillli. Mais il forma exprés une difficulté qui les retint quelque tems devant que de passer la riviere de Roër, ce qui donna celui de se sauver à ce Duc.

Ces grands évenemens furent encore accompagnés d'un combat naval dont V. M. eut toute la gloire ; car ses vaisseaux qui s'étoient joints aux Anglois les secoururent si à propos qu'ils étoient deffaits sans eux. Les Hollandois qui vous croyoient bien plus redoutable sur Terre que sur Mer, furent fort surpris de cette action qui leur donnoit une autre idée de vôtre puissance, & ce fut une des principales raisons pour lesquelles ils vous avoient tant recherché de Paix ; car ils voyoient qu'ils n'en auroient pas meilleur marché sur Mer que sur Terre, & qu'ils feroient mieux de s'accommoder avec vous, que de s'attendre à des choses qui étant incertaines les pourroient tromper.

La fin de cette Campagne fut encore plus glorieuse à V. M. que n'avoient été les commencemens. Les ennemis ayant assiegé Charleroy dans le tems que Montal qui en étoit Gouverneur étoit allé au secours de Tongres, sur lequel il croyoit qu'ils avoient dessein; il rentra dedans à la tête d'un escadron & leur fit lever le siege.

Tous ces heureux succez firent encore des envieux à V. M. & quoi qu'elle ne songeoit en façon quelconque à en troubler le repos, il y en eut plusieurs qui prirent parti contr'elle. Le Duc de Baviere neanmoins se resolut de demeurer neutre, & afin qu'on ne pût pas l'obliger à se declarer malgré lui, il employa l'argent que lui donna V. M. à lever de nouvelles troupes. Le Duc d'Hannover lui promit aussi la même chose; mais il lui manqua de parole, comme je le dirai bien-tôt, quoi qu'il n'en eut pas la volonté.

Vôtre Majesté ayant ainsi donné ordre aux affaires de ce Pays-là, elle ne vît pas plûtôt le Printems revenu qu'elle mit le siege devant Maestricht dont elle s'empara en treize jours de tranchée ouverte, quoi que les ennemis s'attendissent qu'elle y trouveroit l'ecueüil de ses grands desseins. Elle s'en fut delà en Lorraine, pour empêcher que le Duc de ce nom, qui s'étoit joint à ses ennemis, n'attirât le Pays dans son parti. Elle y fit fortifier la Ville capitale, qui n'étoit pas en état de resister, de la maniere qu'elle étoit, & aprés y avoir vû

tra-

travailler elle-même, elle passa en Alsace pour y donner les ordres qu'elle jugeoit necessaires dans la conjoncture presente. Elle s'y empara des Places dont les Habitans joüissoient eux-mêmes, en conformité de certains Privileges qu'ils avoient obtenu autrefois des Empereurs, & à quoi elle avoit jugé à propos de ne pas toucher depuis le Traité de Munster; mais sa seureté l'obligeant d'en user autrement qu'elle n'avoit fait par le passé, elle les fit démolir sans perdre de tems.

En effet la chose étoit pressée, & l'Empereur avoit remis en Campagne une seconde fois, pour apporter tous les obstacles qu'il pourroit aux desseins de V. M. Le Vicomte de Turenne s'avança au devant de cette Armée, & lui offrit la Bataille par deux fois, mais Montecuculli qui la commandoit trouvant mieux son compte à ne la pas donner, se campa si avantageusement que le Vicomte de Turenne ne pût l'obliger au combat. Ils se mirent donc à s'entre-garder l'un l'autre, pendant qu'ils tâcherent tous deux de gagner l'Evêque de Wirtsbourg, qui ne s'étoit pas encore declaré. Le Pont qu'il avoit sur le Mein, & qui étoit hors d'insulte par le voisinage de sa capitale, le rendoit considerable aux deux partis. Cependant Monsieur de Turenne croyant être assuré de ce Prince, parce qu'il lui avoit promis de ne donner passage à personne, ce qui étoit tout ce qu'il demandoit, il fit quelques magazins dans Wartheim, afin que

s'il étoit obligé de demeurer là long-temps, ce fut une provision qui lui servit dans le besoin. Mais dans le tems qu'il se croyoit en seureté par sa promesse, cet Evêque traita avec Montecuculli qui s'empara par ce moyen de Wartheim, & de tout ce qui étoit dedans.

Il fallut une conduite extraordinaire & une prudence sans pareille à ce General, pour remedier aux inconveniens que ce manque de foi lui attira. Neanmoins la longue experience qu'il avoit dans le mêtier lui ayant fait prendre son parti en Grand Capitaine, il se posta avantageusement & refit d'autres magazins, par le moyen desquels il s'attendoit de rompre toutes les mesures de Montecuculli. Mais dans le tems qu'il y songeoit le moins, on mit le feu tout en une même heure dans cinq villages où il tenoit ces Magazins, de sorte que ce fut bien pis encore que ce que lui avoit fait l'Evêque de Wirtsbourg.

Je ne sçaurois cacher à V. M. le bruit qui courut en même tems dans vôtre armée, sur un si étrange accident. Ce n'est pas que j'ose y ajouter foi, & ce que j'ai à lui dire est si surprenant & si terrible, que je suis persuadé qu'elle en va non seulement être toute étonnée elle même, mais qu'elle en fremira encore d'indignation. Ainsi si je faisois bien je le lui cacherois sans doute ; mais aussi d'un autre côté puis-je demeurer dans le silence sur un fait si important, & que V. M. a interêt d'éclaircir. Toute l'armée voulut que ces incen-
diai-

diaites fussent apostés par le Marquis de Louvois, & que la jalousie qu'il portoit au Vicomte de Turenne & qui augmentoit tous les jours fut cause qu'il vous fit cette trahison; & ce qui donna lieu qu'on le soupçonnat davantage; c'est que ce grand homme ne put s'empêcher de dire en même tems, que les Ennemis que V. M. avoit sur les bras au dehors de son Royaume étoient fort à craindre; mais que cependant ceux du dedans l'étoient encore davantage.

Vôtre Majesté cependant s'empara de la Ville de Treves dont l'Electeur s'étoit declaré assez hautement contr'elle, en livrant Coblents & Hermestein à ses Ennemis. Montecucully fut passer le Rhin à la premiere de ces deux places, & ayant été joint par le Prince d'Orange, ils mirent le siege devant la Ville de Bonn qui ne valloit rien, & où ils demeurerent neanmoins prés de trois semaines, devant que de s'en pouvoir rendre maîtres. V. M. sçait les raisons pour lesquelles elle laissa prendre cette place sans coup ferir, mais si l'on en croit encore tout ce qu'en dirent les Officiers de vôtre Armée, & même quelques gens qui ont l'honneur d'approcher V. M. de fort prés, ce fut encore un coup du Marquis de Louvois qui voulut empêcher par là que le Vicomte de Turenne n'aquit trop de gloire.

Ainsi toute la Campagne se termina à faire repentir de sa mauvaise foi l'Evêque de Wirtsbourg,

bourg, dont ce Vicomte ruina un beau Chateau qu'il avoit à la Campagne, & dont il fut brûler tous les meubles sans permettre que les soldats les pillassent; car il ne vouloit pas qu'il les fit racheter sous main, ce qui n'auroit été pour lui qu'une perte legere, les soldats donnent les choses ordinairement pour la dixiéme partie de ce qu'elles vaillent. Aussi pour en dire la verité il ne pouvoit être puni trop grievement. Les gens qui manquent ainsi à leur parolle meritant d'être traités à la derniere rigueur. Cependant l'on peut dire d'un autre côté que le Vicomte de Turenne avoit été trop credule, sur tout à l'égard d'une personne si suspecte par sa naissance, dont il devoit presumer qu'il seroit bien plus dans les interêts de son Ennemi que dans les siens.

L'Electeur Palatin vous tourna le dos quelque tems aprés, & il prit pour pretexte qu'il souffroit autant de vos troupes que si vous eussiez été son ennemi declaré. Mais il vous étoit impossible de faire autrement, parce que les Imperiaux muguettoient Philisbourg, & il falloit bien s'en approcher pour le couvrir. Je crois aussi que ce qui vous arriva aprés la prise de Bonn; qui avoit été precedée de celle de Naerden, dont le Prince d'Orange s'étoit emparé par la lacheté du Gouverneur, ce qui vous obligea d'en faire une punition exemplaire, je crois dis-je que ces deux évenemens malheureux contribuerent beaucoup à sa defection, car vous futes obligé d'abandonner

Utrecht ; & le Duc de Luxembourg, qui commandoit de ce côté-là à la place du Marquis de Rochefort, dont l'incapacité vous avoit enfin obligé de le retirer de cette Frontiere, eut bien de la peine de se sauver avec son armée, neanmoins en étant venu à bout contre le sentiment de plusieurs, qui croyoient qu'il auroit beaucoup à souffrir dans une si longue marche, il prit garde à la Flandres Françoise, sur laquelle les Espagnols faisoient paroître quelque dessein.

Pendant que cela se passoit, le Roi de Suede avoit été receu Mediateur de toutes les parties, pour terminer ce grand different. On s'étoit ensuite assemblé à Cologne où l'on s'étoit rendu de toutes parts; mais comme les preliminaires sont longs en pareilles rencontres il n'y avoit point encore d'apparence que les choses s'accommodassent si tôt. Cependant vôtre Flotte qui étoit toûjours jointe à celle des Anglois combattit celle de Hollande par trois fois, pendant cette Campagne; & bien loin de perdre en cette rencontre la reputation qu'elle avoit aquise l'année precedente, elle l'augmenta encore par la fermeté qu'elle fit paroître dans ces trois combats. Il n'y eut rien pourtant de decisif de part ni d'autre, & comme vos conquétes donnoient de la jalousie à vos Alliés, aussi bien qu'à vos ennemis, les Anglois songerent à vous abandonner.

Vous fites cependant tout ce qui se pouvoit faire humainement pour conserver leur al-

liance. Vous donnates même une femme de vôtre main au Duc d'York heritier presomptif de cette Couronne, & ce Prince eut tant de maîtresses en cinq ou six mois de tems, qu'on eut dit qu'il vouloit épouser toute la terre. La premiere qu'il eut fut Mademoiselle d'Elbœuf. Il envoya pour cela à Paris le Comte de Peterbouroug qui en confera avec moi, selon les ordres que je receus de V. M. J'avois grande inclination que cette affaire réüssit à cause de l'estime que je faisois de cette Princesse, mais le Comte de Sunderlant Ambassadeur d'Angleterre s'étant brouillé avec Peterbouroug sur des comptes qu'ils firent l'un de l'autre, leur mesintelligence fut cause qu'elle se rompit.

La Princesse Marianne de Wittemberg fut sur les rangs aprés elle, & la chose fut poussée si loin que V. M. en signa le contract, avec les Commissaires que ce Prince avoit deputés à cet effet. Ainsi j'eus ordre d'écrire à Madame la Duchesse de Wittemberg de venir pour assister aux noces de sa fille; mais dans le tems qu'on s'imaginoit que la chose ne pouvoit plus manquer, elle se rompit par des medisances qui furent faites de cette Princesse, à qui ses ennemis attribuoient de certains deffauts dont je ne me suis jamais apperçû. L'on pretend que la source en vint d'une personne de tres petite étoffe, qu'elle avoit desobligée, tant il est vrai que le plus petit ennemi est capable de nuire dans l'occasion,

mais

mais le remede qu'on trouve à cela est de ne s'en jamais faire, du moins de guet à pan. Cependant c'est à quoi beaucoup de grands Princes ne prennent pas garde, & la demangeaison qu'ils ont de parler & de médire, leur fait quelquefois lacher de parolles qu'ils voudroient aprés cela racheter de beaucoup de choses. Mais le mal est fait, & ils ne songent à y apporter remede que quand il n'en est plus tems. En effet, rien ne peut reparer un coup de langue; c'est une offense qu'un homme de cœur ressent jusques à la mort, de sorte qu'il faut être touché de Dieu bien vivement pour n'en pas souhaiter la vengeance. Mais graces au Seigneur, c'est un vice qu'on ne sçauroit imputer à V. M. car outre qu'elle parle peu, elle ne parle jamais qu'à propos, & sans y méler en aucune façon le prochain. Je dirai encore à son honneur qu'elle ne sait ce que c'est que de se fâcher. Il y a bien-tôt quarante ans que je suis à la Cour, & vingt-cinq que j'ai l'honneur de l'approcher de fort prés, cependant je puis jurer en verité, que je ne l'ai veuë qu'une seule fois dans une petite émotion. Ce fut lors que Mr. de Werthamont, contre qui il venoit de se rendre un jugement fort desagreable pour lui, à cause de ses violences & de ses injustices, osa se presenter devant elle. Je remarquai qu'elle rougit de colere, & que le ton dont elle se servit pour lui dire de ne se pas montrer à la Cour, n'étoit pas celui dont elle se servoit ordinairement pour faire ses autres commandemens.

Le

Le mariage de la Princesse Marianne ayant manqué par la raison que je viens de dire, celui de Mademoiselle de Crequi qui a épousé depuis le Duc de la Tremouille fut mis sur le tapis. Le bruit que son pere avoit d'être fort riche & d'avoir bien fait ses affaires dans son Ambassade de Rome, où les autres se ruinent neanmoins, lui attira cet honneur. Mais le Duc & la Duchesse de Crequi n'ayant pû se resoudre à lui donner tout ce qu'il falloit pour lui procurer un mariage si avantageux, ils manquerent par leur avarice une occasion que d'autres auroient achetée au prix de tout leur sang.

Le Duc d'Yorck se rabbatit en suite sur la Princesse de Modene, à qui Mr. le Cardinal son oncle avoit laissé douze cens mille francs que j'avois entre les mains, & ne s'étant trouvé nulle difficulté à cette affaire, elle fut concluë au contentement de l'un & de l'autre.

Cependant la leçon qu'un Prince doit tirer de ce que je viens de dire, est d'être toûjours si bon menager que l'impuissance ne l'oblige jamais à rien faire d'indigne de sa naissance. Car enfin quoi que Mademoiselle de Crequi fut une fille de qualité, ce n'étoit pas un parti sortable pour un Prince qui étoit à la veille de remplir le Trône d'Angleterre. Je sçais pourtant que sans remonter bien loin dans l'histoire de cette Nation, Henri VIII. épouza deux femmes qui n'étoient pas de meilleure Maison, & qui même n'en étoient peut-être pas de

de si bonne. Mais il y a de la difference entre ce que l'amour fait faire, ou ce que l'on fait de dessein premedité, & aprés une meure deliberation. Ainsi l'espece est toute differente, & quoi qu'il y ait de la faute dans l'un & dans l'autre, on peut juger neanmoins qu'elle est plus grande où les choses se font de pure volonté, que lors que l'on ne s'en trouve plus le maître.

Puisque me voici sur un mariage, il ne faut pas que j'en sorte sans rendre compte auparavant à V. M. d'une chose dont je me suis vanté tantôt. Je lui ai dit que j'avois refusé un parti considerable pour mon fils, parce que je trouvois qu'elle n'en seroit peut-être pas contente. Ce fut celui de Mademoiselle de Bournonville, qui est aujourd'hui Madame la Duchesse de Noailles. Ce fut Mr. son pere qui me le fit proposer, & il me fit dire en méme tems qu'il y attacheroit des conditions si avantageuses pour mon fils que j'aurois lieu d'en être satisfait. Comme il me faisoit bien de l'honneur j'en receus la proposition comme je le devois. Mais quand il vint à s'expliquer il demanda que j'employasse mes soins pour le faire retablir dans le Gouvernement de Paris que V. M. lui avoit ôté, parce qu'il avoit des liaisons trop étroites avec Mr. Fouquet, & que d'ailleurs il lui faisoit si mal sa cour, qu'il étoit des mois entiers à une maison qu'il avoit achetée aux portes de Paris sans lui venir rendre ses respects. Il se divertissoit-là cependant tout

tout de son mieux ; mais pour faire accroire à V. M. que s'il ne se rendoit pas auprés d'elle il en avoit de justes raisons, il se plaignoit à ceux qui l'alloient voir, & qui le lui pouvoient redire qu'il avoit des vapeurs continuelles qui l'obligeoient à ne pas sortir de chez lui. Ce pretexte se detruisoit neanmoins par la vie qu'il y menoit ; ce n'étoit que festins & rejoüissances, ce qui étant rapporté à V. M. elle crut devoir en user comme je viens de dire qu'elle avoit fait ; quoi qu'il en soit je le remerciai fort civilement de l'honneur qu'il me vouloit faire, & j'aimai mieux me priver de l'avantage qui me devoit revenir d'une si grande alliance que de l'acheter au hazard de deplaire à V. M.

Les grandes affaires qu'elle avoit à deméler dans la multitude d'envieux qui s'élevoient contr'elle ; ne l'empécherent pas de travailler au repos de l'Italie, qui étoit sur le point de se troubler par le different qui étoit survenu entre le Duc de Savoye & la Republique de Gennes. Vous y interposates vôtre autorité, & les deux parties ayant accepté vôtre mediation, vous les remites en bonne intelligence.

Cependant vous eutes à travailler tout de nouveau en Pologne dont le nouveau Roi mourut sans enfans, aprés avoir épouzé la sœur de l'Empereur. Le Prince de Lorraine en étoit amoureux auparavant, & le bruit étoit que si Sa Majesté Imperiale en eut consulté cette Princesse, elle l'auroit preferé, tout de-

pouillé

pouillé qu'il étoit de ses Etats, à la Couronne que le nouveau Roi lui mettoit sur la téte. Quoi qu'il en soit la bonne volonté qu'elle avoit pour lui fit sa brigue si puissante dans ce Royaume, qu'on crut qu'il n'y auroit que lui qui rempliroit le Trône. Le peu de satisfaction d'ailleurs que les Polonnois avoient eu du deffunt, sembloit les obliger de remettre en vigueur la loi, en vertu de laquelle ils avoient été tant de tems sans se choisir un maître d'entre leur Nation. Vôtre Majesté sembla méme approuver qu'ils la fissent revivre, par les soins qu'elle prit de leur faire preferer le fils aîné du Duc de Neubourg au Prince de Lorraine. Dans l'autre Election, elle avoit porté le pere qui avoit le méme Prince de Lorraine pour concurrent, & le Prince de Condé, mais comme cette nation avoit trouvé à redire à son âge qui étoit déja avancé, ce deffaut qui lui auroit paru encore plus grand en ce tems-là que dans l'autre, fit que V. M. pour s'accommoder à son humeur leur proposa le fils au lieu du pere. Elle depensa méme beaucoup d'argent pour faire réüssir la chose; car elle lui tenoit extrémement au cœur, à cause des suites qui étoient de consequence dans la conjoncture; mais il y avoit lieu de craindre qu'elle tourneroit mal pour elle, quand son Ambassadeur par son adresse, fit encore resoudre cette nation à preferer un de ses sujets aux Princes qui lui étoient proposés. Elle élut Jean Sobieski Grand Maréchal

chal de Pologne, ce qui deplut fort à vos ennemis, qui s'imaginoient qu'il entreroit dans les interêts de V. M. parce qu'il avoit épouzé une Françoise qui étoit fille du Marquis d'Arquyen Capitaine des cent Suisses de Monsieur vôtre frere.

Vous auriez eu besoin de ce secours pour reprimer les entreprises de la Maison d'Autriche, qui se figuroit que vous ne sortiriez jamais à vôtre honneur de la guerre que vous aviez entreprise; prevenuë de cette opinion, elle fit deux choses qui la decrierent beaucoup, parmi les gens qui étoient exemts de la passion dont elle étoit animée : l'une fit de faire enlever dans Cologne le Prince Guillaume de Furstemberg Abbé de Stavelo, Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologue, qui en cette qualité devoit être à l'abri de semblable insulte, à moins que de vouloir violer le droit des gens. L'autre de prendre de force cinquante mille écus que V. M. avoit dans cette Ville, & qui leur devoient être sacrés par la méme raison; mais comme elle vouloit mettre obstacle à la paix, & qu'elle n'en trouvoit point de plus fort, elle passà par-dessus toute sorte de consideration.

Le Prince Guillaume fut d'abord conduit à Bonn, où il eut une conversation de dix heures entieres avec le Marquis de Grana qui en étoit Gouverneur. Celui-ci lui reprocha qu'étant né Allemand il avoit grand tort de trahir sa patrie; ce qu'il avoit fait en plusieurs rencon-

contres qu'il lui cita precisement. Il n'en voulut pas demeurer d'accord, mais bien de s'être attaché au service de V.M. aprés avoir taché plusieurs fois auparavant de meriter les bonnes graces de l'Empereur, qui ne les lui avoit jamais voulu accorder. De Bonn il fut conduit à Neustat où l'Empereur resolut de le faire mourir dans la prison, aprés avoir fait rendre secretement une sentence contre lui, où avoient assisté peu de personnes, & par laquelle il étoit condamné d'avoir la téte coupée; mais V. M. qui joint encore à tant de belles qualitez qu'elle a en partage, celle de savoir penetrer jusques dans le cabinet de ses ennemis, trouva moyen de faire agir le Nonce du Pape, qui representa à l'Empereur, qu'il ne lui appartenoit pas ainsi de faire mourir un Ecclesiastique; & comme c'est un Prince à se mettre aisement le scrupule dans la téte, il en demeura là, & fit transferer le prisonnier dans une autre prison.

Vôtre Majesté porta ses plaintes à la Cour de Vienne de la violence qui avoit été faite en la personne de ce Prince, & demanda en méme tems la restitution des cinquante mille écus qui lui avoient été pris; mais n'ayant pas eu plus de satisfaction sur l'un que sur l'autre, elle rapella ses Ambassadeurs qui étoient toûjours à Cologne, & les autres Princes en firent autant, voyant qu'il n'y avoit pas plus de seurete pour eux que pour le Prince Guillaume, aprés ce qui lui étoit arrivé.

Ce-

Cependant le moyen de mettre la raiſon de ſon côté étant de ſe rendre le plus fort, vos ennemis firent de ſi grands efforts pour mettre un grand nombre de Troupes ſur pied, que beaucoup de gens s'imaginerent, que V. M. n'y reſiſteroit jamais. L'Evêque de Munſter en fut ſi fort perſuadé qu'il quitta ſon parti, & l'Electeur de Cologne en auroit fait autant dans le méme tems ſi l'Evêque de Strasbourg ne l'eut raſſuré. Mais dans le tems qu'on vous croyoit prêt de ſuccomber ſous le poids de tant d'ennemis, vous futes attaquer la Franche Comté, à qui vous aviez offert de demeurer neutre. Comme les Suiſſes qui s'étoient mêlés de cette negociation étoient chagrins contre les Eſpagnols, de ce qu'ils les avoient refuſés, ils garderent leurs Frontieres afin que leurs Alliez ne puſſent les ſecourir. V. M. qui fit cette conquête en perſonne, fit voir en cette occaſion des choſes qu'on n'avoit point encore veues à aucune attaque de place, elle fit guinder des canons ſur des montagnes où un homme avoit peine à grimper, & ce fut par ce moyen qu'elle ſe rendit maîtreſſe de Beſançon que vos Ennemis croyoient imprenable.

La conquête de cette Province donna de nouvelles forces à V. M. qui en avoit bon beſoin, dans l'état où elle ſe trouvoit, car on lui avoit encore debauché le Roi d'Angleterre qui fit ſa paix avec la Hollande par une eſpece de violence que lui firent ſes ſujets, qui avoient en-

encore plus de jalouſie que les autres de vos conquêtes. Il vous laiſſa pourtant les troupes qu'il avoit à vôtre ſervice, & qui conſiſtoient en quelques Regimens, dont le plus conſiderable étoit celui qu'on appelloit le Regiment Royal d'Angleterre, dont le Colonel étoit le Duc de Montmouth. Les Officiers en étoient aſſez inſolens, ainſi il y en eut un qui maltraita de parolle un Pallefrenier du Marquis de Louvois qui traverſoit leur camp pour prendre le plus court chemin. Vôtre Miniſtre qui vouloit qu'on portât reſpect juſques à ſes livrées fit mettre aux arrêts cet Officier, ſur quoi les autres ſe mutinerent, & comme il n'avoit pas la méme inſpection ſur eux que ſur vos troupes, il fut obligé de le faire relâcher. Cela lui donna quelque mortification, lui qui eſt extrémement glorieux; mais un Miniſtre, & méme une autre perſonne de plus grande ou de moindre conſideration, a mauvaiſe grace de prendre ainſi le parti d'un Valet contre un honnéte homme, à moins qu'il ne ſçache qu'on a eu deſſein de s'addreſſer à lui en le maltraitant. Cette conduite eſt bien éloignée du flegme d'un de vos Capitaines, qui aiant vû battre devant lui ſon Cocher qui le menoit, dit à celui qui l'avoit battu & qui lui en vint le lendemain faire excuſe, ſur ce qu'il ne le connoiſſoit pas, qu'il lui étoit bien obligé, & qu'il lui ſeroit avantageux que ceux qu'il avoit chez lui pour le faire ſervir euſſent la main auſſi bonne, parce qu'on

qu'on les craindroit plus qu'on ne faisoit.

La Franche Comté étant ainsi reduite à vôtre obeïssance, vous resolutes de la faire encore mieux fortifier qu'elle n'étoit. Ainsi le Marquis de Louvois jetta les yeux sur un Ingenieur nommé de Combes, homme experimenté & entendu, & qui avoit donné des marques de sa capacité dans les travaux qui avoient été faits en Hollande, dont il avoit eu la conduite. Il voulut reserver neanmoins les fortifications de Besançon qu'il destinoit à Mr. de Vauban dont de Combes n'étant point satisfait il prit la liberté de lui remontrer qu'ayant été Ingenieur en chef en Hollande, ce lui étoit une espece d'affront d'avoir à partager avec un autre une Province qui étoit bien moins considerable. Mais comme ce Ministre est fait d'une maniere qu'il veut qu'on pleye sous lui sans repliquer, il l'envoya à la Bastille, où il fut traité si cruellement qu'on l'y laissa trois jours entiers dans une chambre sans y mettre un lit. Cet homme qui ne croyoit pas meriter rien de pareil, prit les choses si fort à cœur qu'il en fut saisi. Ainsi le Marquis de Louvois étant allé le voir onze jours aprés, & lui ayant demandé s'il ne seroit pas plus sage à l'avenir, il lui répondit que c'étoit à quoi il ne pensoit plus, mais bien à rendre compte à Dieu de ses actions, l'état où il l'avoit mis devant l'envoyer en l'autre monde, avant qu'il fut peu. En effet quoi que ce Ministre le fit

fit ſortir à l'heure méme, il mourut trois jours aprés; ce qui doit nous apprendre qu'il ne faut pas ſe ſervir toûjours de toute ſon authorité, principalement à l'égard des gens qui ont du courage, & qui ne refuſant d'obeïr que parce qu'ils croyent qu'il y va de leur honneur, meritent plûtôt qu'on les avertiſſe en bon ami de la faute qu'ils peuvent faire, que de les en corriger avec tant de rigueur.

Cependant les grands ſuccez de V. M. le rendant hardi à lui demander tous les jours de nouvelles graces, il obtint d'elle que je lui fournirois tous les ans quarante millions pour le fonds de la guerre, dont il ne rendroit compte qu'à elle ſeule. Or ce compte s'eſt rendu ſur une feuille de papier, ce qui eſt bien difficile neanmoins pour remplir une ſi grande ſomme; je crois auſſi que cela n'a pas peu ſervi à lui faire amaſſer les prodigieuſes richeſſes qu'il a, & qui font dire avec raiſon que ſa fortune paſſe celle de beaucoup de Souverains. Je m'imagine pareillement que toutes ces ordonnances qu'il fit pendant le cours de cette guerre, & par où il rendit tous les Officiers pauvres ſous des pretextes ſpecieux, tournerent plus à ſon profit qu'à celui de V.M. Car je ſçais qu'elle le gratifia de tous ces revenans bons, qui étoit une eſpece d'amande, laquelle fut ſi peu du gout de quantité de bons Officiers, que pluſieurs en quitterent le ſervice.

Cela ne remplit pas neanmoins ſon avidité,

non plus que les Postes étrangeres dont V. M. l'avoit gratifié, & qu'il faisoit monter à une somme exorbitante, par les taxations inouïes des lettres dont la moindre payoit tout au moins une fois autant qu'elle avoit coutume de payer, du tems de Mr. de Nouveau. Il demanda encore la Surintendance des Chevaux de loüage sur lesquels il mit un Impôt; non content de ce revenu, il obtint des privileges pour ceux qui auroient ces chevaux, par le moyen desquels il y en eut qui lui donnerent chacun jusques à cent écus, non qu'ils fissent ce profit dans le loüage qu'ils en faisoient, mais parce que cela les exemptoit de gens de Guerre, qui leur étoient si fort à charge qu'ils trouvoient encore en avoir bon marché.

Enfin sa faveur vint à tel point qu'il crut pouvoir tout faire sans que personne osât s'ingerer d'y trouver à redire. En effet chacun à l'envi s'efforca de lui rendre ses respects; & comme les graces ne couloient plus que par son canal, il est impossible de dire les bassesses que les plus grands de vôtre Royaume firent auprés de lui. Je fus cependant assez ferme pour ne pas aller à l'adoration avec les autres & voyant que les quarante millions que V. M. m'avoit ordonné de lui fournir coutoient infiniment à ses peuples, qu'il falloit surcharger pour subvenir à cette depense, & à toutes les autres qu'il falloit faire d'un autre côté, je me mis à examiner en quoi se pouvoit depenser

penser une si grande somme; mais je trouvai, du premier coup d'œil un abus tres considerable, puis qu'il montoit seulement à quinze ou seize cens mille écus tous les ans. Je veux parler de celui des routes qui se commit en 1673. & 1674. & qui fut à tel excés qu'il ne falloit qu'être laquais de ce Ministre pour en avoir cinq ou six. On établit même des Bureaux à Paris comme pour les propres affaires de V. M. où l'on payoit à veue; desorte que si cela eut continué encore longtems, il auroit fallu bien-tôt augmenter les quarante millions qui n'eussent pas suffi pour un si grand desordre. V. M. m'écouta sur les remontrances que je lui en fis, & ayant jugé à propos de nommer des Commissaires pour en connoître, les plus criminels se sauverent; de sorte que ceux qui furent arrêtés ne pouvant parler si pertinemment que les autres, on les fit sortir de prison, aprés avoir payé la somme à quoi ils avoient été taxés.

Cette affaire étoit d'assez grande consequence pour porter coup à la fortune de ce Ministre, mais le secours que V. M en tiroit, pour le detail de la guerre, à quoi il étoit fort appliqué, vous donnant lieu de l'écouter dans ses justifications, il se sauva aux depens des Officiers sur qui il rejetta tout ce qui avoit été fait. Voilà comment il y a des conjoinctures heureuses & qui font oublier des choses qu'on puniroit avec severité dans un autre tems. Voila comment aussi les gens

de grande faveur se trouvent toûjours innocens; pendant que les autres qui sont bien moins coupables se trouvent accablés. Mais c'est un malheur qui ne regne pas d'aujourd'hui, & cet abus a la mine de durer encore long-tems avant qu'on y apporte remede.

La defection de l'Electeur Palatin & de l'Evêque de Munster obligerent V. M. d'abandonner toutes les conquêtes qu'elle avoit faites en Hollande, à la reserve de Graves & de Mastricht. Elle forma de toutes les garnisons qu'elle y avoit un bon corps d'Armée; ce que Mr. le Prince lui avoit conseillé, il y avoit déja quelque tems, mais à quoi le Marquis de Louvois s'étoit toûjours opposé. Cependant le Vicomte de Turenne qui avoit fermé les passages de la Comté de Montbelliard par où le Duc de Lorraine pretendoit secourir la Comté de Bourgogne n'ayant plus que faire de ce côté-là, retourna en Allemagne où il prit Germesseim, & le fit raser. Il ôta par là l'esperance qu'avoit l'Electeur Palatin que cette place resserreroit la garnison de Philisbourg qui desoloit ses Etats. Il s'achemina ensuite vers le Rhin qu'il passa pour aller combattre les troupes Imperiales qui étoient grossies de celles du Duc de Lorraine & de l'Evêque de Munster. Il les trouva postés si avantageusement qu'il y avoit du risque à entreprendre de les forcer. Neanmoins considerant qu'outre qu'il y avoit une espece d'affront pour lui d'être venu si avant, & de reculer,

ler, il y avoit encore un autre inconvenient qui étoit que s'il attendoit davantage, les ennemis seroient bien-tôt plus forts que lui, à cause que dans peu ils devoient être joints par le Duc de Bournonville, considerant dis-je que de quelque côté qu'il se tournât, il y avoit des difficultés à surmonter, il prit le parti le plus honnorable qui étoit de combattre. Cependant il faut tomber d'accord que c'est avec raison qu'on avoue qu'il n'y a que Dieu qui donne le gain des batailles, puis que sans lui il étoit impossible que ce General se tirat de cette affaire avec honneur. Il falloit forcer avant toutes choses la petite Ville de S. Seim où les ennemis avoient jetté leur Infanterie; on n'y pouvoit aller que par des defilés que gardoient leurs dragons; mais il surmonta si facilement toutes ces difficultés, que quoi que ses troupes fussent les meilleures de l'Europe, elles ne pouvoient faire cela d'elles mêmes, si Dieu n'eut combattu pour lui. Il chassa ces Dragons, & prit la Ville; & ayant marché en suite contre la Cavallerie, à qui il falloit encore aller par des defilés, il la battit & donna une telle épouvante à ceux qui se sauverent qu'ils ne se crurent pas en seureté, jusques à ce qu'ils eussent passé le Nekre.

Cette victoire vous couta cher neanmoins, & vous perdîtes dans ce combat quantité de bons Officiers qui vous auroient encore été fort utiles. En effet vous aviez des affaires de tant de côtez qu'il falloit une tête comme

la vôtre pour y donner ordre. Le Comte de Souches qui commandoit les principales forces des Imperiaux entra en Flandres, il se joignit au Prince d'Orange, dont l'armée se trouva de soixante mille hommes. Celle qui resta en Allemagne devint aussi tres forte dans peu de tems, par le secours qui lui vint de tous côtés; de sorte qu'elle ne se ressentit plus de la perte qu'elle avoit faite. D'ailleurs il vous fallut pourvoir à la seureté du Roussillon, où les Espagnols faisoient mine de vouloir entreprendre quelque chose; mais ce qui vous embarrassa davantage, c'est que les Hollandois qui se trouvoient Maîtres de la Mer par la deffection du Roi d'Angleterre, menaçoient les Côtes de Normandie & de Bretagne, où l'allarme étoit si grande qu'on eut dit que tout étoit perdu. Enfin aprés avoir rodé d'un côté & d'autre, ils tenterent de surprendre Belle-Isle, où ils receurent quelque échec. Cela les obligea de se retirer, & s'étant jettés sur l'Isle de Noirmoustier ils la pillerent, & exigerent quelque somme d'argent des maisons les plus accommodées, qu'ils menaçoient de brûler, si on ne leur donnoit contentement. Ce grand armement & qui se promettoit d'engloutir vôtre Royaume s'étant terminé à si peu de chose, ils furent chercher une meilleure fortune à l'Amerique, où ils s'imaginoient que les grandes affaires que vous aviez sur les bras, vous auroit empêché de donner ordre; mais y ayant assiegé S. Tho-

S. Thomé, ils y trouverent une si grande resistance, qu'elle les y tint jusques à l'arriere saison; de sorte que le tems n'étant plus propre pour terminer la Mer, ils furent obligés de lever le siege.

Cependant le Vicomte de Turenne aprés avoir gagné le combat de S. Seim, vint retrouver en deça du Rhin une partie de son Armée qu'il y avoit laissée, pour pouvoir faire plus de diligence. Il sçût là que les ennemis devoient recevoir un nouveau secours; ce qui l'obligea de repasser ce Fleuve pour les aller combattre une seconde fois, avant qu'ils fussent si forts qu'il n'osât plus l'entreprendre; ils se retirerent au delà du Mein, & sous le canon de Francfort; mais ce General les suivant de prés chargea leur arrieregarde au passage de la Riviere, où ils perdirent prés de huit cent hommes. Cependant n'osant entreprendre de les aller deloger d'où ils étoient, il revint sur ses pas où il acheva de ruiner le Pays de l'Electeur Palatin qui s'en trouva scandalisé, & sur tout du feu qui avoit été mis à quelques Villages, dont pourtant le Vicomte de Turenne étoit innocent. En effet cela s'étoit fait par des Soldats qui s'étoient vengés par là, de ce que les Paysans avoient massacré avec beaucoup de barbarie quelques-uns de leurs camarades.

Quoi qu'il en soit sa passion l'empêchant d'entrer dans ce détail, il fit un appel en forme à vôtre General, & le lui envoya signifier par

par un trompette ; mais il étoit trop sage pour le prendre au mot, & il lui fit réponse qu'ayant l'honneur de commander l'Armée de V. M. il ne pouvoit rien faire sans recevoir ses ordres là-dessus : Qu'à l'égard des plaintes qu'il faisoit contre lui, elles étoient tres-mal fondées ; puisque si ses Sujets s'étoient abstenus des cruautés qu'ils avoient exercées sur les Soldats de V. M. ils n'auroient jamais songé à brûler leurs maisons : Qu'au surplus il ne refuseroit point l'honneur qu'il lui faisoit de se vouloir battre contre lui, pourvû que ce fut chacun à la tête d'une Armée, & qu'en le faisant il rendit service à V. M.

Les Imperiaux ayant demeuré assez de tems sous le canon de Francfort, pour avoir celui de se fortifier du secours qui leur fut envoyé de la part de plusieurs Princes de l'Empire, le Vicomte de Turenne trouva leurs forces si superieures aux siennes, qu'il prit le parti de se retrancher entre Landau & Weissembourg. Comme ils virent qu'il se retiroit ils voulurent le pousser à leur tour, & s'approcherent pour cela de Mayence, où ils pretendoient passer le Rhin ; mais l'Electeur de ce nom, avec qui V. M. avoit pris des mesures, ne voulant pas faire comme l'Evêque de Wirtsbourg, les pria de vouloir aller chercher passage ailleurs.

L'Armée du Prince d'Orange demeuroit campée pendant ce tems-là, & V. M. en étoit surprise toute la premiere, ne pouvant compren-

prendre qu'il demeurât sans rien faire avec des forces si formidables. Le Prince de Condé l'observoit, & comme il étoit beaucoup plus foible, il jugea à propos de se retrancher, afin de ne donner combat que quand il en trouveroit l'occasion. Cependant le Prince d'Orange voyant toutes vos troupes occupées ou à lui faire tête, ou à observer les Imperiaux, dont l'Armée devoit être bien-tôt de soixante mille hommes, par la jonction du Marquis de Brandebourg, qui étoit en marche, ils assiegerent Graves sous la conduite de Rabenhaut, Officier qui s'étoit acquis quelque reputation contre l'Evêque de Munster, pendant que ce Prelat étoit dans vôtre parti. Le Comte de Chamilli, Cadet de celui dont j'ai parlé ci-devant, étoit dans la Place, & la deffendit si bien que ce General eut le tems de se morfondre devant. Il fit des sorties continuelles ; de sorte qu'au bout de trois mois Rabenhaut étoit presque aussi avancé que le premier jour; quoi qu'il eut promis qu'il en rendroit bon compte dans trois semaines.

Cependant le Prince d'Orange fit dessein d'entrer en France. Il trouva la chose plus facile que de faire un siege devant vôtre Armée, qui ne l'eut pas souffert sans coup ferir. Ainsi s'étant mis en marche pour l'execution de son dessein le Prince de Condé le suivit, & chargea son arriergarde : Il le fit si brusquement qu'il tua plus de trois mille hommes, fit autant de prisonniers, prit ses bagages &

quelques pieces de canon devant qu'il se put reconnoître. Mais le pays qui étoit tout couvert de hayes & tout coupé de ravines lui offrant un secours qu'il n'eut pas trouvé en rase Campagne, il y jetta son Infanterie, qui à la faveur de ces postes avantageux, empêcha celle de V. M. d'avancer davantage; toutesfois l'envie que le Prince de Condé en avoit lui faisant entreprendre de choses qui auroient paru impossibles à un autre, il y fit tuer bien du monde & y perdit même trois chevaux sous lui, tant il s'efforçoit par son exrmple de donner de la chaleur à l'action. Mais la grande resistance des ennemis ayant rendu ses efforts inutiles la nuit qui survint separa les combattans, qui s'attribuerent chacun la victoire. Mais ce fut avec peu d'apparence de verité de la part des ennemis, car ce qui fait la victoire est de demeurer maître du champ de bataille: d'avoir des depoüilles des ennemis: de leur faire des prisonniers & mille choses semblables qu'il est inutile de specifier tout du long. Or tout cela se trouvoit du côté de V. M. & rien du tout du leur, sinon qu'ils pouvoient se vanter que le Prince de Condé avoit perdu autant de monde qu'eux, & peut-être un plus grand nombre d'Officiers.

Quoi qu'il en soit la fin de ce combat ne répondit pas au commencement, qui ne pouvoit être plus glorieux pour vôtre General; mais l'envie qu'il eut de tout gagner lui fit perdre plus qu'il ne pensoit; car jusques-là on ne pouvoit

voit dire qui de lui ou du Vicomte de Turenne en savoit le plus dans le mêtier de la Guerre. Il y en avoit même qui étoient prevenus en sa faveur, & qui lui ajugeoient le prix; mais les uns & les autres commencerent à changer d'opinion, & à le donner à son rival.

Cettte Bataille servit neanmoins à faire échoüer le dessein du Prince d'Orange qui ne songea plus à passer en France. Le Marquis de Louvois qui n'aimoit pas le Prince de Condé fut ravi de cet accident qui lui donnoit moyen de lui rendre de méchans offices auprés de V. M. & en effet il n'a gueres servi depuis cette Campagne, & je crois même qu'il n'auroit plus été du tout à la tête d'aucune armée, sans la mort du Vicomte de Turenne qui arriva la Campagne suivante, & qui engendra une espece de necessité de mettre à sa place un General de reputation.

S'il savoit ainsi faire taut de mal à ses ennemis, il savoit en recompense retirer du plus grand peril ceux qui étoient si heureux que d'avoir sa protection. Il le montra bien à Mr. le Bret Lieutenant general de vôtre armée de Catalogne, dont l'imprudence accompagnée d'un esprit de vanité lui fit commettre une faute qui demandoit une punition exemplaire.

Vôtre Majesté l'avoit envoyé en ce pays-là il y avoit déja quelque tems, & l'y avoit laissé les années precedentes avec le commandement en chef de son armée; parce qu'il n'y parois-

soit point encore d'ennemis considerables. Mais les Espagnols y ayant envoyé le Duc de St. Germain qui étoit un General de reputation avec une partie de leurs vieilles troupes, vous jugeâtes à propos de lui opposer le Comte de Schomberg qui le valloit bien, & avec qui il s'étoit trouvé plusieurs fois aux prises pendant qu'ils étoient tous deux en Portugal. Or cela étoit mortifiant pour un homme aussi vain qu'étoit Mr. le Bret, qui par ce moyen n'étoit plus que Lieutenant General, & comme il le supportoit impatiemment il fit un coup de sa tête dont il n'y avoit que le Marquis de Louvois qui le pût sauver. Les ennemis aprés avoir pris Bellegarde, qui leur donnoit entrée dans le Roussillon, camperent à la portée du canon de vôtre armée, ce qui deplaisant à Mr. le Bret, il leur donna combat, pendant que son General étoit encore au lit, & sans en attendre les ordres; mais il fut si bien étrillé que rien n'y manquoit; & si le Comte de Schomberg qui se leva fort étonné de sa hardiesse n'eut reparé sa faute par sa bonne conduite, l'armée de V. M. étoit deffaite à platte couture. Cependant vôtre Cavalerie qu'il avoit engagée dans des ravines sans les faire reconnoître y fut passée par les armes, & la Rabliere qui la commandoit ayant été fait prisonnier avec quelques autres Officiers de consideration, ce qui en revint n'auroit pas été en état de toute la Campagne de faire aucune resistance, si les affaires qui survinrent d'ailleurs aux

aux ennemis ne les eussent obligés de repasser en Catalogne.

La Ville de Messine capitale du Royaume de Sicile se plaignant depuis long-tems de l'exaction de leurs Vicerois, dont ils avoient informé le Conseil d'Espagne sans en recevoir aucune satisfaction, secoüerent le joug un beau jour; & aprés s'être emparés du Port & d'un des principaux forts de la Ville, ils se mirent à crier liberté. A ce mot qui chatoüille l'oreille de la populace, qui croit souvent contre toute sorte de raison qu'il y a beaucoup davantage à changer de maitre, il y eut plus de soixante mille hommes qui prirent les armes. Cependant les plus habiles considerant qu'il leur étoit impossible de resister long-temps à leur Souverain, s'ils n'étoient soutenus par une Puissance qui fut capable de les soûtenir, ils agiterent ce qui leur seroit plus expedient ou de s'addresser à V. M. ou d'avoir recours au Turc. Ils ne furent pas long-tems à balancer sur le choix qu'ils devoient faire, & ceux qui avoient un peu de soin de leur Religion, ayant fait connoître aux autres que de toutes façons il leur seroit bien plus glorieux d'implorer le secours de V. M. ils lui envoyerent des Deputés pour lui demander sa protection.

Les offres qu'ils vous firent furent de se donner à vous à condition que vous les traiteriez mieux que n'avoient fait les Espagnols. Vous assemblates là-dessus vôtre Conseil, qui

trouvant qu'il vous étoit avantageux de vous servir de cette occasion qui alloit occuper les forces des Espagnols de ce côté-là, conclut à assurer ces Deputés que vous les secoureriez de toutes vos forces. Cependant il fut d'avis que vous ne deviez pas recevoir la Souveraineté qu'ils vous offroient, & qu'il valloit mieux tâcher de mettre cet Etat en Republique.

Vous le renvoyates avec ces belles paroles, qui furent suivies en même tems de l'Effet. Car vous donnâtes ordre au Marquis de Valavoir de prendre quelques-uns de vos vaisseaux pour escorter un convoi dont ils avoient grand besoin, & qui leur arriva fort à propos pour les retirer de la misere qu'ils commençoient à souffrir. Car ce n'est pas une petite entreprise que celle de se revolter contre son Souverain, & elle est suivi d'ordinaire de tant d'inconveniens que quand nous ne serions pas obligés par nôtre naissance & par un devoir indispensable de lui être fideles, nôtre propre interêt suffiroit tout seul pour nous y porter. Mais si le sujet est ainsi dans l'obligation d'une fidelité parfaite envers le Souverain, le Souverain de son côté ne doit pas le traiter comme un esclave; il faut ne le charger qu'à proportion des besoins de l'Etat, autrement où il succombe sous le poids dont il l'accable, ou il regimbe contre l'éperon; ainsi qu'il arrive à ces chevaux qu'on veut dompter tout d'un coup, sans les accoutumer insensiblement à la correction.

La

La revolte de Meſſine empêcha que les ennemis ne profitaſſent de la victoire qu'ils avoient remportée en Rouſſillon, & ayant éte obligés de ſe retirer de cette Province pour courir au plus preſſé, leur abſence vous donna moyen l'année d'auprés de les en chaſſer tout-à-fait, en reprenant le Château de Bellegarde.

La diſgrace qui étoit arrivée en ce Pays-là à vos Troupes, fut recompenſée ſi largement, par les ſuites heureuſes que vos armes eurent cette Campagne en Allemagne & en Flandres, que vous eûtes tout ſujet d'en être conſolé. Elles avoient déja triomphé deux fois ſous le Vicomte de Turenne, & la Bataille de Seneff qu'avoit donné le Prince de Condé, n'avoit pas laiſſé de produire un bon effet; quoi que V. M. y eut perdu quantité de braves gens. Mais une choſe dont j'ai oublié de parler tantôt, & qui vous fut neanmoins fort avantageuſe, c'eſt que le bagage du Comte de Monterey, Gouverneur des Pays-bas Eſpagnols, y ayant été pris, vous y trouvâtes des papiers qui vous inſtruiſirent d'une conjuration qui ſe faiſoit dans vôtre Royaume, pour lui livrer quelques Places ſur les Côtez de Normandie. Du moins ils en faiſoient mention, car pour moi je ne ſaurois croire que cette conjuration fut veritable, & le peu de credit qu'avoit celui qui en étoit le chef, auſſi-bien que tous ſes complices, me donne lieu de m'imaginer que c'étoit bien plûtôt un leurre

dont

dont il s'étoit servi pour tirer de l'argent des Espagnols, lui qui n'avoit pas un sol & qui étoit tout noyé de dettes.

Ce Chef étoit le Chevalier de Rohan, qui étoit parfaitement bien fait de sa personne, mais d'une si miserable conduite qu'il s'étoit perdu auprés de V. M. qui avoit eu autrefois beaucoup de bonté pour lui. Il s'étoit mis mal pareillement avec tous ses proches, & même avec sa mere qui s'étoit plainte, & il n'y avoit pas long-tems, à V. M. qu'il l'avoit volée. Depuis cela il lui avoit fait encore divers autres traitemens fâcheux, pour raison dequoi elle étoit tous les jours sur le point de vous venir demander en grace de l'envoyer à la Bastille. Pour comble d'imprudence, il s'étoit defait de sa charge de Grand Veneur qui lui aidoit à subsister, de sorte que ne sachant plus où donner de la tête, il fit ce que je viens de dire.

L'affaire étoit assez de consequence à V. M. pour ne la pas negliger; car quand même elle auroit été persuadée qu'il ne l'auroit faite que dans l'intention que j'ai expliquée ci-devant, il falloit par sa punition arrêter le cours de ce desordre, qui étoit d'un méchant exemple pour ses peuples. Quoi qu'il en soit V. M. ayant donné ordre qu'on l'arrêtât, il fut mené à la Bastille pendant que le Major de vos Gardes fut à Roüen pour se saisir d'un de ses complices, nommé Latreaumont. Il le surprit au lit, & il ne tint qu'à lui de l'amener pieds &

mains

mains liez en priſon ; mais la connoiſſance qu'il avoit avec lui l'ayant fait relâcher du devoir de ſa charge, il lui donna permiſſion d'entrer dans ſon cabinet, où il ne fut pas plûtôt qu'il s'arma de deux piſtolets, dont il en tira un ſur le Major qu'il manqua. Un de vos Gardes qui étoit commandé avec lui, lui déchargea en même tems un coup de mouſqueton dans le corps, dont V. M. fut fort fâchée, parce qu'étant mort un moment aprés, elle ne pût apprendre quantité de choſes qu'elle eſperoit ſavoir par ſa bouche. Car c'étoit lui qui s'étoit chargé de toute l'intrigue, & qui avoit envoyé en Flandres un certain Maître d'Ecole qui étoit étranger, & qui s'étoit établi au Fauxbourg St. Anthoine. Celui-ci ſe voulut ſauver, mais vous le fites arrêter pareillement, auſſi-bien que la Marquiſe de Villars & le Chevalier de Preaux.

Si le Chevalier de Rohan avoit ſçû ce qui ſe paſſoit, il auroit bien pris garde à ne rien dire, parce qu'il n'y avoit que celui qui avoit été tué à Roüen, qui ſçût qu'il étoit de la conjuration. Auſſi quand on le demanda au Maître d'Ecole, il dit qu'il n'en ſavoit rien, & qu'il n'avoit agi qu'au nom du defunt. La Marquiſe de Villars & le Chevalier de Preaux n'en ſavoient rien non plus, mais ſon rapporteur l'ayant tourné adroitement, il lui fit avoüer ce qu'il n'y avoit que lui qui lui pût dire, ſous la promeſſe qu'il lui fit que V.M. lui accorderoit ſon pardon. Cependant comme

me vous ne lui en aviez point donné d'ordre, vous ne crûtes pas à propos de satisfaire à sa parole, ainsi le Chevalier de Rohan fut condamné d'avoir la tête coupé ; & s'étant aperçû, il y avoit déja quelques jours, que son affaire n'alloit pas bien, parce qu'on lui avoit ôté un couteau qu'on lui avoit donné jusques-là, lors qu'il étoit à table, il demanda le Pere Bourdaloüe Jesuite, pour se confesser.

Il y avoit vint-deux ans qu'il n'avoit frequenté les Sacremens, mais il changea si fort tout à coup qu'on n'eut jamais crû que c'eut été lui. Il fit divers actes de contrition, d'humilité & de resignation à la volonté de Dieu, tellement que quand le Boureau vint pour le lier, & qu'il lui eut demandé s'il vouloit qu'il prit un ruban de sa ringrave, il lui répondit qu'il prit une corde, & que lui qui étoit un si grand pêcheur ne pouvoit être traité trop rigoureusement. Il fit divers autres actes d'humiliation qui tirerent des larmes des yeux des spectateurs, & étant sorti de la Bastille pour aller au lieu du supplice, qui étoit devant, il y fut à pied avec un courage, qui donna encore plus de compassion du triste état où il étoit reduit. Il demanda au Pere Bourdaloue, devant que de monter sur l'échaffaut, si on avoit pris soin de consoler sa mere, à qui il avoit demandé pardon de tout ce qu'il lui avoit fait, par une lettre extremement touchante ; Il dit aussi un mot à la Mar-

quis-

quise de Villars qui devoit souffrir le même supplice, aussi-bien que le Chevalier de Preaux, & ayant tendu son col à l'executeur, il lui mit la tête à bas d'un seul coup.

Son corps fut porté à S. Paul dans un carosse de deuil, où il demeura en dépôt jusques à ce qu'il fut transferé à l'Abbaye de Jouars, où il avoit demandé d'être enterré. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux furent executés ensuite, & aprés eux le Maître d'Ecolle, qui fut pendu. Belle leçon pour une infinité de personnes qui mangent leur bien mal-à-propos, & qui ne sçachant aprés cela que devenir, sont tellement abandonnés de Dieu, qu'ils se portent à faire de méchantes actions. Belle leçon aussi pour ceux qui vivent dans un si grand libertinage qu'il semble qu'ils ne reconnoissent rien au dessus d'eux. Mais il vient un tems que Dieu leur apprend bien qu'il est leur Maître, permettant qu'ils tombent entre les mains de la Justice, ce qui leur fait faire reflexion, mais un peu tard, combien ils ont eu tort de s'éloigner de lui, heureux encore s'il leur fait la même grace qu'il fit à celui dont je viens de parler.

Cette affaire ayant interrompu le cours de celles de Flandres & d'Allemagne, je dirai à V. M. que le Prince d'Orange étant allé assieger Oudenarde, le Prince de Condé marcha au secours de cette Palce, & les Imperiaux n'assistant pas le Prince d'Orange comme ils devoient, il fut obligé d'en lever le siege

ſiege ; & en ſuite il ſe ſepara du Comte de Souches, dont il étoit ſi mécontent qu'il ſe plaignit à l'Empereur, que ſans lui les affaires de la Campagne auroient mieux tourné. L'Empereur pour le contenter fut quelque tems ſans vouloir voir ce General ; mais il trouva moyen à la fin de ſe juſtifier & de rentrer en grace.

Le ſiege de Graves avoit toujours duré juſques là, & même il ne paroiſſoit pas encore prêt à finir, ayant encore pluſieurs dehors qui ſe deffendoient ; outre que la ſaiſon qui commençoit à devenir facheuſe laiſſoit voir peu d'eſperance de reduire un garniſon, qui ſans nul ſecours que de ſes forces avoit déja fait perir une infinité de gens. En effet Rabenhaut avoit éu toujours le malheur d'être battu dans les ſorties, que le Comte de Chamilli avoit faites ; mais ce qui étoit de plus mortifiant pour lui, c'eſt qu'un de vos Colonels, âgé de prés de ſoixante & dix ans, étoit venu exprés de Maſtricht pour lui derober le principal fruit qu'il ſe propoſoit dans ſa conquéte. V. M. en abandonnant la Hollande en avoit tiré beaucoup d'argent, & les Villes qui ne lui avoient pû donner tout ce qu'elle demandoit lui avoient offert des ôtages, pour ſeureté qu'elles payeroient le ſurplus dans le tems dont elles étoient convenues avec elle.

Ces ôtages avoient été conduits à Graves, comme dans un endroit où ils ſeroient en ſeureté, mais Rabenhaut l'ayant aſſiegé il con-

contoit qu'en le prenant il épargneroit à la Hollande la somme dont ils étoient encore redevables, & qui montoit fort haut. Sa pretention paroissoit même tres bien fondée, parce que vous ne pouviez donner secours à cette place qui étoit separé des vôtres par Ruremonde & Venlo qui appertenoient aux Espagnols. Cependant de Melin Mestre de Camp de Cavalerie, étant, comme j'ai dit ci-devant, parti tout exprés de Mastricht pour les enlever, traversa le camp de Rabenhaut, & étant entré dans la Ville, il les prit & emmena au lieu de sa garnison par le même chemin qu'il étoit venu.

Cela fit perdre un peu de la reputation de ce General, tellement que le Prince d'Orange ne le regardant plus comme il avoit fait auparavant, il crût que s'il vouloit avoir Graves il ne devoit pas s'en attendre à lui. Il y fut lui-même accompagné de quelques troupes qu'il avoit ramenées de Flandres, & s'en rendit maître.

Graves étant ainsi tombé entre les mains de ce Prince, la Campagne finit de ce côté-là, pendant qu'elle continua en Allemagne avec beaucoup de chaleur. Les grandes forces que vos Ennemis jetterent en Alsace étonnerent une peu vôtre Ministre, qui crut si bien que cette Province ne pouvoit se sauver, qu'il conseilla à V. M. d'en retirer le Vicomte de Turenne, & de l'envoyer autre part, où il lui seroit plus necessaire. Elle eut bien de la peine

à

à avaller cette pillule ; & de perdre ainsi tout d'un coup un païs qui avoit couté tant de sang & de peine à conquerir, étoit un morceau de dure digestion pour elle. Neanmoins le Marquis de Louvois lui en faisaint voir la necessité, & que sans cela elle perdroit la Lorraine où le Duc de ce nom s'acheminoit, avec de grandes esperances de rentrer dedans, elle consentit qu'il en envoya l'ordre à ce General ; mais comme il ne voyoit pas que la chose fut si fort pressée qu'il se l'imaginoit, il lui manda qu'il falloit qu'on eut donné de méchans avis à V. M. pour lui faire prendre une telle resolution ; qu'il voyoit les choses plus clairement que les autres, lui qui étoit sur les lieux, & qu'il le prioit de vous rendre une lettre qu'il se donnoit l'honneur de vous écrire, par laquelle il vous specifioit si bien les raisons que vous aviez de surseoir vôtre resolution, qu'il esperoit que vous le feriez d'abord que vous l'auriez veüe.

Le Marquis de Louvois trouva qu'il y avoit de la vanité à ce General d'en vouloir sçavoir plus que lui, & sans montrer la Lettre à V. M. il lui envoya de nouveaux ordres en conformité des premiers. Ce grand homme se douta bien que cette recidive se faisoit sans vôtre participation, & que s'il vous eut donné la lettre qu'il avoit eu l'honneur de vous écrire, vous lui eussiez fait celui de lui faire reponse. Ainsi devant que de se resoudre à faire ce qu'il lui mandoit, il écrivit tout de nou-

nouveaux à V. M. & addressa sa lettre au Cardinal de Bouillon son neveu, afin qu'elle eut une autre destinée que la premiere. La confiance que vous aviez en la prudence & en la sagesse de ce General, vous fit douter que le Marquis de Louvois vous donnât un bon conseil d'abord que vous eutes jetté les yeux dessus, & l'interêt que vous aviez à vous en rapporter à son avis plûtôt qu'à celui de ce Ministre, fit que vous mandâtes de vôtre propre main à ce General, qu'il en usat comme il le jugeoit à propos, & que vous vous en rapportiez à lui.

Ce fut un grand sujet de chagrin à vôtre Ministre qui avoit coutume d'être absolu. Cependant comme il avoit plus de foi en ses lumieres que dans celles de personne, il compta que le succés qui seroit conforme à l'horoscope qu'il en avoit faite perdroit bientôt le Vicomte de Turenne dans l'esprit de V. M. qui aprés cela n'auroit plus de confiance qu'en lui. Mais il comptoit sans son hôte, & il se trouva tout au contraire que ce General conserva Saverne & Haguenau que les ennemis assiegerent l'un aprés l'autre. Il fit aussi échoüer le dessein qu'ils avoient sur Brisac qu'ils commençoient à serrer de prés, dans l'esperance que comme il manquoit de toutes choses, ils l'auroient bien-tôt sans coup ferir. Mais ces évenemens, tout considerables qu'ils étoient, ne furent encore que les moindres, par lesquels il acheva une

si

si belle Campagne, car feignant d'aller prendre des quartiers d'Hiver en Lorraine il revint à charge par des chemins impraticables, lors que les ennemis s'étoient separés pour subsister plus commodement, & les ayant surpris il les mena battant les uns aprés les autres, jusques à ce qu'ils firent ferme auprés de Turquem; mais il les en chassa encore & les ayant obligés de repasser le Rhin, il punit les habitans de Stratsbourg par le pillage des effets qu'ils avoient à la Campagne, de ce qu'ils avoient donné passage aux ennemis sur leur pont, contre la parole qu'ils lui avoient donnée de n'en rien faire.

Vôtre Majesté ne laissa pas un service de cette nature sans recompense; elle lui envoya le lendemain qu'il fut arrivé à Paris cent mille écus en Loüis d'or, & lui ayant donné quantité d'autres marques de distinction, elle lui envoya aussi le Marquis de Louvois pour lui demander pardon de quantité de choses dont il avoit sujet de se plaindre de lui. Mr. de Turenne en usa en cette occasion de même que nous voyons qu'en use un dogue à l'égard d'un petit chien: il écouta son compliment sans bassesse & sans colere, & l'ayant renvoyé avec une réponse, dont pourtant il n'avoit pas lieu d'être content, Mr. le Prince vint trouver Mr. de Turenne pour savoir de lui comment s'étoit passé cette entrevûë.

Mr. de Turenne lui en ayant rendu compte, le Prince de Condé qui n'avoit pas lieu d'aimer

ce Ministre, le pria qu'ils pussent agir de concert pour desabuser V. M. de bien des choses dont elle étoit prevenuë à son avantage. Le Vicomte de Turenne en convint avec lui, mais Mr. le Tellier en ayant avis il vint trouver Mr. le Prince & le conjura de pardonner à son fils qui à l'avenir auroit pour lui tant de respect qu'il auroit tout lieu d'en être content. Ainsi ayant desarmé sa colere par ces belles promesses, il empêcha sa ruine, qui étoit inévitable si ces deux grands hommes s'en fussent melés. Car il étoit aisé de desabuser V. M. de bien des choses qu'il lui faisoit passer pour de grands services, qu'il lui rendoit, & qui en les examinant neanmoins auroient eu tout un autre nom.

Je mets par exemple de ce nombre le changement qu'il vous a fait faire dans les Maladreries, dont il vous a fait convertir les fons, en recompenses pour les gens de Guerre. J'ose dire à V. M. que quand elle y fera reflexion, elle ne demeurera guere à être persuadée que son pouvoir ne sçauroit s'étendre sur les choses de cette nature. Elle doit considerer que c'est une fondation pour une œuvre pie qu'elle est obligée d'entretenir. Je sais bien que le pretexte qu'il a pris est, que cette fondation est bien inutile, maintenant qu'on reconnoît que la maladie pour laquelle elle a été faite, est un effet de la pure debauche, & non pas, comme on croyoit autrefois, un mal où il n'y avoit point de remede; mais

que cela soit ou non on ne voit pas que cela authorise V. M. à se saisir de ce revenu, & à le donner à qui bon lui semble. Si elle en peut disposer ce n'est tout au plus qu'en faveur des Hôpitaux, ou en le convertissant d'une maniere que cela reponde à l'intention des fondateurs. Car de pretendre qu'elle le puisse donner à des gens qui s'en servent pour contenter leurs passions, c'est dequoi les Casuistes ne conviendront point, quand même vous les choisiriez entre ceux qui ont la reputation d'être extremement relâchés.

Je doute fort même que vous le puissiez unir valablement à l'Hôtel Royal des Invalides, que vous avez fait bâtir avec tant de sumptuosité & de depense, qu'il semble avoir été fait plûtôt pour la demeure d'un Roi, que pour celle des pauvres Soldats étropiés. Car c'est à V. M. à pourvoir de son propre fonds à leur entretien, sans se servir pour cela de celui des autres. Il y auroit même une espece de honte à elle de le faire, puisque ce seroit perdre la gloire qui lui revient d'un si bel établissement, si l'on pouvoit dire qu'elle l'eut fait aux depens d'autrui.

L'année 1675. ne fut pas plûtôt commencée que vous songeâtes à vous assurer la communication de Maestricht, que les ennemis avoient interrompuë sur la fin de la Campagne derniere, en prenant Dinant & Hui. Cette conquête avoit été faite par les Imperiaux lors qu'ils s'étoient separés de l'Armée du

du Prince d'Orange, ce qui lui donnoit envie de reprendre Maestricht. Pour cet effet il fit en sorte que l'Empereur envoya à Liege le Cardinal de Bade Chanoine de cette Eglise, qui sous pretexte de residence tâcha de faire declarer en sa faveur cette Ville, qui étoit de grande consequence pour le succez de cette entreprise: son Eminence y trouva beaucoup de disposition, & il faut que je dis encore à V. M. que le Marquis de Louvois en fut cause; car il faut qu'elle sçache qu'il avoit donné divers sujets de mecontentement aux habitans de cette Ville, qui auparavant lui étoient tres-affectionnés. Il avoit fait piller plusieurs fois les maisons qu'ils avoient hors de la Ville & à la Campagne, & cela en haine de ce que passant un jour par cette Ville un Chanoine de la Cathedrale lâcha contre lui quelques paroles injurieuses, & assez haut pour qu'il les put entendre.

Quoi qu'il en soit le Comte d'Estrades qui prenoit garde aux interêts de V. M. previnț le Cardinal de Bade, en traitant avec le Gouverneur de la Citadelle qui la lui remit entre les mains. L'heureux succez de cette negociation ayant ainsi arrêté le cours de la mechante volonté des Liegeois, le Cardinal de Bade qui n'avoit plus que faire dans cette Ville, demanda un passeport au Comte d'Estrades pour pouvoir s'en retourner en seureté en Allemagne; mais s'en étant servi pour y transporter des armes, ce Gouverneur se ser-

vit de ce pretexte pour le faire arrêter lui & toute sa suite, Car il étoit bien aise de justifier à toute l'Europe qui accûsoit V. M. de mauvaise foi de s'être emparée de la Citadelle de Liege, qu'elle avoit eu raison de le faire, & comme cela ne se pouvoit qu'en montrant que son Eminence l'auroit fait elle même si elle n'avoit été prevenue, il visita tous ses papiers parmi lesquels il s'en trouva quelques-uns qu'il jugea à propos de faire supprimer, parce qu'il faisoient mention de tout ce qu'elle avoit brassé. Cela imposa silence à tous ceux qui tâchoient d'obscurcir la reputation de V. M. de sorte qu'il ne s'en parla plus du tout.

Cette grande affaire s'étant terminée de la maniere que je viens de dire, vous assiegeâtes Dinant, dont vout étant rendu maître vous achevâtes de nettoyer la Meuse, depuis cette derniere Ville jusques à Mastricht par la prise de Huy & de son Chateau. De là vous fites sentir la force de vos armes à la Ville de Limbourg que le Prince d'Orange fit mine de vouloir secourir; mais n'en ayant fait que le semblant elle se rangea sous vôtre obeïssance, pendant que le Vicomte de Turenne retourna en Allemagne pour faire tête à Montecuculli que l'Empereur avoit renvoyé en ce païs-là.

Mr. de Turenne n'avoit pas à beaucoup prés de si grandes forces sur les bras que l'année precedente; car vous aviez trouvé moyen de faire diversion dans le Nord par la declaration

ration de la guerre que le Roi de Suede avoit faite au Marquis de Brandebourg. Le Duc d'Hannover le devoit seconder avec une armée de quinze mille hommes qui auroit tenu en respect ceux qui pouvient être portés à secourir cet Electeur. Mais le Connétable Vrangel qui commandoit celle de Suede étant gagné par les ennemis de son Maître n'executa pas les ordres qu'il lui avoit donnés ; de sorte que le Duc d'Hannover n'osa jamais se declarer. Cependant cela fit que l'Electeur de Brandebourg retira ses troupes de l'armée de Sa Majesté Imperiale, sur laquelle le Marquis de Vaubrun, un des Lieutenans de vôtre armée, avoit pris Dachstein en l'absence du Vicomte de Turenne.

Le Marquis de Louvois croyant avoir reparé par la declaration du Roi de Suede la faute qu'il avoit faite, de manquer la paix quand elle avoit été demandée à V. M. avec tant d'avantage pour elle, ne songea plus qu'à continuer la guerre qui étoit allumée en tant d'endroits differens. Et comme les Messinois recommençoient à crier misericorde à cause de la faim qui les pressoit, vous y renvoyâtes Vallavoir, qui fut si heureux que d'y conduire à bon port un second convoi de bled, quoi que les Espagnols se fussent mis en embuscade sur son passage avec des forces beaucoup superieures aux siennes.

Cependant je ne sais qui vous fit changer de resolution, touchant la moderation que vous

aviez témoignée à leur égard ; car ils vous reconnurent pour leur Souverain, & vous leur envoyâtes pour Viceroi le Duc de Vivonne General de vos Galeres qui étoit frere de Madame de Montespan. Cette derniere qualité qui étoit cause que, quand il avoit fallu pourvoir à cette charge, le Marquis de Louvois avoit preferé ses interêts à ceux des autres pretendans, qui en étoient bien aussi capables, fit qu'il l'emporta sur eux. Cependant il réüssit fort bien dans les commencemens qu'il fut en ce pays-là. Il entra dans le port de Messine à la barbe des Espagnols sur qui il prit même un vaisseau de cinquante pieces de canon : il reduisit ensuite quelques forts dont ils étoient encore les maîtres, puis s'étant mis en Campagne, il les chassa de tous les postes qu'ils occupoient à quatre lieües à la ronde ; aprés quoi étant rentré dans ses vaisseaux, il fit une descente en Calabre, d'où il rapporta quelque butin. Mais lors qu'il avoit plus de besoin que jamais de travailler il s'endormit sur sa bonne fortune, ce qui donna lieu à quantité de conjurations dont il fut neanmoins assez heureux de se tirer.

Le Vicomte de Turenne étant arrivé à son armée, trouva que le Marquis de Vaubrun l'avoit mise en bon état par quelques exploits qu'il avoit faits, ensuite de la prise de Dachsteim, & qui lui avoit produit l'abondance. Ainsi chacun ne demandant qu'à se signaler, il lui fit passer le Rhin, & presenta la bataille

à Montecuculli qui la refuſa. Il ne l'y pût obliger à cauſe des poſtes avantageux qu'il occupoit. Mais aprés l'avoir tourné de tous côtez, il le reduiſit dans une telle diſette de vivres & de fourages, qu'il étoit impoſſible qu'il ne decampât devant lui. Il voulut ſe ſervir de cette occaſion pour le charger. Mais s'étant avancé pour le reconnoître, il fut tué d'un coup de fauconneau.

Cet accident facheux changea toutes les affaires dans un inſtant, tant il eſt vrai qu'une armée ſans General eſt de même qu'un corps ſans ame. Montecuculli qui s'enfuyoit revint à la charge, ſachant la conſternation où la mort de ce Vicomte avoit jetté vôtre armée. En effet les Lieutenants Generaux qui la commandoient ne ſongeoient plus qu'à repaſſer le Rhin, ce qui fit dire quelque choſe de fort plaiſant à vos ſoldats ſur l'embarras où ils voyoient. Mr. de Turenne avoit coutume de monter un cheval pie, & ils diſoient hautement & ſans ſe cacher qu'il n'y avoit qu'à lui mettre la bride ſur le col, & qu'il ſauroit mieux qu'eux où il falloit aller. Cependant le Comte de Lorges l'amena ſaine & ſauve en deça du Rhin, aprés avoir livré combat aux ennemis qui ſe perſuadoient d'en avoir beaucoup meilleur marché.

Vôtre Majeſté fut ſenſible à cette perte autant que le merite de ce grand homme vous y obligeoit; & que le beſoin que vous aviez de lui étoit preſſant. Mais il n'en fut pas de

même du Marquis de Louvois, & pendant que toute la France étoit en deüil de la perte que vous en aviez faite, il s'en réjoüissoit lui & les siens. Je sçais positivement ce que j'ai l'honneur de dire ici à V. M. & s'il eut pû s'opposer aux honneurs funêbres qu'elle lui fit rendre, il l'auroit fait de tout son cœur. Ils furent extraordinaires; cependant je ne sçache personne que lui qui y trouva à redire, & la memoire de ses grandes actions étoit gravée si profondement dans le cœur de chacun, qu'on ne peut dire si on l'estimoit davantage qu'on l'aimoit. Aussi pour en dire la verité il n'étoit pas recommandable seulement par une vertu militaire, qui fait d'ordinaire toute la gloire des Heros, mais aussi par toutes les autres vertus morales & chrétiennes, ce qui est fort rare dans une même sujet.

Le Duc de Lorraine qui avoit ses troupes du côté de la Moselle où étoient aussi avec lui celles de Lunebourg, de Munster & de quelques autres Confederés, ayant appris cet accident, mit le siege devant Treves où commandoit Vignori, vieux soldat de l'experience de qui le Prince de Condé, sous lequel il avoit servi toute sa vie, vous avoit assuré. Il ne s'étonna pas de ce siege où il croyoit même remporter quelque gloire, principalement parce que le Marechal de Crequi marchoit à son secours; mais dans le tems qu'il donnoit ses ordres à cheval, il fut culbutté du haut en bas d'un bastion par la frayeur qu'eut cet ani-

animal d'un coup de tonnere, desorte qu'il finit ses jours par cet accident imprevû. Cela fit hâter la marche du Marêchal de Crequi, qui craignoit que sa mort ne causât, parmi les siens quelque terreur panique, qui les obligeât à se rendre. Mais le Duc de Lorraine lui épargna la peine de s'avancer bien avant, & vint au devant de lui jusques à Consarbrik, où est le confluent de la Sarre & de la Moselle. Il passa là la riviere, où ce Marêchal l'auroit pris à son avantage, s'il eut voulu; car il lui étoit aisé de le combattre dans le temps qu'il n'avoit encore fait passer qu'une partie de son armée; mais ne l'ayant pas voulu faire, par je ne sais quelle raison, & qu'il ne savoit peut-être pas bien lui-même, il fut si bien battu que toutes ses troupes prirent la fuite les unes d'un côté les autres de l'autre. Il se sauva lui même en si petite compagnie qu'il arriva à Treves lui cinquiéme, où son desespoir étoit si grand, qu'il resolut de s'ensevelir dans la Place qui ne valloit rien. En effet il fit une resistance à quoi les ennemis ne s'attendoient pas, ce qui fut cause qu'ils lui offrirent une bonne composition. Mais ne voulant point entendre parler du tout de se rendre, un Capitaine d'Infanterie, nommé Boisjourdan, remontra à la garnison qu'elle n'avoit que faire de son desespoir, & que s'il étoit assez grand pour l'obliger à vouloir perir, ce n'étoit pas à dire qu'elle dût suivre son exemple. Quelques-uns furent de son

avis, & representerent à ce Maréchal que l'état où étoit la place ne leur permettoit point de faire une plus longue resistance. Mais s'étant emporté à ce compliment, & ne leur ayant pas donné le tems d'achever le reste, Boisjourdan traita avec les ennemis, à qui il donna entrée dans la Ville. Le Maréchal de Crequi se sauva dans l'Eglise où il vouloit encore tenir bon avec quelques Officiers qui n'approuvoient pas ce qu'avoit fait Boisjourdan. Mais ceux-ci lui ayant fait voir qu'ils alloient être forcés, & que son desespoir seroit blâmé de V. M. & de toute la France, ils le firent resoudre à se rendre à discretion.

Vôtre Majesté effectivement ne fut pas contente de ce qu'il avoit fait, & l'auroit été encore moins s'il eut poussé son desespoir plus avant. Cependant trouvant que ce qu'avoit fait Boisjourdan étoit d'un si méchant exemple, qu'elle ne le devoit pas souffrir, elle le fit arrêter, & le conseil de guerre le condamna d'avoir la tête coupée avec quelques-uns de ses complices. La sentence fut executée à Mets en presence de la garnison, & il ne fut regretté de personne, tant il est vrai que la desobeïssance est indigne d'un honnête homme.

Aprés ces malheureux succez pour V. M. il y avoit lieu de craindre que les ennemis n'entrassent en France; mais vous y remediâtes par vôtre prudence, & fîtes naître tant de jalousie entre les Princes de la Maison de Brunswik,

wik & le Duc de Lorraine, que les premiers voulurent s'en retourner en leur Pays, quoi que l'autre leur pût dire. C'est ainsi que les affaires d'une ligue vont toûjours; ce que l'un veut, l'autre ne le veut pas; de sorte que ce seroit un miracle de les voir de bonne intelligence: leurs interêts sont toûjours differens, d'où il faut conclure qu'il est comme impossible que leurs projets réüssissent.

La mort du Vicomte de Turenne faisant craindre à V. M. que les ennemis ne fissent des conquêtes en Alsace, elle y envoya d'abord le Duc de Duras qu'elle avoit fait Marêchal de France, trois jours aprés la mort de son oncle. Quelques autres Officiers avoient reçû le même honneur, & le Marquis de Louvois fit si bien auprés de V. M. que le Marquis de Rochefort en étoit du nombre, quoi qu'il ne se fut pas signalé davantage qu'il avoit fait auparavant. Les autres étoient le Comte d'Estrades: le Duc de Navailles, que V. M. avoit rappellé auprés d'elle, quelque tems aprés l'avoir exilé: le Comte de Schomberg: le Duc de Vivonne: le Duc de la Feuillade & le Duc de Luxembourg. Mais y ayant beaucoup à dire que le Duc de Duras n'en sçut autant que son oncle, vous mites bien-tôt le Prince de Condé à sa place, dont la reputation seule vous étoit d'un grand secours dans la conjoncture presente.

En effet les Ennemis, aprés avoir passé le Rhin sur le pont de Strasbourg, qui vous man-

manqua de parolle pour la seconde fois, crurent prendre Haguenau d'emblée, mais le Prince de Condé les ayant obligés de lever le siege, ils se jetterent sur Saverne dont ils croyoient s'emparer avec plus de facilité. Le succez qu'ils y eurent fut neanmoins égal à celui qu'ils avoient eu devant l'autre Ville: tellement que cette Campagne qui sembloit dans les commencemens menacer V. M. d'un revers de fortune, se termina à si peu de choses, qu'elle n'eut pas sujet de s'en effrayer.

Les Suedois n'en furent pas quittes à si bon marché. Ils s'étoient à la fin avancés dans les Etats du Marquis de Brandebourg où ils avoient pris quelques postes de peu de consequence, sans songer à penetrer plus avant. Il sembloit même qu'ils agissoient de concert avec lui, tant ils alloient lentement, & qu'il prenoit peu de soin lui-même de s'opposer à leurs entreprises. Mais cet Electeur sachant que le Roi de Suede pressé par V. M. se resolvoit enfin à faire d'autres efforts, il courut de Hollande où il étoit, à la deffense de son païs, & fut si heureux qu'en arrivant, il les mit en deroute à un passage nommé Felbeling. Ils y perdirent la plus grande partie de leur canon & de leur bagage, dont ne s'étant pû remettre de toute la Campagne, le Roi de Dannemarck qui avoit pris le parti de l'Electeur aussi bien que les Princes de la Maison de Brunswik, trouva moyen de faire ses affaires. Ils attaquerent cette Couronne tous dans

dans un même tems, dans le Duché de Bremen, dans l'Isle de Rugen, & sur ses autres frontieres, & ne trouvant pas plus de resistance d'un côté que d'autre le Roi de Dannemark assiegea & prit Wismart, Port considerable qu'elle tenoit sur la Mer Baltique.

Vôtre Majesté ayant lieu de connoître plus que jamais le mechant service que le Marquis de Louvois lui avoit rendu, lors qu'il l'avoit empêché de faire la paix, accepta la mediation que le Roi d'Angleterre offroit à tous les Princes qui étoient parties dans la guerre, pour aider à la finir. Les autres y consentirent aussi bien que vous, & ils envoyerent leurs Plenipotentiaires à Nimegue, où les vôtres se rendirent des premiers. L'Espagnol y avoit montré jusques là plus de repugnance que les autres, mais les affaires de Messine diminuoient beaucoup de sa fierté, & il avoit peur que vous ne vous rendissiez maître de tout le Royaume, comme vous aviez déja fait de la Capitale & de la Ville d'Agouste, où le Maréchal de Vivonne avoit mis garnison. Ce n'est pas que cette derniere Ville fut considerable pour sa force, mais comme elle avoit un beau port, c'étoit toûjours une retraite pour vos Vaisseaux qui vous étoit fort avantageuse.

Les Hollandois d'un autre côté s'ennuyoient beaucoup de la Guerre qui leur étoit extremement à charge, par les subsides qu'ils donnoient aux Princes qui les étoient venus secourir.

courir. D'ailleurs ils consideroient qu'ils étoient presque hors d'intrigue par l'évacuation que vous aviez faite de leur Païs, de sorte qu'il n'y avoit plus que les interêts de l'Empereur à considerer, avec ceux des Princes de l'Empire. Mais ils étoient si differens les uns des autres, que ce devoit être un acheminement à la Paix; puis qu'il est certain qu'ils avoient plus à se defier de ceux qui étoient dans leur parti que des armes de V. M. En effet la puissance que s'acqueroit insensiblement l'Empereur devoit donner une grande jalousie à tous ces Princes; & lui de son côté ne devoit pas être trop content de les voir en bonne intelligence les uns avec les autres, & conferer souvent ensemble sur leurs interêts sans l'y appeller.

Les choses étant en cet état au commencement de l'année 1676. le Marquis de Louvois, qui me gardoit le ressentiment de l'affaire des routes s'efforça de me rendre la pareille dans une de Finances, où il me soupçonnoit d'avoir trempé. Mais je fis voir à V. M. clair comme le jour, que je n'y avois nulle part, & que s'il s'y étoit fait quelque chose qui ne fut pas à faire, elle s'en devoit prendre à Desmarets mon neveu, qui en aviot eu la direction. Je lui dis en même tems que je ne lui repondois de rien là-dessus, & qu'elle sçavoit que je lui avois dit plus d'une fois que c'étoit un homme dangereux, quand il trouvoit quelque chose à gagner. Cependant

dant je ne lui avois jamais rien souffert, mais il ne laissoit pas de me tromper tout le premier, tant sa convoitise étoit grande; V. M. cependant lui avoit fait plus de bien mille fois qu'il ne meritoit, jusques à lui donner cent mille écus pour ses peines de la premiere affaire dont il s'étoit mêlé; mais il y a des gens insatiables, & à qui V. M. donneroit la moitié de son Royaume qu'ils ne seroient pas contens. Elle eut la bonté d'assoupir cette affaire à ma consideration, & ce n'est pas la seule chose dont je lui suis redevable. Je puis dire neanmoins, quoi que ce ne soit pas à moi à me venter moi-même, que je n'ai jamais eu recours à sa bonté pour mes injustices, ou pour mes voleries. J'ai toûjours tâché de marcher droit, & je deffie que personne me puisse accuser avec raison du contraire.

L'heritier d'un nommé Friois, Suisse de nation, qui avoit amassé de grands biens dans vôtre Royaume en pourroit rendre un bon témoignage s'il y étoit appellé. Ce Friois étant mort fort vieux sans avoir jamais été marié. D'abord que celui dont je viens de parler voulut s'approprier sa succession, il trouva en son chemin le Fremier de vôtre Domaine, qui pretendit y avoir meilleure part que lui, parce que Friois étant batard, tout ce qu'il avoit amassé devoit selon les loix de vôtre Royaume revenir à ceux qui étoient aux droits de V. M. Cette contestation dont le fonds

étoit

étoit de grande consequence pour l'un & pour l'autre leur fit chercher des amis, & le pretendu heritier de ce Suisse ne croyant point en trouver qui lui pût rendre de plus grands services que moi, me fit offrir deux cent mille francs, si je lui voulois accorder ma protection. Mais je lui fis dire qu'il n'y avoit point de somme, si grande qu'elle fut, qui me put faire commettre une injustice ; tellement que voyant qu'il n'y avoit rien à faire avec moi, il s'addressa à des gens qui avoient accez auprés du Marquis de Louvois, & qui moyennant cette somme qui fut partagée entr'eux, firent son affaire. Villacerf & S. Pouange eurent chacun vint mille écus; Stouppa eut le reste avec un certain homme dont j'ai oublié le nom. Le Fermier de vôtre Domaine m'en fit ses plaintes, & me pria d'informer V. M. de l'injustice qu'on lui rendoit; mais je la trouvai si prevenue qu'il me fut impossible de rien faire pour lui.

Je sçais mille autres rencontres où la prévarication a eu le même lieu, & V. M. doit être persuadée que tant que la Guerre a duré, il s'est fait un sale commerce des charges qui sont venuës à vaquer, jusques aux Enseignes. C'est par là qu'un Alexandre, fils d'un miserable Ecrivain, est devenu si à son aise, & qu'il veut faire comparaison aujourd'hui avec tout ce qu'il y a de gens de qualité. C'est aussi par un pareil abus que Charpentier & Binot son beau-frere sont mainte-

nant

nant si riches, quoi que l'un soit fils d'un petit Bourgeois de Compiegne, & l'autre d'un Sergeant de Tonnere. C'est dans la bourse de ces gens-là que V. M. poura foüiller dans l'occasion, sans qu'elle puisse craindre qu'on y trouve à redire; l'un ne rendra gorge que des Compagnies qu'il a venduës, & les autres que du sang des Communautés dont ils se sont engraissés. Le miserable Village de Courtisoux en Champagne, & dont toute la richesse ne consiste qu'en fromages, a donné pendant plusieurs années trois mille livres par an à Charpentier, pour le decharger du logement des gens de guerre; mais dés qu'il n'a plus été en état de lui fournir une si grande somme, & qu'il lui a demandé à la moderer, il a oublié ses presens & lui a ordonné les passages.

Si je voulois remplir ce papier de semblables abus, je n'aurois jamais fait, & V.M. sait qu'il n'y a pas encore long-temps, que je lui ai fait voir les friponneries qu'on lui faisoit dans l'extraordinaire de la guerre, où on lui faisoit payer deux fois un même Regiment, par l'intelligence qu'il y avoit entre le Commissaire & le Tresorier. Je sais bien qu'on ne sauroit imputer ce desordre au Marquis de Louvois, mais, outre que c'est à lui à repondre des gens qu'il met en charge, il est encore obligé d'avoir les yeux dessus, sans que je sois tenu d'y surveiller. Mes emplois me fournissent assez d'occupation sans avoir en-



[redacted]

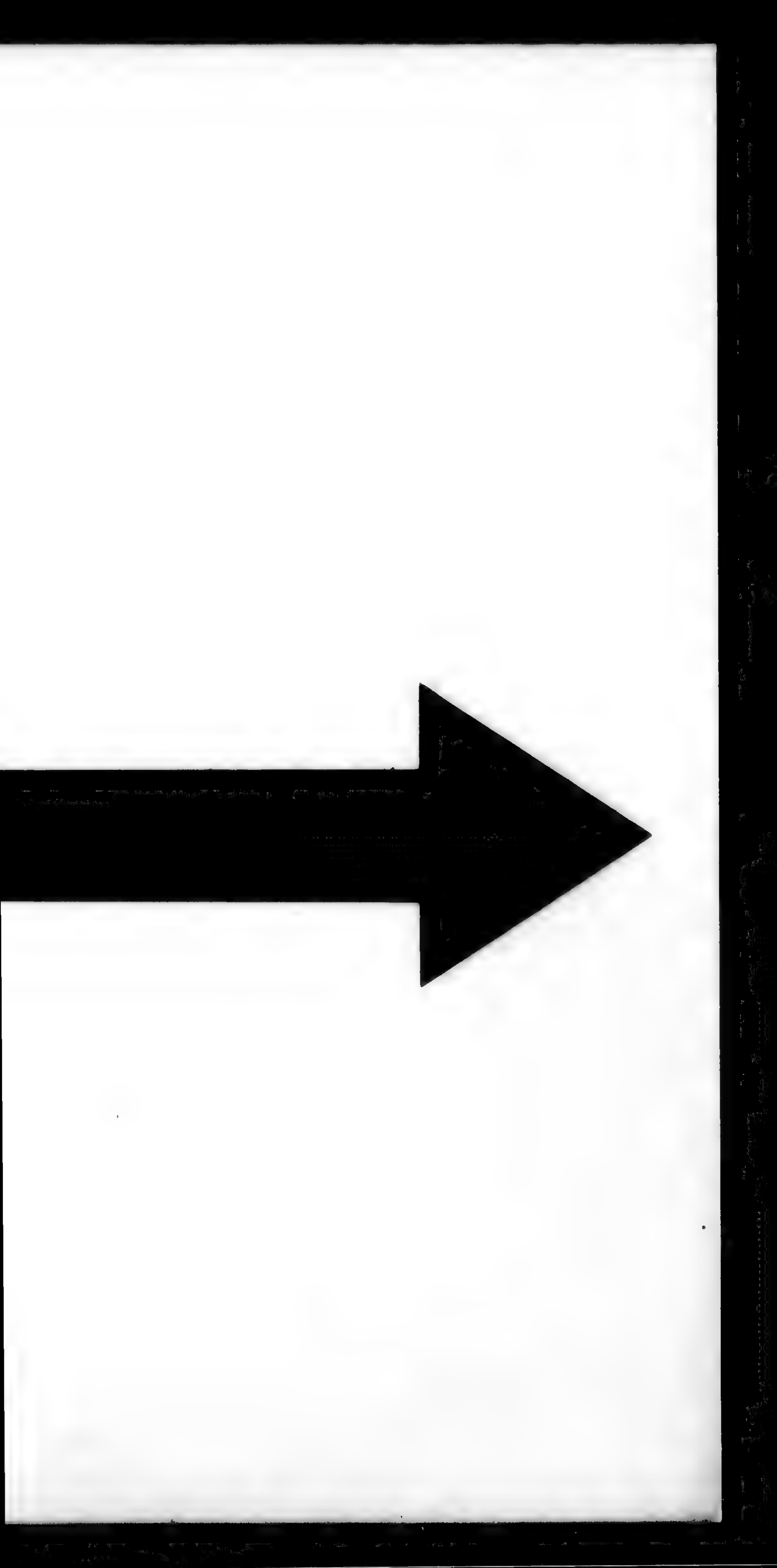
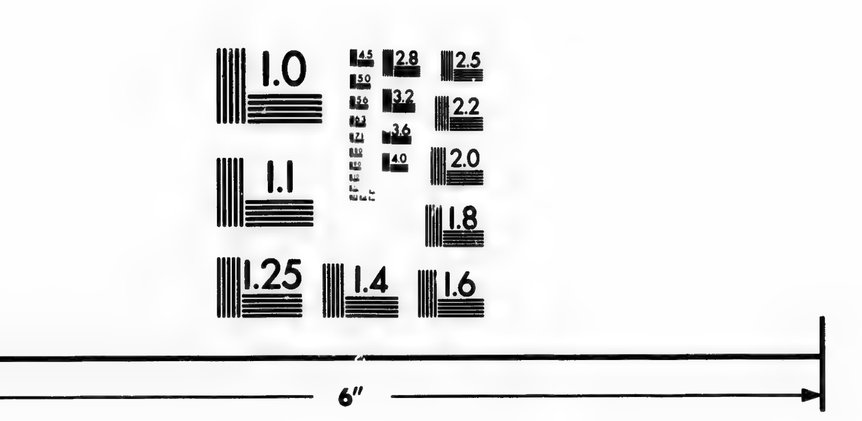


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





encore cette nouvelle charge. Cependant comme il y va de l'interêt de V. M. & de celui de ses peuples, sur qui retombent tous ces desordres, puis que c'est à eux qu'on demande de l'argent quand le tresor royal est épuisé, je ne feins point d'entrer dans un si grand detail, quoi qu'il me soit impossible de le faire, sans me derober quatre ou cinq heures, qui sont absolument necessaires à mon repos pour me delasser du grand travail dont je suis accablé.

Vôtre Majesté fera reflexion à ce que je lui viens de dire, quand elle le jugera à propos. Cependant j'en reviens à la suite de son Histoire.

Le ravage que faisoit la garnison de Philisbourg dans les Etats de l'Electeur Palatin, obligea l'Empereur de tenir cette Place serrée pendant tout l'Hyver, pour se delivrer de ses importunités continuelles. Il lui donna même parole qu'il lui ôteroit cette épine du pied, en la faisant assieger d'abord que le Printems seroit revenu; ce qu'on n'avoit osé entreprendre du vivant de Mr. de Turenne. Le Comte de Lorges importunoit cependant V. M. pour qu'elle lui fit la même grace qu'à son frere, & à tant d'autres qu'elle avoit honorés, comme j'ai dit ci-devant, du Bâton de Marêchal de France. Il mettoit en ligne de compte le service qu'il lui avoit rendu, en ramenant son armée en deçà du Rhin, aprés la mort de son oncle, outre qu'il y avoit long-tems qu'il servoit.

voit. Vôtre Majesté avoit peine à s'y resoudre, non qu'elle ne l'estimât pour un brave homme, & fort entendu dans son métier; mais parce qu'ayant fort peu de bien, il ne seroit pas en état de soûtenir cette dignité. Le Marquis de Louvois que le regardoit comme le neveu d'un homme qu'il n'avoit jamais aimé, ne lui rendoit pas d'ailleurs de trop bons offices, s'imaginant qu'il ne seroit jamais de ses amis. Comme je vis cela, & que la repugnance qu'avoit V. M. de lui rendre justice, ne venoit que de ce que j'ai dit ci-devant, je lui fis dire qu'il recherchât la fille de Fremont, & que pourvû qu'il eut de bonnes paroles du pere, je lui répondois que l'autre affaire iroit bien. Cependant pour lui rendre le service tout entier, je menaçai sous mains Fremont de le rechercher pour quelques affaires qu'il avoit faites. & où il avoit tant gagné qu'il passoit pour l'homme le plus riche de Paris. Cela lui fit peur, & croyant avoir besoin de protection, il écouta la proposition que le Comte de Lorges lui faisoit, sous condition d'être Maréchal de France auparavant. Je dis alors à V. M. le changement qui se preparoit en faveur de ce Comte, desorte qu'étant persuadée que ce mariage le mettroit en un autre état qu'il n'étoit, elle lui accorda le baton qu'il desiroit si ardemment. Il épousa ensuite Mademoiselle de Fremont qui lui apporta un si gros mariage, qu'il acheta la charge de Capitaine des Gardes de V. M. qu'il paya com-

comptant. Il traita aussi de la Comté de Quintin qui est une terre des plus considerables de Bretagne, & qui vaut cinquante mille livres de rente; mais comme quand on commence à devenir heureux, c'est presque l'ordinaire de voir que la fortune nous accable de ses graces, celui de qui il avoit acheté cette terre, & de qui il s'étoit chargé de payer les dettes, & de lui faire outre cela une grosse pension durant sa vie, mourut peu de tems aprés, desorte qu'il en fut dechargé.

La part que j'avois à sa fortune fit que le Marquis de Louvois le laissa sans emploi cette Campagne, quoi qu'il s'en fut mieux aquité que le Maréchal de Rochefort, à qui il donna ordre inutilement de jetter des hommes & des munitions de guerre dans Philisbourg. Vôtre Majesté sait la faute qu'il fit en voulant executer ce commandement, & comment le chagrin qu'il en eut le fit mourir de douleur. Car c'étoit moins de cœur qu'il manquoit que de conduite, ce qui nous apprend que nous ne devons jamais souhaiter d'être élevés au dessus de nos forces, puisque nous n'en tombons que de plus haut. En effet tel est bon pour aquerir de la reputation dans un poste, qui la perdroit dans un qui seroit plus élevé. La prudence veut que nous mesurions nôtre ambition par la connoissance de nous-même, autrement nous ferons voir à nôtre dommage la verité dont on a taché de nous instruire, en nous donnant la fable de Phaëton.

Vous

Vous ouvrîtes cette Campagne par la priſe de Condé qui fut ſuivie de celle de Bouchain. Le Prince d'Orange s'étant approché de vôtre armée pour ſecourir ces places, ne trouva pas à propos de vous attaquer avec une armée beaucoup inferieure à la vôtre. Ces deux conquêtes étant faites V. M. revint à Verſailles aprés avoir laiſſé la plus grande partie de ſon armée ſous le commandement du Maréchal de Schomberg, & envoyé le reſte au Duc de Luxembourg qui commandoit en Allemagne. Le Prince de Lorraine y étoit à la tête de l'armée de l'Empereur & aſſiegea enfin Philisbourg, qui fit une ſi belle deffenſe que le Duc de Luxembourg eut tout le tems qu'il pouvoit ſouhaiter pour le ſecourir.

Le Prince d'Orange de ſon côté fit le ſiege de Maeſtricht, dont le Commandant à l'exemple de celui de Philisbourg fit ſi bien ſon devoir, que le Maréchal de Schomberg donna le tems au Maréchal d'Humieres de faire le ſiege d'Aires, pour lequel il lui avoit prêté une partie de ſes troupes; mais les ayant repriſes, quand il fut achevé il marcha droit à lui, dont ſe ſeroit enſuivi une ſanglante bataille, ſi le Prince d'Orange qui avoit perdu ſix ſemaines de tems à ce ſiege, & ſix à ſept mille hommes, n'eut jugé à propos de ſe retirer de bonne heure.

Cet heureux ſuccez pour vos armes rebutta encore les Hollandois de la guerre. D'ailleurs, dés le commencement de l'année il leur étoit ar-

arrivé un malheur à Messine, dont ils faisoient du moins autant de cas que de celui-là. Ils avoient envoyé sur ces Mers le fameux Ruyter, qui de petit Matelot qu'il étoit au commencement s'étoit élevé par degrés jusques au commandement de leur armée navale. Jamais homme n'avoit eu plus de reputation sur les deux Mers, & il étoit sorti si glorieux de toutes les affaires où il s'étoit trouvé, qu'il sembloit que son nom suffit tout seul pour donner la victoire à son parti. Cependant vos vaisseaux lui ayant donné combat le mirent en fuite, dont ne se tenant pas encore bien battu, il tenta trois mois aprés un second combat, qui lui fut encore plus desavantageux que le premier; car non seulement il y fut deffait mais il y reçût encore une blessure, de laquelle il mourut à Siracuse dix jours aprés.

Il ne manquoit plus à V.M. qui, par ces deux victoires, se trouvoit en état de continuer glorieusoment sa protection aux Messinois, que d'avoir en Allemagne une pareille issuë à ses entreprises; mais le Duc de Luxembourg y trouva tant de difficulté, qu'aprés avoir tenté inutilement de cent manieres differentes le moyen de secourir Philisbourg, il en abandonna le dessein. Ainsi aprés un siege de plus de trois mois, le Prince de Lorraine qui n'avoit encore jamais commandé en chef eut le plaisir de reduire une si forte place. Mais le moment de son triomphe pensa être

ce-

celui de ſa mort. Le pont par où il entra dans la Ville fondit ſous lui ; à ce qu'on pretend par l'artifice des premiers de la Cour de l'Empereur, qui le voyant en trop grande faveur auprés de ce Prince, avoient reſolu de le faire perir.

Les Suedois continuerent à faire la guerre. Malheureuſement ils perdirent Elſembourg, Lanſcron, Chriſtianſtat & quelques autres Places, & quoi qu'ils remportaſſent quelque avantage ſur le General Major Dunquan & enſuite une victoire prés de Lunden, leurs affaires n'en allerent pas mieux.

Il n'y eut que V. M. qui continua à fixer la fortune pour elle. La Ville de Valenciennes tomba ſous ſa puiſſance la Campagne ſuivante, & quoi que ce ſoit une des plus fortes des Païs-Bas, & qu'elle fut deffenduë par une bonne garniſon, vous y auriez tout paſſé au fil de l'épée, ſi vous aviez voulu vous ſervir de l'avantage que la fortune vous avoit donné. Mais vous laiſſâtes agir vôtre clemence en faveur de ces malheureux, & lors qu'ils s'attendoient de perdre leurs biens & la vie, vous leur conſervates l'un & l'autre. Vous attaquâtes enſuite Cambray & S. Omer tout en même tems, & la diverſion de vos forces qu'il vous falloit faire pour ces deux entrepriſes, faiſant croire au Prince d'Orange que c'étoit le tems d'entreprendre jamais quelque choſe, il s'avança juſques à Caſſel où Mr. vôtre frere le deffit. Ces deux places ne re-

resisterent gueres aprés cela, & V. M. ayant executé toutes ces grandes choses, avant le tems que les autres conquerans ont coutume de se mettre en campagne, vôtre reputation, qui étoit déja bien grande dans l'Europe, monta à un tel point qu'on vous regarda pour le premier homme de l'Univers.

Le Prince de Lorraine neanmoins, dont l'ame grande & genereuse lui donnoit plus d'émulation que de jalousie de vos grandes actions, en sentit redoubler son courage. Il s'approcha de vôtre frontiere à la tête d'une belle armée, & s'étant emparé de Mouzon place sans deffense, il jetta en deça de la Meuse un detachement qui fit plus de peur que de mal à la Province de Champagne. Car ce detachement n'osa s'éloigner de lui ni lui entreprendre de le suivre à cause du Marêchal de Crequi qui l'observoit. En effet ce n'est pas une petite entreprise d'entrer dans le Païs Ennemi, & c'est à un General à considerer s'il en pourra ressortir, quand il voudra, sur tout quand il n'a point de Places proches ou faire retraite ni de voisins pour lui tendre les bras.

Quoi qu'il en soit, il ne perdoit pas cependant l'esperance de rentrer dans son Païs où il avoit plus de droit que jamais de pretendre, par la mort de son Oncle qui étoit arrivée peu de tems aprés la prise de Treves; mais comme cela dependoit de ce que feroit le Prince d'Orange qui lui avoit promis d'entrer en France de

de son côté, il attendit l'effet de ses promesses pour regler ensuite ses entreprises. L'esperance du Prince d'Orange étoit fondée sur la maniere dont V. M. faisoit la Guerre; elle n'avoit des troupes que mediocrement, mais elle s'en servoit avec tant de jugement & de prudence que, quoi que celles des Ennemis leur fussent superieures, elle ne laissoit pas de faire des conquêtes tous les ans. Cela se faisoit parce qu'elle les rassembloit toutes l'hiver, au lieu que les ennemis étoient obligés de faire prendre aux leurs des quartiers d'hiver éloignés dont elles ne pouvoient pas être revenues quand elle ouvroit la Campagne. Par ce moyen elle s'y trouvoit la plus forte dans le commencement, puis quand elle avoit executé ses entreprises, elle envoyoit un detachement en Allemagne, & demeuroit en Flandres sur la deffensive.

C'étoit pour cela que le Prince d'Orange se trouvoit en état sur l'arriere saison d'entreprendre quelque chose; & qu'il fut encore assez fort cette année pour faire le siege de Charleroi. J'ai déja dit à V. M. pourquoi il en vouloit tant à cette Place, mais il en avoit une autre raison cette fois-ci. Il pretendoit quand il l'auroit prise entrer en France comme il voudroit. Cependant il se trouva bien éloigné de son compte, car sur l'avis qu'il eut que le Marêchal de Schomberg marchoit à lui, & que V. M. même se disposoit à le suivre, il ne vous attendit ni l'un ni l'autre, & leva le siege.

Le Prince de Lorraine ne pouvant plus compter sur lui aprés cet échec, & se voyant éloigné de ses esperances, abandonna Mousson & reprit le chemin du Rhin. Le Maréchal de Crequi le suivit, & aprés divers campemens qu'ils firent l'un & l'autre, ils se trouverent si proches à Kokesberg que cela donna lieu à une rude escarmouche. Les cuirassiers de l'Empereur y maltraitterent un peu vôtre Cavalerie legere, mais l'avantage qu'ils avoient eu sur elle, vôtre Maison l'eut sur eux, & ils firent voir aux deux armées qu'en une demie heure de tems, ils savoient aussi bien s'enfuir devant l'ennemi qu'ils le savoient poursuivre.

Le Prince de Lorraine, jugeant par cet échantillon qu'il feroit mieux d'aller prendre des quartiers d'hiver, que de s'amuser plus long-tems à se morfondre, se retira plus avant en Allemagne, pendant que le Maréchal de Crequi feignit de le vouloir imiter : mais revenant en même tems sur ses pas il attaqua, & prit Fribourg avant que ce Prince pût arriver assez à tems pour secourir cette place.

Vous battiez encore vos ennemis en Catalogne que vous ravagiez tous les ans. Ils y perdirent le combat de Poüille où ils vinrent chercher leur malheur. Ils ne purent non plus rien faire à Messine, malgré tout l'argent qu'ils y semerent pour faire couper la gorge à vôtre garnison. Enfin vous terminates une si belle campagne par la prise de S. Guillain, ce qui ôta tellement le courage aux Hollandois, que

que quoi que le Prince d'Orange eut épouzé la fille du Duc d'York, & qu'il leur promit que son mariage seroit que cette Couronne se declareroit pour eux, ils eurent neanmoins plus d'envie que jamais de faire la paix.

Le Marquis de Louvois avoit si bien servi V. M. dans toutes ces conquêtes, que sa faveur augmenta à un point que je ne pus plus tenir contre lui. A la mort du Chancelier Seguier j'avois disputé à son Pere cette charge qu'il briguoit de tout son pouvoir. Je me fis recevoir Avocat, qualité qu'il faut avoir necessairement pour l'obtenir, mais V. M. pour nour mettre d'accord, la donna à Mr. d'Aligre, Conseiller d'Etat, quoi que son grand âge & la foiblesse de son esprit le rendissent incapable de l'exercer. Aussi fallut-il que son fils l'Abbé la fit pour lui; mais comme il étoit d'une humeur bizarre & particuliere, ceux qui eurent affaire à lui ne s'en trouverent pas mieux. Enfin Mr. d'Aligre étant venu à mourir, nous recommençames nos brigues l'un & l'autre, mais elles ne furent pas longues de ma part, & V. M. m'ayant commandé de me deporter de mes pretentions, elle honora Mr. le Tellier d'une charge si importante.

Le mariage du Prince d'Orange fit naître effectivement du changement en Angleterre. Il y fit tant de brigues que le Roi d'Angleterre fut comme forcé de signer une ligue contre vous. Il vous redemanda ses troupes, &

 V. M.

V. M. ne les lui pouvant refuser, elle les lui renvoya; mais par un chemin si long que le Marquis de Louvois eut le tems d'en debaucher la plus grande partie; car au lieu de les faire embarquer à Callais, ou à quelque autre port voisin de leur pays, il choisit le plus éloigné, pretendant que Sa Majesté Britannique ne s'en pouvoit plaindre, parce que cela n'étoit pas expliqué dans le traité que vous aviez fait avec lui. Ceci doit servir de leçon à tous les Ministres, lors qu'ils ont à negocier avec un Prince. Car s'ils oublient la moindre chose, il faut qu'ils comptent qu'il s'en servira contre leur Maître, & il ne sera plus tems d'y penser lors que la faute sera faite.

L'état où vous mit ce changement vous obligea d'abandonner Messine, où il n'y avoit plus de seureté pour vos troupes, parce que les Anglois venant à joindre leurs forces de mer à celles de vos ennemis, il vous étoit impossible de resister. Il y a long-tems que je prevoyois cela, & que j'avois pris la liberté de dire à V. M. qu'elle devoit augmenter son armée navale, en faisant construire de nouveaux vaisseaux. Mais le Marquis de Louvois, qui auroit, s'il avoit pû, detruit entierement la marine, s'y opposa, sous pretexte de deux raisons qu'il mit en avant: la premiere qu'il ne falloit pas donner de la jalousie à l'Angleterre, l'autre que le Royaume n'étoit pas en état de supporter une si grande depense. Il se servit aussi du même pretexte pour empêcher que

que V. M. ne fit faire un port sur les côtes de Normandie, dont neanmoins elle aura grand besoin, si elle a jamais la guerre en Angleterre; car en cas que vos vaisseaux soient maltraités où iront-ils chercher retraite ? il y a bien loin de la Manche à Brest & à Rochefort, & V. M. y doit bien penser.

Je lui en ai dit encore mon sentiment, il n'y a pas long-tems, & que la fosse de Coluille est un endroit que la nature semble avoir fait exprés pour cela. Vôtre Majesté a écouté mes raisons, & j'ai crû même pendant un tems qu'elle les goutoit si fort, qu'elle donneroit ses ordres incessamment pour y faire travailler. Mais j'ai appris depuis que le Marquis de Louvois avoit encore empêché un coup si necessaire à son Etat, en lui insinuant que cet endroit n'étoit pas si bon que je le disois, mais que ce qui étoit cause que je le ventois tant, c'est que j'étois bien-aise d'obliger la Maison de Matignon à laquelle mon fils s'est allié, laquelle ayant ses terres tout auprés y trouveroit son compte, outre qu'ayant la Lieutenance de Roi de ce pays-là, c'étoit encore une augmentation de credit pour elle.

Voilà comment on empoisonne les choses où il y a le moins à redire. Cependant la suite en est quelquefois dangereuse, comme je le laisse à juger à V. M. mais il est difficile à un grand Roi qui ne voit beaucoup de choses que par les yeux d'autrui, de se deffendre des artifices de ceux qui le veulent tromper;

principalement quand ils ont par devers eux quelques ſervices qui ſont croire que leur intention eſt bonne. Je ne ſache qu'un moyen de ſe tirer d'affaire en pareil cas, c'eſt qu'un Prince ne ſe doit fier ni aux uns ni aux autres; il doit examiner la choſe lui-même, & aller plûtôt ſur les lieux que de manquer une bonne occaſion par trop de credulité; car de s'en fier à une tierce perſonne il y a encore mille inconveniens. Il n'y en a preſque point qui ne tiennent à un Miniſtre par un endroit ou par un autre, & ſi cela ne ſe trouve pas, comme on en pourroit donner un exemple dans vôtre Cour, où il y a deux ou trois perſonnes qui n'ont jamais voulu pleyer ſous l'autorité du Marquis de Louvois, toûjours eſt-il conſtant qu'ils ont une jalouſie ſecrette dans le cœur, qui eſt capable de faire le même effet qu'on apprehende.

Quoi qu'il en ſoit V. M. dont la prudence, bien loin de ſe demonter dans les revers de fortune, ſemble reprendre de nouvelles forces, ne s'étonnant en aucune façon du changement de Sa Majeſté Britannique, s'en ſervit tout au contraire pour faire faire la paix plûtôt aux Hollandois. Elle leur donna tant de jalouſie, qu'ils manderent à leurs Ambaſſadeurs d'applanir toutes les difficultés qui ſe preſentoient à la paix.

Cependant V. M. ſachant que le moyen de la leur faire deſirer encore davantage, étoit de ſe rendre redoutable par de nouvelles con-

quê-

quêtes aſſigea la Ville de Gand, qui lui fit encore moins de reſiſtance que les autres; car vous ſûtes ſi bien endormir les ennemis par la feinte que vous fîtes d'en vouloir à d'autres places, qu'elle fut priſe preſque auſſi-tôt qu'ils ſurent que c'étoit à celle-là que veritablement vous en vouliez. Vous vous rendîtes enſuite maître d'Ypres auſſi-bien que du Fort de Lewen, qu'on croyoit, s'il faut ainſi dire, imprenable, tant la ſituation en eſt avantageuſe; mais qui cependant fut pris par eſcalade une belle nuit par la garniſon de Maſtricht.

Tant de progrés devoient ſelon toutes les apparences donner aux Eſpagnols les mêmes ſentimens de paix qu'avoient les Hollandois; mais voyant que ce qui ſe paſſoit en Angleterre vous avoit déja fait abandonner Meſſine, & inferant de là que l'alliance qu'ils avoient avec cette Couronne feroit bien d'autres miracles en leur faveur, ils tâcherent de les detourner de leur reſolution; mais V. M. ſurmonta tous ces obſtacles par une politique qui ſera admirée de toute la poſterité. Ainſi elle conclut la paix entre la Hollande & elle; mais avant que le Prince d'Orange en fut informé, il crut que s'il attaquoit vôtre armée qui bloquoit alors Mons, & qu'il remportât quelque avantage, il empêcheroit la concluſion du traité; tellement que venant fondre ſur vos troupes, le Duc de Luxembourg qui avoit déja appris que la paix étoit concluë, &

qui s'imaginoit que le Prince d'Orange le sçavoit aussi, se reposant là-dessus, ne se mit point en deffense, & se tint si peu sur ses gardes que lui & l'Intendant penserent être enlevez.

Les Espagnols furent trop heureux aprés cela de s'accommoder avec V. M. aussi bien que l'Empereur, & il n'y eut que les Princes du Nort qui eurent de la peine à se resoudre de rendre au Roi de Suede les conquêtes qu'ils avoient faites sur lui. V. M. les y obligeoit cependant, par les Traités qu'elle venoit de signer, en consideration dequoi elle avoit rendu Maestricht aux Hollandois, & plusieurs autres places aux Espagnols sur qui elle venoit encore de prendre Puicerda. Le Prince Charles de Lorraine qui étoit encore venu en Allemagne cette année, mais qui n'avoit pas fait une Campagne plus heureuse que la precedente, puis que le Marêchal de Crequi avoit fait échoüer le dessein qu'il avoit de reprendre Fribourg, avoit battu une partie de ses troupes dans la plaine de Rhinfeld, pris Sekinghem, Offembourg, le Fort de Kell, brulé le pont de Strasbourg, & fait divers autres exploits qui le faisoient passer pour un autre Turenne en ce Païs-là, le Prince de Lorraine dis-je étoit compris dans le Traité de l'Empereur, & V. M. lui devoit rendre son Païs sous de certaines conditions, mais il les trouva si dures que plûtôt de s'y soumettre il aima mieux se retirer auprés de

Sa Majesté Imperiale, dont il avoit épousé la sœur au commencement de l'hiver.

CHAPITRE VI.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimegue jusques en l'année 1684.

VOstre Majesté n'ayant plus sur les bras que la guerre du Nord, pour laquelle l'Empereur lui devoit donner passage, fit marcher son armée de ce côté-là, d'abord que le Marêchal de Crequi qui la commandoit vit qu'une certaine Treve que V. M. avoit faite avec ses ennemis étoit expirée. Il s'approcha du Weser dont Spaen General des troupes du Marquis de Brandebourg se mit en devoir de lui disputer le passage ; mais vôtre armée qui avoit bien passé le Rhin en presence de vos ennemis ayant encore bien passé cette riviere-là à la barbe de Spaen, cet Electeur & ses Alliés virent bien que ce seroit une temerité à eux de pretendre mesurer leurs forces contre les vôtres ; ainsi vous rendant maître de faire tel traité que vous le jugeriez à propos, vous remîtes le Roi de Suede dans les places qu'il avoit perdues, entre lesquelles il y en avoit encore de plus grande consequence que celles dont j'ai fait mention cidevant.

La paix ayant ainsi été rendue à l'Europe,

le Roi d'Espagne envoya le Marquis de los Balbases vers V. M. pour lui demander Mademoiselle fille de Mr. vôtre Frere en mariage. Cette Princesse qui auroit été bien plus aise d'épouser Monseigneur, jetta beaucoup de larmes à cette nouvelle, mais V. M. sans s'y arrêter nomma Mr. le Chancellier, Mr. le Duc de Villeroi, Mr. de Pomponne & moi pour travailler à cette affaire avec cet Ambassadeur. On ne pouvoit cependant consoler cette Princesse, mais V. M. jugeant qu'il lui étoit impossible de trouver un parti plus avantageux signa son contrât de mariage, sans faire reflexion seulement si cela étoit de son goût ou non. Aprés cela il lui fallut quitter la France & V. M. ce qu'elle fit avec un torrent de larmes, qui fit pitié à toute la Cour. Elle continua ainsi de pleurer pendant tout le chemin, quoi que le Prince d'Harcourt & sa femme, qui en avoient la conduite, lui remontrassent le prejudice que cela lui feroit à la Cour d'Espagne, où elle trouveroit des gens assez disposés pour lui nuire, sans leur donner encore prise sur elle, mais son affliction étoit si grande, qu'elle étoit incapable de conseil, & l'on eut dit en ce tems-là, si l'on eut sû ce qui lui est arrivé depuis, que c'est qu'elle en avoit un secret pressentiment.

J'avois prié V. M. de donner cet emploi au Prince & à la Princesse d'Harcour, qui avoient besoin que V. M. leur fit du bien; car

Il avoit un Pere qui ne lui en faisoit gueres, & qui menoit une vie si étrange que je fus obligé d'en parler à V. M. Il entretenoit une femme dont le bruit couroit qu'il avoit fait noyer l'oncle qui trouvoit à redire à leur debauche. Or comme V. M. ne sçauroit souffrir de tels desordres, elle me commanda d'envoyer à Harcourt un Exempt de ses gardes, pour amener en prison cette femme qu'on soupçonnoit d'avoir eu part au malheur de son Oncle. Mais il la fit sauver en Angleterre, de sorte que l'Exempt revint aprés avoir fait une recherche inutile.

C'étoit une belle leçon à son fils pour être plus sage; mais quelque exemple que nous ayons, elle ne sert de rien bien souvent, si nous n'avons en nous-même des dispositions pour en profiter. Ce Prince qui avoit épouzé une femme fort belle, fort sage, & fort vertueuse s'en dégoûta à un point qu'il eut de la peine à la souffrir. Sa conduite fut tout aussi pitoyable dans ses autres affaires; de sorte qu'il manqua par sa faute la plus belle fortune qu'il pût jamais esperer. La Maison de Guise étoit éteinte par la mort du dernier Duc de ce nom, qui étoit fils d'une fille de Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle. Madamoiselle de Guise qui en avoit herité étoit une vieille Princesse, qui n'avoit jamais été mariée, & qui ayant le cœur bien placé, songea à faire revivre sa Maison. Elle jetta les yeux sur le Prince d'Harcourt, dont un de ses

amis, mais qui l'étoit encore plus de ce Prince, lui avoit fait un portrait avantageux, ainsi elle lui fit une vente de la Duché de Guise, qui vaut quarante mille écus de rente, & de quelques autres effets. Cependant comme il n'étoit pas en état d'en payer le prix elle lui donna quittance d'un million, mais au lieu d'en avoir de la reconnoissance pour celui qui lui avoit procuré un si grand bien, il commença à le vouloir détruire auprés de cette Princesse, à qui il en fit mille medisances; tellement que jugeant de son caractere par cet échantillon, elle rompit tout ce qu'elle avoit fait avec lui, s'en étant reservé la faculté par son contract. Voilà comment il nous vient quelquefois une seule fortune dont nous nous rendons indignes, par nôtre mechante conduite; sur quoi je dois dire à la gloire de V. M. que ce n'est pas là le chemin qu'elle montre à Mr. le Duc du Maine, à qui elle ne prêche que la reconnoissance qu'il doit avoir pour une bonté semblable que Mademoiselle de Montpensier a eue pour lui; car elle lui a donné la Principauté de Dombes, & la Comté Deu, deux Terres aussi considerables qu'il y en ait en France, & dont une seule lui a coûté sept cent mille écus. Aussi de tous les defauts qu'un homme puisse avoir, il n'y en a point de plus grand que l'ingratitude; mais si c'en est un qui n'est pas même supportable dans la personne d'un particulier, il l'est encore bien moins dans cel-

celle d'un Prince, dont l'ame doit être pleine de generosité, & toujours disposée à faire du bien.

Vôtre Majesté dont la puissance étoit augmentée considerablement, par la Paix avantageuse qu'elle avoit faite, recommença dans son Royaume une nouvelle Guerre, qu'elle avoit suspenduë par necessité. La conjoncture avoit voulu qu'elle donnât quelque repos aux Huguenots, dont elle avoit resolu depuis long-tems de purger son Royaume. Elle remit la main à cette affaire, en ôtant les Chambres de l'Edit qui étoient établies dans les Parlemens de Thoulouze, de Bordeaux & de Grenoble. Cependant la grande reputation où elle étoit lui permettant d'entreprendre des choses à quoi elle n'avoit pas osé songer auparavant, elle fit celebrer la Messe à Geneve, ce qui n'avoit point été fait depuis l'an 1535. que les Prêtres en furent chassés.

Aussi il y a des tems plus propres que d'autres pour le succez de ce qu'on entreprend, & c'est dans le choix qu'un Prince en sait faire qu'il faut admirer sa prudence. Il auroit en effet mauvaise grace de vouloir que tout pleyât sous ses volontés, avant que de rendre son nom celebre par ses grandes actions, & il faut qu'il sache que sa reputation lui servira quelquefois davantage que ses forces.

La neutralité que le Duc de Baviere avoit gardée pendant tout le cours de la guerre, avoit été achetée à beaux deniers comptans de V.M.

V. M. qui outre cela lui avoit promis & à la Duchesse sa femme que Monseigneur épouseroit leur fille. Or comme un Prince doit regarder auparavant à la parole qu'il donne, à cause qu'il n'en doit jamais manquer, vous aviez examiné si ce parti seroit vôtre fait, & si cette Princesse meritoit par les qualitez de sa personne d'occuper une place comme celle-là. Mais vous n'y aviez rien trouvé qui ne vous dût faire desirer son alliance : une bonne éducation, beaucoup d'esprit & en apparence un grand respect pour vôtre personne, & pour Monseigneur; ainsi ce jeune Prince étant déja sur sa dix-neuviéme année, vous ne voulûtes pas attendre davantage à le marier. Vous envoyâtes en Baviere mon frere, qui avoit été un de vos Plenipotentiaires à Nimegue, pour terminer cette affaire, & vous eutes tant d'impatience de savoir qu'il eut levé quelques difficultez qui se presentoient à cause que le pere & la mere de cette Princesse étoient morts, que vous lui ordonnâtes de vous depêcher des couriers de moment à autre. Celui qu'il vous envoya pour vous donner avis qu'il avoit signé le contrat de mariage, en execution des ordres que vous lui en aviez donné, fut descendre à son ordinaire chez Mr. de Pomponne Secretaire d'Etat des affaires étrangeres. Vôtre Majesté lui avoit donné cette charge, lors qu'il y songeoit le moins, & il en avoit l'obligation à Mr. le Tellier, qui ayant peur que V. M. n'en gratifiât ou le Cardinal de Bon-

Bonzi, ou le President de Mêmes qui la briguoient tous deux, & que leur merite n'obscurcit celui de son fils, qui n'étoit pas encore dans son brillant, employa en sa faveur tout le credit qu'il avoit sur l'esprit de V.M. Depuis cela le Marquis de Louvois avoit eu en pensée de l'unir à sa charge, remontrant à V.M. que ses fonctions devoient lui être attribuées, & que le secret de la guerre & des affaires étrangeres ne devoit être qu'entre les mains d'une seule personne.

Vôtre Majesté eut la bonté de me communiquer ce qui se passoit, sur quoi je pris la liberté de lui dire que le Marquis de Louvois avoit mauvaise grace de faire paroître tant d'ambition: que la demande qu'il lui faisoit marquoit une demangeaison de commander aux autres, ce qui feroit peur à un autre Monarque: qu'enfin il donnoit lieu de croire par sa conduite qu'il ne seroit jamais content, que vous ne lui eussiez mis vôtre Couronne sur la tête; mais que si j'étois en vôtre place, je lui ferois une telle réponse qu'il rentreroit si bien en lui-même, qu'il ne me feroit jamais une pareille demande.

Voilà en quel état étoient les choses quand mon frere m'envoya le double de la nouvelle qu'il avoit envoyée à V. M. mais que Mr. de Pomponne ne lui avoit pas encore apprise, parce qu'il s'en étoit allé chez lui à la Campagne, où il faisoit bâtir. J'en fis compliment à V. M. croyant ne lui rien apprendre

de

de nouveau ; mais elle me dit que Mr. de Pomponne ne lui en avoit pas encore parlé, & qu'elle s'en étonnoit. Quand Mr. de Pomponne fut revenu & qu'il voulut reparer la faute qu'il avoit faite, V. M. lui dit qu'il pouvoit s'en retourner chez lui, puis qu'il y avoit tant affaire, & qu'elle en mettroit un autre à sa place, qui auroit plus de soin de faire sa charge. Elle m'envoya querir en même tems, & me dit qu'elle la donnoit à mon frere, dont aprés l'avoir remerciée, je depechai un courir à Munic pour lui apprendre cette bonne nouvelle.

Je sçais bien qu'on a compté cette affaire d'une autre façon dans le monde, & qu'on a dit que d'intelligence avec mon frere, j'avois reçû un courier avant Mr. de Pomponne, & que nous lui avions joüé cette piece pour avoir sa charge, mais je n'en veux pour témoin que V. M. & elle sçait mieux que personne tout ce qui en est.

Ce fut un nouveau sujet de jalousie pour le Marquis de Louvois que la grace que V. M. venoit de me faire ; mais n'osant la faire éclater il en suspendit tous les mouvemens jusques à une occasion favorable. Elle se presenta bientôt, ou du moins il la crut telle, puis qu'il ne manqua pas de parler à V. M. contre moi. Vous faisiez toûjours travailler à Versailles, ou pour mieux dire vous l'aviez fait reffaire tout de neuf, puisque vous l'aviez fait abatre déja deux fois pour suivre un

un nouveau dessein qu'on vous avoit donné. Cependant quoi que dans un batiment neuf, ce ne soit gueres la coutume de voir fondre un plancher, il y en eut un qui manqua, ce qui donna l'allarme à toute la Cour, qui se croyoit déja perduë. Mr. de Louvois en fit plus de bruit que les autres, & je sus qu'il avoit tâché d'insinuer à V. M. qu'il falloit que je malversasse dans ma charge de Surintendant des Batimens, & que si je n'étois pas d'intelligence avec les Architectes, il étoit impossible que V. M. fut si mal servie. Vous me fites la justice de n'en rien croire, & même vous eûtes la bonté de ne me rien dire de cette medisance, mais comme j'étois averti de bonne part des discours qu'il vous tenoit, je lui donnai le change aussi-tôt, en remontrant à V. M. que s'il ne falloit, pour prouver la mauvaise foi de celui qui avoit l'inspection sur les autres, que montrer comment ils s'aquittoient mal de leur devoir, il étoit encore plus coupable que moi, lui qui avoit fait faire mille méchantes Fortifications, & qu'il faisoit deffaire sous des pretextes specieux, presque aussi-tôt qu'elles étoient achevées: que c'étoit pour cela qu'on voyoit tant faire & deffaire dans vos Places de guerre; sans qu'on en put deviner la necessité: que du moins cela ne m'arrivoit point à moins que V. M. ne me le commandat; que je n'appellois qu'elle à témoin si jamais je lui avois proposé de mon chef de

rien faire démolir. Qu'au surplus je tombois d'accord de la friponnerie des Architectes, aux dépens de qui je pretendois faire rebatir tout de neuf, non seulement ce qui avoit manqué, mais ce qui se trouveroit encore de deffectueux; qu'il seroit à souhaiter pour le bien de V. M. qu'il fit faire la même chose à toutes les Places où il se trouvoit des deffauts: qu'entr'autres à Tournai les Ingenieurs n'avoient jamais rien fait qui vaille: qu'ils avoient fait un fossé plus large de beaucoup qu'il ne falloit, mais que comme il les protegeoit il n'avoit point trouvé à redire à leur besongne, jusques à ce que V. M. lui en avoit parlé elle-même: que cependant au lieu d'y apporter le remede qui étoit necessaire, il avoit couvert la premiere faute par une seconde, qui étoit encore pire: qu'il avoit fait faire une fausse braye dans le fossé, ce qui rendoit cet ouvrage si deffectueux, qu'à moins que de le reffaire entierement, la Place ne vaudroit jamais rien. Mon frere à qui vous en avez donné le Gouvernement, & qui s'entend mieux que moi à ses sortes de choses, vous la dit comme j'ai pû faire; d'où l'on doit inferer, que si je suis coupable à l'égard de ce que je viens de dire, ce Ministre l'est encore plus que moi, lui qui croit en sçavoir plus que Mr. de Vauban, & que les meilleurs Ingenieurs de l'Europe.

Cependant tout ce qui devoit preceder le mariage de Monseigneur étant arrêté, V. M. en-

envoya à Munik le Duc de Crequi premier Gentilhomme de ſa chambre, pour porter les preſens de Noces à la Princeſſe de Baviere. Ils étoient dignes de la magnificence de V. M. & ayant ébloui toute la Cour de ſon frere, ce Prince à qui Monſeigneur avoit envoyé ſa procuration l'épouza en cette qualité. Elle partit enſuite pour ſe rendre en France, & étant arrivée à Scheleſtat, elle y trouva le Duc & la Ducheſſe de Richelieu, à qui V. M. avoit donné les premieres charges de ſa Maiſon. Elle receut leurs reſpects d'une maniere ſi fiere & ſi hautaine, que la Ducheſſe de Richelieu me manda le jour même que ſi elle avoit ſu ce qu'elle venoit de voir, elle auroit prié V. M. de la laiſſer auprés de la Reine vôtre épouze, où elle étoit auparavant. Toute la Cour étoit cependant ſi remplie d'eſtime pour cette Princeſſe, & V. M. toute la premiere, que je n'oſai lui dire ce qu'on m'en mandoit. Je crus qu'il falloit attendre quand vous l'auriez veue, vous même, ce qui devoit arriver bien-tôt, puis que vous aviez déja fixé le jour que vous deviez partir pour l'aller recevoir en Champagne. Vous fites prés de cinquante lieues pour cela, auſſi bien que la Reine vôtre épouze, mais je ne ſçais ſi vous vous tintes bien payé de vos peines, puiſqu'il eſt impoſſible que vous ne remarquaſſiez en cette Princeſſe la fierté dont Madame de Richelieu m'avoit donné avis. Pour moi je ne la connus que

trop

trop bien quand j'eus l'honneur de lui faire la reverence. A peine écouta t'elle les assurances que je lui donnai de mon respect, dont je me serois affligé infailliblement, si j'eusse sû qu'elle eut mieux traité le Marquis de Louvois; mais je fus témoin moi-même de la froideur avec laquelle elle le receut, & en ayant usé de même avec tous les gens de qualité, V. M. dont la prudence est admirable en toutes choses, se mit à quelques jours de là sur les loüanges de la Reine son épouze, & dit en sa presence qu'elle avoit si bien gagné l'amitié des François par son honnêteté & par sa douceur, qu'elle croyoit qu'ils l'aimoient encore plus qu'elle.

Madame la Dauphine qui avoit de l'esprit vît bien que ce discours étoit fait pour elle, mais comme il est difficile de reformer ce qui nous vient de nature, elle ne pût jamais attraper cet air affable & gracieux qui gagne le cœur de nôtre nation, & dont elle fait plus de cas mille fois que de toute autre chose.

Ce mariage avoit été precedé de celui de Mademoiselle de Blois Princesse d'une grande beauté, & sur le merite de qui je m'étendrois bien au long, si ce n'est qu'on pourroit dire que je voudrois par là donner des loüanges à ma femme, que V. M. avoit chargée du soin de son éducation. Elle avoit épouzé le Prince de Conti, fils de celui dont j'ai parlé ci-devant, & qui étoit mort dés l'année 1666. revêtu du gouvernement de Languedoc. Elle en avoit

avoit pourvû depuis le Duc de Verneüil qui étoit fort vieux, desorte que ce jeune Prince esperant qu'aprés sa mort V. M. l'en gratifieroit se tint dans son devoir à son égard, & s'écarta pourtant un peu de ce qu'il devoit à la Princesse sa femme. Je pris la liberté de lui en dire mon sentiment, & je le fis par l'ordre de V. M. qui croyoit qu'il dût faire plus de cas d'une si belle Princesse, & dont l'esprit répondoit à la beauté. Mais les méchantes compagnies qu'il voyoit, le rendant sourd à tout ce que je lui pûs dire, il mécontenta si fort V. M. que quand Mr. Verneüil vint à mourir, elle donna son gouvernement à Mr. le Duc du Maine.

Cela nous fait voir que quand on est dans une Cour qui se gouverne par la vertu, il faut être vertueux absolument pour pretendre aux recompenses. Ainsi on ne doit jamais conter sur la grandeur de sa naissance ni sur la protection qu'on doit avoir naturellement; car l'un & l'autre n'est de nulle consideration auprés d'un Monarque qui regle toutes ses actions comme fait V. M. sur le pied du merite & de la justice. Or dans une Cour comme la vôtre une personne de grande naissance qui ne fait pas son devoir est encore plus malheuheureux qu'un autre, parce qu'il est éclairé de plus prés. Vôtre Majesté veut savoir tout ce qu'il fait, & dequoi il est capable; & c'est pour cela que nous en voyons quelques-uns dont elle ne fait point de cas, quoi que le rang

rang qu'ils tiennent dans son Royaume leur dût faire faire une autre figure que celle qu'ils y font presentement. Mais il est difficile d'être jeune & sage tout à la fois, & quand le Prince dont je parle, aura atteint un âge plus meur, je suis caution envers V. M. qu'elle aura tout lieu d'en être contente. Il n'y a presque personne qui soit exempt des deffauts de la jeunesse, & feu Mr. le Prince de Conti qui est mort comme un Saint en a bien fait davantage que son fils. C'est un mal qui est sans remede, & si j'osois en donner un exemple à V. M. dans ma famille, je la prierois de jetter les yeux sur mon fils, que j'ai été obligé de maltraiter plusieurs fois, sans en pouvoir jamais venir à bout, il n'y a eu que le tems qui ait pû le changer; de sorte qu'il auroit mis ma patience à bout si je n'eusse eu celle d'attendre que son esprit se meurit.

Ce fut en cette année que mourut à Pignerol Mr. Fouquet, que V. M. avoit condamné à une prison perpetuelle, en échange du bannissement qu'il devoit souffrir par son arrêt. Il supporta sa disgrace avec une constance qu'on n'eut jamais attenduë d'un homme qui, parmi les affaires importantes dont il étoit chargé, méloit tous les plaisirs, ou pour mieux dire toutes les débauches de la jeunesse. Mais Dieu lui fit la grace de se reconnoître & de mourir en bon Chrétien; d'où nous devons conclure qu'il sait mieux que nous-mémes ce qui nous est propre, & que nous ne savons

ce qu'il nous faut, quand nous murmurons contre sa providence. En effet on se perd plus souvent dans la prosperité que dans l'affliction; mais la nature est si corrompuë qu'elle voudroit que le chemin du Ciel fut semé de fleurs au lieu des épines qui s'y rencontrent.

La Paix étoit déja à charge au Marquis de Louvois, quoi qu'il y eut si peu qu'on y fut entré, qu'on n'avoit pas encore eu le tems d'en recueüillir le fruit. Il conseilla à V. M. de mettre sous son obeïssance les Villes de Strasbourg & de Casal; mais comme il savoit que ces deux entreprises remettroient les armes à la main à toute l'Europe, il envoya sur les lieux des gens qui lui étoient affidés, & à qui il donna de grosses lettres de change, afin qu'ils agissent sourdement, & qu'à force d'argent ils réüssissent dans leurs negociations.

Pendant que cela se passoit V. M. qui étoit mécontente des Barbares de Tripoli, envoya contr'eux son Armée Navale, sous le commandement de Mr. du Quêne, qui étoit un autre Ruiter. Huit de leurs vaisseaux ne pouvant regagner le Port d'où ils étoient sortis, se retirerent dans celui de Chio, où ils se croyoient en seureté, à cause que cette Isle est sous la protection du Grand Seigneur, avec qui ils se flattoient que V. M. ne se brouilleroit jamais de gayeté de cœur. Mais du Quêne considerant que par le Traité de Commerce que vous aviez fait avec lui, il ne devoit point donner de retraite à ces Corsaires, il les

y fut attaquer, & les desola à coups de canon. Cette hardiesse fit des affaires à l'Ambassadeur que vous aviez à la Porte, qui y fut fort maltraité, & la chose auroit été plus loin s'il n'eut appaisé la colere du grand Seigneur par des presens considerables. Vous eûtes bien de la peine à vous y resoudre; mais il vous le fallut bien faire, quand vous vintes à considerer que l'éloignement de vos Etats vous mettoit hors de pouvoir de lui faire sentir vôtre puissance, & que d'ailleurs si vous n'alliez au devant des menaces qu'il vous faisoit, vous alliez perdre l'avantage que vous tiriez du commerce que vous faisiez dans le Levant. Ainsi un Prince tout comme un particulier est obligé de regarder à ses interêts, lesquels lui sont quelquefois d'une telle consideration, qu'il croit de sa prudence de dissimuler beaucoup de choses.

Cependant les negociations touchant Strasbourg & Casal eurent tout le succez que le Marquis de Louvois osoit esperer. Ces deux places importantes se rangerent sous vôtre obeïssance sans coup ferir. Mais quoi qu'elles augmentent vôtre puissance à un point qu'il semble que vous fassiez main. nant trembler toute l'Europe, je ne sais pourtant si j'ose en feliciter V. M. puis qu'il me semble que cela a fait l'effet dont je lui ai parlé tantôt, lors que je lui ai rapporté la réponse que fit l'Envoyé d'Espagne à ce Ministre. Je vois effectivement qu'un coup si hardi a réveillé tous ceux qui sont

ſont jaloux de vôtre gloire, & que s'ils trouvent jamais l'occaſion de vous témoigner leur méchante volonté, ils la prendront avec plaiſir.

Du Quêne aprés avoir fait à Chio l'exploit que j'ay rapporté ci-devant, ſe rendit encore ſi redoutable à ceux de Tripoli qu'il les obligea de demander la paix à V. M. Il punit l'année ſuivante les Algeriens dont il bombarda la Ville, & ayant fait connoître à tous les Barbares de cette côte quel étoit vôtre pouvoir, le Roi de Marok & de Fez vous envoya des Ambaſſadeurs pour être au rang de vos amis. Vous fites un traité avec lui dont vos peuples ſe trouverent fort bien, & ils commencerent à faire un commerce dans le Levant qui donna de la jalouſie à toutes les autres nations.

Cela ne pouvoit paſſer parmi tous les politiques que pour une ſuite de la grande prudence qu'ils avoient toûjours reconnuë en V. M. mais ils eurent peine à comprendre par quel eſprit vous donnâtes trop de creance à des flatteurs qui commencerent à vous brouiller avec le Pape.

La noiſe commença par ſi peu de choſe, que, pour en parler franchement, le ſujet n'en valoit pas la peine. Madame la Ducheſſe d'Orleans vôtre tante, dont Mr. le Cardinal de Richelieu avoit conteſté le mariage, tant qu'il avoit véeu, & qui n'avoit été approuvé que ſous vôtre regne, ayant fait vœu d'établir une Maiſon Religieuſe dans le Royaume, ſi elle pouvoit ſortir de cette affaire à ſon

honneur, s'en acquitta par une fondation qu'elle fit à Charonne. Elle y fit venir des filles de son pays qui s'y établirent, en vertu d'une Bulle du Pape, & qui élurent entr'elles une Superieure triannale. La premiere & la derniere fut toûjours la même, parce que Madame ayant donné son affection à une de ces filles, les autres l'éleverent & la continuerent jusques à sa mort, croyant faire plaisir à cette Princesse.

Elle mourut en 1673. & comme ma femme alloit quelquefois dans cette Maison où ella n'avoit jamais vû d'autre Superieure, elle me dit de demander à V. M. sa place pour une de nos parentes. Elle me l'accorda en même tems, sans entrer en discussion non plus que moi si la nomination lui en appartenoit, mais cette Religieuse trouva de la difficulté à sa reception, parce que ces filles vouloient se conserver le droit de s'élire une Superieure, & la vanité qui regne plus dans les Convents que dans le monde leur suggeroit qu'il y alloit de leur interêt, parce qu'elles pouvoient toutes esperer de parvenir l'une aprés l'autre à la méme dignité. Cependant la personne que V. M. leur avoit donnée leur paroissant d'un esprit commode, & d'une bonté qu'elles ne trouveroient peut-être pas facilement dans une autre, elles consentirent enfin à la recevoir, sans prejudicier neanmoins à leurs droits.

Cette bonne Religieuse n'ayant vécu que trois ans dans leur Maison, le Marquis de Lou-

Louvois demanda, pour une personne qui lui étoit recommandée, sa place à V. M. qui lui en fit expedier le brevet; mais son esprit qui étoit bien different de celui de la deffunte, ayant fait peur à ces Religieuses, il fallut se servir de toute vôtre autorité & de toute celle de Mr. l'Archevéque de Paris pour l'installer dans cette Maison. Cependant le Pape lui refusa non-seulement des Bulles, mais envoya encore un bref à ces Religieuses pour s'élire une autre Superieure, dont Mr. l'Archevêque se trouvant piqué, il conseilla à V. M. de faire casser la Bulle par le Parlement. Cette Compagnie, qui est toûjours prête d'étendre son autorité au delà des bornes legitimes, donna un Arrét aussi tôt en cónformité de ce que Mr. l'Archevêque souhaittoit. Le Pape fulmina contre cet Arrêt, & la chose s'échauffant toûjours de plus en plus, le Parlement donna un autre Arrêt; par lequel ces Religieuses furent condamnées à quitter leur Maison, ce qu'il fit executer avec une rigueur surprenante. Le pretexte qu'il prit pour rendre ce jugement, fut que cette Maison devoit presque autant qu'elle avoit vaillant, & qu'ainsi il falloit empêcher que la necessité n'obligeât à affronter tout le monde.

Il étoit déja presque arrivé la même chose à l'Abbaye de Lonchamp, où malgré le Pape le Duc de la Feuillade avoit voulu faire recevoir une de ses sœurs pour Abbesse; mais enfin V. M. aprés avoir vû les titres de cette

Maison, par lesquels il paroit que les Rois ses Predecesseurs lui ont accordé le droit de se choisir une Superieure, les en laissa joüir sans pousser les choses plus avant.

Le Pape eut bien du chagrin de ce qui étoit arrivé à Charonne, & dans un autre tems, il n'en auroit pas fallu davantage pour lui faire entreprendre de jetter du trouble dans le Royaume de V. M. mais l'éclat où elle étoit lui faisant apprehender que les choses ne tournassent contre lui, il dissimula son ressentiment, bien resolu neanmoins de le faire éclater en tems & lieu.

Mr. l'Archevêque de Paris contre qui il étoit fort animé, au lieu de chercher à l'adoucir, l'aigrit encore davantage par une chose qu'on regarda à Rome comme un attentat terrible à l'authorité du S. Siege, mais à qui l'on donna un autre nom à Paris & dans le reste de vôtre Royaume. Le Nonce du Pape étant tombé malade au Fauxbourg S. Germain où il demeuroit, au lieu d'avoir recours à son Curé pour lui administrer les Sacremens fit venir un Moine qui le confessa, & qui lui donna le viatique. Mr. l'Archevêque fit une affaire à ce Moine & à son Couvent, d'y étre allé sans sa permission, & le Nonce étant venu à mourir on fut un tems qu'on croyoit qu'il empêcheroit de l'enterrer en terre Sainte; tant il portoit loin la faute qu'il avoit faite de s'être addressé à un autre qu'à son Pasteur. Enfin il permit neanmoins qu'il fut

fut enterré au lieu où il avoit choisi sa sepulture, mais à condition qu'il seroit apporté auparavant à sa paroisse.

En 1677. il s'éleva un autre different entre Sa Sainteté & vous. Vous nommates à des benefices vaquans dans les Dioceses d'Alet & de Pamiers que vous pretendiez être tombés en regale, à quoi les deux Evêques s'étant opposés, vous servites du bras seculier pour faire valoir vôtre nomination. Ces deux Evêques, dont la vie étoit si exemplaire qu'ils servoient d'exemple à tout le Clergé, en firent des remontrances à vôtre Conseil, qui n'y ayant aucun égard se declara si fort pour tout ce que V. M. avoit fait, qu'ils furent obligés d'en écrire au Pape. Sa Sainteté ayant mis cette affaire en deliberation dans un consistoire, vous expedia un bref, par lequel il exhortoit V. M. de se desister d'une entreprise où elle s'étoit engagée par de méchans conseils. Mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'aimoit pas la Cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit pas disposée à lui accorder le Chapeau de Cardinal, mit si bien en tête à V. M. que cette affaire étoit juste qu'elle fit reponse au Pape en conformité de son avis.

Le Pape vous envoya un autre bref où il combattoit les raisons dont vous vous étiez servi, pour detruire les siennes; mais Monsieur l'Archevêque de Paris qui n'eut pas été faché de faire un schisme pour pousser sa for-

tune encore plus loin qu'elle n'étoit, vous fit entreprendre l'Evêque de Pamiers dont il vous fit ſaiſir le temporel, afin que la neceſſité l'obligeât de ſe ſoûmettre à tout ce qu'il ſouhaittoit. Mais cet Evéque, dont la vie étoit bien differente de la ſienne, n'ayant rien diminué de la vigueur apoſtolique avec laquelle il ſoûtenoit les droits de ſon Egliſe, cela l'irrita tellement contre lui qu'il porta V.M. à le faire arrêter. Il croyoit qu'aprés cela rien ne reſiſteroit à ſes volontez, & que le Paſteur ne pouvant plus veiller ſur ſes ouailles il en feroit tout ce qu'il ſouhaitteroit; mais il ſe trouva au plus loin de ſa penſée; des Eccleſiaſtiques qui entrerent dans l'eſprit de leur Evéque, & qui ayant été nommés pour remplir les dignitez du Chapitre, ſe ſervirent de l'autorité qui leur avoit été miſe entre les mains, pour diſputer le méme droit pour lequel leur Evéque avoit été empriſonné. L'Archevéque de Paris leur declara la guerre, comme il avoit fait à ce Saint homme, & ayant été tous diſſipez par la priſon, ou par l'exil, le Pape, qui vous avoit encore envoyé pluſieurs autres brefs, ſur leſquels il n'avoit pas eu plus de ſatisfaction que ſur le premier, entreprit l'Archevéque de Thoulouſe que Mr. l'Archevéque de Paris avoit fait agir comme Metropolitain, pour caſſer divers brefs decernés par les Grands Vicaires qui tenoient le parti de leur Evéque. Enfin la choſe fut pouſſée avec tant de chaleur par Mr. l'Archevéque de

Paris, qu'aprés avoir fait condamner un de ces grands Vicaires à avoir le cou coupé, il entreprit le Pape à son tour, & conseilla à V. M. de faire examiner ses brefs, où il pretendoit qu'il y avoit des choses qui portoient coup à vôtre autorité Royale, & qui étoient contraires aux libertez de l'Eglise Gallicane.

Si V. M. m'eut appellée à ce Conseil aussi bien qu'à celui de ses Finances, je lui en aurois dit mon sentiment, qui est qu'elle ne gagnera jamais rien à se broüiller avec Sa Sainteté; mais comme cette affaire étoit au-dessus de ma portée, elle n'y appella que des gens du mêtier, & qui étant parties interessées, la plûpart lui conseillerent des choses dont ils auront peine à se laver chez la posterité. Vous convoquâtes par leurs avis en 1681. une Assemblée des Prelats pour examiner ces Brefs, & s'étant trouvés la premiere fois chez l'Archevêque de Paris au nombre de sept Archevêques & de trente Evêques, ils elûrent pour President les Archevêques de Paris & de Reims, tous deux fort habiles, mais dont la Science étoit moins necessaire dans une occasion comme celle-là, que des sentimens de Religion.

Les autres qui composoient cette Assemblée étoient à peu prés de même trempe, & si devoués aux volontez de V. M. que si elle eut voulu substituer l'Alcoran à la place de l'Evangile, ils y auroient donné les mains aussi-

tôt. Ainsi ce qui se devoit agiter ne fut pas plûtot mis sur le tapis, que le Pape fut condu, aussi bien que ceux qui se trouvoient de même sentiment que l'Evêque de Pamiers. Cette Assemblée étendit le droit de Regale beaucoup au delà de ce que V. M. pretendoit. Cependant pour se deshonorer davantage, elle lui écrivit une lettre d'un stile si particulier, qu'on a peine à comprendre qu'elle soit l'ouvrage de ces personnes, entre lesquels il y en a qui ont beaucoup d'esprit.

Mais leur complaisance & leur passion furent si loin, qu'aprés cet examen, ils passerent à celui de l'autorité du Pape, à laquelle ils donnerent des bornes si étroites, que les Ultramontains regarderent cette decision comme le commencement d'une Heresie. Le Parlement neanmoins, qui depuis long-tems ne faisoit plus que ce que V. M. lui commandoit, la fit mettre dans ses registres comme une piece fondamentale de vôtre Etat ; elle fut aussi enregistrée dans ceux de la Sorbonne & de l'Université, dont quelques Membres qui se trouvoient d'un avis contraire, pour raison de quoi ils demandoient qu'on l'examinât, furent relegués par des lettres de cachet.

Jusques ici V. M. n'a encore souffert ni bien ni mal de cette nouveauté, son autorité étant si grande que le Pape n'a osé se compromettre avec elle, mais comme plus un Etat est puissant, plus il est sujet à des revolutions, il est

à

à craindre qu'elle ne s'en ressente que trop tôt. Le Pape qui s'est contenté jusques à present de se deffendre avec la plume, y employera peut-être le fer, quand il en trouvera l'occasion. Il étoit des moyens plus doux pour soûtenir les droits de V. M. & si Mr. l'Archevêque de Paris, pour montrer son autorité à toute la France, avoit resolu de persecuter des Evêques, qui par une vie sainte & exemplaire lui faisoient un secret reproche de ce que la sienne ne répondoit pas à son caractere, il falloit du moins qu'il s'abstint de persecuter le chef. Mais il croyoit reparer tout cela par le conseil qu'il donnoit d'un autre côté à V. M. de detruire l'heresie, comme si celle de Calvin eut été plus dangereuse que celle qu'il tachoit d'introduire. En effet si ses desseins eussent réüssi il ouvroit la porte à un malheur encore plus considerable, que celui qui arrive d'une secte qu'on peut esperer de detruire, parce qu'on connoît les principes sur lesquels elle se fonde. Mais il n'en est pas de même quand on méconnoit son Chef, & ce qui est arrivé en Angleterre où nous voyons aujourd'hui une infinité de religions au lieu d'une qui y regnoit auparavant, est un exemple contre lequel il n'y a rien à alleguer.

Quoi qu'il en soit la victoire que le Clergé remporta sur les Huguenots fut celebre, par le grand nombre de conversions qui se firent; mais je ne sais ce que la posterité dira de ce que les Intendants de Province y employerent

vos dragons ; maxime qui ne venoit point de vous, & qu'ils puiserent assurement chez des esprits plus remplis de violence; car jusques-là vous n'y aviez employé que des voyes douces & adroites, & où vôtre prudence ordinaire se faisoit remarquer. Vous leur aviez par exemple interdit l'entrée de toutes les charges tant civiles que de vôtre Maison, & vous les aviez reduits ; par les diverses ordonnances que vous aviez faites, ou à demeurer dans l'oisiveté, ou à chercher à subsister ou par le commerce ou par les armes. Cela en avoit converti quelques-uns qui plûtôt que de quitter leurs emplois aimoient mieux aller à la Messe. Cependant le nombre en fut bien moindre que de ceux qui se laisserent persuader par les dragons. On fait état que dans la seule Province de Poitou ils en convertirent plus de trente cinq mille, à quoi aiderent encore les pensions qu'on promettoit à plusieurs, & qu'on ne donnoit qu'à ceux qu'on croyoit en état d'attirer par leur exemple, ceux qui ne se rendoient pas encore à cette mission. Enfin les Intendants savoient que vôtre dessein étoit d'exterminer entierement cette religion, ils y employerent le fer & le feu ; & si l'on en croit les plaintes de plusieurs, il y en eut un grand nombre à qui l'on fit souffrir de si rudes tourmens, sans pouvoir vaincre leur obstination, que s'ils avoient été dans la bonne voye, on pourroit à bon droit leur donner le nom de martyrs.

Pen-

Pendant que cela se passoit le Marquis de Louvois fit une autre espece de guerre aux Etats du Roi d'Espagne, qui en souffrirent mille fois davantage que dans le tems que vous aviez les armes à la main contre lui. La demangeaison que ce Ministre avoit de se rendre toûjours necessaire à V. M. lui fit suivre les moyens dont il s'étoit servi pour se rendre maître de Strasbourg & de Casal. L'occasion qui lui en étoit favorable, parce que le Turc commençoit à occuper l'Empereur, fit qu'il ne garda ni les mesures de la justice, ni même celles de la bienséance. Il ne mit en avant que quelques pretextes, qui n'étoient pas seulement specieux, pour entrer dans la Flandre, & parce qu'elle ne voulut pas se soumettre à ce qu'il lui demandoit, il exigea d'abord des contributions, comme si l'on eut été en pleine guerre. Ensuite de cette hostilité il en fit une autre, qui fit même de la peine à ceux qui étoient le pus dans ses interêts, & ce fut de demander la même somme qui venoit de lui être payée, faute dequoi il menaça de tout brûler.

Les pauvres Flamands, qui croyoient en être quittes payerent encore cette somme, pour éviter le traitement dont ils étoient menacés; mais quond cela fut fait ce Ministre fit saper les maisons par le pied & il tira encore jusques au dernier sol de ces miserables, à qui l'on faisoit accroire qu'il n'y avoit que ce moyen là pour empécher qu'on ne les demolit en-

tierement; mais quan il vit qu'ils n'avoient plus rien, il fit abbattre ces maisons dont on brûla les materiaux qui étoient combustibles, afin qu'ils ne s'en pussent plus servir. Je suis persuadé que V. M. n'a jamais sçû cela, & tous ceux qui ont l'honneur de la connoître sçavent que son humeur est si éloignée de ces sortes de cruautez, que bien loin de les approuver, elle en eut fait une punition exemplaire.

Je ne dirai pas la même chose de ce qui se passa au delà de la Meuse, où l'on vit vôtre armée, commandée par le Marêchal de Crequi, se saisir de plusiuers postes dependants de la Duché de Luxembourg, & même bloquer cette forte place. Il est impossible que cela se fit sans les ordres de V. M. à qui le Marquis de Louvois faisoit accroire, que les Espagnols lui faisoient encore un grand tort. Il y avoit je ne sçais combien d'années qu'il faisoit brouiller du papier à un certain homme de Mets qu'il avoit rebuté du commencement, mais qui à force de lui dire qu'il trouveroit moyen de mettre, sans coup ferir, V. M. en possession de tout ce qui est en deça du Rhin, s'étoit à la fin procuré beaucoup d'accez auprés de lui.

Le moyen que cet homme trouva fut tout à fait imaginaire; car ce fut de dire que tout ce qui avoit relevé autrefois des terres dont vous étiez maintenant en possession en devoit encore relever. Cependant le Marquis de Lou-

Louvois trouvant ſes raiſons aſſez bonnes pour s'en ſervir, il envoya un des huiſſiers de vôtre Parlement de Mets aſſigner le Roi d'Eſpagne, pour rendre à V. M. foi & hommage de beaucoup de choſes qu'il pretendoit devoir relever de vous; mais Sa Majeſté Catholique ne trouvant point de raiſon à cette nouveauté, qui vous eut été plus contraire qu'avantageuſe ſi elle eut eu lieu, puiſque l'Empereur en même tems auroit pretendu que vôtre Royaume qui a été autrefois une des dependances de l'Empereur Romain, lui auroit du pareillement foi & hommages, le Roi d'Eſpagne dis-je ſe moquant de cette aſſignation ne fit pas cas d'y comparoitre, & proteſta contre ce qui ſeroit fait au prejudice de ſa declaration. Le Marquis de Louvois qui s'y attendoit bien fit rendre auſſi-tôt un arrêt, par lequel, faute d'avoir repondu à ſon aſſignation; il vous étoit permis de vous mettre en poſſeſſion de choſes qui faiſoient vôtre procez. Cela vous étoit bien aiſé, puiſque vous aviez la force en main; ainſi vous vous emparâtes de ce qui étoit à vôtre bien-ſeance, & comme l'appetit venoit en mangeant au Marquis de Louvois, cet arrêt vous produiſit plus davantage que n'auroit fait une guerre de dix ans.

Les plaintes qu'en fit le Roi d'Eſpagne donnerent lieu à des conferences qui ſe firent à Courtrai entre des Deputés de V. M. & les ſiens, mais comme vous ne voulutes point

vous y relacher de vos pretentions, ils se separerent sans rien faire. De son côté il aima mieux que vous prissiez les choses par force que de vous les accorder par un Traité; ainsi vous vous rendites Maîtres de tout le Païs depuis Sedan jusques aux portes de Luxembourg, & vous bloquates même cette Place de si prés, que les Espagnols n'y purent plus rien faire entrer.

Cependant vous en levâtes le blocus quelque tems aprés, & vous dites que c'étoit parce que les Turcs étoient sur le point d'entrer en Austriche, & que vous étiez bien-aise de ne pas favoriser leurs desseins par une diversion avantageuse pour eux. Pour moi je crois ce que V. M. en a dit, & je la connois de trop bonne foi, nonobstant ce que l'Ambassadeur d'Espagne en a publié, pour douter qu'elle ait avancé une chose pour une autre. Mais ce que je lui puis dire, c'est que si elle veut se conserver la gloire que sa moderation lui a acquise, elle doit bien prendre garde à ne rien faire qui puisse détruire ce qu'elle en a dit. Ainsi toute sa reputation est entre ses mains. Car elle doit savoir qu'autant que cette action lui donnera de gloire, si elle est suivie de l'effet, autant lui donnera-t'elle le blame, si elle vient jamais à s'en dementir. Il faut donc qu'elle se deffende de tous les méchans conseils qu'on lui pourra donner, & qui sont la peste des Princes, quoi qu'on leur en cache le poison, sous les plus belles apparences dont on se puisse aviser.

Mais

Mais j'ai bien peur que tous ces camps que forme le Marquis de Louvois si prés de la frontiere d'Allemagne, ne tendent encore à quelque nouveauté. Cependant V. M. qui a la justice en si grande recommandation, doit considerer que les conquêtes qui ne sont pas justes ne donnent jamais de gloire. Mais quand cela ne seroit point, vous savez que vôtre puissance ne va point au delà de ce monde, & qu'il y en a un autre où il faut que les Rois comme les simples particuliers, rendent compte de leurs actions.

Les Algeriens que V. M. avoit si bien punis l'année precedente, n'en devinrent pas plus sages; tellement que vous envoyâtes les visiter pour la seconde fois. Du Quêne leur fit sentir tout de nouveau qu'ils feroient mieux d'implorer vôtre misericorde, que de s'exposer tous les jours à de pareilles punitions. Il leur jetta encore une infinité de bombes qui acheverent de détruire la Ville qu'ils avoient taché de reparer. Cependant les brigues que les uns firent en faveur de Mesomorto, & les autres en faveur de Balukbachi, dont l'un vouloit la paix & l'autre la guerre, empêcherent qu'ils ne suivissent l'avis des plus sages, qui étoit de vous donner satisfaction. Cependant je doute fort que leur constance soit à l'épreuve des foudres dont vous avez la mine de les écraser. Vôtre Majesté n'a pas coutûme d'avoir le dementi de ce qu'elle entreprend, & vôtre Armée navalle retournera plûtôt dix

fois

fois que de manquer à mettre ces Corsaires à la raison.

Je finirai ici ce que j'ai vû des exploits de V. M. qui lui donneroient une gloire immortelle, si la confiance qu'elle a au Marquis de Louvois, ne lui avoit fait quelquefois entreprendre des choses où il paroit plus d'ambition que de justice. C'est à elle à examiner maintenant si je lui dis vrai ou non, & elle ne sauroit s'y tromper aprés que je lui en ai rapporté tant de circonstances. Il ne lui manque plus pour rendre son regne tout à fait glorieux que de regler entierement sur son esprit, qui est si éloigné de fraude & d'injustice, que cela suffit seul pour faire connoître qu'elle n'a eu nulle part à bien des choses que je viens de rapporter. Aussi j'espere qu'elle prendra en bonne part ce que je lui viens de dire, & qu'elle recevra avec le même esprit ce que je prends la liberté de lui addresser pour le bien de son Etat, du moins c'est ma pensée, & si je me trompe, je me soumets volontiers à son jugement & à celui de tous les gens de bien.

CHA-

CHAPITRE VII.

Où l'on tâche de faire voir que les graces toutes particulieres que Sa Majesté a reçuës de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Royaume ne sçauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur.

SI je suis assez malheureux d'avoir déplû à V. M. en lui disant bien des choses avec plus de liberté qu'elle ne souhaitoit peut-être, il n'en sera pas de méme ici, où je ne lui saurois parler trop à fonds au gré de sa pieté ; car j'ai des preuves tres-convaincantes, que quand il s'agit du service de Dieu il ne peut rien y avoir de trop fort ni de plus à son goût. Mille Eglises rebaties à ses frais, d'autres où elle a fait de nouvelles fondations pour subvenir à leurs necessitez, les blasphêmes punis avec tant de severité, les pauvres soulagez dans leurs miseres, & mille autres choses semblables que je ne rapporte point, de peur d'être trop long, ou de passer pour un flatteur ; sont aussi des témoignages autentiques que la gloire de Dieu la touche sensiblement. Cependant V. M. n'a rien fait en cela que ce que tout le monde est obligé de faire ; mais je pretens qu'elle y est obligée encore plus particulierement qu'un autre, non seulement parce qu'en qualité de Souverain elle est tenue

nuë de donner bon exemple, mais aussi parce qu'elle n'y sçauroit manquer sans être ingrate envers Dieu.

Que V. M. jette les yeux sur les bontés qu'il a euës pour elle, elle y verra des choses qui lui demandent une éternelle reconnoissance. Je ne parle point de celles qui lui sont communes avec toutes hommes, cela ne reçoit point de contradiction ; mais qu'elle reflechisse, s'il lui plaît, sur celles où sa Providence a éclaté particulierement sur elle, & où il la faut reconnoître absolument, quand on seroit d'humeur à en disconvenir.

Quelles obligations ne lui avez-vous point de vôtre naissance si miraculeuse ? Celle de vous avoir fait maître pour remplir le plus noble Trône de l'Univers est la moindre ; & de vous avoir tiré doublement du néant, comme il a fait, en vous mettant au monde aprés une sterilité de vint trois ans de la Reine vôtre Mere, en est une que vous ne sauriez jamais oublier sans une double ingratitude.

Si vous suivez pas à pas ce qu'il a fait pour vous aprés cela, vous trouverez de même que sa Protection a été singuliere sur vôtre personne. Souvenez-vous de cette Rebellion presque generale de vôtre Royaume, de cette confederation des Parlemens contre vôtre authorité, de l'insolence des Peuples, & avec combien de facilité vous avez surmonté tous ces monstres, & vous avoüerez en même tems que ce n'est point là un ouvrage de la

main des hommes, mait uniquement de celle de Dieu. Si aprés cela vous rappellez dans vôtre memoire la fidelité de vos Capitaines & celle de vos Soldats, au prejudice de leurs anciens interêts ; & comment la victoire toûjours attachée à vôtre parti, a enfin obligé les Espagnols à condescendre à la Paix des Pirennées, nonobstant l'extrême repugnance qu'ils y avoient témoigné jusques là, vous trouverez pareillement que c'est une suite de la Divine Providence qui ne vous abandonne point. Mais rien ne vous le doit faire reconnoître davantage que le miracle qu'elle fit pour vous retirer de cette affreuse maladie dont j'ai parlé tantôt. Je sais bien qu'elle laisse agir les causes naturelles, à quoi les impies ont coûtume d'attribuer tout ce qu'ils voyent d'extraordinaire ; mais ici il y a quelque chose de plus, s'il leur plait, car vous n'étiez pas seulement condamné par les Medecins, de l'arrêt de qui je sais bien qu'il y a appel, mais vous étiez encore plus d'a-demi mort, dont je fais juge tous ceux qui y étoient presens, & qui peuvent me démentir, si j'ai rien avancé contre la verité, quand j'ai dit qu'on avoit déja tiré vôtre rideau.

Suivons s'il vous plaît, le cours de vôtre vie, & voyons si ce qui vous est arrivé depuis est encore naturel. Croyez vous en bonne foi que cet esprit si meur & si bien reglé qui a paru en vous, aussi tôt aprés la mort du Cardinal, nonobstant la méchante éducation

qu'il

qu'il vous avoit donnée, soit un present de la nature. C'est à Dieu seul que vous en êtes redevable, & à qui vous en devez rendre graces. La sagesse ne s'acquiert point de soi-même, & principalement dans une Cour où l'on vous laissoit faire tout ce que vous vouliez, & où les Dames avoient la Surintendance de vôtre éducation.

Que dirai-je maintenant des guerres où vous vous étes embarqué par de mechans conseils, & si je l'ose dire par un motif d'ambition, & dont neanmoins vous étes sorti si heureusement. Tous ces miracles viennent encore du Ciel, qui aprés vous avoir mis au monde pour travailler à sa gloire, a voulu vous y engager encore plus particulierement par des obligations entassées les uns sur les autres. Si vous n'y repondiez pas ce seroit surprendre tout le genre humain, qui sçait que le caractere d'un honnête homme est d'être reconnoissant.

C'est donc à vous à remplir cette obligation, à laquelle même vôtre propre interêt vous engage; car si un Prince n'a pas soin de faire rendre à Dieu ce qui lui est dû, comment pretend il que ses Peuples le lui rendent à lui-méme, lui dont la plus grande gloire est d'en être l'image vivante sur la terre? Car s'il croit qu'il lui suffise d'être le maître des autres pour se faire obeïr: s'il se flatte que les recompenses & les châtimens dont il est le maître, soient capables tout seuls d'attirer

à lui ses Sujets, ou de les faire craindre, je le trouve dans une erreur d'autant plus déplorable qu'il ne sçauroit s'en corriger, puis qu'il ne la connoit pas. La puissance d'un Prince, quelque grande qu'elle soit, seroit bien-tôt reduite à rien, si ceux qui lui obeïssent se figuroient qu'il n'y a rien au-dessus d'elle. C'est la Religion qui a jetté les premieres racines de la crainte qu'ils ont pour lui. C'est elle qui les nourit pareillement, & qui par le moyen de la nouriture qu'elle leur donne, fait que l'arbre qu'elles ont produit conserve sa vie, & donne du fruit. Or tout de même qu'un arbre dont les racines ne tirent plus de nouriture de la terre par quelque corps étranger qui se foure entre deux, ou par quelque autre accident que je ne specifie point, parce que cela seroit inutile tout de même dis-je qu'un tel arbre seche peu à peu, jusques à ce qu'il meure tout à fait, ainsi ôtez la Religion d'un Etat, le respect & la crainte qu'on a succé avec le lait pour le Souverain, se perdent insensiblement; d'où il arrive tous les maux imaginables, & beaucoup plus grands que je ne saurois dire. En effet il ne faut pas pretendre que l'esperance des recompenses, & la crainte des châtimens soient capables d'arrêter dans un pas si glissant. Un malheureux qui ne croit point en Dieu, espere bien plus de choses par sa desobeïssance & sa rebellion que son Prince ne lui en sauroit promettre. Et à l'égard de la crainte des châtimens, quel effet cela peut-il faire sur lui,

lui qui se figure qu'il n'y a point d'autre monde aprés celui-ci, & qu'il en sera quitte pour un quart d'heure de mauvais tems.

C'est donc ouvrir la porte à toutes sortes de vices, que de ne pas faire rendre à Dieu ce qui lui est dû. Un Prince même s'expose par là à se faire chasser de son trône; surquoi, s'il en faut quelque exemple, nous n'avons qu'à jetter les yeux sur l'Empire Ottoman, qui est bien plus sujet aux revolutions que les autres Etats; parce que la plûpart de ses sujets sont persuadés que la Religion qu'ils professent est de la pure invention des hommes. Or quand on est assez malheureux d'en être reduit là, il est bien difficile de s'élever au dessus de soi-même, pour parvenir à la connoissance du vrai Dieu, outre que le desordre où l'on vit abbrutit tellement les sens, & accoûtume si bien à donner tout à la nature, qu'on seroit fort fâché de sortir de son aveuglement.

Rapprochons-nous maintenant d'icy, & jettons les yeux sur ce qui s'est passé en Angleterre, nous remarquerons que tout ce qui est survenu depuis Henri VIII. n'a pris naissance que du peu de Religion qu'il y avoit dans ce Royaume, ce qui fit qu'au milieu de toutes les sectes qui s'y introduisent, les peuples en vinrent jusqu'à tremper leurs mains dans le sang de leur Roi.

Rabattons-nous maintenant sur vôtre Royaume, nous y verrons les mêmes desordres sous le regne de trois ou quatre Rois consecu-

tivement les uns aprés les autres. Si l'on en veut savoir la raison on n'a qu'à lire leur Histoire, l'on y verra que l'un étoit un blasphemateur lui-même, au lieu d'empêcher que ses Sujets ne le fussent, un autre un Athée, & ainsi du reste; de sorte que leurs Sujets qui n'avoient gueres plus de Religion, entreprirent de les détrôner.

Ces desordres ont duré iusques au regne du feu Roi vôtre Pere, & l'on ne peut encore se souvenir de ceux qui regnoient même parmi les Ecclesiastiques, que l'on n'en fremisse d'horreur. Un Evêque ne visitoit jamais son Diocese, que parce qu'il y avoit des Fremiers dont il failloit qu'il se fit payer: s'il s'y arrêtiot c'est qu'il y faisoit quelque Maîtresse qui lui en rendoit le sejour plus agreable; mais dés que sa fantasie s'en passoit il s'en revenoit à Paris, où il en trouvoit une autre auprés de qui il depensoit une partie du bien des pauvres; le reste lui servoit à entretenir des chiens & des chevaux, & cet abus étoit si general parmi eux, qu'ils regardoient comme un miserable celui qui en usoit autrement.

J'ai oüi dire aussi à feu mon Pere que dans sa jeunesse, ceux qui paroissoient revétus des Evêchés, ne les avoient que pour faire plaisir à d'autres, à qui on les avoit donnés effectivement: qu'ils savoient ce qu'ils leur en devoient rendre, & que le surplus étoit pour eux. La même chose se pratiquoit à l'égard des Abbayes, & pour ainsi dire de tous le be-

benefices de France. Les Moines mêmes qui étoient un peu à leur aise employoient leur superflu à des commerces scandaleux, mais qui étoient si fort de leur goût, que quoique des gens de bien les en reprissent, ils n'étoient pas d'humeur de s'en corriger.

Le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit que le premier & le plus important soin d'un Ministre est d'établir le culte de la Religion, & principalement à l'égard de ceux dont le bon où le méchant exemple est de grande consequence dans un Etat, s'y appliqua entierement. Dieu benit son travail, & c'est à lui que nous sommes redevables du changement avantageux qui s'y remarque maintenant. V. M. y a travaillé de son côté en ne distribuant des graces qu'a ceux qui s'en sont trouvés dignes, non seulement par leurs bonnes mœurs, mais encore par leur science; car elle sçait que quand on doit être au dessus des autres, il faut être en état de les instruire, sans quoi il en arrive des inconveniens aussi dangereux, que ceux qui resultent du mauvais exemple qu'on leur peut donner.

Aprés la connoissance que j'en ai encore plus particulierement que les autres, moi qui suis temoin tous les jours, que dans la distribution des benefices & des autres graces qu'elle a entre ses mains, elle s'informe autant de la bonne vie des Sujets qu'on lui propose, que des autres qualités requises, aprés cette connoissance, dis-je, il ne me reste

reste plus qu'à exhorter V. M. à tenir en cela la conduite qu'elle y tient depuis son avenement à la Couronne. Cependant comme rien ne fait tant d'effet sur les Peuples que le bon exemple que leur donne le Souverain, il est à presumer que la vie exemplaire que méme presentement V. M. servira d'aiguillon à ceux qui ont été plus paresseux qu'elle à entrer dans la bonne voye.

Tachez sur tout d'éloigner de vôtre cœur les medisans & les hipocrites dont le nombre est plus grand que vous ne pensez. Les premiers causent les mêmes accidens que l'amour dont la coûtume est de se fourer d'abord agreablement dans les ames, mais qui n'y a pas plûtôt pris racine qu'il donne la mort à toute heure. Aussi un medisant s'insinuë d'abord dans le cœur d'un Prince, sous pretexte que ses interêts lui sont plus chers que les siens, mais dés qu'il y a repandu son poison, il ne lui laisse aucun repos, jusques à ce qu'il lui ait rendu suspecte la fidelité de ses meilleurs serviteurs. Les hipocrites sont encore plus dangereux, parce que sous pretexte de devotion, ils vous glissent des maximes dangereuses, dont il est comme impossible de decouvrir le venin.

Les autres vices, quoi que V. M. ne les doive pas souffrir pareillement, ne sont pas toutes fois si prejudiciables à son Etat. Un homme qui donne tout au plaisir de ses sens ne fait tort qu'à soi-même : un yvrogne est

dans le même cas, & ainsi des autres, desorte que l'interét de Dieu à part, l'Etat n'en souffre en aucune façon; s'il en souffre quelque chose, ce ne peut être que parce que Dieu, qui est juste, n'a pas coutume de donner sa benediction sur les lieux où l'on souffre tant de desordres. En effet j'attribue les malheurs qui arrivent à la Flandres à leur idolatrie, & je ne puis voir sans indignation qu'ils portent tous leurs respects devant une image de la Vierge ou de quelque Saint, pendant qu'ils ne regardent pas le S. Sacrement qui est sur leurs Autels.

Ce sont les Moines qui sont cause de cet abus. Ils l'avoient établi autrefois en France, mais nous avons cette obligation aux heretiques, qu'il n'y regne plus comme il a fait. L'on a vû que c'étoit un de leurs griefs contre l'Eglise Romaine, & comme les esprits qui étoient dans une ignorance crasse en ce tems là, se sont bien épurés depuis, ils ont bientôt reconnu qu'ils avoient raison. Ce n'est pas que les Moines en ayent jamais douté, & la chose est trop claire d'elle-méme, pour servir de pierre d'achopement. Ce n'a jamais été que l'interét qui leur a fait ainsi changer la Religion, & qui les a obligés de nous accabler d'indulgences, & de confrairies. Ils se sont servis d'abord de la foiblesse de l'esprit des femmes pour établir leurs maximes, & ils l'ont fait passer ensuite aux hommes, dont l'ignorance, comme je viens de dire, étoit si

si grande, qu'ils n'étoient pas en état de se deffendre des embuches qu'on leur tendoit.

Si ces Moines s'étoient contenus dans leurs regles & dans les premieres rigueurs de leur institution, ce desordre ne seroit jamais arrivé. Car il n'est venu que par le moyen des confessions qu'ils se sont attribuées peu à peu, par la negligence des Curés à bien remplir leur devoir. Le soin d'ailleurs qu'ils ont pris d'achalander leurs Eglises, par des choses qui attirent plus les yeux que le cœur, a fait que les Paroisses, où l'on est obligé d'aller suivant les Canons, sous peine de pêché mortel, se sont trouvées desertes, pendant qu'il n'y a pas eu de place chez eux pour contenir les personnes que la curiosité, ou une devotion dangereuse, y attiroient. Enfin graces à Dieu on commence à rentrer dans son devoir, & à reconnoître les abus qu'on suivoit avec tant d'aveuglement. Le reste ne depend plus que de V. M. entre les mains de qui Dieu a mis la puissance de deraciner entierement cette yvroye qui s'est fourée avec le bon grain.

Les moyens en sont faciles, & même la pratique en est absolument necessaire à V. M. pour le bien de ses Sujets, & pour la seureté de son Etat. Le bien de ses Sujets s'y reconnoit en ce que les Moines se mélant tous les jours de ce qu'ils n'ont que faire, entrent dans le secret des familles où ils font faire souvent méchant menage: la seureté de l'Etat en ce qu'étant liés au Pape par un serment

de fidelité, ils preferent dans l'occasion ses interêts aux vôtres; d'où il en est arrivé souvent des choses qui ont pensé avoir de grandes suites. Cette verité se manifestera évidemment à vos yeux: si vous rappellés en vôtre memoire ce qui s'est passé sons le Regne d'Henri III. & d'Henri IV. dont il seroit superflu de parler ici, puisque c'est une chose que vous sçavez mieux que moi. Or le moyen le plus sûr pour aller au devant de ces deux inconveniens, seroit de détruire entierement ces Moineries, ou du moins d'en ôter la multiplicité. Mais comme cela n'est pas facile à V. M. quoi qu'elle soit bien puissante, je crois qu'elle remplira son devoir 1. Si elle tâche de retablir chez eux la discipline de leurs Fondateurs dont ils se sont fort relachés. 2. Si elle empeche qu'ils ne confessent, car c'est par là qu'ils s'insinuent dans l'esprit des femmes dont ils arrachent le secret: 3. Si pour prendre l'habit elle fixe un age meur, & où l'on sçache veritablement ce que c'est que d'entrer ainsi en Religion. Si cela étoit leur nombre s'éclairciroit bien-tôt, & il n'y en auroit pas tant parmi eux qui se mordent les pouces de l'avoir fait, sans y faire les reflexions necessaires: 4. Si elle reforme la parure de leurs Eglises & la reduit à l'usage des metropolitaines & de S. Pierre de Rome même, qui doit servir de modele aux autres, & où sur le maître Autel l'on ne voit qu'une Croix avec des chandeliers, au lieu de tous les colifichets qu'on re-

remarque dans les Couvens. 5. Si elle deffend que le trafic honteux des Confrairies se fasse pendant le service, ce qui distrait de la pieté, aussi bien que les aveugles de quinze vingt qui se devroient tenir aux portes des Eglises, & non pas venir interrompre ceux qui prient Dieu, & qui ne sçauroient être trop attentifs à ce qu'ils font.

Ces deux derniers abus regnent aussi bien dans les Paroisses que dans les Couvens, & c'est à V. M. à y donner ordre: Si elle deffend aux Moines de parler aux femmes à l'Eglise, à la porte, ou à quelque autre endroit qui soit dans l'étendue de leur Monastere, car que peuvent-ils avoir à leur dire, & peut-on s'imaginer qu'ils les entretiennent de devotion; pour moi je ne sçais si c'est que je suis plus corrompu que les autres, ou que je prenne garde aux choses de plus prés qu'ils ne sçauroient faire, mais j'ai toûjours remarqué que les vieilles sont exclues de leur conversation; s'ils sont obligés de leur parler ils les renvoyent à l'heure méme, au lieu qu'ils ont bien autre chose à dire à celles qui sont jolies. Je voudrois bien sçavoir s'ils croyent nous fasciner les yeux à un point de nous insinuer qu'ils ne brulent pas à la veuë de ces feux, dont ils s'approchent de si prés. Il faut que V. M. arréte ce scandale, & si elle n'en peut venir à bout par les moyens que je viens de deduire, il y en a d'autres où elle aura recours en cas de necessité.

C'est de faire ensorte que les Paroisses à quoi il y a aussi beaucoup à travailler, donnent si bon exemple que les peuples se portent d'eux-mêmes à y revenir, sans qu'on soit obligé de les y contraindre. Je trouve des choses chez elles que je ne saurois regarder d'un œil indifferent. Les Prêtres dont elles se servent ont la plûpart si peu de soin de faire leur devoir, qu'ils ne se contraignent pas seulement à garder les apparences. Je ne les saurois voir aller aux enterremens sans avoir de la confusion pour eux, de la maniere qu'ils y vont; la plûpart regardent à droit & à gauche, & à les voir l'on dira toûjours que c'est bien moins le zele du service de Dieu, qui les a engagés dans la profession où ils sont, que le soin qu'ils ont eu de s'en choisir une qui leur donnât de quoi vivre. Ils n'y ont pas plus de devotion que si c'étoit un mêtier, & si je l'ose dire, un Cordonnier qui fait des souliers a plus d'attache à ce qu'il fait, qu'eux à ce que nous leur voyons faire.

C'est à V.M. à remedier à un si grand abus; mais cela lui sera difficile à moins qu'elle ne prenne la resolution d'augmenter dans la Ville de Paris le nombre des Paroisses qui y sont. Un habitué qui n'est pas d'humeur à donner bon exemple, se cache bien mieux dans la multitude de ses Paroissiens, dont il n'est pas connu de la centiéme partie, que s'ils le connoissoient tous, comme il arrive dans les Paroisses de mediocre étenduë. Quelle necessité, qu'il

qu'il y en ait de si grandes ? & que les Curés ayent des vingt cinq mille livres de rente ? faites en six où il n'y a qu'une, ce sera le moyen non seulement de rendre les Prêtres plus vertueux, mais de faire encore en sorte que les Paroissiens le deviennent davantage ; car ils pourront avoir l'œil plus particulierement sur eux, & empêcher le scandale que plusieurs continuent de donner parce qu'on n'y prend pas garde, ou qu'on ne les en reprend pas comme il faut. D'ailleurs c'est l'unique moyen d'abbaisser l'orgueil des Moines, qui croyent qu'on ne sauroit se passer d'eux pour l'administration des Sacremens. En effet la grande étenduë de certaines Paroisses, fait que l'Eglise ne sauroit contenir la trentiéme partie des Paroissiens ; il faut donc que ceux qui n'y trouvent point de place ou aillent ailleurs, ou demeurent sans devotion. Voilà cependant ce qui achalande les Couvens, & ce qui les fait écarter de leur premiere institution.

Quand cela sera fait à Paris & ailleurs, où il en sera besoin, que les Archevêques & Evêques ne donnent les chaires qu'à des seculiers, & l'on verra bien-tôt que les peuples reviendront de l'attache qu'ils ont pour les Moines, & que le culte de Dieu se rendra dans sa premiere pureté.

Je ne dis rien des loix que V. M. doit faire pour empêcher les richesses excessives des Couvens ; elle s'en est déja acquittée, sur tout à l'égard des Maisons des filles, à qui elle a

ordonné de ne plus prendre d'argent des personnes qui leur demanderont l'habit à l'avenir. Cette ordonnance qui serviroit à conserver les biens dans les familles, dont l'abondance est plus necessaire à vôtre Etat que celle qui se trouve dans ces Couvents, produiroit encore un autre bien, qui est qu'on n'y recevroit plus que de bons sujets, à quoi ils ne prennent pas garde pourveu qu'on leur apporte de l'argent. Mais elle est si mal executée qu'il vaudroit autant que V.M. ne l'eut pas faite. Le seul effet que nous en voyons, c'est qu'au lieu que ci-devant il se faisoit des contrats pour recevoir une Religieuse, il ne s'en fait plus aujourd'hui, cependant on n'en donne pas moins d'argent, ce qui est contre l'intention de V.M. & à quoi elle doit apporter remede. L'interêt de Dieu vous y oblige, & j'en ai rapporté la raison, lors que j'ai dit que l'avarice des Religieuses étoit cause qu'elles recevoient celles qui avoient de l'argent, quoi qu'elles ne fussent pas propres à la Religion, preferablement aux personnes qui n'en avoient point, & qui étoient propres. Le moyen d'empêcher cet abus est d'informer contre celles qui ont contrevenu à vôtre Ordonnance, & d'en faire un châtiment si exemplaire qu'il serve d'exemple aux autres.

Car à quoi servent les loix si on ne les fait executer. Il vaudroit bien mieux n'en jamais faire, puisque c'est s'exposer à un dementi qu'on ne recevroit point, si on avoit laissé les cho-

choses en l'état qu'elles étoient. Ce n'est pas que je pretende que V. M. doive punir cette faute, comme elle feroit un crime d'Etat ; il suffira qu'elle fasse rendre l'argent qui aura été pris avec l'interêt, & elle n'aura pas fait cela deux fois, que tout pleyera sous ses volontez. Or la preuve n'en sera pas si difficile qu'on pense, quoi que cela se soit fait en cachette, la chose se divulguera bien-tôt, d'abord qu'on connoîtra que c'est l'intention de V. M. les peres & les meres qui ont encore des filles à pourvoir seront les premieres trompettes qui reveleront le secret, voyant que la volonté de V. M. est de les soulager, malgré l'obstacle qu'ils y apportent eux-mémes, mais ils ne doivent point avoir de part à la restitution qui sera faite, ils en sont indignes aussi bien que les Religieuses pour avoir tous contrevenu également à vos ordonnances. Ainsi V. M. se fera riche à leur depens, & sans qu'on y trouve à redire, puisque tout le monde verra bien qu'elle ne demande que le service de Dieu & le bien de ses sujets.

CHAPITRE VIII.

De l'obeïssance qu'on doit au Pape.

CE Chapitre ne sauroit être mieux placé qu'ici, puis qu'il a une telle relation avec le precedent, qu'on peut dire que quand l'obeïs-

sance qu'on doit au Pape vient à manquer, on est bien prés de perdre celle qu'on doit à Dieu. En effet il n'est pas difficile de comprendre, que si on laisse affoiblir les sentimens de respect & de soumission, qu'on doit avoir pour ceux qu'il a établis sur la terre en qualité de ses Ministres, la crainte qu'on a pour lui diminuera en méme tems. La raison en est plausible, puisque c'est oublier le commandement qu'il nous a fait de les honorer comme les Images vivantes de sa Divinité. Nous voyons d'ailleurs qu'il n'y a point de Prince, quelque petit qu'il soit, qui voulut souffrir qu'on méprisât ceux à qui il auroit confié son autorité, & rien n'est plus commun parmi nous que le respect qu'ils se font rendre, dont si l'on s'écartoit en aucune façon le Prince y feroit bien rentrer à l'heure méme. Observons les égards qu'il faut avoir, je ne dis pas seulement pour un Gouverneur ou pour un Lieutenant General d'une Province, mais encore pour le moindre Juge; d'où vient cela si ce n'est du caractere dont ils sont revétus? & dont le Prince les a honorés? je dois dire encore dans l'honneur duquel il les maintient, & dont il croit de son interét de les faire joüir. Or peut-on croire que Dieu soit moins jaloux de conserver à ses Ministres l'autorité qu'il leur a confiée, & d'où depend la seureté de la Religion.

Je sais bien que les Rois de la terre sont les Oingts du Seigneur, & qu'en cette qualité ils sem-

semblent être au-dessus de tous les autres; mais il ne faut pas pourtant s'y laisser tromper, leurs droits sont differens de ceux de l'Eglise, & tout de même que l'Eglise ne permet point que des Sujets manquent à l'obeïssance qu'on doit à son Prince pour quelque raison que ce puisse être, ainsi un Prince ne doit jamais permettre qu'on manque au respect & à l'obeïssance qu'on doit à l'Eglise.

Si l'Eglise en étoit demeurée dans les termes où elle étoit du tems des Apôtres, & qu'elle n'eut point joint l'épée à la Mitre, je sais bien que cela applaniroit bien des difficultez qui se trouvent aujourd'hui; mais puisque c'est une chose faite, & qu'elle n'est point arrivée sans la permission de Dieu, il faut s'en tenir à ce qu'il a ordonné, & ne pas donner une nouvelle occasion de scandale. Je veux qu'il y ait des gens d'Eglise qui s'émancipent au delà de leur devoir: qu'il y ait eu des Evéques & des Papes mêmes qui n'ayent pas été exempts de deffauts; neanmoins quelque chose qui se soit pû trouver en eux, on n'a jamais pû leur ôter leur caractere. Or comme c'est à ce caractere que ce respect est attaché, il ne faut pas que leurs actions le fassent perdre. Aussi si l'on introduisoit cet abus il retomberoit en même tems sur les Têtes couronnées, de l'obeïssance de qui on pretendroit se pouvoir dispenser, du moment qu'on verroit qu'elles s'écarteroient de leur devoir.

Plût à Dieu, Sire, que vos Ministres eussent

fait reflexion comme il faut sur cette verité! ils n'auroient pas porté si haut l'autorité Royale au préjudice de la Thiarre; & je doute fort que l'équité ait toûjours été la regle de leurs actions. Si j'étois assez savant & assez habile pour entrer dans le détail de ce grand different que vous avez eu avec Rome, au sujet de la Regale, & de plusieurs autres qui l'ont suivi, je deciderois tout d'un coup cette question, & n'en parlerois pas par un peut-être, mais il faut bien que je m'en explique ainsi dans mon ignorance, qui ne permet pas d'approffondir les choses davantage. Cependant si l'on me demande pourquoi, puisque j'avoue moi-même mon incapacité, je suis porté plûtôt à les condamner qu'à les absoudre, je prie V. M. de faire reflexion, que c'est qu'elle n'a pas eu seulement Rome contr'elle en cette rencontre, mais encore plusieurs Evêques & plusieurs Docteurs de son Royaume, qu'on a toujours regardéz comme des exemples de vertu, & qui en effet ont toujours mené une vie exemplaire. Nous voyons aussi qu'ils ont mieux aimé souffrir l'exil & la prison que de se soûmettre à une chose qu'ils croyoient injuste. De dire que ce qu'ils en ont fait n'a été que par entétement: ce seroit vouloir imposer aux simples; car pour les autres ils voyent bien que s'ils se sont abusés, ils n'ont jamais crû le faire. Il n'est pas croyable effectivement que des gens cherchent à déplaire à leur Maître de dessein premedité, & encore à vous qui

étes

êtes le plus grand Roi de la Terre, & pour qui vos Sujets ont le plus d'estime & de respect. Il est plus naturel de s'imaginer, que V. M. ne voyant ces sortes de choses que par les yeux de ceux sur qui elle s'en repose, l'envie qu'ils ont de se rendre necessaires leur a fait faire des entreprises, qu'ils auroient peine à soûtenir devant un tribunal desinteressé. Ils ne prennent pas garde qu'ils exposent par la V. M. à de nouveaux ennemis dont ils n'ont que faire d'accroitre le nombre, puisque ses conquêtes lui en font déja assez.

S'ils faisoient reflexion à ce que des gens, du moins aussi sages qu'eux, & qui avoient vieilli dans les Ambassades ont representé aux Rois vos predecesseurs, ils marcheroient un peu plus bride en main. On se trompe souvent, quand on ne pese ses entreprises que par le pouvoir de celui pour qui l'on agit. Si la justice ne tient la balance, il vaudroit mieux mille fois n'avoir jamais rien entrepris. Et en verité je voudrois bien que ces grands politiques m'apprissent les lauriers qu'ils ont fait cueillir à V. M par l'exil & la prison de tant de personnes de pieté, & que le Pape non seulement reconnoissoit tels par ses Bulles, mais qu'il exhortoit encore de souffrir pour l'amour de la verité. Je voudrois bien aussi qu'ils me dissent qu'elle victoire ils esperent de ces arrêts du Conseil qui ordonnoient, si je l'ose dire, insolemment que sans avoir égard aux Bulles de Sa Sainteté, on executeroit au pied de la lettre

tout ce qu'ils avoient conclu dans l'accez de leur frenesie.

Il est des moyens plus doux & plus convenables à un Roi Tres-Chrêtien pour terminer les differens qui lui peuvent survenir avec Rome. Il ne sied pas bien à un fils de se revolter contre son Pere, & on le desarme bien plûtôt par la tendresse & par la douceur qu'en lui tenant le baton levé. S'il est glorieux d'avoir le dessus sur ses ennemis, il est honteux de vouloir être le maître de ceux à qui l'on doit du respect, aussi quand V. M. auroit pris Rome & tout l'Etat Ecclesiastique, elle est trop habile & trop prudente pour ne pas voir, que ces conquêtes ne lui aquereroient que la même reputation qu'à eu Charle-Quint en pareille rencontre. L'Histoire fidelle & desinteressée nous le represente comme un Prince sans Religion & sans parolle; & celle qui le flatte le plus a beau chercher un voile pour couvrir cette action, il est trop clair pour n'en pas appercevoir l'ordure au travers. Je sçais bien que dans la vôtre on y donnera un tour pour mettre vôtre gloire à couvert, mais enfin, Sire, vous ne tenez pas toutes les plumes à vos gages, & il s'en peut trouver qui croiront se devoir donner l'effort sur cette matiere. Cependant la medisance est souvent mieux receuë que la verité, & s'il est vrai comme nous en devons convenir, que les plus grands Rois n'ont pas le pouvoir d'empêcher qu'on se donne la liberté d'examiner

leurs

leurs actions, combien y aura-t-il d'hommes qui se diront qu'il faut qu'un Prince voye tout par ses propres yeux, sans s'en rapporter à ceux d'autrui. D'ailleurs quand on fait une chose, il est toûjours de la prudence d'en considerer la fin, & les suites qu'elle peut avoir; or je voudrois demander à Mr. l'Archevêque de Paris & aux autres sur qui V. M. se repose des affaires Ecclesiastiques, quel profit elle peut retirer de se brouiller avec le Pape. Il n'y en sçauroit avoir assurement, puisqu'à moins que de vouloir détruire tout à fait la Religion, toutes les entreprises qu'elle sçauroit faire contre Sa Sainteté retomberont toûjours sur elle. La raison est que l'Europe ne pouvant demeurer toujours au même état, & le Pape y tenant un grand rang, non seulement à cause du spirituel, mais encore à cause du temporel, c'est un ennemi qu'on se fait en sa personne, & en celle de ses successeurs, mais un ennemi dangereux, & qui a des foudres en main qui font quelquefois plus de mal que ceux que lancent vos canons, quoi qu'ils ne fassent pas tant de bruit. La credulité des Peuples est quelquefois grande en cette rencontre, & V. M. a trop de penetration pour n'en pas voir les consequences. Les foudres de Rome ont souvent causé le renversement des plus grands Etats, & le vôtre même en a senti des secousses si furieuses qu'il a fallu plus d'un jour pour le raffermir. L'Histoire est toute remplie de semblables évenemens &

si

si la gloire & la puissance de V. M. la mettent à couvert de cette crainte, elle doit avoir les yeux ouverts sur ses descendans qui heriteront bien de l'un à la verité, mais qui, encore qu'ils ayent les mémes vertus, n'auront peut-étre pas le méme bonheur pour s'acquerir l'autre.

CHAPITRE IX.

De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets; & où il est aussi parlé des Impôts.

RIen ne prouve mieux l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, que la reflexion qu'il doit faire pourquoi ils l'ont élevé au dessus d'eux. Car enfin il y a eu un commencement à toutes choses, & puisque nous reconnoissons Pharamond pour nôtre premier Roi, c'est une marque que nous n'en avions pas auparavant, ou du moins qu'il ne nous en reste aucune connoissance. Du tems que les Gaules étoient sous le domination des Romains l'on parle bien de quelques Capitaines fameux parmi les Gaulois, mais c'est tout le titre qu'on leur donne, & celui de Roi ne leur a jamais été attribué. L'on n'apprend point aussi qu'ils leur commandassent autre part qu'à l'armée, & du moment que les ennemis s'étoient retirés chacun rentroit dans une vie privée. Si l'on conservoit pour eux plus d'esti-

me

me que pour les autres, c'eſt leur vertu qui y obligeoit, & non pas l'authorité qui leur reſtoit entre les mains, puis qu'ils n'en avoient point hors des armes.

Les grands efforts que les Gaulois furent obligés de faire pour conſerver leur liberté, qu'ils avoient eu tant de peine à acquerir, leur fit ſonger à ſe choiſir un Maître. Mais un Maître qui n'en eut que le nom, & qui bien loin de ſe rendre leur Tiran concourut avec eux à les affranchir de la ſervitude où ils craignoient de retomber. Car il eſt aiſé de voir, que ſi celui ſur qui étoit tombé leur choix, eut voulu les traiter comme avoient fait leurs anciens Maîtres, ils auroient ſongé bien-tôt à donner des bornes à ſon authorité. L'établiſſement de la Royauté n'a donc été proprement dans les commencemens que l'élection d'un Chef, à qui l'on s'engageoit d'obeïr pour le bien commun, & qui devoit avoir pour ſes Sujets la même affection qu'a un Pere de famille pour ceux qui la compoſent. Ainſi quoi que les choſes ayent bien changé depuis dans pluſieurs Monarchies, il en faut toûjours revenir à la verité. Le pouvoir arbitraire ne ſauroit être agreable à perſonne, & ſi les Turcs ne l'avoient pas introduit chez eux, leurs Empereurs y ſeroient bien plus en ſeureté. Un Prince doit bien plûtôt chercher à regner dans le cœur de ſes Sujets, qu'à aſſervir leurs volontés par la crainte de ſa puiſſance. Cependant comme il s'en eſt trouvé qui ont crû pou-

voir

voir tout faire, cela a donné lieu en de certains endroits à la convocation des Etats, & en d'autres à celle de ce qui s'appelle Parlement ou Diette, mais quelque nom qu'on donne à ces sortes d'Assemblées c'est toûjours la même chose, puisque les unes & les autres ne representent que le Corps entier de la Monarchie, étant composé du Clergé, de la Noblesse & du tiers Etat. Tel est par exemple le Parlement d'Angleterre, car quant aux nôtres ils ne sont établis que pour rendre la justice à vos Sujets. Ainsi lors que pendant vôtre minorité celui de Paris a pretendu se pouvoir mêler des affaires d'Etat, c'est un attentat qu'il a fait à l'authorité de V. M. dont elle a eu juste sujet de le punir. Les bons Princes ont toujours été les protecteurs de ces Etats & de ces Diettes ou Parlemens, sans se soucier qu'on les assemblat ou non, parce qu'ils ne vouloient rien faire que d'avantageux à leurs Peuples, dont à proprement parler les Etats & les Parlemens sont les tuteurs. Mais pour ceux qui ont eu dessein d'empieter sur leur liberté & d'introduire un gouvernement arbitraire, ils n'ont jamais rien tant apprehendé, parce que c'étoit l'écueil de leurs desirs & de leurs esperances.

De dire qu'il soit à propos que ces assemblées se fassent aussi souvent que nous voyons qu'elles se font en Angleterre, c'est ce que je ne veux point soutenir; outre que la longueur des deliberations est cause bien souvent que l'on perd des occasions qu'il n'est pas facile de re-

recouvrer. Il est sur que des Sujets n'ont pas bonne grace de mettre si souvent leur Roi en tutelle. Si cela leur peut être permis ce ne doit être tout au plus que dans des occasions importantes, & où il semble necessaire que tous les ordres du Royaume apportent leur consentement. Dans tout le reste il suffit que le Prince avec son Conseil juge les choses raisonnables, étant à presumer qu'il ne fait rien que pour le bien de son Peuple.

Si c'étoit ici un endroit propre pour agiter si le Conseil d'un Prince doit étre agreable aux sujets, & si par consequent les vôtres ont eu raison de vouloir que vous chassiez d'auprés de vôtre personne le Cardinal Mazarin, la question seroit curieuse; l'on verroit d'une part comment l'interét qu'ils ont à ce qu'on ne donne point à V. M. de mechans conseils, semble authoriser cette pretention, & de l'autre les inconveniens qui arriveroient à tous momens d'un établissement si nouveau. L'on verroit en effet que ce seroit reduire en même tems les Monarques dans une étrange conjoncture, & qu'ils n'auroient plus qu'une vaine apparence de Souveraineté. Mais comme il s'agit ici de toute autre chose, je me contenterai de dire qu'il resulte de l'établissement des Etats une consequence à laquelle il est impossible de donner atteinte; c'est qu'un Roi doit avoir pour son peuple un amour tendre, & dont il ne se doit jamais dementir. La raison est qu'il n'auroit pas été besoin de faire cet éta-

établissement, s'il n'avoit dependu que d'eux de faire tout ce que bon leur auroit semblé; mais puisque l'on a creé, pour ainsi dire, un tuteur des Peuples, & qui est en droit d'interposer sa mediation à ce qu'il ne se passe rien au prejudice de leurs interéts, c'est une marque infaillible que les Princes en doivent étre les Peres & non pas les Tirans, autrement cette creation n'auroit été faite que pour favoriser les uns, & ôter le droit aux autres. Or nous ne voyons point qu'on ait jamais accusé les Etats d'avoir envahi une authorité qui ne leur étoit pas due, & le soupçon en est bien plûtôt tombé sur les Princes, dont plusieurs effectivement auroient peine à se deffendre.

Si l'obligation des Rois envers leurs Peuples se manifeste évidemment par tout ce qui a été dit ci-dessus, elle ne paroitra pas moins dans ce qui me reste à dire. Examinons ce que sont les uns & les autres, ce qu'ils font & ce qu'ils sont obligés de faire, & nous verrons par là que si les uns doivent l'obeïssance aux autres, les autres leur doivent l'amour & la protection.

Un Prince à proprement parler est dans un Etat ce que la cœur est à l'égard de toutes les parties du corps. Si le cœur est malade tout le corps s'en ressent incontinent; tout de méme que s'il y a quelque partie du corps qui le soit, le cœur en souffre à l'heure méme. Il faut donc, pour établir une santé parfaite, que le cœur & toutes les parties soient d'accord ensemble,

ſemble, & qu'ils faſſent ſi bien leurs fonctions qu'ils s'entraident mutuellement. Il en eſt de même d'un Prince & de ſon Etat, il faut qu'il y ait une harmonie parfaite entre lui & ſes Sujets, & s'il eſt le mobile de toutes leurs actions tout de méme que le cœur l'eſt de toutes les parties du corps, il faut auſſi qu'il reçoive du ſecours d'eux, pour faire fleurir ſon authorité & pour leur conſerver le repos, tout de méme que le cœur a beſoin du ſecours des parties qui lui repondent pour ſe maintenir dans un état vigoureux, & tel qu'il doit être pour les faire joüir de la méme vigueur.

Si cette verité eſt inconteſtable, comme il n'en faut point douter, c'eſt à un Prince à faire réuſſir cette harmonie qui depend uniquement de lui, puiſque les Peuples ne lui deſobeiront jamais, tant qu'il établira ſon regne ſur la juſtice. Or le moyen d'être juſte c'eſt de les aimer chacun en droit ſoi, & ne pas ſouffrir que le fort opprime le foible. V. M. ſemble y avoir pourvu ſuffiſamment, non ſeulement par les belles ordonnances qu'elle a faites, mais encore en faiſant aller dans les Provinces des Magiſtrats dont l'emploi eſt de prendre garde ſi on les execute. Mais il faut ſçavoir ſi cela ſuffit, & ſi ſous le nom de V. M. il ne ſe fait point des violences encore plus grandes, que celles qu'on avoit à apprehender des grands Seigneurs de vôtre Royaume. Car enfin c'eſt vous qui étes le fort des forts, & ſi la puiſſance des autres n'eſt abbatue que pour

faire

faire triompher la vôtre, il faut bien se donner de garde qu'elle n'aille jusques à l'injustice; l'avarice des partisans est telle que pourveu qu'ils remplissent leur bource, il ne se soucient pas de commettre la gloire de vôtre nom; le Conseil va quelquefois trop vite pour donner des arrêts qui authorisent leurs vexations: le soin qu'il a de plaire à V. M. fait que d'abord qu'il y va de ses interêts il n'examine pas beaucoup celui de vos peuples. J'ai vu en quelques rencontres qu'il a eu des complaisances aveugles, & que l'on peut même nommer criminelles, puisque c'est violer la justice dont il doit être le deffenseur. V. M. sçait que je m'y suis opposé bien souvent, & qu'autant que j'ai de fermeté pour les choses que je crois justes, autant j'ai de la peine à donner les mains à l'établissement de celles qui ne le sont pas.

Que V. M. se souvienne de ce qui se passa lorsque l'affaire du *trop bu* se mit sur le tapis. Je m'y opposai de toutes mes forces, & si elle n'avoit dependu que de moi, elle ne se seroit jamais faite. J'en connoissois effectivement l'injustice, quoi qu'on s'efforçat de lui donner toutes les couleurs dont on pouvoit s'imaginer. Aussi fit elle tant de bruit dans la suite, que V. M. jugea à propos de revoquer ce nouveau droit.

Il y en a quelques uns de cette nature que l'on a établis, & qui sont si crians qu'ils ne sçauroient être de longue durée. Je mets de ce nombre ce qui se passe en beaucoup d'endroits,

droits, où l'on fait payer ce qui devroit étre incompatible; tel est le droit d'entrée qui se leve dans les Villes abonnées, & la taille. Cependant quoi que V. M. n'entre pas dans ce detail, on ne laisse pas de l'en rendre réponsable, aussi bien que moi. On s'imagine que cela ne se fait que par son ordre exprés, & par mon conseil: les Intendans des Provinces y ont neanmoins plus de part que personne, & l'envie qu'ils ont de faire leur cour en augmentant le revenu de V. M. fait qu'ils ne se soucient pas d'étre l'instrument de la vexation des peuples.

Ce qui fait ce desordre c'est que le Conseil dont ils sont tirés, & dont les membres sont destinés pour remplir leurs places, croiroit se faire tort à lui méme de ne pas suivre leurs ordonnances. D'ailleurs les premiers instances en matiere des droits de V. M. se formant pour l'ordinaire devant les Elus, quelle justice vôtre peuple a-t'il à en esperer? Lui qui plaide proprement devant ses parties: cela se peut dire puisqu'il n'y a pas une élection en France qui ne soit pensionnaire des partisans. C'est un abus, à la reformation de qui V. M. est obligée de travailler, & elle sçait que je lui en ai parlé plusieurs fois. A l'égard des Intendans la chose est plus delicate, puisqu'il est du bien de vôtre Etat qu'un poste comme le leur, ne soit rempli que de personnes zelées pour vos interéts, car s'il l'étoit de gens difficiles, & qui ne se portassent pas d'eux mémes au bien

bien de vos affaires, elles deperiroient bien-tôt. Ce qu'il y a à observer, c'est qu'ils n'outrent pas les choses par flatterie, & c'est à V. M. & au Conseil à donner des bornes au grand desir qu'ils ont de se rendre agreables. Bien souvent aussi la passion d'amasser des richesses forme une grande intelligence entre les Partisans & eux. C'est pourquoi pour éviter cet abus V. M. doit non seulement jetter son choix sur des personnes capables d'un tel emploi, mais encore qui soient en état de le soutenir sans faire de bassesses. Car tout de méme qu'un Roi a la gloire de tout ce qui se fait de bon dans un Royaume, ainsi s'en prend-t-on à lui de tout ce qui s'y fait de mal.

Or toutes ces choses contribuent beaucoup à l'amour ou à la haine qu'on porte à un Prince; c'est pourquoi il ne sçauroit être trop retenu à mettre de nouvelles charges, ni trop circonspect à l'examen des personnes à qui il veut confier son authorité.

CHAPITRE X.

De tout le Rayaume en general.

QUand je considere attentivement le Royaume & de quelle maniere il est composé, j'y trouve six sortes d'états tout differens les uns des autres, & qui contribuent tous à sa grandeur, si ce n'est un seul, qui bien

bien loin d'y concourrir le detruit entierement. Le premier est le Clergé: le second la Noblesse: le troisiéme le tiers Etat, dans lequel les gens de justice se trouvent compris: le quatriéme les gens d'affaires: le cinquiéme les marchans, & le sixiéme les laboureurs. Le Clergé ne sçauroit jamais être consideré comme un membre inutile, lui qui travaille à maintenir la Religion, laquelle étant ôtée ou attenuée dans quelques-unes de ses parties, il en arriveroit un mal sans remede, comme j'ai fait voir ci-devant.

La Noblésse de même est un Corps qui donne non-seulement du lustre à la Monarchie, mais qui en est encore le plus ferme appui.

A l'égard des gens de justice il semble à ne considerer les choses que superficiellement qu'ils sont encore plus utiles que les deux autres. Cependant si on se veut donner la peine de les approfondir, l'on trouvera que bien loin d'être necessaires dans un Etat, ils en sont la ruine entiere. Cette multiplicité de justices Royales & subalternes, ces Baillages, ces Presidiaux & ces Parlemens, sont autant de sangsuës qui rongent vos peuples, & je soûtiens qu'ils leur coutent tous les ans plus de deux cens millions. J'examinerai ci-aprés le remede qu'il peut y avoir à un si grand mal, & je passe en attendant à d'autres sangsuës tout aussi decriées que les precedentes, mais qui sont neanmoins plus utiles.

Je veux parler des gens d'affaires, que le

commun peuple regarde comme l'instrument de tous ses maux ; mais s'il ne se trompe pas tout-à-fait, il est toûjours vrai de dire que cet abus peut être corrigé plus facilement que l'autre, & enfin que si c'est un mal c'en est un où il n'y a point de remede. Je mettrai dans un moment cette affaire sur le tapis, & il me reste auparavant à parler de certaines choses qui la doivent preceder.

Les Marchands sont d'ordinaire compris dans le tiers Etat, aussi bien que les Laboureurs ; mais en verité ils meriteroient bien être separés & d'avoir chacun leur place à part, puisqu'il n'est pas juste qu'ils soient confondus avec un tas de chicaneurs, eux qui travaillent aussi utilement à la conservation de l'Etat, que les autres travaillent avec application à sa perte. Ainsi je crois que V. M. est trop prudente pour ne leur pas accorder sa protection en toutes choses, & concourir avec eux à faire fleurir le commerce & le labourage. Si ce n'est qu'il faut que toutes choses aillent par ordre, je m'étendrois dés ici sur l'avantage qu'elle leur peut procurer ; mais puisqu'ils ne sauroient pretendre de marcher devant ceux dont il vient d'être parlé, j'en reviens maintenant au Clergé qui doit preceder tous les autres ordres du Royaume.

CHAPITRE XI.

Du Clergé.

LA pieté est une chose si necessaire à un Ecclesiastique, que V. M. a toutes les raisons du monde de ne conferer les Benefices qu'à ceux qui lui paroissent personnes de vertu. Cependant comme on sait bien se contrefaire quand il va de son interêt, il n'en faut pas toûjours juger par les apparences, & il est bon de faire passer les gens par l'étamine. Les Seminaires qui ont été établis à cet effet sont d'une merveilleuse utilité. Car quand même en y venant on y apporteroit un esprit mondain, il est comme impossible qu'on ne le perd parmi le bon exemple qu'on voit tous les jours devant ses yeux ; mais il faudroit, ce me semble, limiter un certain tems pour y demeurer, & que les gens de qualité, comme les autres, y fussent assujettis. Il seroit bon aussi à mon sens, qu'il n'y eût point de privilege pour en exempter personne ; car outre qu'il est plus difficile de se cacher devant les yeux d'un Superieur, qui vous examine avec grande application, c'est que lors que vous étes dans le grand monde, on apprend là mille choses qui sont necessaires à un Ecclesiastique, & qui ne s'apprennent jamais si bien ailleurs.

La multiplicité des Benefices dans une mê-

me perſonne eſt une choſe en uſage aujourd'hui, mais qui ne laiſſe pas d'être condamnée par les conſciences delicates. Les ſcrupuleux doutent même fort qu'il ſoit permis de paſſer d'une Egliſe à une autre, & ils pretendent que comme il eſt deffendu à un homme de changer de femme, ou d'en avoir pluſieurs à la fois, de même un Eccleſiaſtique ne ſauroit poſſeder pluſieurs Benefices, ni jamais permuter celui qui lui a été donné.

L'avidité des Miniſtres & des autres perſonnes de conſideration, jointe à la neceſſité que les Rois vos predeceſſeurs & vous avez trouvée, de recompenſer leurs ſervices, a introduit cet abus inſenſiblement. Mais il eſt bon de prendre garde aux conſequences qu'il entraine, & qui ſont telles que V.M. n'y ſauroit apporter remede trop tôt. Les Eccleſiaſtiques qui viennent d'une main ſi ſuſpecte, ne ſont pas d'ordinaire les plus propres pour l'édification des Peuples. Comme ils ſont nouris dans l'opulence & dans le grand monde, la plûpart en conſervent les deffauts : leur table & leur écurie conſument le patrimoine des pauvres, & dans une ſi grande abondance, s'ils jettent quelquefois les yeux ſur eux, c'eſt pour ordonner qu'on les deffaſſe d'une vûë ſi deſagreable, au lieu d'en avoir pitié.

S'ils n'avoient qu'un bien proportionné à leur caractere, ils en vivroient plus frugalement, & auroient moins de lieu de donner du ſcandale. Les grandes richeſſes ne ſervent qu'à per-

perdre l'homme, & s'il est vrai, comme l'Evangile nous l'enseigne, que quelque revenu qu'ait un Ecclesiastique, il n'y doit prendre que son necessaire, combien est-il dangereux d'avoir des quatre-vingt ou cent mille livres de rente? comme nous voyons plusieurs qui les ont. Encore s'ils soûtenoient le faix de l'Etat, V. M. y trouveroit, l'interêt de Dieu à part, dequoi se recompenser de ses bienfaits; mais ils en sont membres inutiles à cet égard, & tout au contraire, ils ne servent qu'à abimer les autres de leur caractere, puis qu'ils rejettent sur eux les decimes & les autres charges du Clergé, dont ils se dechargent eux-mêmes avec grand soin.

Vôtre Majesté d'ailleurs qui dans la grande étenduë qu'a son Royaume, a besoin d'un grand nombre de bons serviteurs, auroit plus de moyen de les recompenser, puis qu'elle repandroit sur plusieurs ce qui bien souvent n'est pas capable de contenter l'avidité d'un seul. Mais ce qu'elle doit considerer plus que toutes choses, c'est qu'il y va du service de Dieu & du salut d'une infinité de personnes. Car il est aisé de comprendre que les grandes richesses étant l'écuëuil de la plûpart, ceux qui en ont tant en font presque toûjours un méchant usage; d'où il arrive qu'ils font un sujet de scandale à leur Diocese, où s'il y avoit un Evéque qui n'eut qu'un revenu mediocre, il l'employeroit en choses utiles & qui donneroient de l'édification.

Pour mettre les choses en cet état, il n'est pas besoin d'ôter le revenu des Evéchés & des Abbayes, mais il faudroit que ceux qui valent plus de dix mille livres de rente, fussent chargés d'entretenir un Vicaire ou un Maître d'Ecole dans les Paroisses où il n'y en a point, & où il y a necessité d'en avoir. Car le Peuple étant si pauvre qu'il ne sauroit supporter la moindre charge nouvelle, sans en être accablé, la jeunesse demeure sans aucune instruction. Cependant dix mille livres de rente à un Evéque ou Abbé sont plus que suffisans pour les entretenir. Le service de Dieu ne demande pas qu'ils ayent des équipages si fleuris & somptueux, ni de tables si magnifiques & si delicates. Du tems de la primitive Eglise le luxe ne regnoit pas tant parmi eux, aussi voyons-nous qu'il y avoit plus de Saints en ce temps-là que d'Evéques ou d'Abbez de Cour.

Un autre bien que cela feroit, c'est que les gens de qualité qui se portent à embrasser l'Etat Ecclesiastique par les grands biens qui y sont attachés, ne s'y porteroient plus s'ils n'y étoient veritablement appellés. Ainsi il n'y auroit doresenavant que des gens d'une grande pieté & d'un grand zele. Or leur exemple suffiroit seul pour attirer les autres à la méme vie, n'y ayant rien qui nous fasse plus rentrer en nous-mémes, que ce que nous remarquons dans ceux qui sont élevés au-dessus de nous.

CHA-

CHAPITRE XII.

De la Noblesse.

LA Noblesse autrefois étoit fort considerable en France, & sa valeur a toûjours été si redoutable à vos ennemis, que quand ils la savoient dans vos armées, ils avoient peine à se resoudre à donner combat. Mais depuis quelque tems elle a beaucoup perdu de son lustre, & est tombée dans une si grande pauvreté, qu'elle n'est pas reconnoissable. Il y a des politiques qui pretendent que c'est l'avantage de V. M. & que si elle étoit aussi florissante qu'elle l'étoit de ce tems-là, sa puissance en seroit bien moins affermie; mais ces maximes tiennent plus de la politique de Machiavel que de celle d'un grand Roi. Un regne bâti sur l'amour des Peuples est bien de plus longue durée, qu'un qu'on pretend établir sur la Tyrannie. Les tems ne sont pas toûjours les mêmes dans un Etat, & quand ils viennent à changer, il y a sujet de craindre que ceux qu'on maltraitte ainsi si fort, ne témoignent leur mécontentement par quelque desobeïssance signalée.

Je remarque divers sujets de plaintes dans les Gentilshommes. La premiere qu'on les fait épuiser à la Guerre, & que leurs services sont mal recompensez: la seconde que les Intendans arment leurs vassaux contr'eux, par la prote-

ction qu'ils leur donnent bien souvent au prejudice de la justice : la troisiéme qu'on les soûmet à l'avarice des Partisans sous des pretextes specieux, mais qui n'ont que leur ruine pour objet : la quatriéme qu'on n'a plus d'égard au rang qu'ils ont toûjours tenu dans la Monarchie, & qu'enfin V. M. méme ne les distingue pas plus que s'ils étoient nez de la lie du peuple.

A l'égard de la premiere elle me paroit mal fondée, puisque V. M. toute puissante qu'elle est, ne l'est pas encore assez pour recompenser tout le monde. Cependant ils devroient prendre garde que la creation qu'elle a faite des Compagnies de Cadets & l'établissement de la Maison de S. Cir, est une recompense indirecte qu'elle leur donne, puis qu'elle les décharge par là de leurs enfans, qui sont élevez aux depens de V. M. & qui sont mis en état de parvenir à toutes choses par une éducation conforme à leur naissance.

S'ils pretendent que les recompenses ne sont pas toûjours distribuées selon le merite, & que le Marquis de Louvois en use comme bon lui semble en ces sortes d'occasions, c'est un mal où l'on ne sauroit gueres apporter de remede. Il est impossible que V. M. entre dans un si grand détail : le moyen qu'elle connoisse tous les Officiers & le merite de chacun, elle qui a tant d'armées differentes, & qui agissent si loin de ses yeux ? il faut bien qu'elle s'en rapporte à celui qui est chargé du soin de la guerre, & s'il lui impose c'est à lui seul qu'ils s'en doivent prendre.

Pour la ſeconde elle me ſemble plus juſte & plus raiſonnable, car tout de méme qu'il n'eſt pas permis à un Gentilhomme d'opprimer ſon vaſſal, de méme l'on diroit que le vaſſal ne doit pas manquer de reſpect envers ſon Seigneur. Mais comme il eſt bien plus rare que l'un arrive que l'autre, cela eſt cauſe que l'on donne preſque toûjours le tort à celui ſur qui tombe le ſoupçon. L'on ſuppoſe que la vexation vient plûtôt de la part de celui qui a la puiſſance en main que de celui qui ne l'a pas. Ainſi on le condamne ſur l'étiquette du ſac, en quoi l'on ne fait pas bien neanmoins, puiſqu'il n'y a rien de plus inſolent qu'un Païſan qui croit avoir quelque protection. Cependant il eſt aſſez difficile de trouver un milieu à tout cela, parce que ſi l'on croit le Gentilhomme ſur ſa parole, on court riſque ſouvent de ſe tromper: ſi auſſi on ajoûte foi au Païſan on eſt encore moins aſſuré de ne pas tomber dans le même cas. Le remede que j'y trouve, c'eſt qu'un Intendant cherche à s'éclaircir de la verité, avant que d'ordonner une information. Car une ordonnance de cette nature chagrine toûjours une perſonne innocente, principalement quand elle lui eſt ſuſcitée par un homme qui lui doit du reſpect. Que ſi l'on trouve que cet expedient ſoit contraire à la juſtice, qui demande celerité, il faut du moins qu'il y ait une punition exemplaire pour le calomniateur, & que l'indulgence ne ſoit pas ſi viſible qu'elle aille à opprimer un homme qui a tant de ſujet de ſe plaindre.

La troisiéme a un fondement legitime, & contre lequel il n'y a rien à alleguer. J'ai dit ci-devant à V. M. que la maniere dont s'est fait la recherche de la Noblesse a été extremement à charge aux Gentilshommes. J'estime donc que pour qu'ils ne soient pas sujets à l'avenir à de pareilles vexations, il faut chercher un expedient pour les faire connoître. Il est fort aisé, il en faut faire une bonne fois une recherche exacte, mais qui ne passe point par les mains des Partisans ; puis, quand cela sera fait, il n'y a qu'à faire un Catalogue de tous les Nobles de chaque Province, & qu'ils demeurent à l'avenir eux & leurs descendans exempts de toute recherche. Cependant pour empêcher qu'un Roturier ne s'ente dans une famille qui pourroit s'éteindre, il n'y a qu'à obliger chacun de donner un extrait des batêmes & des mortuaires qui arriveront dans sa Maison. Par ce moyen on empêchera qu'il ne se fasse de faux Nobles, & quant à ceux qui acquereront Noblesse à l'avenir, ils seront obligez de se faire inscrire avec les titres en vertu desquels elle leur sera acquise.

Si V. M. trouve bon de faire cette ordonnance, & de tenir la main à ce qu'on n'y contrevienne en aucune façon, elle acquerera entierement l'amitié de la Noblesse, & fera d'ailleurs un acte de justice ; car pour dire les choses selon la verité, un Gentilhomme à qui il en a coûté de l'argent & des soins pour se tirer des mains des Partisans, doit trouver étrange de

de ſe voir le lendemain tomber dans la même peine ſous le même pretexte. Il en vient d'autres qui l'aſſignent pour les francs Fiefs, & qui pretendent que ſans l'intelligence qu'il a eu avec les precedens traitans, il auroit ſuccombé ſous la recherche qui a été faite. Il faut établir une autre regle, & aſſurer une bonne fois le repos de l'Ordre le plus conſiderable de vôtre Etat. Vôtre Majeſté y a plus d'interêt qu'elle ne penſe : il eſt le principal appuy de vôtre Couronne, & s'il ne donnoit l'exemple aux autres par le zele qu'il a toûjours eu pour vôtre ſervice, tout iroit bien-tôt ſans deſſus deſſous. Il faut faire plus ; quoi que V. M. ait déja beaucoup fait pour lui en faiſant ce qui a été dit ci-deſſus, elle eſt obligée d'en faire encore davantage. Cela ſe peut facilement, ſi elle veut obliger les Convents de filles à recevoir ſans dot les Demoiſelles qui auront envie d'être Religieuſes. Ce ſera un fardeau d'ôté de deſſus les épaules d'un pere & d'une mere, & dont V. M. tirera grand avantage. Car le bien qui leur devoit revenir ira à leurs freres, & les rendra par conſequent plus en état de ſervir dans vos armées. Voilà le veritable moyen de ſoulager vôtre Nobleſſe, & de lui faire oublier tous les ſujets de plainte qu'elle ſauroit avoir. En effet elle ne trouve [illegible] matiere de grande conſolation dans l'établiſſement de S. Cir. Ce n'eſt qu'une goute d'eau pour la ſoif qui la preſſe, & cette Maiſon n'eſt pas capable de contenir la centiéme partie des Demoiſelles qui auroient beſoin

d'y trouver retraite. Faute d'un azile comme celui-là plusieurs passent leur vie dans une langueur pitoyable, encore sont-ce les plus heureuses, & les plus sages, & il y en a d'autres que la pauvreté oblige de prendre un mari dans la lie du peuple, afin de pouvoir subsister par leur travail.

Une retraite comme celle-là sera encore bien plus honnête que celle qu'on donne à la plûpart des Filles de S. Cir. Quoi que les personnes les plus puissantes s'en mêlent, une fille qui a le cœur aussi bon que sa naissance, ne voit qu'à regret qu'on l'oblige de se donner à un Maltotier. Celles qui ont d'autres sentimens n'ont que l'apparence de Noblesse, sans en avoir rien de réel & d'effectif. Je n'en veux pour preuve que ce qui est arrivé depuis peu dans la Maison d'une grande Dame, où une Demoiselle de bonne naissance ayant été mariée à un de ses domestiques, par la bassesse de ses parens qui la sacriffierent pour l'avantage qu'ils en esperoient en leur particulier, s'est laissée mourir de douleur. Cependant le même homme recherche encore aujourd'hui une fille qui n'en voudroit point, si on lui permettoit de dire son sentiment, mais il l'aura en depit d'elle, & de son tuteur, puisque toutes les Puissances sont pour lui.

On commet pourtant extrémement l'honneur de V. M. en interposant ainsi son authorité pour venir à bout de ses pretentions; car ces sortes de choses ne se font ordinairement qu'en

qu'en vertu d'une lettre de cachet, par laquelle on ôte une fille à ses parens, pour la mettre en Religion. On s'efforce là de la disposer à la desobeïssance, afin qu'elle fasse ce que les loix divines & humaines veulent qu'elle ne fasse pas. C'est ainsi que beaucoup de bonnes heritieres ont été sacrifiées, sans que ceux qui s'en mêlent fassent reflexion qu'ils alienent encore par là de V. M. l'esprit de la Noblesse qui s'y trouve interessée. Ainsi la Comtesse de Talard, la Marquise de Thiange & beaucoup d'autres ont été mariées contre la volonté de leurs parens. Cependant quoi que ce soit à des gens de qualité, cela n'est de nulle consolation à un Pere & à une Mere qui prenoient d'autres mesures, & qui se flattoient que sous le regne de V. M. qui aime si fort la justice, ils seroient à l'abri de cette violence.

La Noblesse a encore besoin d'un autre secours qu'elle ne peut esperer que de V. M. Elle est endettée par dessus la tête, & si par vôtre moyen elle ne trouve le secret de se degager, il faut absolument qu'elle perisse. Le remede n'en est pas neanmoins fort difficile à trouver, & V. M. même fera en cela un acte de justice; car elle lui rendra le repos qu'elle a perdu pour l'amour d'elle, puisqu'il est constant qu'elle n'est en l'état où elle est aujourd'hui, que pour s'être ruinée à son service. Elle fera plus, tous ceux qui se trouvent ses creanciers lui en auront une obligation infinie, puisqu'elle les tirera par même moyen d'un

labirinte de procés où il ne se trouve point de fin, par la malice des juges & par la chicane des parties. Elle n'a qu'à ordonner que les debiteurs seront obligés de leur abandonner des terres à proportion de leurs dettes, & que l'estimation s'en fera à un denier raisonnable, non sur le prix qu'elles rapportent aujourd'hui, mais sur celui qu'on en tiroit il y a vingt cinq ans. Car ce seroit les abimer encore davantage de ne considerer les biens que dans la valeur presente, la misere les ayant diminués d'un tiers, ce qui ne peut pas toûjours durer, puis qu'il est apparent que d'abord qu'il y aura un meilleur ordre; ils reviendront au prix où ils étoient ci-devant.

Mais afin que les creanciers ne se puissent plaindre, il seroit bon auparavant de reduire toutes les rentes au denier vingt cinq, & de leur donner l'option, ou de reduire les leurs sur le même pied, ou de prendre les fonds qui leur seroient offerts. Jules Cæsar fit à peu prés la même chose, quand il vit les Romains si oberés que sans cela il leur étoit impossible de se remettre, il ordonna que les debiteurs payeroient leurs creanciers de la maniere que je viens de dire, & que les creanciers seroient obligés de s'en contenter.

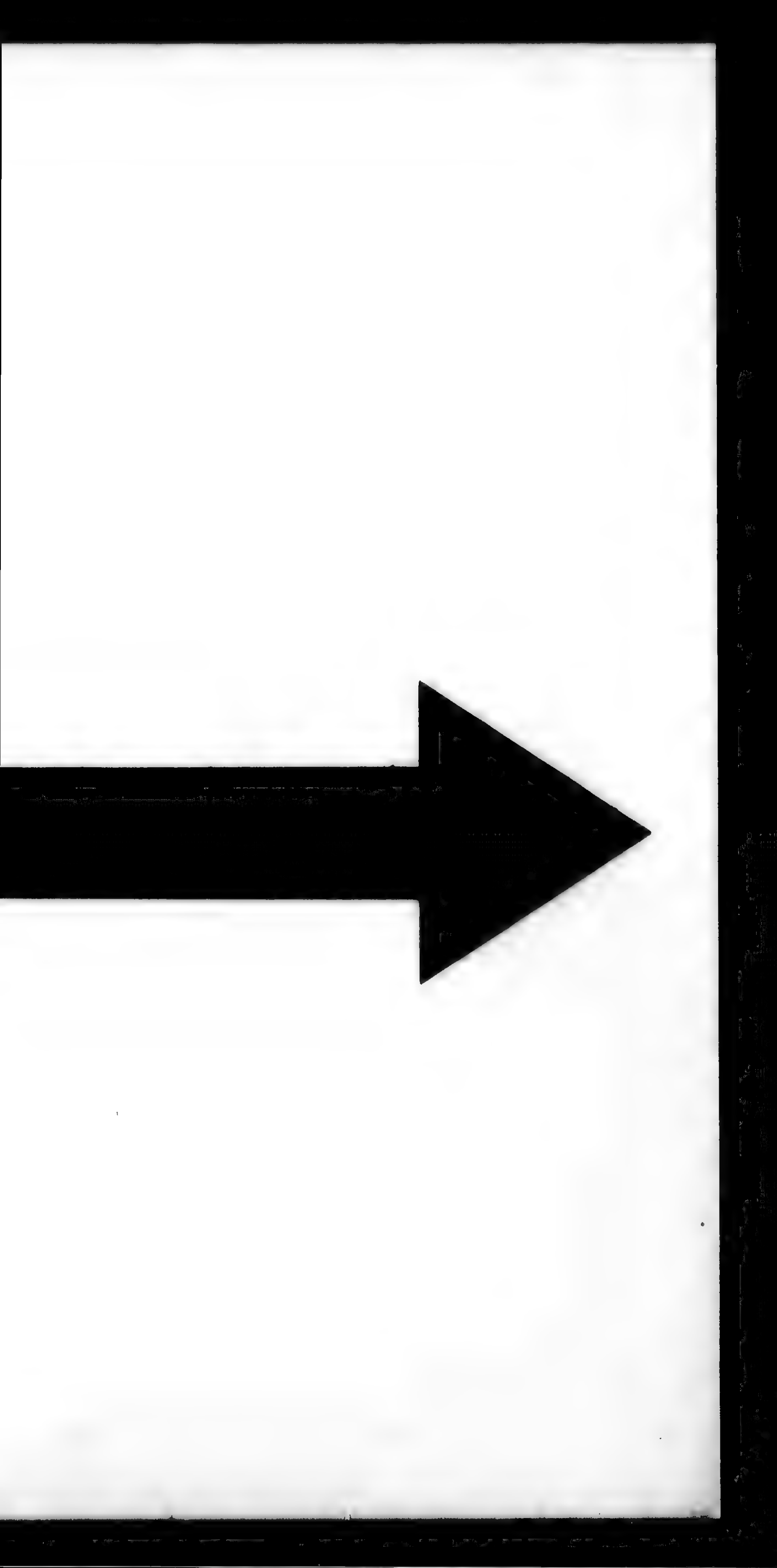
Si V. M. faisoit une chose comme celle-la elle y trouveroit un avantage qui ne se peut exprimer. La raison est que les Gentilshommes non seulement seroient plus en état de la servir, mais encore que quand elle auroit besoin d'argent

gent elle trouveroit tout celui du Royaume, elle n'auroit pour cela qu'à le prendre au denier vingt, ce qui obligeroit chacun de le lui apporter, puisqu'on trouveroit plus davantage avec elle qu'avec personne.

Cependant pour empécher qu'un si bel ordre ne se corrompit par la suite, il faudroit faire ce qui fut fait il y a douze ans, mais qui n'eut point d'execution par les brigues du Parlement. Il faudroit établir des greffes pour enregistrer tous les contrats & toutes les obligations. Ce seroit le moyen d'empêcher que personne ne fut trompé, & l'on y verroit quand on s'en voudroit donner la peine, les dettes de chaque particulier, tellement qu'on sauroit à point nommé s'il y auroit seureté à lui prêter l'argent qu'il demanderoit. Mais le Parlement n'eut garde de souffrir un si bel établissement, qui eut coupé la tête à l'hidre des procés, dont il tire toute sa substance. Il remontra que la fortune des plus Grands de la Cour s'alloit aneantir par là, & qu'ayant pour la plûpart plus de dettes que de bien, ils ne trouveroient plus de ressource d'abord que leurs affaires seroient decouvertes. Ainsi ayant sû sous ce pretexte engager quantité de gens considerables dans leurs interêts, ils cabalerent si bien tous ensemble que V. M. sursit l'Edit qui en avoit été donné.

Cependant cette raison est trop foible pour arrêter le cours d'un si grand bien. Il faut retablir la bonne foi qui est perduë, & assurer la fortune de ceux qui prétent leur argent. Il faut aussi





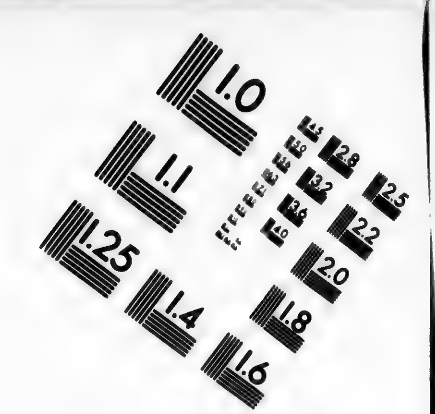
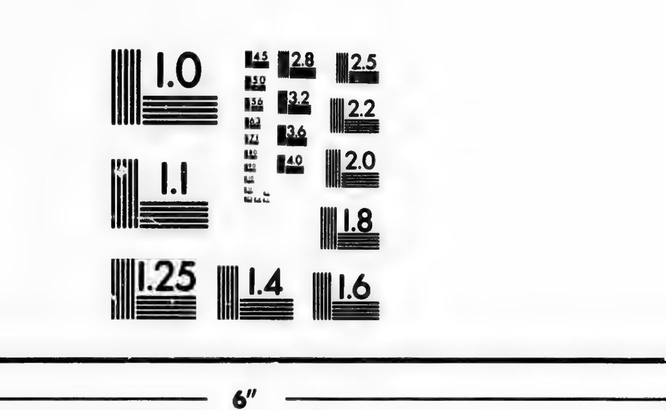


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





aussi retablir le credit des particuliers qui est perdu sans ressource. En effet ceux à qui il reste encore du bien ne trouvent plus de secours dans leurs necessitez, parce qu'on les croit plus oberés qu'ils ne sont bien souvent. Il faut faire voir clair à ceux qui les secoureroient s'ils y trouvoient leur seureté. Il faut aussi ôter le moyen à ceux qui veulent tromper les autres, de le pouvoir faire comme il arrive tous les jours.

Il en arrivera encore un autre bien dont on ne sauroit disconvenir. Les gens qui sont en necessité, ne trouvant point de secours, s'addressent journellement à des usuriers qui achevent bien-tôt de les ruiner. Or l'établissement de ces greffes fera qu'on se passera d'eux aisément. Du moment qu'on aura du bien on trouvera ce qu'on aura affaire, & il n'y aura que ceux qui n'en ont point qui ne pourront plus attraper personne.

CHAPITRE XIII.

Des Gens de Justice.

ON trouvera fort étrange que je parle ici de la necessité qu'il y a de détruire les Gens de Justice, puis qu'il semble que c'est vouloir introduire la violence & le libertinage : deux choses extrémement à craindre dans un Etat. Mais si je soûtiens que c'est le moyen de le rendre plus florissant, & d'en ôter tous les abus, je ne pretends pas pour cela que l'équité en

en soit bannie, non plus que la crainte de Dieu & du Prince. Il y a des moyens de faire rendre la Justice sans qu'elle soit si fort à charge aux Peuples, & cela se peut facilement en pratiquant ce que je vais dire.

Ce qui rend aujourd'hui les Gens de Justice onereux au public, c'est la venalité des charges que les Rois predecesseurs de V. M. ont introduite, & les taxes qu'on a mises de tems en tems sur eux, dont ils sont obligez de se rembourser sur les parties qui tombent malheureusement entre leurs mains. Or comme ils auroient peur de faire crier trop fort, s'ils écorchoient tout d'un coup, ils allongent les procés, afin de pressurer peu à peu & qu'on ne s'apperçoive pas, s'il faut aisi dire, de leurs voleries. Cependant ils vous tirent jusques à la derniere goûte de vôtre sang, & c'est un malheur à quoi sont exposez tous ceux qui ont des procés. Il faut quitter ses affaires pour aller solliciter, aller demeurer plusieurs années dans les Villes, perdre son repos & son bien, & enfin mener une vie aussi penible que ceux qui sont aux galeres. Cependant feroit-il besoin de tout cela, si la Justice étoit bien administrée? & de quelque nature que puisse être une affaire, est-il necessaire de la defigurer entierement par un fatras de procedures? La verité est toûjours uniforme, & pourquoi la vouloir rendre susceptible de tant de couleurs?

Pour remedier à cela, il n'y auroit qu'à abroger tout d'un coup tout ce qui est en usage aujour-

jourd'hui ,& ordonner qu'à l'avenir les choses se feront comme elles se font en Turquie, où aux Consuls, où les affaires se jugent sur le champ & sans qu'il soit besoin d'un tas de paperasses. Mais comme il est impossible que des gens accoûtumez à un si grand abus voulussent se renformer tout d'un coup, il faut songer à en coupet la racine avant que d'y apporter remede.

Cela se peut aisément,& V.M. le fera quand il lui plaira;en supprimant la paulette. Car bien qu'il lui en vienne un gros revenu, par le moyen du droit annuel & des prêts, il n'est pas comparable au bien qui en reviendra au Public,& à V. M. en son particulier. J'ai dit cidevant que les Gens de Justice coûtoient deux cens millions à vos Peuples, cela est facile à comprendre, si l'on considere la quantité de sangsuës qu'il faut qu'ils nourissent, & les frais qu'ils sont obligés de faire à la poursuite de leurs procés. Un pauvre Païsan qui plaide ne perd pas seulement son argent, mais encore son tems qui lui est plus cher. Il ne gagne pas sa vie pendant qu'il va de maison en maison pour solliciter. Encore lui en ferme-t-on souvent la porte, s'il ne trouve le secret de se la faire ouvrir par des presens.

L'interêt que chacun trouveroit à ce que la Justice se rendit d'une autre maniere qu'elle ne se rend aujourd'hui, est trop visible pour s'étendre beaucoup là dessus;il suffit de considerer celui qu'y a V.M. & son Etat. Il est aussi clair

que

que l'autre, & non seulement il est aisé de juger que ses Peuples étant plus à leur aise, parce qu'ils seront moins succez, seront plus en état de fournir à ses besoins: & que ce monde entier de sangsuës, n'ayant plus de métier, sera obligé d'en prendre un qui sera plus utile à la Monarchie. Les uns se jetteront dans les armes, principalement les gens riches & qui veulent tirer au bâton avec les gens de qualité: les autres dans le commerce ou dans les affaires, ce qui sera également avantageux à V. M. Car plus vous aurez de soldats plus vous vous en rendrez formidable à vos ennemis, & plus il y aura de Marchands dans l'Etat plus il en sera florissant. Il semble même qu'il suffiroit de ces deux professions, & de l'agriculture pour le faire fleurir entierement. Mais j'y en mettrai encore une autre, comme je le ferai voir ci-aprés, & quand j'en rapporterai les raisons, j'espere qu'on s'y rendra, quelque prévention qu'on puisse avoir. Mais il faut auparavant que j'acheve ce Chapitre, lequel seroit imparfait, si je ne faisois voir comment je pretends que la Justice se rende, quand on en aura supprimé toutes les charges qui se trouvent établies presentement.

Je voudrois que dans l'étenduë d'un Bailliage V. M. fit choix de trois personnes de bons sens, & qu'elle les établit pour Juges de tous les differens qui y surviendront: que ces trois personnes fussent choisies d'entre le Clergé: la Noblesse & le tiers d'Etat: que chacun y plaidât sa cause en personne, & que s'il ne se croyoit pas

assez

assez habile pour la plaider il prit un de ses amis pour le faire à sa place : que s'il s'agissoit de pieces on les apportat en même tems sur le bureau que cela se fit sans frais & sans aucune procedure : que la partie qui auroit tort fut condamnée non seulement aux depens, mais encore à l'amande. Cependant qu'elle en put appeller à V. M. qui pour cela établiroit un certain nombre de Juges à Paris, dont les uns connoitroient des appels d'une Province & les autres d'une autre, mais pendant un an seulement : qu'au bout de ce tems-là ils changeassent de Bureaux, & roulassent ainsi les uns avec les autres : que leurs appointemens, de même que ceux des Juges des Provinces, se prissent sur le Peuple, dont il seroit fait une taille comme celle qui se leve pour V. M.

Si cela étoit établi, l'on ne verroit bien-tôt plus de procés, & vos Peuples beniroient à jamais V. M. de leur avoir rendu le repos & l'abondance par un si beau reglement.

CHAPITRE XIV.

Des Gens d'Affaires.

DAns un Etat de l'étenduë de celui de V. M. & dont les bornes ont été augmentées par la deffaite de ses ennemis, il faut toujours être assuré d'un secours qui ne puisse manquer, afin que s'il leur prenoit fantaisie de venger leurs pertes par quelque irruption, V. M. fut en état de rendre leurs efforts inutiles. Il est impossible qu'elle

qu'elle fasse cela d'elle-même, quoi qu'elle ait un grand revenu; car si elle vouloit thesauriser, tout le Peuple s'en ressentiroit incontinent. Il n'y a qu'un certain nombre d'argent dans le commerce, & il faut qu'il se repande pour rendre un Royaume florissant.

Si l'on avoit le tems de se preparer à la guerre, & qu'on l'annonçat long-tems auparavant par un Heraut, un Prince auroit le tems de remplir ses coffres & d'en soutenir le faix; mais comme on ne demande qu'à se surprendre l'un l'autre, il est de toute necessité d'avoir quelque ressource. Or il n'y en a point que par le moyen des gens d'affaires dont le credit fait remuer toutes les bourses. C'est pourquoi V. M. a interêt non seulement de s'en servir, il doit encore les proteger, mais il faut empêcher qu'ils ne se rendent les sangsuës du Peuple, & punir tres severement ceux qui feront quelque exaction. S'il est juste qu'ils gaignent quelque chose, il n'est pas juste qu'ils volent impunement.

Pour leur donner un gain honnête & qui soit capable de les attirer, j'estime qu'il suffit de leur accorder un sixiéme de remise & les deux sols en dehors pour les affaires extraordinaires. Car pour ce qui est des fermes de V. M. il me semble qu'on n'y sauroit apporter un meilleur ordre que celui qui y est presentement. Il faut bannir les forfaits où l'on ne compte point de l'excedant tout de même que les prêts; car ce seroit faire revenir le Ministere de Mr. Fou-

quet,

quet, & rouvrir la porte à tous les abus qui se commettoient de son tems. Un traitant même qui regarde à l'avenir, ne doit pas souhaitter de faire de ces coups fourés, qui rendant sa fortune mal assurée, aussi bien que celle de ses enfans. Il vient une recherche qui lui fait rendre gorge, & souvent il pourrit en prison. Il vaux mieux qu'il se contente d'un gain mediocre, & que son esprit soit plus en repos.

Dans ces sortes de traités il est necessaire que celui sur qui V. M. se repose de ses Finances, se deffie de la bonne foi de la Compagnie qui s'en chargera. Il lui seroit difficile s'il ne prenoit toutes ses precautions, qu'il ne fut trompé bien souvent dans l'état de compte qu'elle lui en fourniroit: on grossit adroitement les objets ou on les diminuë, selon qu'on y trouve son avantage. Un Intendant des Finances qui en a la direction, se peut entendre aussi avec les traittans, pour partager ensemble le gâteau au prejudice de V. M. Afin d'empêcher cet abus, il faut mettre dans la Compagnie un homme sur qui l'on puisse se fier. C'est un Evangeliste qu'on lui donne, tout de même qu'aux Conseillers qui rapportent un procés; il faut qu'elle marche droit aprés cela, & la deffiance où elle est de ce nouveau venu, lui donne des sentimens de droiture en depit qu'elle en ait.

Comme il est impossible qu'un Controlleur General ait par lui même tous les avis qui peuvent produire de l'argent, il lui faut de la bonne foi avec ceux qui les lui donnent. Tous ceux qui

qui m'ont fourni quelques memoires avantageux à V. M. ont été recompensés sans acception de personne : c'est le moyen d'aiguiser les esprits, & il n'a plus aprés cela qu'à voir ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans les avis qu'on lui donne. Le moyen de perdre les affaires de V. M. seroit de les mécontenter ; car je voudrois bien sçavoir ce que feroit un Ministre, si c'étoit à lui à deviner tout ce qu'il faut faire dans un Etat. Il est encore assez embarassé à rectifier les memoires, & il n'a pas toujours le tems de dormir tranquilement.

Il y a quelquefois des affaires ingrates, & où une Compagnie perd considerablement, quelque remise qu'on lui ait faite. Par exemple si on lui donne des denrées dont elle ne puisse avoir le debit, c'est tout de même que si on ne lui avoit rien donné. Dans une occasion comme celle-là, c'est au Ministre à lui faire justice. Car s'il veut que V. M. ne manque jamais d'argent, il faut qu'il soit le protecteur des gens d'affaires & non le persecuteur. Il faut s'il veut que les Compagnies trouvent dequoi faire leurs avances, que le public soit persuadé qu'elles n'ont que de bonnes affaires ; car s'il se laissoit une fois prevenir du contraire, chacun fermeroit sa bourse, & n'auroit garde de donner un sol à des gens qu'on croiroit à la veille d'être ruinés.

Depuis que je suis au poste où V. M a eu la bonté de m'élever, j'ai été temoin d'une conjoncture semblable, & où je remediai aussi-tôt.

En

En 1670. si je m'en souviens bien, les bourses se fermerent tout d'un coup, & les traitans me venant dire à toute heure que leur credit étoit perdu, parce qu'on les croyoit engagés dans de méchantes affaires, je fis deux choses dont je me trouvai bien; je nommai des gens pour examiner les pertes qu'ils pouvoient souffrir avec promesse de leur en faire raison d'abord que j'en serois informé, & j'envoyai chercher les principaux agens de banque à qui je distribuai trois millions, aprés en avoir eu le consentement de V. M. Ils les mirent en même tems dans le commerce, & ceux qui ne sçavoient pas d'où cet argent venoit, étant persuadés qu'ils ne le risqueroient pas s'ils ne le sçavoient bien assuré, suivirent leur exemple, de sorte que les bourses se rouvrirent tout d'un coup.

Quand il vient une sterilité, & sur tout de vin, l'on est encore sujet au même inconvenient, parce que les Fermiers des aides seroient rüinés si on ne leur faisoit une diminution à proportion de leur perte. Or comme leur fortune est mal assurée, jusques à ce que V. M. se soit expliquée, chacun resserre son argent, de sorte que les banques se ferment tout d'un coup. Les Sous-fermiers pareillement ne payent point; parce qu'ils esperent une diminution, & qu'ils croyent absolument de leur interêt de faire accroire qu'ils en sont dans l'impuissance. Ainsi il reste souvent beaucoup d'argent entre leurs mains qu'on ne sçauroit arracher, quoi qu'on mette garnison chez eux,

&

& qu'on les foure même en prison. Pour empêcher tout cela, qui dans de certains tems seroit capable de porter un grand prejudice aux affaires de V. M. il faut que le Ministre s'explique, & qu'il nomme des Commissaires pour lui rapporter exactement l'état de toutes choses. Mais il faut bien qu'il prenne garde à ne les pas choisir d'entre les Fermiers Generaux, parce que ce seroit remettre les interêts de V. M. entre les mains de personnes suspectes. Il y en a plusieurs qui sous des noms interposés ont part aux Sous-fermes, ainsi ils ne manqueroient pas de grossir les objets à l'égard de celles où ils seroient interessés, & pour ce qui est des autres, ils ne se mettroient gueres en peine de ce qui en pourroit arriver.

Vôtre Majesté doit s'abstiner autant qu'elle pourra, & que le bien de ses affaires le lui pourra permettre, de mettre de nouveaux impôts. Cependant il y en a un qui n'a point encore été mis que je trouve juste, & qui bien loin de faire du mal, ne feroit que du bien. Toute la France est defigurée depuis quelque tems, & le luxe & la vanité regnent tellement parmi tout le monde, qu'il est impossible de distinguer le Gentilhomme d'avec le Roturier; le Bourgeois d'avec le Magistrat, & ceux de la lie du peuple d'avec la bonne bourgeoisie. Les femmes sur tout se méconnoissent si fort qu'elles portent un état tout-à-fait au dessus de leur condition. Cependant leurs familles en souffrent, & c'est un abus à quoi V. M. est obligée de remedier,

afin non seulement de mettre la difference qu'il doit y avoir entre les conditions, mais encore de faire moins de miserables. Or de pretendre l'arrêter par une simple ordonnance, le remede en est fort incertain, puisque nous voyons journellement que ces ordonnances ne durent qu'un tems, & que même bien souvent on y donne atteinte dans leur naissance. Il est donc plus sûr de mettre un impôt sur ceux qui voudront s'émanciper au delà de leur condition, & V. M. peut par un reglement ordonner qui seront ceux qui auront droit de porter de l'or & de l'argent: ceux qui porteront des étoffes de soye, & ainsi de tout le reste, & que ceux qui n'en devront pas porter & qui ne laisseront pas de le faire, payeront tant pour l'or & pour l'argent, tant pour les étoffes de soye & ainsi des autres choses deffenduës. Or cet impôt fera rentrer chacun en lui-même, ou il produira à V. M. un gros revenu. Car si elle met seulement un écu ou deux pour l'or & pour l'argent: autant pour les étoffes de soye; autant pour les dentelles; & ainsi du reste, combien de gens qui n'en pourront porter par le reglement aimeront mieux donner de l'argent que de ne pas être comme les autres. Cependant cet impôt ne fera crier personne, puisqu'il sera volontaire & qu'il ne tiendra qu'à soi de ne le pas payer.

CHA-

CHAPITRE XV.

Des Marchands & du Commerce.

IL n'y a rien de plus necessaire dans un Etat que le Commerce. C'est lui qui le rend florissant, & pour voir cela d'un coup d'œil, il n'y a qu'à remarquer la difference qu'il y a entre une Ville située sur une bonne riviere, & une qui est en pleine terre, l'une est riche & opulente, l'autre est pauvre & miserable. Celles qui sont sur le bord de la Mer ont encore un avantage que les autres n'ont pas : la raison est que toutes choses y abondent bien plus que dans celles qui sont sur le bord d'une riviere ou ailleurs, & pour peu qu'un homme veuille s'aider, il est presque impossible qu'il n'y subsiste commodement.

Or si le Commerce, comme il n'en faut point d'outer, apporte de si grands avantages, ce doit être un aiguillon à V. M. pour le faire fleurir. Beaucoup de gens m'ont blâmé & me blâment encore tous les jours, de ce que je l'ai portée à établir des Manufactures, & l'envie qu'il auroit d'attirer les autres dans leur sentiment, fait qu'ils les méprisent tout haut, comme s'il ne s'y faisoit rien qui approche de ce qui nous venoit des étrangers. Mais il est aisé de leur faire voir combien ils s'abusent, & si je dois convenir que dans les commencemens il a été difficile de perfectionner les choses comme on l'auroit souhaitté, il faut qu'ils tombent

d'accord à leur tour, que dans la suite on a excellé par dessus les autres. Je n'en veux pour preuve que les glaces qui se font à Paris, il ne nous est jamais venu de Venize de la grandeur de celles que l'on voit au Fauxbourg S. Anthoine. L'Ambassadeur de cette Republique en est si surpris qu'il n'y a jamais voulu ajoûter foi, qu'il ne l'ait vû; & quoi qu'il l'ait mandé en son païs, il s'y trouve encore des incredules qui soûtiennent que cela est absolument impossible. Il est vrai que nôtre verre n'a pas encore le vif & le brillant de celui qui vient de là, mais outre qu'il est aisé de le raffiner, la difference qui s'y remarque ne merite pas que nous y transportions deux ou trois millions qu'il falloit tous les ans, tant pour les miroirs que pour les glaces des carosses.

Je voudrois aussi qu'on me dit ce qu'on trouve à redire aux Tapisseries de Beauvais & à celles des Gobelins, & si V. M. doit laisser passer en Flandres je ne sai combien d'argent pour avoir celles qui se font en ce Pays-là. Si cet abus n'avoit pas regné jusques ici, il y a long-tems qu'elle seroit la Maîtresse de ces belles Provinces, puis qu'il est constant que c'est avec l'argent de France qu'elles ont soûtenu la Guerre. Elles ont tiré plusieurs millions de cette Manufacture qu'elles ont en trois endroits differens, & si V. M. leur ôte encore le secours qu'elles tirent des cheveux & des dentelles, elles tomberont bien-tôt dans une extrême pauvreté. C'est donc à elle à y mettre

tre

tre un impôt si fort qu'il n'y ait pas presse à en faire venir. On se passera bien des Tapisseries, des Dentelles, & des Cheveux de Flandres, & son Royaume est assez grand & rempli de gens assez ingenieux pour fournir à toutes ces choses. Mais il faut que V. M. toute la premiere s'abstienne d'en avoir, car il est le modele sur lequel ses peuples se reglent; de sorte que pourvû qu'ils l'mitent, ils n'examinent pas s'ils font bien ou mal.

Il en est de même de nos draps & de nos autres manufactures. Il faut établir avec grand soin tout ce qui empêche que nôtre argent ne sorte du Royaume. Si l'on se plaint d'abord qu'on réüssit mal, l'on ne doit pas pour cela se rebutter. Un apprentif ne devient pas maître tout d'un coup, mais en forgeant il devient forgeron. L'on sait que tous les commencemens sont difficiles, & qu'il n'y a que le tems qui perfectionne toutes choses. L'eau même est moins pure dans sa source que dans son cours, d'où il faut se donner patience, puisque c'est l'unique moyen de venir à bout de tout.

Je sais bien que pour combattre mon opinion l'on objecte que si nous nous mettons sur le pied de nous passer des étrangers, ils feront de même à nôtre égard, qu'ainsi il est plus expedient de laisser les choses sur le pied qu'elles étoient, & qu'elles ont toûjours été. Mais pour parler de la sorte il faut être peu instruit que nous n'avons besoin de personne & que nos voisins ont besoin de nous.

Ce Royaume a tout generalement en soi-même, si l'on en excepte tres-peu de chose ; mais il n'en est pas de même des Etats qui lui confinent, ils n'ont ni vin, ni bled, ni sel, ni Chanvre, ni eau de vie, & il faut de toute necessité qu'ils ayent recours à nous pour en avoir. Ce seroit donc proffiter fort mal du bien que Dieu nous a fait, si nous le donnions pour des choses dont nous pouvons nous passer facilement. S'il faut que les étrangers ayent de nôtre argent, ce ne doit être que pour ce qui ne vient pas dans le Royaume, comme sont les épiceries qu'il faut aller chercher bien loin, ou les prendre des Hollandois. Pour tout le reste il faut se passer d'eux, & que le luxe ne nous tente pas assez pour faire une faute si prejudiciable à l'Etat.

La rigueur qu'on tient dans la plûpart des grandes Villes de vôtre Royaume, pour recevoir un Marchand est un abus que V. M. a interêt de corriger ; car il empêche que beaucoup de gens ne se jettent dans le commerce, où ils réüssiroient mieux bien souvent que ceux qui y sont. Quelle necessité y a-t-il qu'un homme fasse apprentissage, cela ne sauroit être bon tout au plus que pour les ouvriers, afin qu'ils n'entreprennent pas un mêtier qu'ils ne savent point ; mais pour les autres pourquoi leur faire perdre leur tems, & pourquoi aussi empêcher que des gens qui en ont quelquefois plus appris dans les pays étrangers qu'il n'en faut pour s'établir, ne le fassent

ſent pas, parce qu'il leur manque un brevet d'apprentiſſage ? eſt-il juſte s'ils ont l'induſtrie de gagner leur vie qu'on les en empêche ſous le nom de V. M. elle qui eſt le pere commun de ſes Sujets, & qui eſt obligée de les prendre en ſa protection.

Je croirois donc que quand elle feroit une Ordonnance, par laquelle elle ſupprimeroit tous les reglemens faits juſques ici à cet égard, elle n'en feroit pas plus mal. Elle y trouveroit même ſon compte ſi elle vouloit reduire cela à l'avenir à prendre des lettres pour leſquelles on lui payeroit une ſomme modique. Car la quantité de ceux qui ſe preſenteroient pour en avoir, ſuppleroit au bon marché qu'elle leur feroit. Ses peuples d'ailleurs lui en auroient obligation, puiſque ce qu'ils payeroient leur ſeroit bien moins à charge que ce qu'on leur fait faire, avant que de pouvoir] tenir boutique.

La Librairie de Campagne a beſoin ſur tout que V. M. lui donne d'autres reglemens. Car elle ſe trouve ſujette à l'inquiſition des Libraires de Paris, qui, par le moyen des privileges qu'ils obtiennent en Chancellerie, tiennent tous les autres du Royaume dans une telle dépendance, qu'il faut qu'ils meurent de faim ou qu'ils hazardent de ſe perdre. Si V. M. veut avoir pitié d'eux il faut qu'elle reduiſe ſes privileges à la ſeule Ville de Paris, & qu'il ſoit permis aux autres de contrefaire leurs ſortes. Paris tout ſeul vaut mieux que le reſte

du

du Royaume, & il n'eſt pas juſte que plus de deux mille familles periſſent pour un petit nombre.

Le Conſeil n'eſt plein que d'inſtances formées en pareil cas, & vôtre Royaume a interêt que V. M. prononce en faveur des opprimés. Car les livres qu'on tire de Paris ſont ſi chers, que les pauvres n'en ſauroient approcher. Cependant un Curé qui n'a que cent écus de revenu a beſoin d'inſtruction, comme celui qui en a deux mille, il faut donc lui donner moyen de faire ſon devoir, ce qui ne ſe peut ſi on lui tient le pied ſur la gorge.

Une ſeule choſe peut vous empêcher de faire un reglement ſi juſte & ſi utile. Vôtre Majeſté peut avoir des raiſons d'ôter une partie des Libraires. Les libelles qui courent depuis peu font juger que leur profeſſion eſt plus dangereuſe qu'avantageuſe à l'Etat; quand il y en aura moins on ſaura mieux d'où vient le deſordre. Ainſi il eſt peut-être neceſſaire de les reduire ſi bas qu'ils ſoient obligez d'eux-mêmes de chercher une autre condition. En effet il n'en eſt pas beſoin d'un ſi grand nombre, & la ſcience & les belles lettres trouveront bien à fleurir ſans cela. Mais ſi c'eſt là l'intention de V. M. il faut du moins qu'elle faſſe ce qui ſe fait en Eſpagne. Il faut que les livres ne ſe vendent qu'à un certain prix, & qu'il ne ſoit pas permis à celui qui les fait imprimer d'y en mettre un qui en dégoûte ceux qui en auroient beſoin.

CHA-

CHAPITRE XVI.

Des Laboureurs & de l'Agriculture.

LE Labourage étant la plus grande richeſſe de l'Etat, c'eſt à V. M. à contribuer non ſeulement de tout ſon pouvoir à l'entretenir, mais encore à le rendre plus abondant. Dans pluſieurs endroits de vôtre Royaume beaucoup de terres demeurent incultes par la miſere des Peuples, qui n'ont ni Beſtiaux pour les engraiſſer, ni les autres moyens qu'il faudroit pour les faire valoir. Pour ſubvenir à une choſe ſi neceſſaire, il eſt à propos que V. M. diminuë les tailles dont le faix les accable, & qu'elle leur prête de l'argent pour avoir des Vaches & des Moutons; cinq ou ſix millions répandus dans vos Provinces les rendront floriſſantes, & V. M. ſera la premiere à s'en reſſentir, puiſque d'abord qu'elles ſe ſeront rengraiſſées, elles ſeront plus en état de lui donner du ſecours.

Une des cauſes plus eſſentielles de la ſterilité de la terre, vient ſi bien de la pauvreté de ceux qui la labourent, que nous voyons qu'une même terre, & qui a le même fonds rapporte plus ou moins ſelon qu'elle eſt bien ou mal labourée, ou qu'on y met plus ou moins d'engrais. Ainſi ce n'eſt pas encore aſſez que V. M. donne dequoi avoir des Beſtiaux, ſi les Chevaux manquent aux Laboureurs. J'appelle leur manquer que d'en avoir de ſi chetifs, qu'à peine peuvent-ils égratigner la terre. Il faut en-

enfoncer bien avant, du moins en beaucoup d'endroits, si l'on veut qu'elle produise. Il faut donc que V. M. repande encore de l'argent pour un si pressant besoin; & elle y est d'autant plus obligée qu'elle y trouvera encore un autre avantage. Qu'elle leur donne des jumens de bonne taille, & elles jetteront des poulains qui serviront à monter vôtre Cavalerie; de sorte qu'il ne sera plus besoin d'aller en Suisse & en Allemagne pour ce sujet.

Mais il faut que ceux qui auront les étallons en prennent plus de soin qu'ils n'ont fait jusques ici, c'est pourquoi mon sentiment seroit de les ôter à ceux qui les ont, & de ne les donner qu'aux Gentilshommes. Ils sauront mieux que personne comment il les faut gouverner, c'est bien plus leur fait que de ceux qui les ont presentement entre leurs mains. Cependant la somme que V. M. a trouvé bon jusques ici qu'on employât à cette depense, ne suffit pas pour mettre les choses en bon état. Quatre-vingt-quatre étalons qu'il y a dans tout le Royaume ne sont que pour deux ou trois Provinces, & il y en a d'autres qui sont propres pour tenir des haras.

FIN.

TA-

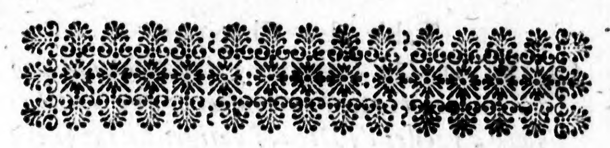


TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

CHAP. VII.

Fin de la Table.

e.

